هكذا من الأصل.

# «Initiatives» : Les informaticiens rentrent dans le rang


# Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14728 – 6 F — MERCREDI 3 JUIN 1992 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE


## Le réveil des Nobel

QUE cinquante-deux Prix Nobel – sur les deux cents actuellement vivants – signent, avec plus de deux cents autres scientifiques, un appel aux chefs d'Etat, à la veille du Sommet de la Terre, voilà une première qui paraît de nature à frapper l'opinion.

Il est vrai que l'occasion est bonne. Pour la première fois dans l'histoire mondiale, les responsables politiques de l'ensemble des nations se réunissent pour tenter de concilier deux préoccupations apparemment contradictoires : l'environnement et le développement. Qu'un aréopage se lève pour dénoncer, dans un appel solennel, l'écologie comme une « idéologie irrationnelle », affirmer que seule la science sauvera le monde et demander qu'à tout le moins la gestion de la planète soit fondée sur des critères scientifiques, n'est pas ordinaire.

CET appel a été rédigé, à l'occasion d'un colloque sur les nuisances industrielles, à Heidelberg. Les chercheurs et industriels allemands, contrariés par les limites draconiennes imposées – sous la pression des Verts – à leurs projets sur la biotechnologie, ont manifestement inspiré un texte qui ne peut que faire plaisir à de puissants intérêts. Légitimes ou non, ils ont choisi de s'exprimer à un moment de sensibilisation maximale. Mais cette opération bien montée suscite déjà une polémique.

On s'étonne d'abord de cette soudaine mobilisation contre une idéologie qualifiée d'irrationnelle, dont on cherche en vain les ouvrages fondateurs, les institutions et les porte-parole mondiaux. Dans le passé, les Nobel avaient-ils été si sévères à l'égard des idéologies – dramatiquement authentiques celles-là – qui ont prétendu changer et gouverner le monde ? Ont-ils pris position contre certains fanatismes religieux qui ont aujourd'hui encore cette ambition ?

On peut craindre qu'il y ait, dans cet appel, une résurgence du scientisme cher au dix-neuvième siècle.

EN revanche, qui ne serait d'accord sur cette autre proposition : que la gestion de la planète s'inspire de critères scientifiques ? Elle exprime en réalité une frustration. Certaines disciplines scientifiques ne sont guère associées jusqu'ici aux recherches sur l'environnement. On ne les y a guère conviées non plus. En la matière, les crédits de recherche restent dérisoires. Résultat : les mesures de précaution prises par les responsables politiques – y compris celles qui seront décidées à Rio – ne sont justifiées le plus souvent que par des présomptions et non des certitudes.

Si les Nobel ont voulu montrer leur intérêt pour l'environnement, l'ambition est louable. Mais la manière dont ils le font donne à leur message l'allure d'une admonestation péremptoire, comme si la science ne parvenait décidément pas à se défaire de cet orgueil qui la fait douter de tout sauf d'elle-même. Ce n'est pas la meilleure pédagogie pour faire comprendre que toute activité humaine implique des risques et que la question de fond est l'arbitrage entre ces risques.

*Lire pages 11 et 12*


POINT

La sécheresse en Afrique
page 7


M 0147 - 0603 0 - 6,00 F

Echec de la motion de censure à trois voix près

# Le Parti communiste se range dans l'opposition

*La motion de censure déposée à l'Assemblée nationale par les groupes UDF, RPR et UDC contre le gouvernement sur la réforme de la politique agricole commune a recueilli 286 voix, lundi 1er juin. Il en aurait fallu trois de plus pour que M. Pierre Bérégovoy soit contraint de remettre sa démission. C'est la marge la plus étroite enregistrée à l'issue d'un débat de censure depuis le début de la Cinquième République, à l'exception du renversement du gouvernement Pompidou en 1962. Les députés communistes ont finalement voté avec la droite, pour la deuxième fois depuis 1988.*

## Casser l'image du gouvernement

par Thierry Bréhier

La vie parlementaire réserve bien des surprises. Ainsi le vote de la motion de censure sur la politique agricole commune, dont on pensait qu'il serait une simple formalité, a bien failli être fatal au gouvernement. Il s'en est fallu de trois voix pour que le premier ministre soit contraint de remettre sa démission au président de la République, la marge la plus étroite depuis qu'en 1962 le gouvernement de Georges Pompidou avait été renversé par l'Assemblée nationale.

Pourtant, dans les couloirs du Palais-Bourbon, comme dans l'hémicycle, nul n'avait l'impression de vivre une journée qui pouvait être historique, personne n'arrivant à croire que cette vingt-sixième motion de censure, déposée depuis que les électeurs de juin 1988 ont composé une Chambre sans majorité, pourrait renverser le gouvernement.

*Lire la suite page 9*

## Un entretien avec Mme Elisabeth Guigou

« Maastricht va dans le sens d'une Europe de plus en plus proche des citoyens », nous déclare le ministre délégué aux affaires européennes.

Page 4 et page 9 l'article de GILLES PARIS sur la réforme constitutionnelle au Sénat

## Les « malgré-nous » de l'Europe

par Alain Duhamel

Le trouble profond des gaullistes devant les accords de Maastricht ne devrait ni surprendre ni choquer. Leur réaction n'a rien de frivole ou de manœuvrier. Elle n'a surtout rien de circonstanciel. Les gaullistes ont toujours été *mal* à l'aise avec la question européenne, instinctivement réticents, spontanément rétifs. Ce n'est pas pour de médiocres raisons, par calcul ou par rouerie, mais au contraire parce que c'est la quintessence même de leur tempérament qui les alerte, le tréfonds de leur engagement qui se mobilise, dès que s'annonce une étape nouvelle de l'Europe, dès qu'un progrès significatif se dessine.

Les gaullistes sont trop divers pour qu'il n'y ait pas sur un sujet tel que celui-ci d'exceptions dans leurs rangs, de Jacques Chaban-Delmas à Michel Noir. Globalement, s'ils se hérissent tant devant les accords de Maastricht, c'est qu'ils se défient de la Communauté. S'ils soulèvent tant d'obstacles et multiplient tant d'objections, c'est que l'Union européenne les inquiète. Cela tient à leur identité profonde par histoire personnelle, en raison aussi de l'ombre immense de son fondateur, cette famille politique a le patriotisme exigent jusqu'à l'exclusif, ombrageux jusqu'aux vétilleux.

*Lire la suite page 2*

## Police et racisme

La Fédération internationale des droits de l'homme dénonce la « culture raciste » parmi les policiers français

*« La France n'est pas la patrie des droits de l'homme. Même s'il est indéniable que la France est une démocratie, en matière des droits et libertés elle est loin en arrière des préceptes contenus dans la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. »* Ce jugement sans appel n'émane pas de provocateurs irresponsables mais de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) qui, sous l'intitulé *Racisme et police en France*, a rendu publiques, mardi 2 juin, les conclusions de l'enquête menée en juillet et octobre 1991 par deux observateurs étrangers, M. Jean-Claude Bernheim, professeur à l'université de Montréal (Canada), et Mme Giovanna Borgese, de la Ligue italienne des droits de l'homme. Auparavant, ce rapport iconoclaste a été remis au ministère de l'intérieur, au Conseil de l'Europe et à l'ONU.

Revendiquant *« le droit à l'ingérence lorsqu'il s'agit des droits de l'homme »*, les experts de la FIDH portent sur la police française un regard décapant et dérangeant. Leur rapport conclut à l'existence d'une *« culture raciste »* et d'un *« racisme policier endémique »*, au terme d'une enquête qui leur a permis de rencontrer les principaux responsables de la police, des commissaires aux représentants syndicaux des gardiens de la paix, ainsi que des avocats, des magistrats, des dirigeants d'associations et des victimes d'abus de pouvoir.

*« Certaines missions de police, à fort potentiel d'arbitraire, exigent de la part des policiers des actions racistes »*, écrivent les observateurs de l'organisation non gouvernementale.

ERICH INCIYAN

*Lire la suite page 10*

## Le professeur Changeux présidera le Comité national d'éthique

Il remplacera à ce poste le professeur Jean Bernard.

Lire page 11

## Ross Perot superstar

Le milliardaire texan, qui n'a toujours pas annoncé officiellement sa candidature à l'élection présidentielle du 3 novembre, triomphe dans les sondages, où il devance M. Bush et M. Clinton. M. Ross Perot n'avance aucun programme, ne répond pas aux questions des journalistes, mais bénéficie du rejet des politiciens par l'opinion, et utilise les recettes du show business.

Lire page 5

## L'empire américain à Giverny

Un nouveau musée, inauguré le 1er juin dans l'un des fiefs impressionnistes, est chargé de célébrer les noces artistiques des Etats-Unis et de la France.

Lire page 16

## Un plan social pour accompagner les délocalisations

Le gouvernement devrait prochainement rendre public le plan social d'accompagnement des délocalisations. Ce dispositif permettra d'ouvrir des négociations. Il sera accompagné d'un décret fixant les conditions d'attribution d'un complément exceptionnel de localisation en province.

Lire page 19

*« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 26*


Alain Decaux

Le tapis rouge

Candide au gouvernement

Perrin


# Slovaquie : l'émancipation en marche

*Les élections des 5 et 6 juin en Tchécoslovaquie devraient sonner le glas de la Fédération sous sa forme actuelle*

BRATISLAVA

*de notre envoyée spéciale*

*« L'heure est venue, Slovaquie ! »* Alors que Prague se métamorphose, Bratislava a l'air de sortir tout juste du communisme qui a marqué la ville de son sceau dévastateur, et les slogans électoraux, sur ses murs gris, n'en sont que plus frappants. Celui-ci, signé du Mouvement démocrate chrétien slovaque, reflète assez bien le ton de la campagne : il s'agit d'élire, les 5 et 6 juin, non seulement les députés au Parlement slovaque, mais aussi les représentants à l'Assemblée fédérale de Prague. Ici, il n'est question que de Slovaquie.

Il fut un temps – exactement le 14 novembre 1918, deux semaines après la création de l'Etat tchécoslovaque – où le premier ministre, Karel Kramar, définissait devant l'Assemblée nationale provisoire la toute nouvelle République de Tchécoslovaquie comme *« l'Etat tchèque »* dans lequel il accueillait les Slovaques en fils prodigues *« enfin rentrés au bercail »* (1). Aujourd'hui, les fils prodigues se trouvent très à l'étroit dans le bercail « tchèque » et le président Havel en est réduit à lancer des mises en garde contre une *« désintégration chaotique de l'Etat »*.

Si les choses doivent en arriver là, a-t-il averti ses concitoyens le 12 mai, mieux vaut faire ça proprement et *« se scinder en deux Etats, constitutionnellement et pacifiquement »*. La Tchécoslovaquie, rebaptisée République fédérative des Tchèques et des Slovaques il y a deux ans, survivra-t-elle à ces élections ? Beaucoup dépendra de l'ampleur de la victoire des nationalistes slovaques ; mais il est clair pour tout le monde que, sous sa forme actuelle, la Fédération a vécu.

Preuve du fossé qui sépare déjà les quelque dix millions de Tchèques et les cinq millions de Slovaques, pas un seul grand parti ne présente de candidat à l'échelle fédérale. Un seul dirigeant tchèque, le libéral Vaclav Klaus, ose s'afficher sur les murs de Slovaquie, et encore, parce qu'il s'est allié sur place à une petite formation, le Parti démocratique. L'ambiance même de la campagne, beaucoup plus animée en Slovaquie où les partis nationalistes font le plein des meetings, diffère radicalement d'une République à l'autre.

SYLVIE KAUFFMANN

*Lire la suite page 3*

(1) *La République tchécoslovaque. 1918-1948. Une expérience de démocratie*, de Victor Mamatey et Radomir Luza, Librairie du regard, 1987.

## SCIENCES ◆ MÉDECINE

L'aube de la médecine fœtale : le fœtus est de plus en plus perçu comme un patient parmi d'autres. Dans le même temps, il faut parfois apprendre à le détruire ● Une tomate de génie ● Les statuettes de Rotomagus ● Veillée d'armes au CNES

*Pages 13 à 15*

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,80 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل



# DÉBATS

## TRAIT LIBRE

**Le Monde**

Edité par la SARL *Le Monde*

*Comité de direction :*
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
*(adjoints au directeur de la rédaction)*

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
*(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

SCIENCE & VIE MICRO
SVM
LE N°1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE

MICRO-INFORMATIQUE
LES PRIX S'EFFONDRENT PROFITEZ-EN !

Les grands constructeurs, IBM et COMPAQ en tête déclarent la guerre aux fabricants de clones. IBM s'apprête même à lancer sa propre marque de micros bon marché en Europe !

Comparatifs
• Illustrator face à Freehand
• SGBD sous Windows
Pratique
• Bien installer Windows 3.1

EURO TEST LABS
NOUVEAU 3617 SVM2
La banque de données de SVM.

Maastricht

## Pour la préférence industrielle

par Serge Dassault

L'ENJEU de Maastricht, c'est la future Europe, encore que l'on ne voie pas très bien laquelle. Certes, en votant pour une monnaie unique, on va dans le bon sens, car ce sera un pas de plus vers l'unification économique.

Mais vers quelle Europe va-t-on? Je veux dire quelle Europe politique? Veut-on une Europe des nations, une Europe confédérale, une Europe fédérale? Quelle Europe de la défense prépare-t-on? Tout cela est encore incertain.

Mais il y a quelque chose de sûr. C'est que, si la préférence européenne pour les matériels militaires n'est pas instituée comme un dogme, il n'y aura jamais d'Europe.

La préférence européenne, c'est l'achat prioritaire des matériels militaires par les pays européens en Europe. Ce n'est pas autoriser les Américains à proposer leurs matériels militaires, sauf quand ils ne sont pas produits en Europe.

Car l'Europe, c'est aussi l'Europe industrielle. Ce sont les industriels européens travaillant ensemble, coopérant, s'achetant et vendant leurs produits entre eux. Choisir un matériel militaire américain, c'est trahir l'industrie européenne et laisser l'industrie américaine la remplacer. C'est l'argent européen qui part aux Etats-Unis, c'est le chômage européen qui se développe, au profit des emplois aux Etats-Unis. Ce sont les contribuables européens qui financent l'industrie américaine.

### Une règle simple

La préférence européenne doit être un dogme, comme l'est d'ailleurs la préférence américaine. Car il n'y a aucune réciprocité. Les pays européens ne sont pas consultés par les Etats-Unis pour leurs armements, sauf parfois quand ils ne veulent pas fabriquer eux-mêmes un matériel déjà développé en Europe. Mais cela est rare. La préférence européenne doit être absolue, non seulement pour les pays qui font partie de la Communauté économique européenne, mais aussi pour ceux qui veulent y entrer, comme, par exemple, la Finlande et la Suisse, qui décident d'équiper leur armée de l'air d'un avion américain.

On ne mesure pas les dégâts considérables causés par la non-observation de cette règle, pourtant simple, pour la formation de l'Europe industrielle et économique. Et cela fait trente ans que cela dure. Chaque fois qu'un matériel américain est choisi par un pays européen au détriment d'un matériel européen, l'Europe recule.

C'est d'ailleurs ce que veulent les Américains. Ils feront toujours tout pour éviter d'avoir en face d'eux une Europe forte sur le plan industriel et économique. Car l'Europe politique n'existera que si l'Europe industrielle est un succès.

A quoi cela servira d'avoir l'écu si c'est pour payer en dollar les matériels américains?

L'Europe de défense n'existera qu'avec un matériel homogène construit en Europe et non un matériel hétérogène construit aux Etats-Unis pour certains pays et en Europe pour d'autres.

La question est donc de savoir si, avec Maastricht et la suite, les pays européens veulent vraiment une Europe forte sur tous les plans.

Si oui, il faut qu'ils imposent la préférence européenne pour les matériels militaires.

Si c'est non, l'industrie européenne d'armement continuera à s'étioler au profit de celle des Etats-Unis et l'Europe n'existera jamais.

► **M. Serge Dassault est président-directeur général du groupe Dassault-Aviation.**

## Les « malgré-nous » de l'Europe

*Suite de la première page*

La famille gaulliste croit aussi aux dogmes de la souveraineté, même si la réalité l'a corrodée depuis belle lurette. Elle conserve la foi en une « exception française » en partie mythique aujourd'hui, et elle récuse avec la dernière énergie toute banalisation, tout alignement, toute normalisation. Elle a le culte de la différence française, la hantise de l'identité française, la terreur de l'effacement de la France. C'est un nationalisme nostalgique et un patriotisme défensif.

L'histoire même du gaullisme l'explique. L'acte fondateur du 18 juin 1940 est né du refus légendaire d'une *déroute militaire*, d'un *effondrement* politique, d'un affaissement moral. Dès le départ, le génie propre du général de Gaulle est sorti de sa capacité exceptionnelle à refuser ce qui semblait inéluctable, à rejeter toute faiblesse et toute compromission, à savoir dire « non » comme personne. Cette aptitude-là, vision et mystique, courage et *romantisme*, *opiniâtreté* et panache, lui a fourni ensuite le ressort qui lui a fait repousser toute subordination, récuser toute régression du rang de la France, face à ses adversaires comme face à ses alliés. Cette intransigeance inspirée, cette posture gothique ont imprégné ceux qui se réclament de lui. En cela, le gaullisme ressemble au regret éternel d'une puissance évanouie, à la hantise d'un déclin de la France.

En fait, la suite de son destin l'a montré, le général de Gaulle lui-même était bien moins monolithique que la foule de ses supporters, même et surtout à propos de l'Europe. Outre qu'il a beaucoup varié sur ce registre – au temps des années folles du RPF, il lui est *même arrivé* de prôner un fédéralisme, – il a surtout su concilier grandeur et pragmatisme, vision et égoïsme. Sa culture barrésienne n'a *jamais* effacé sa lecture de Clausewitz. Si dans l'opposition à la IVe République il ne ménageait pas les négociateurs du traité de Rome, revenu au pouvoir il a néanmoins *assumé*, *appliqué* et *même anticipé* le calendrier du Marché commun. S'il avait par deux fois – et avec quel éclat – claqué la porte de l'Europe au nez des Britanniques, *durant* ses derniers mois au pouvoir, il renouait cependant les fils de la négociation. Si l'on retient le geste de la chaise vide pour préserver le droit de veto, alors il ne faut pas oublier que le plan Fouchet, lancé à son initiative, aurait débouché, s'il avait réussi, sur une union politique, diplomatique, *culturelle* et *même militaire*. Il est vrai que le président-fondateur de la Ve République porte une part personnelle dans l'échec de son propre projet. *Il l'empêche : ayant* rapproché la France et l'Allemagne, inauguré le Marché commun, rêvé une *« Europe européenne »*, il conciliait des personnages : le nationaliste historique et l'européen visionnaire.

### Une méfiance instinctive

Ses héritiers et ses fidèles ont toujours été plus timides et plus méfiants que lui, comme s'ils souffraient d'un vrai complexe européen. Georges Pompidou avait bien accepté l'élargissement à la Grande-Bretagne, *à l'Irlande et au Danemark*, *et tenté* de relancer l'union politique à La Haye, mais dans des circonstances et à des conditions qui ne s'y prêtaient guère. *Après lui*, les disciples du général n'ont cessé de regarder la construction européenne comme un mal nécessaire et la dynamique européenne comme une logique périlleuse. Ils se sont comportés en somme comme les « malgré-nous » de l'Europe. De l'homme du 18 juin, *ils ont conservé les répugnances mais pas* la hardiesse, les réticences mais pas les élans, le réalisme mais pas le romantisme. L'appel de Cochin marque le point *extrême d'une défiance qui* tourne, pour le coup, à l'allergie. En d'autres occasions, Jacques Chirac se montre mieux inspiré, comme à propos de la *défense européenne*, sur laquelle il s'avère même novateur. Dans l'ensemble, chaque étape nouvelle le trouve cependant réticent, *défensif*, en harmonie avec son parti.

C'est vrai sous Valéry Giscard d'Estaing, cela le reste sous François Mitterrand. Depuis bientôt vingt ans, les héritiers du général sont des européens malheureux parce qu'ils sont *des patriotes angoissés et des nationalistes pessimistes*. Ils ont donc vivement combattu l'entrée de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal. Ils ont beaucoup critiqué l'établissement du système monétaire européen, ils ont fortement renâclé devant l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. *Ils ont désapprouvé* le compromis de Fontainebleau réglant les contentieux accumulés depuis des années. Ils se sont opposés à l'Acte unique lorsqu'ils étaient dans l'opposition, avant de le ratifier quand ils furent au pouvoir.

Ils s'alarment maintenant des accords de Maastricht, dénonçant les atteintes aux principes de la citoyenneté, *réprouvant les transferts* de souveraineté, redoutant la logique et la contrainte de la monnaie unique. Certains, comme Edouard Balladur, s'en accommoderaient pourvu qu'ils puissent en piloter eux-mêmes la mise en œuvre. D'autres, comme Charles Pasqua, concentrent leur résistance sur un point particulier, *en l'occurrence la citoyenneté*. D'autres encore, comme Philippe Seguin, récusent la démarche de fond elle-même et prônent une autre Europe, confédérale et élargie. A des degrés divers, tous se défient de la *dynamique intégratrice* de l'Europe de Maastricht, tous répugnent au partage de souveraineté, tous redoutent l'ascension de l'Allemagne – Jacques Chirac moins que ses compagnons, d'ailleurs, – tous laissent éclater leur scepticisme à propos du rêve ou de l'utopie d'une Europe « grande puissance collective » au vingt et unième siècle.

Cette méfiance instinctive, cette appréhension-réflexe, a quelque chose de paradoxal. Les gaullistes d'aujourd'hui craignent en somme que la France ne se défasse, ne se disloque peu à peu au sein d'une Europe bureaucratique, germanique ou impuissante. On aimait ou imaginer que ces patriotes ardents, ces républicains nationaux projetteraient leurs rêves de grandeur à l'échelle de l'Europe, militeraient pour que la France imprime sa marque sur l'Union qui se construit, joue de son influence et de son rôle historique pour tenter d'être sans cesse l'aiguillon et le ferment de la Communauté. La France reste après tout la troisième puissance *nucléaire du monde*, la quatrième puissance industrielle et commerciale. L'Europe est largement une histoire française. Pourquoi ne serait-elle pas aussi un avenir français, le tremplin d'une ambition, l'instrument d'une vocation ?

ALAIN DUHAMEL

## COURRIER

### Les paroles et les actes...

M. Lang est ministre de la culture, des grands travaux et de l'éducation nationale. C'est beaucoup! C'est trop pour qu'il puisse savoir ce qui se passe dans les ministères qu'il est censé diriger!

Il y apprendrait que ses discours – remarquables – concernant la culture et la concertation sont cruellement démentis par les faits. En voici quelques-uns :

– Pour s'inscrire à un cours, les auditeurs de l'Ecole du Louvre payaient 300 F en 1989 et devront payer 1 200 F en 1992 : 400% de hausse !

– Les conférenciers, non conservateurs, qui assurent ces cours touchent à peine 100 F de l'heure et ont attendu *leur traitement plus* de quatre mois!

– Le personnel d'accueil du Musée d'Orsay (Bac + 2 et trilingue) gagne 5 400 F net par mois!

– Une lettre adressée le 6 avril dernier à M. le Directeur de l'Ecole du Louvre et contresignée par cinquante auditeurs attend toujours une réponse!

M. le ministre ne peut savoir! Il revient de Venise, offre un dîner à cinq cent cinquante convives à Cannes... et tant de choses l'attendent encore.

R. TIRARD
*(Chatou.)*

## La France mérite le courage d'avoir raison contre tous

par Philippe Juvin

DANS le débat sur Maastricht, il est paradoxal de constater que ceux qui refusent un référendum prétendent également que refuser le traité va à l'encontre du sentiment populaire. Ne préjugeons pas de la volonté des Français *et affirmons leur la parole*... Encore faudrait-il que les Français fussent correctement informés de la nature réelle de Maastricht.

Sur ce point, dissimulations et contre-vérités, de la part d'une majorité en quête de popularité et d'une partie de l'opposition pressée par des ambitions européennes, foisonnent. *Nous pouvons à la rigueur concevoir*, même si nous nous y opposons tout à fait, que certains souhaitent la disparition des nations au profit d'une *entité fédérale*. *Mais nous n'acceptons* pas qu'ils veuillent engager les Français dans cette voie en leur dissimulant leurs objectifs réels. Car les thuriféraires, fédéralistes plus ou moins avoués, de Maastricht misent sur une politique du fait accompli *pour créer cette souveraineté européenne* qui s'imposera peu à peu aux souverainetés nationales et échappera au contrôle des citoyens.

La création d'une citoyenneté européenne n'a d'autre but que de justifier, le jour venu, cette souveraineté supranationale. Le nier, c'est mentir aux Français. De même, confier la monnaie unique, qui se substituera définitivement au franc, à des fonctionnaires indépendants et donc irresponsables, c'est interdire à l'avenir au peuple de choisir une autre politique que celle menée par l'actuel gouvernement : anti-inflationniste certes, mais créatrice de chômage et de pauvreté. Enfin, les Français doivent comprendre que la France ne pourra plus mener de diplomatie propre. Au pire, elle se verra imposer une politique contraire à ses intérêts, au mieux, l'Europe verra son action paralysée par la multiplication de ses membres. *« L'Union définit et met en œuvre une politique commune. »* Contrairement aux dénégations du gouvernement, ces mots ont bien un sens : sans l'accord de nos partenaires, nous *ne pourrons plus* signer de traité, disposer librement de nos armées à l'extérieur de nos frontières, ou même – réjouissons-nous-en mais mesurons-en les conséquences *en termes* d'indépendance nationale –, déclarer la guerre...

### Procès d'intention

Certains de nos alliés, comme Simone Veil, nous accusent, en défendant notre vision de l'Europe, de mettre en cause l'unité de l'opposition et son éventuelle victoire en 1993. Les Français reprochent à l'opposition ses divisions quand celles-ci ne portent que sur de triviales questions de personnes, mais nous saurons gré d'avoir eu, même dans la diversité, le courage de nos idées. Et quand bien même nous préférons perdre une élection législative que faire perdre à la France son âme et mettre en péril sa souveraineté, la France mérite qu'on ait le courage d'avoir raison contre tous. Quand prendront fin les procès d'intention selon lesquels être aujourd'hui contre Maastricht, comme être hier contre la CED, signifierait être contre l'Europe ? Nous *sommes européens*, autrement. Nous voulons une Europe dans laquelle le rôle et les pouvoirs du Parlement élu seraient renforcés. Nous voulons une Europe qui s'appuierait sur une monnaie commune, non pas unique, dont la gestion serait soumise au contrôle des citoyens. Nous voulons une Europe dont l'action concertée saurait *s'appuyer sur* le poids de ses différentes nations. Nous voulons une autre Europe qui, refusant d'édifier un mur d'argent entre elle et les *autres*, *ouvrirait* largement ses portes aux pays de l'Est, serait généreuse pour ses voisins du Sud et aurait comme philosophie *non pas la monnaie*, le marché et l'argent, mais l'homme et ses droits, les nations et leurs richesses.

Refuser Maastricht pour une autre Europe, c'est aller dans le sens de l'Histoire. Prétendre que Maastricht a d'autres justifications *que la* productivité et la disparition des nations, c'est mentir aux Français. Refuser la parole au peuple, c'est nier les fondements de la République. Disposer de la souveraineté nationale, c'est trahir les générations futures et s'exposer à la lourde et juste sanction de l'Histoire.

► **Philippe Juvin est président de l'Union des jeunes pour le progrès (UJP).**

هكذا من الأصل:



# ETRANGER

## L'embargo contre la Serbie et le Monténégro

## Selon M. Milosevic, Belgrade combattra les sanctions « par la vérité »

BELGRADE

*de notre correspondante*

A la veille de la publication des résultats définitifs des élections législatives de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) qui se sont déroulées, dimanche 31 mai, le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, se voulait résolument triomphaliste. Les résultats partiels du scrutin boycotté par l'opposition démocratique et non reconnu par la communauté internationale, indiquent un taux de participation de l'ordre de 60 % – suffisant pour « valider » les élections. Au Monténégro, les socialistes (ex-communistes) sont nettement en tête et remportent 23 des 30 sièges à pourvoir.

Dans une allocution radiophonique, M. Milosevic a estimé lundi 1er juin que *« le peuple serbe a su répondre à l'ingérence étrangère et aux directives de boycottage d'une partie de la population en les faisant échouer »* par son suffrage exprimé. *« Les forces politiques opposées à l'unité de la Serbie et de la Yougoslavie*, a-t-il ajouté, *ont été mises en échec » (...) en dépit des pressions extérieures extrêmement fortes, le peuple serbe a montré par les élections qu'il ne laisserait pas décider de son sort. »*

Tandis que M. Milosevic répétait lundi que la Serbie combattrait les *« injustes »* sanctions de l'ONU *« par la vérité »*, le commandant [illegible] l'armée de l'air yougoslave, Zivadin Stevanovic, affirmait de [illegible] côté que la Serbie et le Monténégro étaient capables de faire face à une intervention militaire étrangère, suggérée récemment par plusieurs pays occidentaux pour mettre fin à la guerre en Bosnie.

Excluant l'éventualité d'un bombardement contre Belgrade – *« Ce serait de la barbarie »* – le commandant de l'armée de l'air a toutefois précisé que tous les moyens de la DCA étaient en place et qu'ils avaient été renforcés autour de la capitale. *« En cas d'agression étrangère, nous nous défendrons jusqu'au bout, jusqu'au dernier homme »*, a ajouté le général Stevanovic, prévoyant, dans de telles circonstances, une véritable hécatombe *« des deux côtés »*.

FLORENCE HARTMANN

## La Grèce réclame des indemnités à l'ONU et à la CEE

ATHÈNES

*de notre correspondant*

La Grèce va demander des indemnités aux Nations unies et à la CEE pour les dommages que l'embargo décrété par le Conseil de sécurité contre la Serbie et le Monténégro cause à son économie, a indiqué, lundi 1er juin, le premier ministre, M. Constantin Mitsotakis. Selon un rapport établi par les experts du ministère de l'économie et publié mardi, les dégâts pour la Grèce se monteraient à 2 milliards de dollars. Les plus grandes pertes, environ 1,5 milliard de dollars, concernent le commerce, en raison surtout de l'augmentation des coûts de transport et d'assurance. Le secteur touristique parle d'un manque à gagner de l'ordre de 150 millions de dollars et l'Union des exportateurs du nord de la Grèce évalue ses pertes à 500 millions de dollars. Toutefois, le gouvernement a affiché sa volonté d'appliquer à la lettre l'embargo *« dans le cadre de l'unité européenne et de la politique étrangère commune »*.

Le porte-parole du gouvernement, M. Byron Polydoras, a été catégorique, en affirmant que la Grèce respectera tous les termes de *la décision de l'ONU, y compris* l'embargo pétrolier et aérien. Il a précisé que l'arrivée, dimanche soir à Athènes, d'un avion de ligne de la compagnie yougoslave JAT et son départ, lundi à l'aube, pour Belgrade étaient dus à un problème d'ajustement horaire. *« Il n'est pas question*, a-t-il assuré, *qu'un autre avion de la JAT vienne actuellement à Athènes. »*

A Athènes, les commentateurs soulignent que la Grèce, pourtant alliée traditionnelle de la Serbie et seul pays membre de la CEE à avoir reconnu diplomatiquement la « mini-Yougoslavie », a trop besoin actuellement du soutien de ses partenaires européens dans l'affaire macédonienne pour ne pas se plier à la discipline communautaire.

DIDIER KUNZ

## Violations du cessez-le-feu à Sarajevo

En dépit de l'annonce d'un nouveau cessez-le-feu négocié sous l'égide de la FORPRONU (Force de protection de l'ONU) et qui devait entrer en vigueur lundi 1er juin à 18 heures, les affrontements se poursuivaient, *mardi matin, à Sarajevo, nous indique* notre correspondante à Belgrade, Florence Hartmann. Le ministre bosniaque de la défense, M. Jerko Doko, a dénoncé l'agression de la Serbie et affirmé que les avions qui ont bombardé la ville de Tuzla (nord-est) provenaient de l'aéroport militaire de Belgrade.

La présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine, d'où s'étaient retirés les représentants de la communauté serbe après avoir auto-proclamé une « République serbe de Bosnie-Herzégovine » en mars dernier, a été complétée lundi. M. Nenad Kecmanovic, du Parti réformiste, et M. Mirko Pejanovic, du Parti socialiste (ex-communiste), ont accepté de représenter la communauté serbe au sein de la direction bosniaque. Candidats sur les listes serbes lors de l'élection présidentielle de novembre 1990, ils étaient désignés, aux termes de la Constitution, pour remplacer les deux membres démissionnaires de la présidence, M. Nicolas Koljevic et Biljana Plavsic, du Parti démocrate serbe (SDS).

Comme toutes les autres institutions de cette République multinationale, la présidence bosniaque tient compte de la structure ethnique et doit, pour être complète, se composer de sept membres (deux Musulmans, deux Serbes, deux Croates et un Yougoslave). Un nouveau gouvernement, ouvert à l'opposition, devrait être formé dans les tout prochains jours.

Les autonomistes serbes, qui ne reconnaissent pas l'autorité du pouvoir central depuis l'accession de la Bosnie-Herzégovine à l'indépendance le 6 avril dernier, se sont insurgés, lundi, contre la décision de MM. Kecmanovic et Pejanovic de rejoindre la présidence bosniaque. Décidé à imposer le partage ethnique de la République et la sécession des enclaves serbes, le leader du SDS, M. Radovan Karadzic, affirmait que ses milices armées se battaient au nom des *« aspirations légitimes »* de tout le peuple serbe de Bosnie-Herzégovine.

Aujourd'hui, M. Karadzic et ses hommes sont désavoués par deux personnalités qui ont accepté de représenter les intérêts de tous les Serbes, qui réclament le maintien d'une Bosnie-Herzégovine souveraine et multinationale et qui condamnent sévèrement les agissements des forces armées serbes.

Les deux nouveaux représentants serbes à la direction bosniaque se sont engagés à contribuer à *« un règlement politique du conflit »*. Condamnant *« la guerre, les bombardements, le génocide de la population civile et la destruction barbare de Sarajevo et des autres villes de la République »*, MM. Kecmanovic et Pejanovic défendront *« l'indépendance, l'indivisibilité et l'intégrité territoriale »* de la Bosnie-Herzégovine.

## HAUT-KARABAKH : avant la conférence de la CSCE

### Une « réunion préliminaire d'urgence » s'est ouverte à Rome

Les représentants de onze pays membres de la Conférence sur la paix au Karabakh de la CSCE, prévue théoriquement le 26 juin à Minsk (Biélorussie), se sont réunis, lundi 1er juin à Rome, pour une *« réunion préliminaire d'urgence »*. Mais les Arméniens du Haut-Karabakh, qui consolident leurs avancées sur le terrain et notamment le corridor qui les relie à l'Arménie, ne sont pas venus à Rome. Une absence qui *« pèse »* sur la réunion, a reconnu son président, le diplomate Mario Raffaelli. Les dirigeants de Stepanakert refusent le statut d'observateur qui leur a été dévolu, au même titre qu'à une délégation, présente à Rome, d'Azéris du Haut-Karabakh, représentant, depuis la chute de Choucha, les réfugiés de l'ex-enclave.

Les Arméniens d'Erevan, présents à Rome, ont été accusés lundi par les Azerbaïdjanais, également là, d'avoir envoyé de l'artillerie et des transports de troupe dans le Haut-Karabakh. Avec l'ouverture du corridor, qui a permis aussi de mettre fin aux bombardements sur Stepanakert, Erevan aura de plus en plus de mal à affirmer sa non-intervention dans les combats, qui se sont d'ailleurs poursuivis en différents points tout le week-end. *« Tant que les discussions sont ouvertes, le conflit ne devrait pas s'étendre »*, a néanmoins estimé M. Raffaelli. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

### La reine Elizabeth II en visite en France du 9 au 12 juin

La reine Elizabeth, accompagnée du duc d'Edimbourg, se rendra en France du 9 au 12 juin pour une visite d'Etat, qui sera la troisième depuis son accession au trône. Les deux précédentes ont eu lieu en 1957 et 1972. Outre les cérémonies qui se dérouleront à Paris (notamment une remontée des Champs-Elysées), la souveraine britannique se rendra à Blois par le TGV, puis à Bordeaux, où un dîner avec M. et Mme Mitterrand à bord du yacht royal Britannia est prévu. Le duc d'Edimbourg, de son côté, fera un *court déplacement* à Brest, puis à Pau. Cette visite sera placée sous le signe de l'Europe, la Grande-Bretagne assumant la présidence de la CEE à partir du 1er juillet. – *(Corresp.)*

□ **BULGARIE : le pape et les biens de l'Eglise.** – Le pape Jean-Paul II a réclamé, lundi 1er juin, la restitution des biens de l'Eglise catholique en Bulgarie, après le *« calvaire »* enduré sous le régime communiste. Le pape recevait les trois évêques de Bulgarie venus pour la première fois au Vatican depuis quarante-huit ans. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : élections le 26 juillet.** – La Chambre des députés roumaine a fixé au 26 juillet la date des élections présidentielle et législatives, comme le réclamaient les syndicats. Cette décision devait être entérinée par les sénateurs, mardi 2 juin, selon la radio roumaine. – *(Reuter.)*

## Slovaquie : l'émancipation en marche

*Suite de la première page*

Ce n'est bien sûr ni la folie yougoslave, ni le chaos soviétique : on est ici entre gens civilisés, et la revendication slovaque ne donne lieu à aucun déchaînement de haine anti-tchèque. *« Evidemment, nous n'allons pas taper dessus »*, répond à un électeur le chef du Parti national slovaque, M. Jan Prokes, au cours d'un meeting gentiment agrémenté de danses folkloriques. *Je ne crois pas qu'il y ait dans cette salle une seule personne capable de tirer sur un Tchèque »...*

Pourtant, la crise existe et elle est profonde, comme en témoignent les explications, au mieux gênées, le plus souvent amères, des hommes politiques les plus modérés ou des intellectuels les plus « tchécophiles » interrogés sur les causes de la montée du nationalisme slovaque (2). On y trouve pêle-mêle le ressentiment à l'égard de la maladresse ou de l'arrogance tchèques, un besoin pressant de reconnaissance internationale afin de ne plus exister pour le reste du monde seulement à travers les Tchèques, le sentiment que Prague maintient la Slovaquie dans un rôle économique subalterne et monopolise les relations économiques extérieures.

*« La Slovaquie fabrique des produits semi-finis*, observe le premier ministre slovaque Jan Carnogursky, démocrate chrétien, un homme fin et posé qui a côtoyé M. Vaclav Havel au sein de la Charte 77. *On en fait des produits finis en Bohême. Et c'est sur cela qu'est perçue la TVA. En Allemagne fédérale, il y a ensuite une péréquation entre Länder. Pas chez nous. »* M. Jan Carnogursky ne voit finalement dans la Fédération tchécoslovaque qu'une union économique de raison (pour les Tchèques) et non pas la *Schicksalsgemeinschaft*, modèle allemand de la « communauté de destin ».

### *Le phénomène Meciar*

Pour son ami Frantisek Miklosko, lui aussi ancien dissident et aujourd'hui président du Parlement slovaque, *« l'intérêt immédiat des Tchèques c'est de s'intégrer le plus rapidement possible dans l'Europe occidentale. Les Slovaques ont en plus leurs propres rêves quelque part entre deux grands mondes »* (le monde occidental et le monde slave). Les discussions sur l'avenir de la Fédération qui se sont achevées récemment sans résultat, au bout d'un an, entre Tchèques et Slovaques, se sont déroulées, dit-il, comme *« des pourparlers entre deux planètes... Nous ne parlions pas le même langage ». « Les Tchèques disaient : soit la Fédération comme elle est, soit on se sépare »*, regrette M. Carnogursky. A Prague, l'exaspération monte, tant on y est au contraire convaincu de porter à bout de bras l'économie slovaque, traditionnellement moins avancée que celle de la Bohême. Mais lorsque, en 1990, Vladimir Meciar, alors premier ministre de Slovaquie, a pris sur lui d'aller chercher à l'est des débouchés pour l'industrie d'armement slovaque en crise, les Tchèques ont crié au scandale...

M. Vladimir Meciar, cinquante ans, l'homme par qui le scandale arrive. Bête noire des Tchèques qui ont réussi à s'en faire une image diabolique qu'ils communiquent à l'étranger, il domine la scène politique slovaque de toute sa stature d'ancien boxeur et se maintient au box-office de tous les sondages comme l'homme politique le plus populaire de Slovaquie. Ancien communiste exclu du parti après le printemps de Prague, il arrive au gouvernement slovaque avec la révolution de velours ; mais les choses se gâtent vite : Meciar, qui dérange de plus en plus, est destitué en avril 1991, avec la bénédiction de Havel, et fonde son propre parti, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS). Aujourd'hui en tête des sondages avec environ 30 % des intentions de vote, orateur doué, il ratisse la Slovaquie d'est en ouest, multiplie les meetings. Plus les Tchèques l'attaquent, plus les Slovaques l'aiment. Les accusations très concrètes de collaboration avec la police politique communiste n'ont en rien entamé sa popularité. *« J'envie la façon dont la droite tchèque lui prépare le terrain »*, avoue M. Peter Weiss, le chef du Parti de la gauche démocratique (SLD), ex-Parti communiste. M. Vladimir Meciar se voit comme l'homme à abattre, circule sous la protection de gardes du corps, et ses amis n'excluent aucun coup bas d'ici aux élections : *« Nous nous attendons à d'autres attaques, sur ses relations avec les femmes par exemple »*, prédit M. Rudolf Filkus, l'un des dirigeants du HZDS.

### *Vers une coalition*

Le HZDS joue sur les deux lignes de fracture entre la Slovaquie et la Bohême-Moravie : le nationalisme et l'économie. Quoi qu'on dise à Prague, le nationalisme de M. Meciar est très souple ; son mouvement ne parle pas d'indépendance ou de libération de la Slovaquie, mais d'*« émancipation »*. M. Vladimir Meciar lui-même s'attache à ne jamais rien formuler irrémédiablement. Son programme post-électoral – proclamation de la souveraineté de la Slovaquie, adoption d'une Constitution slovaque avec élection d'un président, organisation d'un référendum sur la souveraineté et les relations avec la République tchèque – n'est accompagné d'aucun calendrier contraignant. Le clivage sur la politique économique est peut-être plus grave : en raison de la structure de son économie (agriculture, industrie lourde), la Slovaquie vit beaucoup plus mal que la Bohême la transition brutale vers l'économie de marché orchestrée de Prague par M. Klaus. Le taux de chômage, par exemple, y est trois fois supérieur. Les partis *« à orientation nationale »* ou *« à orientation de gauche »*, comme l'on dit pudiquement ici, et notamment le HZDS, prônent donc un rythme de réformes plus lent et une « économie de marché mixte ».

### *Un abandon de M. Vaclav Havel ?*

S'il confirme aux élections le score que lui prêtent les sondages, le HZDS devra de toute façon rechercher une coalition pour gouverner la Slovaquie ; et de la nature de cette coalition, dépendront les relations futures avec Prague. Si M. Meciar s'allie au petit parti nationaliste, l'accent sera mis sur le calendrier de l'accession à la souveraineté. Ainsi, pour l'un des transfuges nationalistes du mouvement démocrate chrétien, M. Bartolomej Kunc, la Slovaquie devra avoir acquis sa *« souveraineté internationale »* d'ici à la fin de l'année. Si, en revanche, M. Meciar décide de créer un bloc de centre gauche, avec l'ancien Parti communiste et les sociaux-démocrates de M. Dubcek, la fracture économique sera plus forte. Le SDL professe un nationalisme de circonstance mais défend une *« fédération souple »* et attache beaucoup plus d'importance à la stratégie économique.

Le danger évidemment est de voir arriver au pouvoir des coalitions totalement opposées à Prague et à Bratislava, ce qui rendrait très difficile la formation d'un gouvernement fédéral. *« Eh bien, cela prouverait que la Fédération est impossible ! »*, rétorque sereinement M. Kunc. De cela, il a bien sûr été question lorsque Vladimir Meciar et le président Vaclav Havel se sont rencontrés pendant deux heures, début mai ; il a aussi été question des quatre postes fédéraux que le HZDS considère comme décisifs à répartir entre Tchèques et Slovaques : le président, le premier ministre, le président de l'Assemblée et le président de la Cour suprême. Réputé pragmatique, M. Meciar ne semble cependant pas l'avoir été assez pour convaincre M. Havel, puisque c'est après cet entretien que le président a lancé sa mise en garde contre une *« désintégration chaotique de l'Etat »*. Selon M. Miroslav Kusy, qui représentait, jusqu'à il y a peu, la chancellerie présidentielle en Slovaquie, M. Havel, qui va solliciter un second mandat en juillet, pourrait reconsidérer sa candidature si la confusion est trop grande. Pour la paisible Tchécoslovaquie, cela fait beaucoup de lendemains incertains.

SYLVIE KAUFFMANN

(2) Lire aussi sur ce sujet, le numéro spécial de la revue *la Nouvelle alternative* consacré à la Slovaquie. N° 24. Décembre 1991.

## *Quatorze siècles d'existence et six ans d'indépendance*

BRATISLAVA

*de notre envoyée spéciale*

Peuple slave établi dans cette région d'Europe centrale au sixième siècle, les Slovaques n'y ont connu depuis que six ans d'indépendance. Et encore s'agissait-il d'une indépendance peu glorieuse puisqu'elle fut déclarée en 1939 par un évêque fascisant, Mgr Tiso, sous la protection de Hitler, et prit fin avec la victoire des Alliés, en 1945.

Passée sous domination hongroise au onzième siècle, la Slovaquie faisait partie de l'empire austro-hongrois sous le nom de Haute-Hongrie. Les aspirations nationales de l'intelligentsia slovaque, soumise à une très forte magyarisation, commencèrent à se manifester au dix-neuvième siècle. La Tchécoslovaquie fut créée en 1918 sur les ruines de l'Autriche-Hongrie ; les Slovaques ne devaient pas tarder à dénoncer le centralisme de Prague, provoquant deux réformes de la fédération, en 1946 puis en 1968, sans qu'aucune s'avère satisfaisante. *« Avant, notre capitale était Budapest*, souligne M. Miklosko, président du Parlement slovaque. *Aujourd'hui encore, la Slovaquie a une capitale en dehors de son territoire. Les délégations étrangères vont à Prague et passent vingt minutes à Bratislava pour fumer le calumet de la paix avec nous, comme avec des Indiens. De temps en temps on leur fait une parade à l'aéroport... Et tout nous passe sous le nez. »*

S. K.

A TOUCH OF FRED

Broche Panthère or et émail : ses yeux en émeraude et diamants vous la feront aimer pour la vie.

Prix : 31 500 F
« Baby » Panthère : 18 960 F

FRED JOAILLIER

6, rue Royale, Paris 8e - 42.60.30.65
Le Claridge, 74, Champs-Elysées, Paris • Aéroport d'Orly • 92, rue Eugène Colas, Deauville • 21, boulevard de la Croisette, Cannes • Hôtel Loews, Monte-Carlo • 20, rue du Marché, Genève • Beverly Hills • Houston • Séoul • Tokyo •

هكذا من الإصل



DIPLOMATIE

# Un entretien avec Mme Elisabeth Guigou

## « Le traité de Maastricht va dans le sens d'une Europe de plus en plus proche des citoyens » nous déclare le ministre délégué aux affaires européennes

***« Le débat qui s'ouvre au Sénat semble focalisé sur une seule des dispositions du traité de Maastricht, celle qui porte sur le droit de vote et d'éligibilité des citoyens d'autres pays de la Communauté aux élections locales et européennes ; une mesure dont M. Pasqua estime qu'elle n'était « pas indispensable » et dont il regrette qu'elle ne soit pas renégociable.***

– Les Douze ont décidé d'accorder mutuellement à leurs citoyens un certain nombre de droits. Cela ne date pas d'ailleurs de Maastricht. L'Acte unique avait déjà lancé le mouvement lorsqu'il a établi la libre circulation des personnes. Il en est résulté pour les Européens de la Communauté le droit de circuler, de s'installer, d'étudier où ils veulent : pourquoi ne leur permettrait-on pas, lorsqu'ils résident depuis plusieurs années dans un autre pays que le leur, de voter et d'être élus ?

» Nous avons, Roland Dumas et moi, eu quatre débats en séance plénière à l'Assemblée nationale sur la construction européenne, et deux sur la négociation proprement dite. Au Sénat, nous avons répondu lors des questions d'actualité, sans parler de nos multiples interventions devant les commissions du Parlement. Le problème, c'est que très peu de monde était intéressé. Mais nous n'avons jamais rien caché là-dessus, nous n'avons pris personne par surprise.

» A-t-on oublié que cette disposition était en discussion dans les instances communautaires depuis des années, bien avant les négociations sur le traité de Maastricht ? Déjà en 1974, au sommet qui a réuni à Paris, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, les chefs d'Etat et de gouvernement des neuf pays membres, ceux-ci avaient demandé que l'on étudie la possibilité de droits spéciaux pour les citoyens européens au nombre desquels devait figurer, par la suite, le droit de vote aux élections municipales.

» J'ai quelquefois l'impression que certains responsables politiques s'aperçoivent seulement aujourd'hui de l'existence du traité de Rome qui a pourtant trente-cinq ans d'âge ! Mais, après tout, le débat en cours autour du traité de Maastricht nous donne l'occasion de mieux informer sur l'Europe et de faire prendre conscience de la réalité communautaire.

### « Un dispositif à trois étages »

***– On vous a demandé de préciser si la loi organique qui fixera les conditions d'application de ces dispositions du traité de Maastricht serait votée par les deux Assemblées dans les mêmes termes.***

– Il faut bien s'entendre sur ce que va faire la loi organique. Elle est le dernier étage d'un dispositif à trois étages. Le premier étage, c'est le traité, qui accorde le droit de vote et d'éligibilité dans leur pays de résidence aux ressortissants d'un autre pays de la Communauté pour les élections locales et européennes. Le traité ne fait qu'énoncer ces principes.

» Pour qu'ils s'appliquent, il sera nécessaire que les modalités (résidence principale, durée,...) en soient précisées par une directive communautaire, c'est-à-dire un texte adopté par les douze pays à l'unanimité. C'est le deuxième étage. Nous avons décidé de demander des modalités spécifiques, puisque nous excluons en France que les ressortissants d'autres pays puissent être élus maires ou adjoints ou participent à l'élection des sénateurs. La directive devant être adoptée à l'unanimité, il faudra qu'elle nous convienne sur ces points. Mais elle ne porte que sur les modalités.

» Comme cela se passe toujours, il faudra ensuite – c'est le troisième étage – que cette directive soit transposée dans les législations internes des Etats membres et, pour ce qui nous concerne, cela devra se faire par une modification du code électoral. Nous avons accepté à l'Assemblée que ce soit une loi organique qui réalise cette modification. Cela n'était pas absolument indispensable, mais nous l'avons accepté par esprit d'ouverture.

Certains sénateurs voudraient aller plus loin et demandent un vote en termes identiques de la loi organique par les deux Assemblées. La Constitution prévoit qu'il en est ainsi puisque les lois organiques portent sur des modalités relatives au Sénat. Nous considérons que la rédaction qui sort de l'Assemblée doit donner satisfaction. Si certains, au Sénat, continuent à avoir des doutes et préféreraient préciser le texte actuel du projet de loi, nous verrons bien à l'occasion du débat ce qui est possible et ce qui ne l'est pas.

» En tout cas, on ne peut accepter une dérogation sur le principe du droit de vote et d'éligibilité, qui a été inclus dans le traité par les douze chefs d'Etat et de gouvernement, et on ne peut pas non plus, en ignorant l'étape de la directive communautaire, laisser la loi française décider seule de la mise en œuvre ou non de ce droit de vote, car ce serait nous mettre en contradiction avec le traité et l'engagement pris à douze.

### « Les Français aimeraient en savoir davantage »

***– Comment expliquez-vous que le niveau d'information et d'intérêt des Français pour les questions communautaires soit aussi faible ?***

– Ne sentez-vous pas que cela change ? Il me semble que le débat en cours est en train de modifier l'état d'esprit. Je crois que les Français s'intéressent beaucoup à ce qui se passe et qu'ils aimeraient en savoir davantage. Peut-être sont-ils en train de prendre conscience que l'Europe est importante pour l'avenir de chacun d'entre nous, qu'elle concerne déjà la vie quotidienne de chacun d'entre nous ?

» Ce que nous voulons, au fond, c'est étendre à l'ensemble du continent la zone de paix que nous connaissons depuis maintenant quarante-cinq ans en Europe de l'Ouest ; et c'est construire un espace économique qui ne se contente plus d'être simplement le premier espace commercial du monde mais qui soit aussi une puissance économique et industrielle qui compte dans le monde de demain, autant que les Etats-Unis ou le Japon. Vous retrouvez dans le traité de Maastricht exactement ces deux grands axes.

» Sur le plan économique et social, c'est un ensemble qui aboutit maintenant et dont la monnaie unique est le couronnement ; mais cela est le résultat de quarante ans d'intégration économique depuis la CECA et le traité de Rome. Toute l'autre partie, en revanche, est un début : le début de l'Europe politique, avec la politique étrangère et de sécurité commune, et le début de cet espace intérieur sans frontières qui requiert une coopération policière et judiciaire accrue pour une sécurité intérieure accrue. Le traité de Maastricht, ce n'est pas plus compliqué que cela.

***– Vous avez dit récemment qu'il comporte à la fois des éléments de fédéralisme et des éléments qui relèvent de la coopération intergouvernementale. En résumé, qu'est-ce qui relève de l'un et de l'autre ?***

– Ce qui relève d'une approche fédéraliste, c'est tout ce qui peut se raccrocher au traité de Rome. Ce traité – et celui de la CECA encore plus – comportait déjà des éléments fédéralistes importants, par exemple la politique agricole commune – de ce point de vue indépassable à ce jour, – ou la politique commerciale commune qui fait que, dans les négociations du GATT, c'est la Commission qui parle pour l'ensemble des Douze. Lorsque nous prenons une décision à la majorité qualifiée au sein du conseil sur l'environnement ou, bientôt, sur la politique sociale, ce sont là encore des éléments de fédéralisme. Le traité de Rome en comportait, le traité de Maastricht aussi. La monnaie unique en est un, mais elle n'est pas plus « fédérale » que ne l'est la politique agricole commune. Et puis, il y a les éléments qui relèvent davantage de la coopération intergouvernementale. Ce sont les nouveaux sujets de l'Europe politique : la politique étrangère et de défense commune, la sécurité intérieure.

» Je considère, d'autre part, que derrière ce débat – fédéral, confédéral, intergouvernemental – il y a souvent la volonté de raccrocher la construction communautaire à des modèles connus, existant dans le réel ou dans les manuels de droit. Or l'Europe s'est faite, se fait de façon originale, et nous ne réussirons que si nous savons préserver cette originalité.

» Nous devons en effet bâtir sur une réalité qui ne ressemble à aucune autre, une réalité de vieilles nations, avec de vieilles cultures,

des traditions à la fois nationales et locales très enracinées. Je ne veux pas d'une Europe qui annule tout cela, qui uniformise, nivelle tout cela par le bas. Nous ne ferons pas l'Europe si nous nous nions nous-mêmes et si nous nions les autres.

***– Vous ne croyez pas au risque de dilution des réalités nationales ?***

– Pas du tout, et la souplesse du traité le montre. Il y a des choses que nous voulons mettre davantage en commun et d'autres dont nous ne voulons pas que l'Europe se mêle. C'est le sens du principe de subsidiarité : que la Communauté n'intervienne que dans les domaines où chacun des Etats ne peut agir que de façon insuffisante. Si le traité de Maastricht lui ouvre des domaines d'intervention nouveaux, ce n'est certainement pas pour qu'elle s'y mêle de tout.

» Il est exclu par exemple d'harmoniser les systèmes de soin ; en revanche, nous voulons mettre en commun des informations, des actions de recherche, des initiatives de prévention dans la lutte contre les grands fléaux que sont le cancer, le sida, la drogue. De la même manière, si nous reconnaissons mutuellement certains diplômes, les systèmes d'enseignement resteront ce qu'ils sont, c'est-à-dire nationaux. Dans un domaine comme l'environnement, l'utilité de l'action à Douze est particulièrement évidente : la pollution de l'air n'a pas de frontières et on ne peut se contenter de déverser ses déchets chez le voisin. Mais ne vaut-il pas mieux que la réglementation de la chasse se fasse dans les régions ?

### « La bureaucratie se faufile »

***– N'avez-vous pas malgré tout quelques griefs quant à la façon dont la Communauté fonctionne ?***

– Bien entendu, des dérapages il y en a. La bureaucratie se faufile partout lorsqu'elle n'est pas réfrénée par le pouvoir politique. Il faut des contre-pouvoirs, et ils sont dans le traité. Quand la Commission envisagera de déposer un texte sur la table du conseil des ministres, elle devra s'assurer qu'il est conforme au principe de subsidiarité. Le conseil des ministres, qui décide (la Commission ne décide pas), devra lui aussi s'en assurer, de même que le Parlement européen. Si ces trois institutions n'arrivent pas à se mettre d'accord, il y a la Cour de justice.

» Prenons un autre exemple : on a beaucoup dit que la Communauté ne s'intéresse à l'industrie que sous l'angle de la concurrence, et ce n'est pas faux ; le traité de Rome n'envisageait les questions industrielles que sous l'angle de la concurrence interne. Dans le traité de Maastricht, nous avons un chapitre sur l'industrie qui devrait permettre de renforcer la compétitivité de l'Europe par rapport à ses concurrents extérieurs. D'ailleurs, de manière générale, le traité de Maastricht corrige la pratique là où l'expérience communautaire a montré que c'était nécessaire.

» Enfin, je crois que ce traité, qui institue non seulement des droits pour les citoyens mais des politiques plus proches d'eux, va dans le sens d'une Europe de moins en moins abstraite. Il faut expliquer tout cela et expliquer aussi ce que déjà, avant même ce traité, l'Europe apporte à chacun d'entre nous. On n'a jamais dit en France que des équipements industriels, des équipements agricoles étaient financés par des fonds communautaires.

» On ne dit pas que l'Europe c'est la baisse de la TVA, de l'ordre de 10 points en deux ans, c'est-à-dire 5 000 francs d'économies sur une voiture de 50 000 francs, à supposer que les constructeurs répercutent bien cette baisse sur leurs prix. Qui sait que, grâce à une directive communautaire, tous les pays membres ont maintenant des réglementations sur la sécurité des jouets qui interdisent qu'ils soient inflammables ou qu'un enfant puisse détacher et avaler les yeux d'un ours en peluche ? Il n'y a rien de plus simple, de plus proche que tout cela, mais on a l'habitude de n'entendre parler de l'Europe qu'en termes institutionnels et techniques. C'est trop facile de faire de l'Europe le bouc émissaire de tout ce qui ne va pas ou de tout ce qui est impopulaire.

***– Les sondages révèlent non seulement une indifférence mais des craintes face à l'Europe***

– L'indifférence et beaucoup des craintes qui s'expriment et que je comprends tiennent au manque d'information ; je constate que, dès lors qu'on explique, beaucoup d'inquiétudes tombent. Je note que, dans chacun des douze pays, des craintes semblables apparaissent et que chaque opinion publique a tendance à penser que ce sont les autres qui vont y gagner. Cela dit, il est normal que des craintes s'expriment, mais il ne faut pas qu'elles prolifèrent sur des contre-vérités. L'Europe est faite de douze nations qui ont leur personnalité et leurs intérêts propres. Elle est un combat interne, et il est normal que l'on se demande si la France arrivera à y faire entendre sa voix. Moi, je suis convaincue que oui, car je vois tous les jours l'influence qu'elle a, parce qu'elle a derrière elle une histoire, une culture et parce qu'on lui reconnaît la légitimité de porter des idées au-delà d'elle-même. »

Propos recueillis par
FRÉDERIC BOBIN
et CLAIRE TRÉAN

*(Lire également page 9 la poursuite des débats au Sénat sur la réforme constitutionnelle à propos du traité de Maastricht.)*

Après le voyage de M. Major en Europe centrale

# Londres se veut le champion de l'élargissement de la Communauté européenne

**Le voyage que vient d'effectuer le premier ministre britannique dans trois pays d'Europe centrale – Pologne, Hongrie et Tchécoslovaquie – prépare la présidence britannique de la CEE, à partir du 1er juillet.**

LONDRES
*de notre correspondant*

M. John Major ne fait pas mystère de ses intentions lorsque, à partir du 1er juillet, la Grande-Bretagne assumera, pour six mois, la présidence de la Communauté européenne : convaincre ses partenaires de travailler sans tarder à l'élargissement de la CEE, notamment aux pays de l'ancien bloc de l'Est qui font acte de candidature et qui démontrent leur volonté de rejoindre un système économique libéral. Parmi ceux-ci, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie, qu'il vient successivement de visiter, du 25 au 29 mai, figurent au premier rang.

Cette tournée en Europe centrale l'a convaincu de deux choses : d'abord que ces trois pays voient la Grande-Bretagne comme leur « champion » (vis-à-vis des autres « grands » de la CEE) pour parvenir à leur objectif de rejoindre le « club » européen. Ensuite, alors que dans chacun de ces Etats, bien des obstacles se dressent sur le chemin du redressement politique et économique, à Varsovie, à Budapest comme à Prague, la volonté est forte de se doter des mécanismes de l'économie de marché, avec l'aide occidentale, notamment britannique.

Dans chaque capitale, M. Major a transmis la même invitation à ses interlocuteurs : une rencontre, à Londres, en marge du sommet européen d'Edimbourg (en décembre) – et tenu le même discours : même s'il faudra du temps pour que la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie atteignent les critères de performance économique leur permettant de frapper à la porte de la Communauté avec de bonnes chances d'être acceptées (vraisemblablement pas avant l'année 2000), Londres se fait fort, d'ici là, de défendre leur cause.

Cela signifie que les Britanniques envisagent avec un certain fatalisme la probabilité de tensions avec Paris et Bonn lors du sommet d'Edimbourg. La France et l'Allemagne placent en effet au premier rang des priorités de la CEE l'approfondissement des liens existant entre les Douze, tels que ceux-ci découlent des traités (notamment celui de Maastricht), ainsi que l'élargissement de l'Europe mais, pour le moment, aux seuls pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) qui ont d'ores et déjà fait acte de candidature : l'Autriche, la Suède, la Finlande et la Suisse.

Malgré sa bonne volonté manifeste, M. Major a cependant fait la sourde oreille lorsque, dans chaque capitale, ses interlocuteurs lui ont demandé d'intercéder en leur faveur pour l'extension du « parapluie » de l'OTAN, le passage du communisme à l'économie de marché, ont-ils expliqué, supposant certaines garanties politiques et militaires. La Grande-Bretagne se contentera, pour le moment, d'une augmentation de son aide bilatérale à ces trois pays, notamment dans un domaine qu'elle connaît bien, à savoir des conseils sur la meilleure manière de privatiser le secteur public.

LAURENT ZECCHINI

□ **M. Hartmut Soell élu à la tête de l'Assemblée de l'UEO.** – L'Allemand Hartmut Soell a été élu lundi 1er juin, à Paris, président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Membre du SPD, M. Soell succède au Français Robert Pontillon, membre du Parti socialiste, décédé en mars dernier. Il a été élu à l'ouverture de la session plénière de l'Assemblée de l'UEO, qui se déroule jusqu'au 4 juin dans la capitale française.

(M. Hartmut Soell est né le 11 mars 1939 à Kehl, sur le Rhin. Il a fait des études d'histoire, de sciences politiques et de droit international à Heidelberg et Göttingen. Parlementaire depuis 1980, M. Soell est membre de la commission des affaires étrangères du Bundestag et siège à l'Assemblée du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'UEO depuis novembre 1988.)


**VENTES PAR ADJUDICATION**
Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vente s./saisie, Pal. Justice de PONTOISE (95), JEUDI 18 JUIN 1992, à 14 h.
APPARTEMENT DE TYPE 5 PIÈCES à ERMONT (95120)
8, place Auguste-Rodin, 2e ÉTAGE, ESCALIER V, 5 PIÈCES PRINCIPALES AVEC LOGGIA. – AU 1er S.-S., UN EMPLACEMENT DE VOITURE.
Consignation 50 000 F (ch. cert. banque).
M. à P. : 290 000 F S'adr. : SCP CHAUSSONNIÈRE-DUPAQUIER, avocats à CERGY (95000), 13, mail des Cerclades. Tél. : 30-73-59-77.

Vente s./saisie, Pal. Justice de PONTOISE (95), JEUDI 18 JUIN 1992, à 14 h.
MAISON AVEC EMPLACEMENT DE VOITURE à CERGY (95000)
13, avenue de la Belle-Heaumière - 4/5 PIÈCES PRINC. AVEC JARDIN DE 40 m².
Mise à prix : 150 000 F Consignation 40 000 F (Chèque cert. banque)
S'adr. : SCP CHAUSSONNIÈRE-DUPAQUIER, avocats à CERGY (95000), 13, mail des Cerclades. Tél. : 30-73-59-77.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 18 JUIN 1992, à 14 h 30, EN 2 LOTS :
I) PAVILLON à PARIS-16e
3, SQUARE VICTORIEN-SARDOU
MISE A PRIX : 3 000 000 de francs
II) IMMEUBLE à PARIS-16e
4, SQUARE VICTORIEN-SARDOU
et 14, RUE VICTORIEN-SARDOU
MISE A PRIX : 5 000 000 de francs
S'adresser : Me Georges LAURIN, avocat, 10, rue de l'Isly, 75008 PARIS, tél. : 45-22-31-26, de 10 h à 12 h. Au greffe des criées du T.G.I. de Paris, où le cahier des charges est déposé. Sur les lieux pour visiter.

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES
en la Chambre des Notaires de PARIS, place du Châtelet le MARDI 23 JUIN 1992, à 14 h 30
4 APPARTEMENTS, 1 STUDIO, 1 CHAMBRE
(APPART. DE 2, 3, 4 P., dont 3 avec TERRASSE)
à PARIS-16e
ENTRE LE BOUL. SUCHET ET LE CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL
1 APPART. DE 2 PIÈCES AVEC JARDIN PRIVATIF
et 1 JARDIN PRIVATIF
3, RUE DE BELLEVUE, PARIS-19e
S'adr. : Me BELLARGENT, notaire associé, 14, rue des Pyramides, PARIS-1er, tél. 44-77-37-59 et 44-77-37-48. Visite sur place, 132, boulevard Suchet et 3, rue de Bellevue, les 11, 13, 15, 18, 20 et 22 juin 1992, de 10 h à 13 h.

RECTIFICATIF A L'INSERTION PARUE dans *le Monde* du 21 mai 1992 concernant la mise en vente, en un lot, le 11 JUIN 1992 à 9 h 30 au TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE CRÉTEIL (avec vis. sur place le 5 juin 1992 de 11 h à 12 h 30). Lire que l'APPART. sis à CHOISY-LE-ROI (94), 20-22, bd des Alliés et 16, r. L.-Michel est divisé en 2 PARTIES et comprend au total 5 PIÈCES (et non 2 PIÈCES).

# AMÉRIQUES

## Etats-Unis : Ross Perot superstar

*Le candidat indépendant à la Maison Blanche utilise les recettes du show-business pour semer le trouble dans les deux grands partis*

WASHINGTON
*de notre correspondant*

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, l'appelle *« le monstre »*. Le président du parti démocrate, M. Ron Brown, parle du *« petit dictateur »*. Une partie de la presse commence à l'égratigner sérieusement. Mais rien n'y fait. Jour après jour, M. Ross Perot, le candidat indépendant, domine les sondages. Il fait la « une » des journaux, occupe les écrans de télévision, bref est au centre d'une campagne pour l'élection présidentielle de novembre jusque-là restée particulièrement terne.

La vague pérotiste a totalement marginalisé le chef de file des démocrates, le gouverneur de l'Arkansas, Bill Clinton, et inquiète de plus en plus le candidat du camp républicain, le président George Bush. Elle a relégué au rang d'épisode secondaire la dernière série de primaires. Celles-ci doivent avoir lieu, mardi 2 juin, en Californie, dans l'Alabama, le New-Jersey, le Nouveau-Mexique et le Montana.

Traditionnellement, il est vrai, à ce stade du calendrier, la partie est jouée : chez les républicains et chez les démocrates, les électeurs ont déjà désigné leur favori pour le duel de novembre. Le problème n'est plus de savoir si M. Bush remportera haut la main l'investiture de son parti – c'est assuré – ou si les démocrates désigneront Bill Clinton – c'est quasiment acquis ; le problème est bel et bien de savoir quel serait l'effet de la candidature de l'indépendant Ross Perot dans une bataille de novembre qui ne serait plus un duel mais une « triangulaire ».

Quelques rumeurs évoquées par les journaux du week-end donnaient une idée du trouble jeté par l'homme d'affaires et milliardaire texan dans la classe politique. Les uns voyaient déjà la convention démocrate, qui doit se réunir à la mi-juillet à New-York, passer outre la victoire de Bill Clinton aux primaires et substituer un candidat de plus de poids (ou prétendu tel) au jeune et brillant gouverneur de l'Arkansas. Les autres décrivaient la Maison Blanche en état de désarroi et prête à demander à M. James Baker d'abandonner le département d'Etat pour venir prendre la direction de la campagne électorale de son vieil ami George Bush. D'autres, enfin, disaient ce dernier tellement mal en point, politiquement, qu'il aurait un moment songé à renoncer à solliciter un deuxième mandat. Les rumeurs ont été accueillies par autant de démentis de la part des intéressés : Bill Clinton n'a pas l'intention de se laisser voler sa victoire, et George Bush a la réputation d'être un battant.

### *Un nouveau type de campagne*

Mais tel est l'effet Perot qu'il suscite les spéculations les plus diverses. Le Texan – cheveux coupés ras, oreilles décollées, nez éclaté, voix nasillarde et accent caricatural – s'en délecte. A ce stade d'une campagne présidentielle, aucun candidat indépendant n'avait jamais réalisé de tels scores dans les sondages. M. Perot « surfe » sur la formidable vague de mécontentement d'un électorat qui désespère de la politique traditionnelle.

Vedette de toutes les chaînes de télévision, Ross Perot affiche un visage épanoui. Il se réjouit de semer pareille panique dans les états-majors alors qu'il n'est même pas encore officiellement candidat. Indépendant, il n'a pas de primaire à remporter, pas de parti à conquérir. Pour figurer dans la bataille de novembre, il faut qu'un certain nombre d'électeurs inscrivent son nom dans chacun des cinquante Etats de l'Union. C'est déjà fait dans quatorze d'entre eux. Il n'a pas à s'épuiser à recueillir des fonds pour financer une éventuelle campagne télévisée : il est prêt à y consacrer des centaines de « ses » millions. Et comme il ne sollicite aucune aide fédérale, il n'est pas, comme MM. Bush et Clinton, limité dans les sommes qu'il peut dépenser.

Ross Perot a inauguré un nouveau type de campagne électorale. Il ne se bat pas pour passer dans les journaux télévisés ni dans les émissions politiques, encore moins pour être interviewé dans les quotidiens. Il ne fait aucune tournée électorale, ne perd pas son temps à serrer des mains ou embrasser des nouveau-nés, bref ne pratique aucun de ces épuisants exercices auxquels se livrent habituellement les candidats dans l'espoir d'avoir un quart de minute au journal télévisé du soir. Ross Perot fuit les journalistes : ils posent des questions. Le Texan a compris que le meilleur véhicule pour sa candidature, c'était les émissions de variétés, les plus prisées du public, ces *talk-shows* ou une vedette de la télévision, plus présentateur que journaliste, invite une vedette du spectacle plus pour la mettre en valeur que pour l'interroger.

A une époque où la télévision a fait voler en éclats la frontière entre politique et variétés, où chaque événement devient une mini-série télévisée, Ross Perot occupe les plateaux des *talk-shows* les plus populaires pour « vendre » sa candidature. Le pays est en passe de devenir *« la nation talk-show »*, dit, dans *The New Republic*, un des anciens héros de l'enquête sur le scandale du Watergate, le journaliste Carl Bernstein. La semaine passée, Ross Perot est allé plus loin encore, il a produit son propre « show », une première dans l'histoire de la politique et de la télévision. Cette fois, pas même de présentateur-vedette, le Texan se présentait lui-même devant un public rémi à Orlando, en Floride, et le *show* était diffusé par satellite dans six autres villes.

### *Le pourfendeur de « l'establishment »*

Le candidat indépendant ne s'expliquait pas sur son programme, passablement mystérieux, ni sur la manière dont il entend gouverner ; il communiait avec son public. Il n'avançait qu'un argument : homme d'affaires, il a prouvé qu'il était un homme d'action et cela garantit qu'il saura *« faire bouger les choses à Washington »*. Le spectacle donna lieu à une série d'échanges inattendus représentant un échantillon assez original dans l'histoire de la rhétorique politique :

Ross Perot : *« Eh, les amis, est-ce que cette réunion ressemble à un de ces événements politiques truqués où vous payez mille dollars pour avoir le droit de serrer la main du candidat ? »* Hurlement de la foule : *« Nooooon. »* Ross Perot : *« Est-ce que c'est bidon ? »* Hurlement de la foule : *« Nooon. »* Ross Perot : *« Est-ce que c'est réel ? »* Hurlement de la foule : *« Ouiiii. »* Ross Perot : *« Alors faisons en sorte que ça soit réel après novembre encore. »*

Les journaux ont dévoilé certains épisodes de la vie du candidat indépendant qui cadrent mal avec le profil de super-patriote non politicien qu'il aime à présenter. Mais Ross Perot possède une qualité que possédait aussi Ronald Reagan : il est un *« candidat Téflon »*, sur lequel rien n'accroche. Les critiques ne l'atteignent pas, elles se retournent contre leurs auteurs. M. Perot se veut le pourfendeur de « l'establishment », des élites politiques traditionnelles, et, dans l'esprit d'une bonne partie du public, la presse fait partie de ces élites : plus elle critique, plus elle conforte Ross Perot dans le rôle qu'il entend jouer.

Cette panoplie d'atouts fait que nombre de commentateurs prennent au sérieux la possibilité que la candidature Perot empêche un des concurrents de disposer en novembre du nombre de suffrages nécessaires pour accéder à la présidence. Les Américains élisent des grands électeurs qui, à leur tour, élisent le président. Il faut 270 grands électeurs pour empocher la présidence. Faute pour un des candidats de réaliser ce score – si M. Perot remporte deux ou trois Etats importants, – il revient à la Chambre des représentants d'élire le président. Le cas s'est produit en 1800 et 1824 et présente d'effroyables complexités constitutionnelles qui, ces jours-ci, faisaient les délices de la presse américaine.

ALAIN FRACHON

### Selon un sondage

### *M. Bush et M. Clinton devancés...*

Bien qu'il ne soit toujours pas officiellement candidat à l'élection présidentielle américaine de novembre, le milliardaire texan Ross Pérot devance le président George Bush et le principal candidat à l'investiture démocrate Bill Clinton, selon un sondage publié lundi 1er juin. Ce sondage, effectué pour le compte de la chaîne ABC et du *Washington Post*, crédite M. Perot de 38 % des intentions de vote contre 31 % pour M. Bush et 27 % pour M. Clinton. – *(Reuter.)*

### *Comment « piéger » les trafiquants de drogue*

M. Ross Perot a proposé au début des années 80 au gouvernement américain d'acheter une île des Caraïbes pour aider les autorités à monter des opérations anti-drogue, écrivait samedi 30 mai le *Washington Post*. Citant un ancien responsable des douanes, le journal déclare que M. Perot avait *proposé au gouvernement de mettre en place un « réseau d'entreprises »*, dont une station de ravitaillement en carburant pour les avions. Cette station aurait été gérée par des hommes servant d'informateurs pour les douanes.

Après avoir attiré des trafiquants sur son île, les informateurs de M. Perot auraient été chargés de poser sur leurs avions des engins d'écoute et de photographier leurs appareils. Cette proposition n'a pas eu de suite. *(AP.)*

## EN BREF

□ **AFGHANISTAN : le retour des réfugiés s'intensifie.** – Quelque 5 000 réfugiés afghans franchissent chaque jour les frontières du Pakistan et de l'Iran pour rentrer au pays, a indiqué le lundi 1er juin à Kaboul M. Charles-Henri Bazoche, responsable du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR). Environ trois millions d'Afghans vivent dans des camps au Pakistan, et deux millions en Iran. – *(Reuter.)*

□ **ALGÉRIE : deux islamistes tués à Blida.** – Deux islamistes ont été tués, lundi 1er juin, lors d'un accrochage avec les forces de l'ordre, à Blida, à 50 kilomètres au sud d'Alger, a indiqué l'agence nationale APS. Dans un communiqué, la gendarmerie avait affirmé, la veille, que la plupart des intégristes en fuite dans cette région avaient été arrêtés mais qu'environ 80 d'entre eux se cachaient encore dans la plaine de la Mitidja, aux environs de la capitale. D'autre part, deux islamistes accusés d'avoir *« séquestré »* un policier au mois de juin 1991, ont été condamnés, lundi, par contumace, à la peine capitale, par le tribunal criminel de Bouira. – *(AFP.)*

□ **SRI-LANKA : le premier ministre assure que la question tamoule sera réglée en deux mois.** – M. D. G. Wijetunga, premier ministre srilankais et ministre de la défense, a assuré dans une interview publiée le 1er juin par le quotidien indépendant *The Island*, que le « problème tamoul » serait réglé dans les deux mois. Colombo lutte depuis près de dix ans contre un mouvement visant à créer un Etat séparé (Eelam) dans le nord de l'île. – *(Reuter.*

PÉROU

## L'ancien président Garcia s'est réfugié à l'ambassade de Colombie

**Le président Alberto Fujimori a annoncé dans la nuit du lundi 1er au mardi 2 juin la tenue d'élections le 18 octobre pour la désignation d'une Assemblée constituante chargée de procéder à de profondes réformes constitutionnelles. L'ancien président Alan Garcia a, d'autre part, trouvé refuge à l'ambassade de Colombie.**

LIMA
*de notre correspondante*

Depuis dimanche soir 31 mai, l'ancien président Alan Garcia a trouvé refuge à l'ambassade de Colombie. Un communiqué du ministère colombien des affaires étrangères a confirmé la nouvelle depuis Bogota et indiqué que des démarches étaient en cours pour qu'il puisse quitter le pays. L'ancien chef de l'Etat (1985-1990), secrétaire général du parti APRA (Alliance populaire révolutionnaire américaine, social-démocrate) vivait dans la clandestinité depuis le « putsch civil » du 5 avril du président Fujimori. Cette même nuit, il avait pu s'échapper de sa résidence avant que l'armée ne la prenne d'assaut. Les militaires affirment y avoir découvert des armes à feu. M. Garcia était passible d'une peine d'emprisonnement de huit à quinze ans pour *« possession illégale d'armes de guerre »*.

Les dirigeants de l'APRA ont annoncé la décision de leur comité exécutif que M. Garcia abandonne immédiatement le pays, étant donné la *« persécution politique »* dont il était victime. L'ancien président avait fait une brève apparition le 29 mai dans un des locaux de l'APRA, situé dans un bidonville de la capitale. Il avait pris congé de ses partisans quelques minutes seulement avant l'arrivée d'un groupe d'hommes armés de par des passe-montagne. Il y a quelques jours, trois des principaux dirigeants de l'APRA avaient reçu des menaces de mort dont la paternité ne pouvait être attribuée ni au Sentier lumineux ni au mouvement révolutionnaire Tupac Amaru. Les dirigeants apristes accusaient le service de renseignement d'être responsable de cette campagne d'intimidation.

A la suite de l'explosion d'une voiture piégée, la nuit du 22 mai, dans le centre commercial d'un quartier résidentiel, le ministre de l'intérieur, le général Juan Briones, avait déclaré que cet attentat avait été commis par un *« nouveau groupe terroriste »* ; la petite phrase mystérieuse visait l'APRA. M. Garcia a trouvé asile à l'ambassade de Colombie comme l'avait fait le fondateur de l'APRA, Victor Raul Haya de la Torre, en 1949, pour échapper à la dictature du général Odria. Celui-ci y était resté enfermé pendant cinq ans.

NICOLE BONNET

□ **HAÏTI : un journaliste interpellé.** – Un journaliste travaillant pour le compte d'un hebdomadaire de la diaspora haïtienne, *Finesse Magazine*, publié à Boston, aux Etats-Unis, a été interpellé lundi 1er juin à Port-au-Prince, a annoncé l'Agence haïtienne de presse (AHP). Hughens Voltaire a été interpellé par deux civils armés à l'hôpital général de la capitale haïtienne, alors qu'il interviewait deux élèves d'un établissement scolaire de Port-au-Prince, blessés lors d'une intervention des forces de l'ordre. Des dizaines de personnes ont d'autre part été arrêtées samedi à Cayes, dans le sud du pays, après l'attaque d'une caserne par des inconnus armés qui ont écrit sur les murs de la caserne *« la démocratie ou la mort ! »*. – *(AFP, Reuter.)*


CORRUPTION : le modèle français

Un essai dérangeant, évidemment, mais combien salubre... La démonstration d'Yves Mény est percutante.
André Laurens, *Le Monde*

352 p. 140 F

Collection "L'espace du politique" dirigée par Pierre Birnbaum.

De la collusion public-privé au cumul de mandats, une analyse corrosive des tares à l'origine de la corruption.
Eric Dupin, *Libération*

FAYARD

NEW YORK 1990 F
VOL ALLER RETOUR, DEPART DE PARIS
PRIX A CERTAINES DATES

Nouvelles Frontières. On ne vit que mille fois.

Et après les vertiges des buildings, nager dans les fastes d'un hôtel américain ne vous coûtera pas plus cher que l'édition originale de "The bottom of the air is fresh".*

* Les USA avec Nouvelles Frontières, c'est aussi des séjours ou des circuits, avion compris, à partir de 5 290 F.

TAPEZ 36 15 NF TELEPHONEZ (1) 42 73 10 64

NOUVELLES FRONTIERES

هكذا من الأصل



# ASIE

CHINE : le troisième anniversaire du « printemps de Pékin »

## Les autorités conjuguent l'apaisement et la répression

**Rumeurs, contre-rumeurs, désinformation et autres « coups tordus » entre factions rivales du régime, prévalent une nouvelle fois pour le troisième anniversaire de la répression du « printemps de Pékin », les 3 et 4 juin 1989.**

PÉKIN
*de notre correspondant*

Certains se sont efforcés ici, à l'approche de l'anniversaire du massacre de la place Tiananmen, de donner du régime chinois une image plus présentable, en réponse aux inquiétudes de groupes de pression occidentaux sur le sort des prisonniers politiques. Des organes de presse liés à Pékin ont ainsi diffusé, *via* Hongkong, des photographies voulant prouver que les dissidents célèbres, en particulier MM. Wei Jingsheng et Wang Dan, sont traités humainement dans leurs prisons.

Wei Jingshen, animateur du « Mur de la démocratie », incarcéré depuis 1979, est ainsi montré alors qu'il subit un examen médical. Il a ses cheveux, ses dents (les rumeurs faisant état du contraire sont donc infondées), et il sourit. Quant à Wang Dan, étudiant arrêté en 1989, il joue au ping-pong. La publication de sa photo vise à démentir les informations qu'avait publiées un journal de Hongkong, selon lesquelles il venait d'être libéré et renvoyé dans sa province natale, avec interdiction à sa famille de divulguer son élargissement. Le ministère de la justice a indiqué que Wang Dan purgeait toujours sa peine de quatre ans, qui expire l'an prochain.

A Lhassa, par ailleurs, les autorités chinoises du Tibet ont donné des précisions sur le sort de prisonniers politiques identifiés par Amnesty International dans un récent rapport sur de mauvais traitements infligés aux indépendantistes (*le Monde* du 21 mai). Des *diplomates occidentaux se sont* ainsi vu communiquer des détails sur le sort de plusieurs Tibétains emprisonnés, dont deux subissent les plus lourdes peines infligées à ce jour à des prisonniers politiques originaires du Toit du monde : Ngawang Phulchung, trente-deux ans, et Jampel Changchub, trente ans, tous deux condamnés en août 1989 à dix-neuf ans de prison pour avoir formé un *« groupe contre-révolutionnaire »* en janvier de la même année.

### *Un jeune symbolique*

Les autorités ont également indiqué que deux jeunes nonnes lamaïstes, Rigzin Choenyi, et Sonam Cheodron, toutes deux âgées de vingt-trois ans, dont Amnesty indiquait qu'elles avaient scandé des slogans indépendantistes devant le principal temple de Lhassa en septembre 1989, avaient été condamnées en 1990 à sept et cinq ans de prison, respectivement. Les interlocuteurs chinois des visiteurs ont nié qu'il y ait eu des cas de torture.

Autre « bonne nouvelle » : l'écrivain shanghaïen Wang Ruowang, un vétéran de la dissidence âgé de soixante-treize ans, et plusieurs autres dissidents ayant comme lui été libérés après un séjour en prison consécutif au printemps 1989 – dont le leader syndicaliste non officiel Han Dongfang et un activiste prodémocratique de longue date, Liu Qing – se sont vu signifier qu'ils auraient le droit de se rendre à l'étranger, où diverses institutions les ont invités.

L'assouplissement de Pékin s'arrête là. La surveillance policière a été renforcée dans le quartier des universités pour prévenir tout regain d'activisme. Une brève floraison d'affiches anti-gouvernementales a été signalée à l'université de Pékin (Beida) à l'approche de l'anniversaire. Elles ont été aussitôt arrachées. La seule commémoration qu'il semble difficile au régime d'empêcher est un jeûne symbolique que certains étudiants ont annoncé pour les 3 et 4 juin.

D'autre part, les autorités ont empêché, samedi 30 mai, une dissidente en vue, Me Dai Qing, cinquante ans, qui avait obtenu fin 1991 de se rendre à l'université de Harvard, de revenir à Pékin pour les vacances. La journaliste, pourtant en possession d'un passeport en règle, n'a pu monter à bord de l'avion qui devait l'amener de Hongkong. Autorisée à demeurer une semaine dans la colonie britannique, elle a fait savoir qu'elle chercherait à faire lever le bannissement qui la frappe, en contradiction, à ses yeux, avec l'appel lancé au début de l'année par M. Deng Xiaoping pour que les « cerveaux » chinois se trouvant à l'étranger soient autorisés à circuler librement en Chine, quelles que soient leurs opinions.

A Hongkong encore, 4 000 personnes ont manifesté le 31 mai devant la représentation diplomatique officieuse de Chine populaire pour réclamer la libération des prisonniers politiques du continent. Par ailleurs, la controverse sur l'avenir politique du territoire y connaît un regain. En visite à la colonie, fin mai, le nouveau ministre du Foreign Office, responsable des affaires hongkongaises, M. Alastair Goodlad, a suggéré que Londres négocie avec Pékin un amendement de la mini-Constitution devant régir le territoire après sa rétrocession en 1997.

L'objectif serait d'accroître la représentativité démocratique du gouvernement local. La réponse de Pékin ne s'est pas fait attendre : *« La partie chinoise n'a aucune intention de discuter de cette question avec la partie britannique »*, a déclaré le ministère des affaires étrangères.

FRANCIS DERON

THAÏLANDE : la crise de régime

## La nomination d'un premier ministre est reportée

BANGKOK
*de notre correspondant*

Une partie serrée continue de se jouer à Bangkok depuis la répression menée par l'armée à la *mi-mai*. Le président de l'Assemblée, M. Arthit Urairat, a annoncé, lundi 1er juin, qu'il attendrait la fin, le 10 juin, de la révision de la Constitution par les deux Chambres avant de soumettre au contreseing royal la candidature d'un premier ministre. La Thaïlande demeure donc sans chef de gouvernement depuis la démission, le 24 mai, du général Suchinda Krapayoon, dont les ex-collaborateurs expédient les affaires courantes.

La majorité parlementaire pro-militaire a désigné, pour succéder à M. Suchinda, M. Somboon Rahong, député, maréchal de l'air à la retraite, et proche du commandement des forces armées. Mais M. Arthit, qui appartient pourtant au même parti que M. Somboon (Thai Chat, « Nation thaïe »), a jugé sage d'attendre pour soumettre cette candidature. C'est que la tension demeure vive à Bangkok. Et il est à redouter que cette manière de présenter un vieux vin dans une bouteille pas si nouvelle provoque de nouvelles manifestations dont les forces armées pourraient tirer prétexte pour intervenir.

Si l'opposition pleure ses morts (les derniers décomptes font état d'environ mille disparus), une majorité d'officiers s'indigne du procès qui lui est fait et de ce qu'elle considère comme une remise en cause de l'*institution*. Le commandant suprême, le maréchal de l'air Kaset Rojananil, vient d'accuser des forces non précisées de vouloir détruire l'armée et provoquer le chaos.

La fuite en avant de l'actuelle majorité, approuvée par l'opposition, *ne résout pas le problème* : seul, en effet, M. Somboon dispose aujourd'hui d'une majorité à l'Assemblée. Cette impasse fait le jeu des Thaïlandais de plus en plus nombreux qui souhaitent de nouvelles élections. Trois des groupes d'hommes d'affaires les plus influents – la Fédération des industries, le Conseil du commerce et l'Association des banques – se sont ainsi, pour la première fois, prononcés lundi pour une dissolution. Mais la majorité des députés n'en veut toujours pas et les forces armées y semblent hostiles.

M. Arthit paraît penser que le délai qu'il s'est donné, contre l'avis de ses amis politiques, donnera une chance à l'hypothèse de nouvelles élections. Sinon, il lui faudra trouver l'oiseau rare : un chef de gouvernement à la fois élu – la Constitution l'exigera à partir du 10 juin – et toléré par les deux camps. Faute de quoi, il devra se replier sur la candidature de M. Somboon, avec les risques encourus.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **CAMBODGE : combats entre Khmers rouges et gouvernementaux.** – De violents combats viennent d'opposer près d'Angkor des combattants khmers rouges aux troupes gouvernementales, ont annoncé lundi 1er juin des sources de l'ONU. Ces affrontements ont eu lieu samedi et dimanche dans la région du Phnom Kuren, à une trentaine de kilomètres au nord-est du célèbre site historique. Ces sources n'ont pas pu préciser si les combats avaient continué lundi. Ces affrontements interviennent deux semaines avant le début, fixé au 13 juin, de la deuxième phase du plan de paix de l'ONU, qui prévoit le cantonnement, la démobilisation et le désarmement de l'essentiel des factions cambodgiennes. – *(AFP.)*

*(Publicité)*
Centre Rachi Institut Weizmann
*Sous la présidence du professeur François GROS*
**CONFÉRENCE**
*par le professeur Benny GEIGER, de l'Institut Weizmann*
– Les nouvelles voies de la recherche scientifique
– L'intégration des chercheurs et étudiants juifs de Russie
**CONCERT**
– Orchestre de chambre de Rehovot (Mozart-Bach)
**Mercredi 3 juin 1992, à 20 h 30**
*Entrée libre*
Centre Rachi
38, boulevard de Port-Royal, 75005 PARIS
Téléphone : 43-31-75-47

# AFRIQUE

L'avenir du Sahara occidental

## Le secrétaire général de l'ONU constate la persistance de profondes divergences entre le Maroc et le Front Polisario

NEW-YORK (Nations unies)
*de notre correspondant*

Dans un rapport qu'il vient d'adresser au Conseil de sécurité et qui *« convient parfaitement »* à la délégation marocaine, le secrétaire général de l'ONU s'appuie sur les – tout relatifs – progrès accomplis dans les discussions en cours entre le Maroc et le Front Polisario pour proposer la reconduction, jusqu'au 30 août prochain, de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Si à cette date le processus de paix *« restait bloqué »*, M. Boutros Boutros-Ghali se réserve la possibilité *« d'envisager une approche différente »* visant à mettre fin à ce conflit qui dure depuis 1976.

Rappelant que les effectifs de la MINURSO s'élevaient à 349 personnes, M. Boutros-Ghali souligne, dans son rapport, que le rôle de cette Mission se limite *« à la surveillance du cessez-le-feu »* en vigueur depuis le 6 septembre dernier. Il précise, à cet égard, que, depuis la remise de son précédent rapport, à la fin du mois de février, *« 102 violations ont été signalées par la MINURSO, dont 97 attribuées au Maroc et les 5 autres au Front Polisario »*, mais qu'elles n'ont pas entravé la mission de son nouveau représentant spécial, M. Yakoub Khan. *« Les positions respectives restent très éloignées les unes des autres et des divergences continuent d'entraver grandement l'application du plan de règlement »* prévoyant l'organisation d'un référendum d'autodétermination, indique le secrétaire général. Mais, ajoute-t-il, il est *« encourageant de voir que les deux parties demeurent résolues à considérer ce plan comme le cadre d'une solution juste et permanente du conflit au Sahara occidental »*, d'autant plus que l'Algérie et la Mauritanie promettent leur coopération pour *« surmonter les obstacles existants »*.

SERGE MARTI

SOUDAN

## Les rebelles du Sud n'exigent plus un référendum d'autodétermination

A la demande expresse du président nigérian, le général Ibrahim Babangida, les deux factions de la rébellion sudiste soudanaise ont effectué, lundi 1er juin, une concession majeure en acceptant de retirer leur demande de référendum d'autodétermination pour le sud du Soudan de l'ordre du jour des négociations de paix engagées avec le régime islamique de Khartoum (*le Monde* du 30 mai).

Les deux factions de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA), le groupe « Torit » du colonel John Garang et le groupe « Nassir » de Lam Akol, avaient pourtant, le matin même, exigé un tel référendum dans un communiqué commun.

Ces négociations, entamées la semaine dernière à Abuja, capitale du Nigéria, ont pour but de mettre fin à une guerre civile de neuf ans. A la suite de ce coup de théâtre, la conférence a mis sur pied une commission chargée d'élaborer des *« arrangements intérimaires »* pour le Soudan. – *(AFP.)*

CONGO

## Le président dénonce « l'amateurisme » du gouvernement de transition

Le président Denis Sassou Nguesso a dénoncé, dans une interview au magazine *Lumières Noires*, *« l'amateurisme dogmatique »* et *« la démagogie »*, dont fait preuve, selon lui, l'actuel gouvernement de transition.

Sortant du mutisme qu'il observait depuis dix mois, M. Sassou Nguesso a évoqué, notamment, la situation sociale, particulièrement tendue : *« Les syndicats font la grève pour obtenir que le gouvernement transitoire tienne ses promesses. Et ceux-là même, qui, hier, poussaient les syndicats à brader le pays, et qui ont doublé le nombre des fonctionnaires, tout en multipliant les salaires par deux, ne peuvent plus, depuis quatre mois, payer le moindre salaire »*, s'est indigné M. Sassou Nguesso.

*« A force de tout promettre, on finit par tout compromettre »*, a-t-il ajouté, affirmant que, depuis la mise en place des institutions de la transition, les charges financières de l'Etat avaient presque doublé. – *(AFP.)*

M. De Klerk à Moscou

## Les relations entre l'Afrique du Sud et la Russie entrent dans une « ère nouvelle »

Premier chef d'Etat sud-africain à se rendre en Russie depuis la seconde guerre mondiale, le président Frederik De Klerk, a été reçu, lundi 1er juin, à Moscou, par M. Boris Eltsine. *« C'est parce que le communisme est mort que je suis venu en Russie. Nous continuons à combattre le communisme dans notre pays et nous sommes convaincus que nous gagnerons ! »*, a déclaré M. De Klerk. Les relations diplomatiques entre Moscou et Pretoria, rompues en 1956, ont été rétablies en février dernier.

Saluant la naissance d'une *« ère nouvelle »*, M. De Klerk a annoncé que l'Afrique du Sud allait accorder une *« modeste »* ligne de crédit de 50 millions de dollars, afin de stimuler les relations commerciales avec la Russie. Cette aide pourrait être utilisée pour importer des produits sud-africains, a-t-on fait savoir à Moscou. En outre, les deux pays devraient prochainement signer un accord économique *« majeur »*, selon les termes de l'agence Iter-Tass. La Russie et l'Afrique du Sud disposent, toutes deux, d'importantes richesses minérales, notamment en or et en diamants.

*« Les barrières idéologiques sont tombées »*, a estimé le président Eltsine, qui a qualifié de *« raisonnable »* le désir de l'Afrique du Sud d'entrer à l'ONU. *« Nous avons tourné le dos à l'apartheid, et nous ne reviendrons pas en arrière »*, a souligné M. De Klerk. Evoquant, dimanche soir, à son départ pour Moscou, l'ultimatum, assorti de menaces de grève générale, lancé par le Congrès national africain (ANC), lors de sa conférence annuelle (*le Monde* du 1er juin), le président sud-africain a estimé qu'une telle attitude ne pouvait que *« retarder de possibles avancées, et donc différer l'entrée en vigueur d'éventuels accords »*. Après son escale moscovite, M. De Klerk est attendu au Japon et à Singapour. – *(AFP, Reuter.)*

# PROCHE-ORIENT

Selon le premier ministre jordanien

## L'opération chirurgicale subie par M. Arafat a été « réussie à cent pour cent »

Après une opération chirurgicale imprévue, lundi 1er juin, à Amman, et *« réussie à cent pour cent »*, selon le premier ministre jordanien, Zeid Ben Chaker (*nos dernières éditions du 2 juin*), le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, a quitté, mardi 2 juin, l'unité de soins intensifs et devrait pouvoir sortir de l'hôpital dans les trois à quatre prochains jours, ont indiqué ses médecins.

L'intervention a permis d'éliminer *« plusieurs caillots de sang »* formés à la suite d'un *« coup violent à la tête »* lors de l'accident d'avion qui avait failli coûter la vie au dirigeant palestinien, le 7 avril dernier, dans le désert libyen.

Apparemment sorti indemne de l'accident, M. Arafat avait subi plusieurs examens médicaux généraux en Libye, puis à Tunis, où se trouve le quartier général de l'OLP. L'intervention qu'il vient de subir pourrait relancer la polémique sur sa succession au sein de l'OLP. Le roi Hussein de Jordanie s'est rendu à son chevet. De son côté, le président Hosni Moubarak a dépêché auprès de lui le chargé d'affaires égyptien à Amman, tandis que, dans un télégramme, le président irakien Saddam Hussein se félicitait du *« succès »* de l'opération. – *(AFP.)*

[Selon ses médecins, M. Arafat aurait été victime d'un hématome sous-dural. Il s'agit d'une complication classique après un traumatisme crânien, caractérisée par l'apparition d'un épanchement sanguin entre les méninges, la dure-mère et le feuillet externe de l'arachnoïde. Une simple intervention chirurgicale, consistant en l'évacuation de l'hématome, suffit en général à remettre le patient sur pied. Le fait que la présence de cet hématome ne se soit manifestée que quelques semaines après l'accident n'a rien d'étonnant, l'hématome sous-dural pouvant – à la différence de l'hématome extra-dural, qui est, lui, une urgence neurochirurgicale majeure – revêtir une forme chronique. F. N.]

□ **ISRAËL : le nombre d'immigrants de l'ex-Union soviétique est au plus bas.** – En mai, 3 360 juifs de l'ex-URSS sont arrivés en Israël, chiffre mensuel le plus bas depuis le début de l'afflux d'immigrants, à la fin de 1989, a indiqué le porte-parole de l'Agence juive, organisme para-gouvernemental chargé de l'immigration. Depuis janvier, le nombre d'arrivées s'est limité à 23 440, contre 66 000 durant la période correspondante de 1991, a ajouté le porte-parole, selon lequel *« ce ralentissement est avant tout dû à la pénurie d'emplois en Israël »*. – *(AFP.)*

□ **Reprise du procès en appel de John Demjanjuk.** – Le procès en appel de John Demjanjuk, soixante-douze ans, condamné à mort après avoir été identifié comme étant « Ivan-le-terrible », bourreau du camp d'extermination de Treblinka, a repris lundi 1er juin devant la Cour suprême d'Israël. Quatre audiences sont prévues cette semaine et deux autres la semaine prochaine, à l'issue desquelles les trois juges de la Cour devront décider du sort de John Demjanjuk, qu'un tribunal spécial de Jérusalem avait condamné le 24 avril 1988. L'avocat de la défense, Me Yoram Sheftel, plaide *« l'erreur sur la personne »* (*le Monde* du 21 décembre 1991). – *(AFP.)*

□ **IRAK : un Mirage F1 français s'est écrasé dans le nord du pays.** – Un avion Mirage-F1 CR de reconnaissance, appartenant à la 33e escadre française de Strasbourg, s'est écrasé, lundi 1er juin, dans le nord de l'Irak. Le pilote est sorti indemne de l'accident, qui semble dû à un incident de propulsion. Depuis la fin de la guerre du Golfe, l'armée de l'air française entretient, sur la base d'Incirlik, en Turquie, huit avions F1 CR de reconnaissance dans le cadre de l'opération alliée Provide Comfort qui consiste à surveiller les actions de l'Irak contre les Kurdes.

SÉNÉGAL : en visite officielle à Paris

## M. Abdou Diouf évoque les « inquiétudes » du continent noir

Le président sénégalais Abdou Diouf, arrivé lundi 1er juin à Paris, pour une visite d'Etat de trois jours en France, s'est entretenu, dans la soirée, avec M. Mitterrand. Les deux hommes ont appelé à une solidarité accrue entre le Nord et le Sud, condition *sine qua non*, à leurs yeux, d'un *« développement plus harmonieux »* des pays pauvres, et facteur indispensable de progrès vers la démocratie.

*« Votre présence marque fortement l'entente entre l'Afrique et l'Europe, à un moment où nos deux continents cherchent le moyen de nouvelles solidarités »*, a déclaré le président français, lors du dîner offert en l'honneur de son homologue sénégalais, au palais de l'Elysée.

Dans sa réponse, M. Diouf a évoqué les *« inquiétudes »* de l'Afrique, confrontée *« à une démographie vertigineuse et à un appauvrissement avancé »* et plaidé pour une *« mobilisation collective »* en faveur du continent noir.

Auparavant, le chef d'Etat sénégalais s'était félicité de la coopération *« très dynamique »* entre Paris et Dakar. Avec une aide publique au développement estimée à 2 milliards de francs en 1992, la France est le premier bailleur de fonds du Sénégal.

L'HERMÈS Editeur
*Tél. (1) 46 34 07 70*
L'essentiel sur
**METHODES DES SCIENCES SOCIALES**
par Paul DUBOUCHET
Diffusion MEDILIS SA
9 rue Séguier 75006 PARIS

RWANDA

## Plusieurs dizaines de personnes tuées par des militaires mutinés

Au moins vingt-sept personnes ont été tuées, à Ruhengeri, dans le nord-ouest du pays, et une dizaine d'autres à Gisenyi, dans l'ouest, lors de pillages perpétrés, à la fin de la semaine dernière, par des soldats de l'armée régulière, a indiqué, lundi 1er juin, la radio nationale. Selon la plupart des observateurs, les soldats mutinés redoutent d'être démobilisés, si un accord de paix venait à être signé entre le gouvernement et les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR).

Ces derniers, réunis à Bruxelles, ont entamé des discussions avec les partis d'opposition, membres du gouvernement de coalition, afin de préparer les pourparlers officiels de paix, prévus du 5 au 7 juin, à Paris. Dans un communiqué commun, publié lundi, en Belgique, les participants ont condamné *« énergiquement le terrorisme du régime du président Habyarimana, qui vise à déstabiliser le gouvernement de transition et surtout à entraver le processus de paix et de démocratisation »*. – *(AFP, Reuter.)*

# POINT / LA SÉCHERESSE EN AFRIQUE

## Dix-huit millions de personnes menacées de famine

**La sécheresse qui frappe actuellement l'Afrique australe et orientale s'annonce comme une des plus terribles du siècle. Privés d'eau et de nourriture, quelque dix-huit millions d'Africains sont menacés de famine. Une conférence extraordinaire a été convoquée, lundi 1er et mardi 2 juin, à Genève, à la demande de l'ONU et de la Conférence pour la coordination du développement en Afrique australe (SADCC), afin de mobiliser les donateurs et de lancer un plan d'aide d'urgence.**

**Cette réunion est destinée à recueillir les quelque 830 millions de dollars demandés par le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, pour secourir les populations victimes de la sécheresse. Le manque de pluie exceptionnel – sur lequel les scientifiques n'ont pas fini de s'interroger, certains évoquant l'hypothèse du phénomène d'El Nino – a déjà provoqué des débuts de famine, notamment dans la corne de l'Afrique, théâtre d'interminables conflits à caractère tribal.**

**En Somalie, déchirée par une des guerres civiles les plus sanglantes de son histoire, les morts se comptent déjà par centaines. L'Ethiopie, le sud du Soudan, mais aussi le nord du Kenya sont, eux aussi, gravement touchés. Dans ces pays, comme ailleurs en Afrique, la cruauté du ciel n'est pas la seule en cause. L'incurie des dirigeants politiques et l'absence de politique agricole sont bien souvent à l'origine des drames de la famine.**

## Du fait de la nature... et des hommes

Le manque d'eau et les manquements des hommes, et voilà qu'un morceau du continent noir s'inscrit, encore une fois, au registre des victimes de la faim. Il y eut la sécheresse au Sahel, la tragédie éthiopienne, les famines ignorées du Rwanda et de l'Ouganda. Aujourd'hui, la corne de l'Afrique connaît, à nouveau, la catastrophe. Kenya, Somalie, Soudan, Ethiopie toujours. Et onze pays d'Afrique australe (dont l'Afrique du Sud) qui verront leur production céréalière tomber à 4,6 millions de tonnes en fin de campagne, soit la moitié des récoltes habituelles.

D'après la FAO (Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), cette partie du continent devra importer, en 1992, près de 10 millions de tonnes – cinq fois plus qu'en années «normales». *«Si des mesures ne sont pas prises à temps pour couvrir le déficit, la sécurité alimentaire sera menacée dans toute la sous-région et une famine généralisée pourrait frapper les zones les plus vulnérables»*, prévient cette institution, basée à Rome.

D'ordinaire, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe approvisionnent leurs voisins en maïs. Ils sont maintenant contraints d'en importer. Le Mozambique, dévasté par la guerre civile, subit aussi la sécheresse et devra se procurer au plus vite 1 million de tonnes de céréales. L'Angola, malgré l'amélioration de ses récoltes, manque de 270 000 tonnes et la Zambie de plus de 700 000 tonnes. Outre la Somalie, l'Ethiopie redonne des signes inquiétants. On note ainsi la chute des prix du bétail (preuve que les paysans affamés vendent leurs bêtes) et la montée parallèle des cours des céréales, traduisant l'amenuisement des stocks alimentaires.

Les populations animistes et chrétiennes du sud du Soudan continuent de subir les avanies du pouvoir musulman de Khartoum, qui les prive sciemment du minimum vital. Les secours, organisés à partir de Nairobi et de l'Ouganda, sont freinés par la pénurie de carburant. Au Libéria, désorganisé par la guerre civile, 1,2 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays risquent la famine. La Sierra Leone doit faire face à une forte réduction de ses récoltes et à un afflux de réfugiés libériens, tandis que la malnutrition s'accroît dans les villes du Zaïre, depuis les troubles survenus en septembre.

### *L'incurie des dirigeants*

Ce tableau consternant montre combien il serait trompeur de réduire la catastrophe alimentaire africaine aux seuls excès du soleil. La sécheresse est une réalité, de même que la déforestation, l'avancée des déserts, le surpâturage, la dégradation des sols par la culture sur brûlis. Depuis un demi-siècle, l'Afrique a perdu 650 000 km² de terres productives, et les zones désertiques gagnent tous les ans 50 000 à 70 000 km².

L'agronome René Dumont estime que les pays riches exportent l'effet de serre vers le sud, et l'Afrique en ferait à présent les frais. Mais invoquer le ciel ou l'Occident pour expliquer les pénuries à répétition du continent revient à dissimuler l'essentiel : l'Afrique a les capacités de se nourrir et même d'exporter (comme le Sahel en ce moment...). Si elle ne satisfait pas ses besoins, elle le doit à l'incurie de ses dirigeants davantage qu'aux éléments naturels. Sans oublier la démographie qui progresse à un rythme supérieur à 3 % l'an, quand la production s'accroît, au maximum, de 2 %.

Les conclusions de l'Atlas démo-économique de l'Afrique, rédigées en 1991, sont dénuées d'équivoque : *«Si la fécondité ne diminuait pas dans l'avenir et si la croissance de l'offre alimentaire ne s'accélérait pas, le déficit en nourriture ne cesserait de croître, contraignant à de massives importations. Les besoins, dans l'hypothèse où la sécurité alimentaire serait assurée à tous, s'élèveraient en 2020 à 410 millions de tonnes d'équivalent maïs et la production à seulement 165 millions de tonnes, ce qui conduirait à un déficit de 245 millions de tonnes.»*

Pendant la trentaine d'années écoulées depuis les indépendances, la situation nutritionnelle du continent n'a cessé de décliner. D'emblée, les nouveaux Etats ont réservé un sort peu enviable à l'agriculture : les paysans devaient nourrir à bas prix les populations des villes vouées à l'édification d'économies modernes basées sur l'industrie, lourde et coûteuse de préférence. Faute de politiques agricoles motivantes, les paysanneries se sont repliées sur elles-mêmes, revenant à une activité d'autosubsistance limitée par le manque de moyens et de techniques adaptées.

Les pénuries n'ont pas tardé, traduisant à la fois une rétention des récoltes par les agriculteurs, leur peu d'intérêt à produire au-delà de leurs besoins, le mépris des élites pour leur condition. Les arrivages parfois intempestifs d'excédents céréaliers américains ou européens dans les villes ont de surcroît désorganisé les marchés locaux, en cassant les prix et en modifiant les habitudes de consommation.

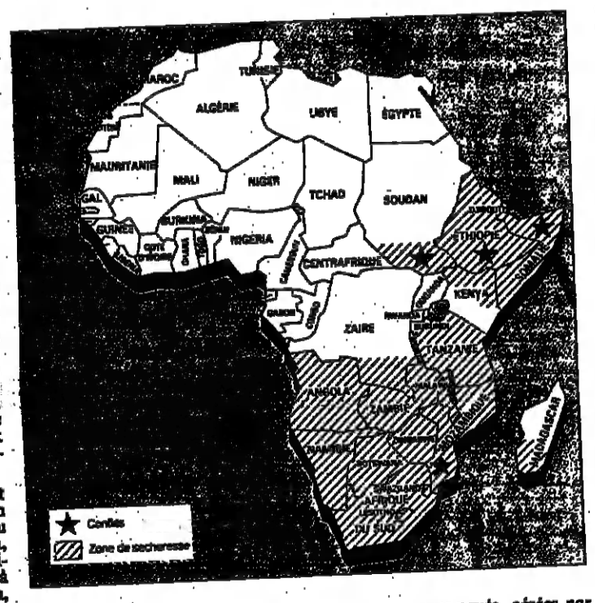


Privée de ses forces vives pendant trois siècles de traites, l'Afrique reste, paradoxalement, un continent sous-peuplé comparé à l'Asie. Dirigeants et paysans n'ont pas senti peser sur eux la pression démographique de l'Inde ou de la Chine. Les méthodes de culture, au rendement à l'hectare peu élevés, s'en sont ressenties. La nécessité de valoriser au mieux chaque parcelle de terre est récente.

Autre frein : l'agriculture africaine est restée à l'écart de la «révolution verte» répandue en Asie (grâce, il est vrai, à une grande connaissance hydraulique et à la présence de grands fleuves). Les cultivateurs du continent utilisent, en moyenne, moins de 10 kilos de fertilisants à l'hectare, contre 230 kilos dans les pays riches. On peut en revanche s'interroger sur les faiblesses de la mécanisation. Le spectacle de tracteurs en panne par dizaines dans les fermes d'Etat éthiopiennes (faute de pièces de rechange) laisse penser que la traction animale se justifie encore en Afrique. Plus inquiétante est la cause de ce manque de matériel agricole : la campagne et le monde rural ont été négligés. On ne se disputait pas, à l'heure des indépendances, pour devenir ministre de l'agriculture. Le portefeuille des travaux publics ou la moindre ambassade occidentale paraissaient nettement plus rémunérateurs.

Lorsque les nations africaines ont pris conscience de l'impératif du «vivrier», elles ont mis en place une agriculture centralisée. Des sommes énormes ont été investies dans des projets d'irrigation, pharaoniques et ruineux, administrés par des fonctionnaires incompétents, avec l'appui de marchands européens de pompes à eau et d'installations hydrauliques ou solaires. Ces «éléphants blancs» ont eu pour effet principal d'alourdir la dette des pays africains et *manœuvres sous-payés, gérées par des fonctionnaires selon des méthodes qui pourraient relever de l'organisation taylorisée du travail, dans un domaine qui ne s'y prête guère. Et c'est toujours sous couvert de cet objectif que l'on a multiplié les projets hydrauliques, «déguerpissant» les autochtones qui «ne savaient pas maîtriser l'eau», installant des colons prélevant sur la récolte les avances effectuées en facteurs de production.»*

En se spécialisant dans les cultures de rente (café, cacao, coton, arachide), l'Afrique a-t-elle sacrifié sa capacité à se nourrir ? Les avis sont partagés. Certains plaident que l'accroissement des cacaoyères (en Côte-d'Ivoire par exemple) a dégagé des revenus permettant de développer le vivrier sur place ou d'importer des céréales. Il est probable aussi que les plantations bien conduites ont été un vecteur de progrès pour la recherche agronomique en Afrique. Si le continent a vu sa part décroître dans les exportations mondiales de coton, d'arachide et d'huile de palme, c'est que la consommation locale a fortement augmenté. Ainsi la graine de coton peut-elle fournir un apport nutritif considérable et pas seulement en fibre textile. Lorsque les cultures «spéculatives» ont servi à financer un investissement alimentaire dans les pays producteurs, le vivrier a été favorisé par la stratégie d'exportation de matières premières tropicales.

### *A la merci du moindre à-coup*

Mais la réalité fut souvent différente. L'argent du café et du cacao, pendant les périodes de cours élevés, a financé les dépenses de prestige des Etats, leurs fantaisies industrielles, monarchiques ou «spirituelles». L'agriculture en a peu profité. A partir des années 80, l'Afrique a subi un double écartèlement : la chute des prix de ses matières premières qu'elle ne pouvait en rien empêcher (ils sont fixés à New-York et à Londres) ; l'augmentation du volume et de la facture de ses importations céréalières (eux aussi tributaires du bon vouloir extérieur). Projetée dans l'«économie-monde» sans même avoir atteint son autosuffisance alimentaire, l'Afrique était à la merci du moindre à-coup des cotations internationales, du moindre accident climatique.

Fruit du découragement des campagnes (et non du progrès de la productivité, comme dans les pays du Nord), l'exode rural vient grossir les villes où sévit le chômage. La croissance des cités africaines (6 % l'an) est la plus élevée du monde. Au début du siècle prochain, la moitié de la population du continent sera urbanisée. Pour partager quoi ? Misère et violence, sur fond de politiques économiques d'assainissement, reposant sur la privatisation des firmes d'Etat, les licenciements de fonctionnaires, la contraction des dépenses de santé, d'éducation... Devant ces perspectives, les dirigeants africains redécouvrent les bienfaits de la campagne, exhortent les citadins diplômés à prendre une faux et la clé des champs.

Mais pareil renversement ne s'improvise pas. Il faut une aspiration populaire, relayée par une volonté politique, l'apparition de nouvelles élites sachant mêler la modernité aux racines africaines. Sous peine de faire demain de l'Afrique un continent entièrement assisté, mangeant dans la main des plus offrants au prix d'on ne sait quels renoncements.

ÉRIC FOTTORINO

### En Somalie

## *Une infinie détresse*

*«La situation de famine en Somalie est comparable, par son ampleur, à celle qu'a connue l'Ethiopie en 1984-1985. La différence, c'est qu'à l'époque, une fois lancé le cri d'alarme, tout le monde s'était précipité pour tenter d'organiser les secours. C'est loin d'être le cas aujourd'hui».* Partant de ce constat, non dénué d'amertume, les responsables de l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF) ont appelé la communauté internationale à se mobiliser pour qu'une aide alimentaire massive soit apportée en Somalie, où *«un million et demi de personnes sont en danger de mort immédiat»* et *«trois millions et demi le seront dans les semaines qui viennent»*.

Selon une enquête de MSF, réalisée du 18 au 28 avril auprès de quelque cent mille civils, «déplacés» ou «résidants», de la région de Merca et Qorioley (à une centaine de kilomètres au sud de Mogadiscio), le taux de malnutrition parmi les enfants âgés de moins de cinq ans oscille de 67,8 % (parmi les «résidents») à 89,9 % (parmi les «déplacés»). Le taux de mortalité atteint, lui aussi, des «pointes» particulièrement effroyables : 24 % des enfants et environ 10 % des adultes sont morts en un an, victimes du manque de nourriture, des maladies ou de la guerre des clans, qui continue d'ensanglanter le pays.

### *Le Kenya lui aussi menacé*

Plusieurs équipes de MSF (venues de France, mais aussi de Belgique et de Hollande) travaillent actuellement en Somalie, conjuguant leurs efforts à ceux de l'ONU (cinquante observateurs ont été «déployés» dans Mogadiscio, début mai), du Comité international de la Croix-Rouge (CICR, Genève) ou d'autres organisations non gouvernementales (ONG) comme la britannique Save the Children. En dépit de l'insécurité persistante, MSF, présente à Mogadiscio depuis janvier 1991, espère ouvrir prochainement une vingtaine de centres d'*«assistance nutritionnelle»* pour quelque vingt mille enfants.

Les récentes offensives menées, dans le sud du pays, par les maquisards du général Aïdid, président du Congrès de la Somalie unifiée (CSU, dominé par le clan Hawiyé), ont eu comme première conséquence de provoquer un nouvel afflux de réfugiés – généralement d'origine darode – dans les pays voisins. Selon les estimations du Haut-Commissariat pour les réfugiés auprès des Nations unies (HCR), quelque cent vingt mille de ces rescapés ont trouvé un asile précaire au Kenya, tandis qu'environ trois cent cinquante mille autres survivent difficilement en Ethiopie.

*«Les nouveaux arrivants parcourent jusqu'à 600 kilomètres avant d'atteindre les camps. Certains marchent pendant plus d'une semaine, sans rien à manger et presque rien à boire»*, soulignait, fin avril, le HCR. Le Yémen et Djibouti ont dû accueillir également plusieurs dizaines de milliers de réfugiés somaliens.

En Somalie comme au Soudan ou en Ethiopie, l'infinie détresse des populations résulte autant, voire beaucoup plus, de l'entêtement belliqueux des hommes que des caprices de la nature. C'est d'abord pour échapper aux atrocités de la guerre que plus de vingt mille civils soudanais ont franchi, la semaine dernière, la frontière kenyane (*le Monde* daté 31 mai-1er juin). De même qu'en Ethiopie, ravagée par les affrontements claniques, où plusieurs dizaines de milliers de civils ont pris, depuis juin 1991, le chemin incertain de l'exil. Selon les estimations les plus récentes du HCR, entre huit cents et mille de ces réfugiés éthiopiens passent, chaque jour, la frontière kenyane.

Cet afflux inédit semble avoir pris de court les autorités de Nairobi, elles-mêmes confrontées aux aléas de la sécheresse. Dans le nord-est du Kenya, région déjà naturellement aride, près de trois cent mille nomades sont aujourd'hui menacés de famine. Les signes annonciateurs de l'actuel désastre n'ont pourtant pas manqué.

L'absence totale de pluie depuis janvier et l'arrivée massive de populations «déplacées» se réfugiant autour des villes n'ont pas, en tout cas, suscité l'émoi des dirigeants. *«Cette zone est marginale sur le plan politique et sa population, en majorité musulmane, vit à l'écart de la société kenyane»*, explique un membre d'une organisation caritative. *«L'incapacité du gouvernement à proclamer la région du nord-est zone sinistrée a émoussé la réaction des pays donateurs – bien qu'ils commencent maintenant à se réveiller»*, accuse-t-il.

Ce réveil, fort tardif, permettra-t-il de limiter le pire – à défaut d'avoir su l'éviter ? Près de la bourgade poussiéreuse de Wajir, où quelque neuf mille «déplacés» s'entassent, on compte, selon un reportage de l'AFP, *«cinq à huit morts par jour, généralement des enfants, victimes de la malnutrition et des maladies qui y sont liées»*.

CATHERINE SIMON

## Le déficit des pluies

Une partie de l'Afrique du Sud-Est souffre d'une très forte sécheresse qui commence à affamer les populations locales ou aggrave dramatiquement le manque chronique de nourriture. Dans toute la région, la saison des pluies – très marquée – coïncide avec l'été austral (notre hiver boréal). Et cette année, les pluies estivales ont été très déficitaires. Même à Durban (Afrique du Sud), sur la côte de l'océan Indien moins touchée par la sécheresse, il est tombé, en décembre 1991, 34 mm d'eau (au lieu des 129 mm «normaux»), en janvier 1992, 100 mm (119 mm) et en février 77 mm (127 mm).

La sécheresse a été relativement peu sévère à Johannesburg. La métropole sud-africaine n'a eu que 54 mm en novembre (116 mm). Mais le déficit des pluies a été très marqué en janvier et en février au Zimbabwe : 77 mm et 28 mm (au lieu de 113 mm et 111 mm) à Bulawayo, 43 mm et 12 mm à Harare (216 mm et 172 mm). En outre, à Harare, les pluies avaient déjà été très insuffisantes en janvier, février, mars et avril de 1991 : 183 mm (216 mm), 80 mm (172 mm), 46 mm (99 mm), 0 mm (36 mm).

Le manque de pluie est sûrement aussi cruel (peut-être même plus) dans les autres pays d'Afrique australe et orientale. Mais la plupart d'entre eux sont dans une situation telle, en raison des guerres civiles et des révolutions qui s'y produisent actuellement ou de la désorganisation permanente dont ils souffrent, qu'il semble bien être impossible d'en obtenir des statistiques météorologiques... si celles-ci existent.

D'après un rapport établi par des centres spécialisés de Nairobi et Harare sur les précipitations du seul mois de décembre 1991, et ne couvrant pas la totalité de l'Afrique australe et orientale, il est tombé moins de 40 mm de pluie (soit moins de 25 % des précipitations normales) au Soudan, dans une bonne partie de l'Ethiopie, dans le nord du Kenya et de l'Ouganda, dans le centre et le sud du Zimbabwe, dans certaines régions du sud-ouest du Mozambique et dans le sud du Malawi. Le reste de l'Afrique australe et orientale (tout au moins les régions pour lesquelles les centres ont eu quelques informations) a reçu entre 40 mm et 200 mm d'eau à l'exception de quelques régions très localisées qui ont bénéficié de plus de 200 mm de pluie (centre du Kenya, centre du Malawi et ouest du Zimbabwe), pour certaines de plus de 300 mm d'eau (dans l'ouest du Zimbabwe et de la Zambie, dans le nord-est du Mozambique), et même de plus de 400 mm de pluie (dans l'ouest de la Zambie).

### *Un accident planétaire majeur*

Honnêtement, le rapport précise que l'étendue des zones dont il parle fait qu'il est *«extrêmement difficile de comparer les répartitions* [qu'il donne avec] *les impacts observés de la sécheresse»*...

On entend dire que la sécheresse actuelle qui frappe l'Afrique orientale et australe serait liée au phénomène d'El Nino qui bouleverse tout le régime hydrologique et atmosphérique du Pacifique (*le Monde* du 26 février) à des intervalles de temps irréguliers amenant des pluies et des eaux chaudes sur les côtes du Pérou et de l'Equateur où il ne pleut quasiment jamais, des cyclones tropicaux sur la Polynésie française où ce phénomène est rare, des sécheresses dans des régions d'Australie autrement raisonnablement arrosées.

Certes, on est sûr depuis près de vingt ans qu'El Nino, dont on a observé quelques effets depuis le mois de décembre 1991, est un accident planétaire majeur. On est sûr aussi qu'il est ressenti sur la partie orientale de l'océan Indien (à Sri-Lanka, notamment), peut-être aussi sur le Pacifique au nord de l'équateur et même sur la partie occidentale de l'Atlantique. Mais un Nino est toujours différent du précédent et du suivant. Selon la formule de Pierre Morel, secrétaire exécutif du Programme mondial de recherche sur le climat, *«la nature travaille toujours à l'unité»*.

Rien ne prouve que les effets du Nino ne s'étendent pas à l'ensemble de l'océan Indien. Mais il n'est pas extravagant de penser que la sécheresse actuelle de l'Afrique orientale et australe est en relation avec le Nino du Pacifique.

YVONNE REBEYROL

هكذا من الأصل



# POLITIQUE

Le groupe communiste a rejoint le RPR, l'UDF et l'UDC pour tenter

## La motion de censure a recueilli trois voix de moins que la majorité requise

**En dépit de la décision du groupe communiste, annoncée moins d'une heure avant le débat, de voter *« la motion de la droite »*, M. Bérégovoy et son gouvernement ont passé sans dommage, sinon sans inquiétude, lundi 1er juin, l'épreuve de la censure. La motion déposée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, par MM. Millon, Pons, Méhaignerie et soixante-trois de leurs collègues de l'UDF, du RPR et de l'UDC, contre *« la brutalité de l'annonce de l'accord gouvernemental à la réforme de la politique agricole commune »*, a recueilli, en effet, 286 voix, alors *que la majorité requise s'établissait* à 289. Trois voix ont donc manqué à l'opposition : celles de M. Barre, de M. de Bénouville (RPR), ami de longue date du président de la République, qui ne vote la censure que de façon exceptionnelle, et de M. Moutoussamy, député (app. PC) de la Guadeloupe, auxquelles il convient d'ajouter la voix de M. Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne), qui n'a pas participé au scrutin en raison d'un malentendu avec son propre groupe. Toutefois, cette motion a recueilli deux voix de plus que celle déposée, en novembre 1990, contre l'institution de la contribution sociale généralisée par le gouvernement de M. Rocard, lorsque, pour la première fois, le groupe communiste avait décidé de voter la censure.**

*Honneur au bretteur ! C'est en* effet le véritable inspirateur de la motion de censure sur la réforme de la politique agricole commune, la PAC, M. Philippe Vasseur (UDF, Pas-de-Calais), qui, le premier, a engagé le fer contre le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Le premier ministre est alors seul au banc du gouvernement en compagnie de son ministre de l'agriculture, M. Louis Mermaz, et du secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, M. Martin Malvy ; les autres membres du gouvernement ne viendront que plus tard, quand l'issue du scrutin se fera plus incertaine. A 18 heures, quand commence le débat, il n'y a guère que soixante députés en séance, parmi lesquels un ancien ministre de l'agriculture, très attentif, M. Jacques Chirac, qui applaudit fréquemment l'orateur. Et, bien sûr, l'ancien journaliste du *Figaro* qu'est M. Vasseur n'imagine pas un instant qu'il sera « trahi » quelques heures plus tard par l'éditorialiste de son propre journal, M. Alain Peyrefitte, quand celui-ci oubliera d'aller voter...

Avec habileté, M. Vasseur a pris le débat par les deux bouts. La méthode d'abord, qui a consisté, le 21 mai dernier, à annoncer assez soudainement *« une rupture »* dans la PAC, sans concertation avec les organisations professionnelles et sans débat préalable avec la représentation nationale. Mais aussi, la corde sensible : *« Même si ni vous, ni nous ne l'avons résolue, nous ne pouvons perpétuellement éluder la question morale. Comment expliquer aux Français, comment dirai-je à mes enfants que notre politique sera de produire moins, alors que des millions d'hommes meurent de faim ? » « L'Europe a renoncé à tenir son rôle dans le monde face à la pression américaine,* a ajouté le porte-parole de l'UDF. *La nouvelle PAC, même si certains aspects ne sont pas dénués d'intérêt, constitue un repli sur nous-même. »* Au nom du groupe RPR, M. Jean de Gaulle (Deux-Sèvres), *qui intervenait pour la première fois dans un débat de censure,* a condamné de son côté le *« modèle »* induit par le récent accord de Bruxelles. *« Il est clair que l'accord du 21 mai va précipiter le déclin de la petite exploitation familiale, qui a été, depuis des siècles, le socle social, économique et éthique de toute l'Europe occidentale »,* a-t-il affirmé.

Le troisième orateur de l'opposition, M. Ambroise Guellec (UDC, Finistère), a préféré imaginer l'avenir, avec *« d'un côté, les industriels de l'agriculture* [qui] *sauront utiliser le marché et les aides publiques, et de l'autre, des cantonniers communautaires rémunérés essentiellement par des primes ».*

### M. Goldberg (PC) : une nouvelle capitulation

Pour le député centriste, *« la réforme est irréversible »,* mais encore faut-il qu'elle soit mise en œuvre dans des conditions acceptables. Les agriculteurs, a-t-il précisé, croient, *« comme nous, à l'Europe de Maastricht, celle de la solidarité, de l'initiative et de la responsabilité, non celle de la bureaucratie envahissante et de l'assistance généralisée, ni celle qui se soumet aux intérêts de l'agriculture américaine ».*

Ce n'est pas exactement l'avis de M. Pierre Goldberg (PC, Allier), pour lequel l'accord de Bruxelles préfigure l'Europe de Maastricht. Prenant soin de rappeler les responsabilités successives de MM. Giscard d'Estaing, Chirac, Barre, Méhaignerie, Mitterrand, Rocard et Delors dans la situation actuelle de l'agriculture française, le porte-parole du groupe communiste a dénoncé la *« nouvelle capitulation devant les Américains ». « Ce que réclament les agriculteurs,* a-t-il ajouté, *c'est une juste rémunération de leur travail. Ils ne veulent pas pointer à une espèce de bureau d'aide sociale pour survivre tout en contemplant le paysage de leur terre en friche. »* Puis, pour justifier la décision de voter ce que *l'Humanité* du 1er juin appelait *« la motion de la droite »,* M. Goldberg a affirmé : *« S'il avait eu le nombre de députés requis* (1), *le groupe communiste aurait déposé sa propre motion de censure. N'ayant pu le faire, nous sommes contraints, pour mettre en échec l'accord de Bruxelles, de voter celle que les groupes de droite ont déposée. Nous ne le faisons pas de gaieté de cœur, nous qui sommes les adversaires résolus de cette droite responsable avec vous du bilan négatif de la PAC et désireuse comme vous d'aller encore plus loin avec le traité de Maastricht. »*

*« Curieuse motion de censure,* a alors enchaîné M. Yves Tavernier (PS, Essonne). *Incapable de définir une position commune sur le devenir de l'Europe, l'opposition tente de masquer ses contradictions par une opération de diversion. »* Toutefois, au terme de sa défense et illustration de la nouvelle politique définie par M. Mermaz, le porte-parole du groupe socialiste a regretté *« les lenteurs administratives dans la mise en œuvre du programme des préretraites »* pour les agriculteurs, et interrogé le gouvernement *« sur sa volonté de réformer la taxation du foncier non bâti ».*

### M. Bérégovoy : l'unité des Européens

Dans sa réponse aux députés, le premier ministre s'en est strictement tenu à la défense de la politique suivie par son ministre de l'agriculture. *« L'accord constitue un canevas qui laisse aux Etats une ample liberté de manœuvre,* a assuré M. Bérégovoy. *La réforme entrera en vigueur dans un an et s'étalera sur trois ans. Nous mettrons ce délai à profit pour élaborer, en concertation avec la profession, les modalités d'application les plus favorables à nos agriculteurs. »* Puis, il s'est attaché à réfuter point par point les critiques de l'opposition. Des primes seront créées pour compenser les baisses de prix, ce qui devrait entraîner une reprise de la consommation. A propos de la perspective de désertification de l'espace rural, le premier ministre a rappelé que *« la réforme avantage l'élevage extensif, qui consomme (...) plus de terre et prépare une agriculture moins polluante et moins endettée ».*

*« A mes yeux,* a précisé M. Bérégovoy, *la jachère n'est qu'un instrument conjoncturel pour résorber les stocks d'intervention. L'accord prévoit d'ailleurs que son taux puisse être révisé à la baisse. »* Puis répondant à *« ceux qui croient populaire de s'adosser à un anti-américanisme primaire »,* le premier ministre a souligné les avantages de l'accord de Bruxelles dans le contexte international : *« En détenant un accord à douze sur la PAC, nous interdisons à ceux qui discutent avec nous, les Américains et les autres, d'enfoncer un coin entre les Européens. (...) L'accord sur la PAC scelle l'unité des Européens. Il n'y a plus de risque que la négociation du GATT rompe cette unité. »* Evoquant enfin les perspectives économiques, M. Bérégovoy a conclu : *« Il ne faut pas que la démagogie l'emporte sur la raison. Si une majorité se dégage pour censurer le gouvernement, ce sera celle des contraires : qu'est-ce qui unit les partisans de l'Europe et ses adversaires ? (...) Ma conviction est que le pays saura entendre un langage de vérité et de courage. Je sais que les échéances de 1993 font rêver certains. D'autres songent peut-être à les rapprocher. Puis-je me permettre un modeste conseil ? La précipitation est mauvaise inspiratrice. Les Français nous jugeront le moment venu, et pour ma part, j'ai pleinement confiance en leur jugement. »*

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Selon l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, une motion de censure ne peut être déposée que par un dixième au moins des membres de l'Assemblée nationale, soit 58 députés. Or, le groupe communiste ne compte que 25 députés et un apparenté.

### *L'analyse du scrutin*

La motion de censure déposée, en application de l'article 49, alinéa 2 de la Constitution, par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Pierre Méhaignerie et soixante-trois de leurs collègues de l'UDF, du RPR et de l'UDC, contre *« la brutalité de l'annonce de l'accord gouvernemental à la réforme de la politique agricole commune »* a recueilli 286 voix.

La majorité requise était de 289 voix.

Ont voté « pour » :

– 124 RPR sur 126 ; seuls deux députés ne l'ont pas votés, M. Pierre de Bénouville (Paris) et, à la suite d'un malentendu avec son propre groupe, M. Alain Peyrefitte (Seine-et-Marne) ;

– 89 UDF sur 89 ;

– 39 UDC sur 40 ; seul M. Raymond Barre (app. UDC, Rhône) n'a pas voté cette motion ;

– 25 PC sur 26 ; seul M. Ernest Moutoussamy (app. PC, Guadeloupe) n'a pas voté ;

– 9 non inscrits sur 24 : MM. Léon Bertrand (Guyane), Mme Martine Daugreilh (Alpes-Maritimes), MM. Jean-Michel Dubernard (Rhône), Auguste Legros (La Réunion), Michel Noir (Rhône), Jean Royer (Indre-et-Loire), Maurice Sergheraert (Nord), Christian Spiller (Vosges), Mme Marie-France Stirbois (Eure-et-Loir).

## *Le frisson du « grand soir » dans les couloirs du Palais-Bourbon*

A l'annonce des résultats du vote, M. Pierre Bérégovoy a sorti de sa secoche de premier ministre la déclaration numéro un, qu'il est venu lire devant les caméras de télévision : *« L'étonnante alliance de l'opposition de droite et du Parti communiste vient de subir un échec. La raison l'a emporté sur la démagogie. Le gouvernement va continuer à travailler dans l'intérêt du pays et de son agriculture. Plus que jamais la France a besoin de vérité et de courage. »*

La déclaration numéro deux, dans laquelle il prenait acte de la censure de son gouvernement en présentant sa démission au président de la République, en vertu de l'article 50 de la Constitution, est restée, cette fois, au fond de sa secoche.

Exorcisme ou prudence, on avait donc pendant quelques heures, envisagé le pire à Matignon, prévu l'imprévisible : le renversement du gouvernement. Cette motion de censure sur la politique agricole commune, déposée laborieusement mardi 26 mai par une opposition pressée de repeindre la façade de son union écaillée par le débat sur Maastricht, ne devait être pourtant qu'une simple péripétie.

### *La surprise du Parti communiste*

Au mieux, on se promettait même, dans la majorité, de la retourner contre ses auteurs, en raillant la *« manœuvre politicienne »* et en jouant de la mauvaise humeur des députés centristes, qui n'avaient guère apprécié le *« coup »* auquel leurs collègues de l'UDF et du RPR les avaient contraints de s'associer. Et puis, on ne doutait pas que les députés communistes refuseraient, une fois de plus, de joindre leurs suffrages à ceux de la droite *« maastrichtoise ».* Seule précaution, le débat avait été renvoyé un lundi, en fin d'après-midi, ce jour de la semaine que les députés réservent traditionnellement à leur permanence en circonscription, loin des bancs de l'hémicycle...

Cette tranquillité d'esprit était partagée à droite où, à l'exception de M. Jacques Chirac, président du RPR, aucun dirigeant de parti n'avait jugé bon de se déplacer pour ce débat de censure sur la politique agricole. M. Pierre Méhaignerie (CDS) vaquait à ses occupations à la mairie de Vitré (Ille-et-Vilaine) et M. Jacques Barrot, président du groupe centriste, présidait son conseil général de la Haute-Loire.

Mais voilà qu'en fin de matinée, ce 1er juin, le ciel s'assombrit. Au groupe communiste, on laisse entendre subrepticement que, tout bien réfléchi, cette motion de censure pourrait s'avérer séduisante. Officiellement, rien n'est pourtant décidé avant la réunion des députés, prévue à seize heures. Une heure de débat suffit pour que le groupe communiste décide de voter la censure. Son président, M. André Lajoinie, vient annoncer, solennellement, dans les couloirs du Palais-Bourbon que *« le PCF condamne catégoriquement la réforme de la politique agricole commune imposée par les Etats-Unis et acceptée par le gouvernement français »* et que, en conséquence, *« les députés communistes ne peuvent que censurer le gouvernement sur ces décisions contraires aux intérêts de la France, sans pour cela dédouaner les forces de la droite maastrichtoise ».*

La décision a été prise *« à l'unanimité »* et sans états d'âme à l'égard de feu l'union de la gauche, confirme M. Marcelin Berthelot, député « refondateur », tandis que le très orthodoxe vice-président communiste de l'Assemblée nationale, M. Georges Hage, confie qu'il aurait *« personnellement et moralement souffert de ne pas voter la censure ».*

La fermeté des députés PC était-elle si improbable que, même au cabinet du ministre de l'agriculture, on n'ait pas jugé utile de s'enquérir de leur décision ? Dix minutes avant l'ouverture du débat, prévue à 18 heures, M. Louis Mermaz, qui sort tout juste d'une réunion de travail avec des représentants néo-zélandais, flâne dans la salle des Quatre-Colonnes, l'air serein. Et c'est là que le ministre de l'agriculture semble découvrir la décision des députés communistes, en prenant connaissance du communiqué de M. Lajoinie.

Du côté de la majorité, l'heure n'est pourtant pas encore à l'inquiétude. On continue de croire à l'équation classique : si les députés communistes sont fermes, les centristes, eux, devraient l'être moins. L'un d'eux, M. Dominique Baudis, n'avait-il pas lui-même ironisé la semaine dernière sur ses collègues, en affirmant que, si le groupe communiste joignait ses voix à celles de la droite, *« il y en aura autant de chez nous qui voteront contre la motion, comme cela se fait depuis quatre ans » ?*

### *Les menaces de M. Pons*

Le problème, c'est que le temps est désormais compté. Dans les rangs de l'opposition, seules deux défections sont assurées : celle de M. Raymond Barre (app. UDC), qui a clairement annoncé qu'il ne voterait pas la censure, et celle, coutumière, de M. Pierre de Bénouville (RPR), qu'une amitié cinquantenaire avec M. François Mitterrand retient de causer d'inutiles embarras au président de la République.

Il ne reste donc aux conseillers de l'hôtel Matignon que quelques heures avant le vote, pour consulter leurs fiches et joindre les députés centristes et les non-inscrits habituellement sensibles à l'amicale pression du gouvernement lorsque celui-ci est en danger. Surtout si cette recommandation s'accompagne de promesses de subventions ou d'attention bienveillante à l'égard des dossiers utiles à leur circonscription.

Mais cette tactique, rodée par trois ans de gouvernement de M. Michel Rocard, poursuivie avec succès sous celui de Mme Edith Cresson, se révèle un peu moins performante. Certains députés, contactés en fin d'après-midi, déclinent, poliment mais fermement, l'offre qui leur est faite. D'autres, qui aimeraient bien faire plaisir encore une fois au gouvernement, préfèrent malgré tout s'assurer l'investiture de leur parti pour les prochaines élections législatives.

D'autant que, conscient de détenir ainsi une des clés du vote massif de la censure, M. Chirac fait bruyamment savoir dans les couloirs que cette investiture sera remise en cause pour tous ceux qui n'auront pas donné leur voix contre la politique agricole commune. Au cas où certains n'auraient pas entendu, M. Bernard Pons, président du groupe RPR, diffuse dans la soirée un communiqué dans lequel il précise que son parti *« présentera un candidat lors des élections législatives dans les circonscriptions des députés qui se réclament de l'opposition et qui n'ont pas voté la motion de censure ».* Si elle n'impressionne ni M. Barre, député du Rhône, ni M. de Bénouville, député de Paris, âgé de soixante-dix-sept ans et élu depuis 1951, cette menace a de quoi inquiéter sérieusement des élus plus modestes.

Quant aux élus des DOM-TOM, souvent réceptifs aux aussi aux suggestions gouvernementales, ils donnent en cet après-midi du lundi bien des difficultés aux conseillers de Matignon, contraints de jongler avec les fuseaux horaires ou les plans de vol d'avions de ligne, pour les joindre au téléphone.

Leurs efforts ne sont pourtant pas inutiles. Lorsque, à 20 h 30, la séance est suspendue avant le vote, les visages des négociateurs semblent détendus. Le compteur des voix en faveur de la motion de censure devrait s'arrêter selon eux à 285 ou 286, donc avant le chiffre fatidique des 289. A Matignon, on croit raisonnablement à trois défections centristes, en plus de celle de M. Barre, et on a l'assurance de la non-participation au vote des élus de la Polynésie française, MM. Emile Vernaudon et Alexandre Léontieff, ainsi qu'à celle de deux députés de la Réunion, MM. Alexis Pota et André Thien Ah Koon, qui siègent tous dans les rangs des non-inscrits.

Les pointages de l'opposition donnent le même résultat. A l'UDF comme au RPR, le frisson du « grand soir » s'estompe. Même l'orateur du groupe UDF, M. Philippe Vasseur, qui avait été à l'origine de l'idée de la censure, n'y croit plus. Il réserve toutefois son ironie cinglante à ceux qu'il soupçonne d'avoir accepté *« une fois de plus, des kilomètres de pistes d'aéroport »* en échange de leur soutien tacite au gouvernement.

A 22 heures, les députés reviennent un à un dans l'hémicycle. Le vote à la tribune commence. Un nouveau tressaillement saisit alors l'Assemblée. M. Méhaignerie, qui depuis son arrivée dans l'enceinte du Palais-Bourbon jouait au passe-muraille comme la plupart des dirigeants centristes, s'approche d'un pas décidé vers les caméras et les micros pour annoncer qu'à l'exception de celle de M. Barre pas une voix de son groupe ne faillirait à la solidarité de l'opposition. On murmure alors dans son entourage que les trois députés centristes tentés de faire la motion buissonnière étaient finalement revenus à de plus sages considérations et s'étaient engagés à respecter la discipline de vote. Le compteur de voix des conseillers de Matignon vacille légèrement, mais se stabilise à nouveau à 287 voix. Au cas où, M. Bérégovoy tient prêtes les deux versions de sa déclaration.

### *L'erreur de M. Peyrefitte*

Dans les couloirs, M. Alain Peyrefitte (RPR) commente doctement la situation politique, en se félicitant de la discipline de l'opposition. Il ne lui manquera que deux ou trois voix pour renverser le gouvernement, affirme-t-il à ses interlocuteurs. *Le temps passe, celui du vote est écoulé.* Les premières rumeurs de résultats confirment les pronostics de M. Peyrefitte : 286 voix. Le député fait état de sa satisfaction lorsque surgit soudain la secrétaire générale du groupes RPR. *« Vous n'avez pas voté la censure ! »* s'exclame-t-elle, avec effarement. M. Peyrefitte la dévisage, sans comprendre : *« Mais si, quelqu'un devait voter pour moi »,* lui répond-il, avant de se précipiter vers l'hémicycle. *« Il s'est complètement emmêlé les pédales »,* soupire la secrétaire générale, avant d'expliquer qu'entre M. Peyrefitte et elle s'était interposée une fâcheuse interprétation du mot « procuration ». L'anecdote se répand dans les travées bruyantes de rires. Ravi de l'occasion, un dirigeant CDS persifle : *« Il était tellement occupé à contrôler les députés centristes qu'il ne s'est pas contrôlé lui-même ! »*

*Et pour une stupide histoire de malentendu grammatical entre un possessif et un gérondif, l'opposition venait de perdre la voix d'un académicien...*

PASCALE ROBERT-DIARD

هكذا من الأصل



# POLITIQUE

## ... s'opposer à la politique agricole commune

## Le risque mal calculé du PCF

La direction du Parti communiste n'envisageait pas, jusqu'à dimanche, de voter la motion de censure. Elle entendait dénoncer la réforme de la politique agricole commune et démontrer que la décision prise le 21 mai à Bruxelles illustrait à merveille les dangers potentiels de l'Europe promis à la France par le traité de Maastricht, mais elle ne retenait pas la possibilité de joindre les suffrages de ses députés à ceux du RPR, de l'UDF et de l'UDC, pour ne pas faire le jeu politique de *« la droite maas-trichtoise »*, selon l'expression employée la semaine dernière par le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie.

Au nom des députés du PCF, mercredi après-midi 27 mai, M. Gilbert Millet, député du Gard, était intervenu, au cours de la séance des questions au gouvernement, pour interpeller le ministre de l'agriculture, M. Louis Mermaz. Mais, après avoir protesté contre *« la capitulation des Douze devant le diktat américain »*, il s'était borné à réclamer que M. François Mitterrand remette en cause l'accord bruxellois *« en utilisant son droit de veto »* à l'occasion du sommet européen prévu à Lisbonne, du 24 au 27 juin, et à demander l'organisation d'un débat parlementaire sur l'avenir de l'agriculture française.

Dans les couloirs du Palais-Bourbon, ce jour-là, M. Lajoinie, tout en cultivant une certaine ambiguïté, avait expliqué au premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, qu'il n'avait *« pas trop de souci à se faire »*.

C'est lundi matin que le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale a estimé que son parti avait un « bon coup » à jouer et a convaincu M. Georges Marchais de s'y prêter sans que le bureau politique ni le comité central aient été consultés. Jusque-là, en effet, le secrétaire général du PCF ne s'était guère impliqué dans ce débat.

A l'automne 1990, M. Marchais avait longuement préparé et justifié la participation des communistes au vote de censure du gouvernement de M. Michel Rocard visant le projet de contribution sociale généralisée. Plusieurs semaines à l'avance, il avait publiquement mis en garde non seulement le premier ministre mais aussi le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy. Il avait personnellement écrit à celui-ci pour souligner que *« même la droite n'avait jamais osé aller aussi loin »* dans cette *« aggravation de l'injustice sociale »* et *pour prévenir que « si tel était le seul moyen de faire échec à la CSG »*, la direction du PCF *« recommanderait »* au groupe communiste de voter *« sans gaîté de cœur »* la motion de censure déposée par *« la droite »*.

Cette fois, au contraire, la chose était entendue : la direction du PCF, engagée dans une campagne de pétitions pour l'organisation d'un référendum sur le traité de Maastricht, avait d'autres chats à fouetter.

### *Electeurs ruraux*

C'est au contact de ses électeurs de l'Allier, pendant le long week-end de l'Ascension, que M. Lajoinie, dont l'itinéraire politique s'identifie depuis longtemps au communisme rural, a mesuré à quel point la réforme de la politique agricole suscite dans le monde paysan des réactions de désespérance extrêmement fortes. Trop fortes pour ne pas être épousées par un parti qui préconise désormais le *« rassemblement dans les luttes »*.

Après avoir hésité un peu, M. Marchais s'est laissé convaincre que la *« voix de l'Allier »* pouvait devenir, le temps d'un vote, celle de *« la France de l'anti-Maastricht »*. Il l'a fait pour donner un gage à la base militante du parti, qui a souvent reproché à ses chefs, ces dernières années, de se montrer trop conciliants à l'égard des socialistes. M. Lajoinie avait toutefois pris la précaution de vérifier, au préalable, que les députés des circonscriptions urbaines, parmi lesquels figurent bon nombre de contestataires, ne lui *feraient pas défaut*. Au nom de ces derniers, le maire d'Argenteuil, M. Robert Montdargent, député du Val-d'Oise, *fit simplement savoir*, lundi après-midi, que le vote de la motion de censure par le groupe communiste *« ne devrait pas conduire à faire l'économie d'une réflexion de fond »* sauf à apparaître *« comme une simple opération de circonstance sans risque »*.

Car dans l'esprit de MM. Marchais et Lajoinie il n'y avait en effet aucun *« risque »* sérieux de voir le gouvernement de M. Bérégovoy renversé. Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale avait renvoyé son secrétaire général à l'attitude de M. Raymond Barre, qui avait d'emblée refusé de voter la censure, et au pronostic très ferme... de M. Dominique Baudis. Le maire de Toulouse avait en effet assuré, la semaine dernière, qu'en cas de participation des communistes au vote de censure il y aurait, au centre, *« autant de députés »* qui refuseraient de s'y associer...

C'est ainsi que les députés communistes, surestimant les velléités des centristes qui sous-estimaient les leurs, ont failli renverser le gouvernement... sans le faire vraiment exprès.

ALAIN ROLLAT

### *De la CSG à la PAC*

M. Pierre de Benouville (RPR), qui n'a pas voté la censure sur la PAC, l'avait votée sur la CSG. M. Ernest Moutoussamy (app. PC) ne l'a votée dans aucun des deux cas. *En revanche*, MM. Nénou-Pwataho (RPR), Koehl (UDF), Virapoullé, Jean-Baptiste et Vignoble (UDC), qui l'ont votée sur la PAC, ne l'avaient pas votée sur la CSG.

Treize non-inscrits sur vingt-quatre n'ont pas voté la censure. A l'exception de M. Emile Vernaudon (Polynésie française), ils ne l'avaient pas non plus votée sur la CSG (quatre d'entre eux étaient, à l'époque, membres du groupe socialiste et l'un d'eux appartenait au groupe UDF). Parmi eux, cinq avaient été investis aux élections législatives de juin 1988 par l'Union du rassemblement et du centre (URC), l'union de l'opposition de l'époque. Il s'agit de MM. Jean Charbonnel (Corrèze), Jean- Marie Daillet (Manche), Jean-Pierre Paretti della Rocca (Bouches-du-Rhône), André Thien Ah Koon (la Réunion) et Serge Franchis (Yonne), qui était suppléant de M. Jean-Pierre Soisson.

## Casser l'image du gouvernement

*Suite de la première page*

Personne, si ce n'est les collaborateurs de M. Pierre Bérégovoy, qui ont tremblé tout l'après-midi, faisant et refaisant leurs comptes...

Comme dans le ciel de Paris, l'orage a éclaté soudainement, quand le groupe communiste, en milieu d'après-midi, une heure avant l'ouverture des débats, a fait savoir que, finalement, il voterait la motion de censure déposée par les trois groupes de droite. Nul ne s'y attendait vraiment, puisque, s'il avait eu de nombreuses occasions de tenter de renverser les gouvernements de M. Michel Rocard et de Mme Edith Cresson, il ne s'y était résolu qu'une fois, en novembre 1990, pour s'opposer à l'instauration de la contribution sociale généralisée. Il s'en était fallu, alors, de cinq voix. Le deuxième premier ministre du second septennat avait réussi, elle, à échapper à cette épreuve de vérité. Le troisième y a été soumis, un mois, à un jour près, après sa nomination.

La franchir avec succès, mais non sans difficultés, est pour lui une incontestable victoire. Comme M. Rocard, il a réussi à démontrer que son gouvernement n'était pas aussi minoritaire que la droite le prétend. Malgré l'alliance de tous les groupes de l'Assemblée nationale, à l'exception, bien entendu, du PS, il n'y a pas eu de majorité pour estimer que la politique qu'il conduisait était néfaste pour le pays. Car, bien entendu, dans un régime de parlementarisme organisé, comme l'est la Ve République, choisir de renverser un gouvernement ne peut se décider au prétexte d'un seul sujet, fût-il aussi important que la politique agricole, et donc la survie du monde rural. D'ailleurs, nombre de députés de droite ne cachaient pas, lundi, que c'était plus par opposition aux socialistes qu'ils votaient la censure que par refus de la réforme de la politique agricole commune, qu'en fait, mais sans le dire, ils approuvent, ne serait-ce que parce qu'elle est foncièrement d'inspiration libérale... Il est vrai que ceux qui tiennent ce discours n'ont pas nécessairement une majorité d'agriculteurs dans leur circonscription.

Mais l'annonce de ce revirement communiste fut aussi une mauvaise nouvelle pour une partie de la droite. Certes, des hommes comme MM. Charles Millon ou Bernard Pons espéraient réellement que le gouvernement serait renversé. Pour eux, il fallait tenter de casser l'image du gouvernement, qui s'améliore depuis l'arrivée de M. Bérégovoy à Matignon. Avec le départ de Mme Cresson, ils ne peuvent plus parier sur une perte de crédit du pouvoir, et donc des socialistes. D'où leur espoir d'une épreuve électorale anticipée et leur rêve d'une dissolution de l'Assemblée nationale si le gouvernement avait été renversé.

Tous les élus de l'UDF ne partageaient pas cet espoir. Les centristes n'avaient aucune envie de perturber la procédure de ratification des accords de Maastricht par une opération de politique intérieure. L'annonce du ralliement communiste leur compliqua donc la tâche. Leur président de groupe, M. Jacques Barrot, était persuadé que ses alliés de l'UDF n'attendaient qu'un faux pas de sa part pour torpiller l'autonomie de l'UDC.

### *La prochaine épreuve*

Il s'efforça donc, avec succès, de convaincre tous ses amis de voter la censure, attendant, pour utiliser les procurations des dissidents potentiels, comme M. Edmond Gerrer (Haut-Rhin), d'être sûr que la majorité requise ne serait pas atteinte. M. André Lajoinie, lui aussi, assura le premier ministre qu'il ne s'associait à la droite que parce qu'il était sûr que cela n'aurait pas d'effet...

Il reste que pour la droite le bilan n'est pas entièrement négatif. En réalisant son unité la plus parfaite depuis 1988, elle peut espérer faire oublier ses divisions sur la construction européenne, et cela à la veille même de l'ouverture du débat au Sénat qui devrait confirmer celles-ci. Surtout, elle peut se dire que la prochaine tentative sera la bonne. Plus les élections législatives approchent, plus les menaces de rétorsion de la droite sur les éventuels dissidents seront efficaces. Il est probable que le gouvernement a fait le plein des non-inscrits qui ne lui sont pas défavorables, profitant ainsi du travail accompli par MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Soisson. Or, lundi, il n'a manqué que trois voix pour que la censure soit adoptée ; il n'en aurait même manqué que deux si M. Alain Peyrefitte n'avait pas oublié de voter.

M. Bérégovoy n'a été sauvé, formellement, que par MM. Pierre de Benouville et Raymond Barre. Le soutien du premier ne tient qu'à son amitié pour M. Mitterrand ; sera-t-elle toujours plus forte que sa fidélité à M. Jacques Chirac ? L'appui du second n'est lié qu'à son refus de voir mise en cause la politique agricole de l'Europe ; il n'est certainement pas acquis pour tous les autres sujets. Le premier ministre pourrait s'en apercevoir rapidement.

La prochaine épreuve devrait être plus redoutable pour lui que celle qu'il vient de surmonter. Jeudi 4 juin, s'ouvre à l'Assemblée nationale le débat sur le projet de loi permettant la maîtrise des dépenses de santé. La droite a déjà pris fait et cause pour le corps médical et, cette fois M. Barre partage l'opinion de ses amis. Ce dossier ressemble fort à celui de la CSG, et le gouvernement s'attend à devoir engager sa responsabilité, ce qui devrait provoquer le dépôt d'une nouvelle motion de censure. Si le PC réagit comme pour la CSG, M. Bérégovoy pourrait partir à la bataille avec une seule voix d'avance. Une voix, c'est vraiment peu. Très peu...

THIERRY BRÉHIER

### *La solitude de M. Barre*

Les centristes s'y sont depuis longtemps résignés. *« Un Barre, répètent-ils, ça ne se contrôle pas. »* Obstiné dans sa volonté *« de ne pas s'en tenir à une opposition bornée et systématique »*, résolu, ainsi qu'il le rappelait dans sa dernière lettre « Faits et arguments » d'avril, à ne pas participer *« à la recherche impatiente de l'alternance partisane »*, M. Barre fait ce qu'il dit. Lors de la réunion du groupe UDC du mardi 26 mai, il avait déclaré : *« Je ne voterai pas cette motion de censure sur la PAC. C'est un bon accord pour la France qui a été préparé et accepté par la totalité des Douze (...) et qui sera bon dans les futures négociations du GATT. »* Au terme de cette réunion, il avait même rabroué vertement certains de ses amis, en leur expliquant en substance que la défense de la paysannerie française ne méritait pas ce type de moyens...

L'ancien premier ministre avait voté, en novembre 1990, la motion de censure sur la contribution sociale généralisée (CSG) contre le gouvernement de M. Rocard et accepté également, en février 1992, de censurer *« le mauvais fonctionnement de l'Etat »* dans l'affaire Habache. Pour la première fois depuis 1988, M. Barre est le seul député du groupe centriste à n'avoir pas respecté la discipline collective. En novembre 1990, M. Alain Juppé l'accusait déjà *« d'être un facteur de zizanie perpétuelle dans l'opposition. »* M. Barre n'en a cure. Sa liberté, pour lui, n'a pas de prix.

DANIEL CARTON

La réforme constitutionnelle au Sénat

## Le droit de vote des Européens reste au centre du débat

**Les sénateurs devaient commencer, mardi 2 juin, l'examen du projet de loi constitutionnelle préalable à la ratification des accords de Maastricht. Le vote sur l'ensemble du projet, qui pourrait intervenir, le 4 juin, en fin de journée, dépendra principalement des modifications qui pourront être apportées au dispositif relatif au droit de vote et à l'éligibilité des ressortissants communautaires.**

M. Jean François-Poncet (Rass. dém., Lot-et-Garonne) peut bien s'en déclarer « sidéré », et M. Jean-Pierre Fourcade (Rép. et ind., Hauts-de-Seine) déplorer qu'il se focalise sur « une tête d'épingle », le débat sur le traité de l'Union européenne sera, au Sénat, centré sur la question du vote des citoyens européens aux élections municipales et européennes. Divisée sur cette question, la majorité sénatoriale de droite ne devrait pas pouvoir maintenir, au cours de la discussion, l'actuelle unité de façade.

L'amendement adopté la semaine dernière par la commission des lois, inspiré pour une large part par un amendement de l'UDF défendu sans succès à l'Assemblée nationale, ne fait pas l'unanimité (1). Le RPR, qui – précise M. Charles Pasqua, président du groupe – s'est abstenu à cette occasion *« par courtoisie »* envers M. Jacques Larché (Rép. et ind., Seine-et-Marne), rapporteur et président de la commission des lois, a indiqué que cet amendement *« ne correspond pas à ses attentes »*. Résolument opposé au vote des ressortissants communautaires, M. Pasqua a fait savoir que son groupe ne s'abstiendra pas sur cet article, non plus que sur l'ensemble du projet. Il a d'ailleurs déposé, de son côté, un amendement limitant le vote aux seules élections européennes, jugé totalement irrecevable par la majorité de l'UDF, qui est éclatée au Sénat en trois groupes, le Rassemblement démocratique et européen, l'Union centriste et les Républicains et indépendants.

L'ultime réunion de concertation, mardi, devait confirmer cette incompatibilité de vues et donner l'occasion à la famille UDF de se rassembler sur un amendement commun, inspiré à la fois de celui du rapporteur et de ceux, assez voisins, déposés par les Républicains et indépendants et par les centristes, qui veulent que la révision constitutionnelle aille jusqu'à son terme, même si le gouvernement ne tient pas à trop s'écarter du texte issu des travaux de l'Assemblée nationale.

Le « cavalier seul » de M. Pasqua, à quelques mois de l'élection à la présidence du Sénat, à laquelle M. Alain Poher, selon toute hypothèse, pourrait renoncer, a pu surprendre. En octobre prochain, le candidat du RPR, quel qu'il soit, aura en effet besoin de voix de l'UDF pour l'emporter. Le choix du président du groupe du RPR le coupe, apparemment, de ces appoints et donne à l'UDF la possibilité de se rassembler contre lui. Il a été dicté, en partie, par la tournure prise par les débats à l'Assemblée nationale, à droite et, plus particulièrement, au sein du groupe RPR. Sur le terrain, miné pour les gaullistes, de l'Europe, M. Pasqua se devait de maintenir la cohésion de sa famille.

Cette opération réussie, l'ancien ministre de l'intérieur espérait toujours, lundi, agglomérer à ce noyau dur quelques sénateurs du groupe des Républicains et indépendants au cours du débat sur le projet de loi constitutionnelle. Il ne se privait pas, non plus, de critiquer les candidats potentiels de l'UDF prêts, selon lui, à se compromettre avec les socialistes pour accéder à la présidence du palais du Luxembourg, et montrait ainsi qu'il n'avait pas tiré un trait sur cette ambition.

GILLES PARIS

(1) L'amendement stipule, notamment, que *« le droit de vote et l'éligibilité pourront être accordés aux seuls citoyens de l'Union »*.

450 MILLIONS DE FRANCOPHONES

Structure des 47 nations d'expression française. Ressources, économie. France : 2e domaine territorial mondial (zones maritimes).

* T1 / LA FRANCE 3e SUPERPUISSANCE ... 90 F
* T2 / LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ...98 F

Envoi franco

MARTINOT DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON

(Publicité)

SAUVONS LES ENSEIGNEMENTS LITTÉRAIRES

◆◆◆◆◆◆◆◆

**L'Association S.E.L.** avait pris connaissance avec joie des bonnes intentions du Ministre de l'Éducation et de la Culture, qui laissaient espérer le maintien des études de grec et de latin au lycée : c'était se réjouir trop tôt.

Chaque jour, nous apprenons que les instructions rectorales multiplient les obstacles, au point que ces disciplines sont aujourd'hui plus menacées que jamais.

Nous souhaitons informer le public de cette situation à laquelle, de notre côté, nous comptons bien faire face. Nous interviendrons avec toute la fermeté possible en ce qui concerne l'élaboration des textes à venir.

Nous vous invitons à rejoindre les milliers d'adhérents que nous comptons déjà, et nous demandons aux professeurs, aux parents, aux élèves, de tout faire sur place pour que soit, dès maintenant, sauvegardé le libre accès aux options littéraires.

◆◆◆◆◆◆◆◆

SAUVEGARDE DES ENSEIGNEMENTS LITTÉRAIRES,
15, rue du Pré-aux-Clercs, 75007 Paris,
sous la présidence de Jacqueline de Romilly, de l'Académie Française.

هكذا من الأصل



# SOCIÉTÉ

## « Quand je croyais les profs immortels... »

### *Deux enseignants de philosophie sont tués dans un accident de la route. Leurs élèves apprennent à vivre sans eux.*

RODEZ

*de notre envoyé spécial*

La voiture, en face, n'a pas réussi à redresser sa trajectoire. Le camping-car a reçu le choc de plein fouet. Si brutalement que la voiture, derrière, n'a pu l'éviter. C'était mercredi 27 mai, entre Toulouse et Montauban, après une journée d'un printemps finissant. Les deux occupants du camping-car sont morts sur le coup.

Deux hommes, quarante-cinq et trente-huit ans, deux enseignants retour d'une session professionnelle au chef-lieu de l'académie. Le lendemain, jour de l'Ascension, les élèves du lycée Foch, à Rodez, lisent le journal. Mais ils ne croient pas la nouvelle. Pas encore. Y croiront-ils jamais d'ailleurs? *« Même maintenant*, dit Régine, *on croit qu'ils sont malades, qu'ils vont revenir. »* Vendredi, les élèves sont tous là à attendre devant la porte de la salle de cours, accrochés en tremblant au fil d'un espoir qui se brise entre leurs doigts. Six des onze terminales du lycée viennent de perdre leurs profs de philo.

#### *Chagrin prématuré*

Ces deux-là, assurément, étaient parmi les meilleurs. Pierre Haas et Jean-Pierre Santiago, de l'aveu même de leurs collègues, *« avaient une relation exceptionnelle avec les élèves »*. Ils échappaient *« au découragement et à la lassitude »* qui gagnent *« tant de gens aujourd'hui, profs ou non »*. Très présents dans le lycée, en cours de philo, au conseil d'administration, au foyer, au club-théâtre, ils militaient aussi au-dehors, pour la paix en particulier. Le proviseur les tient pour deux *« prophètes qui dérangeaient en mettant chacun devant ses responsabilités »*. Jusqu'à ce prêtre d'une religion qu'ils n'affectionnaient guère ; il sait que leurs obsèques étaient civiles, mais quatre mots lui suffisent : *« C'étaient des hommes remarquables. » « Remarquables »*, l'épithète même, entendue des lèvres de Stéphane, qui les connaissait bien et aurait tant voulu avoir l'un d'eux comme prof de philo.

Au lycée Foch, l'unanimité va de soi. Tissée dans la personnalité des deux enseignants. Tolérants : *« Au fond, on ne sait rien d'eux*, disent leurs élèves, *parce qu'au lieu de mettre leurs propres idées en avant, ils nous faisaient penser par nous-mêmes. »* La correction des dissertations est révélatrice. En face d'une idée exposée, la remarque du correcteur n'est jamais en forme de couperet : *« Oui, mais essaie de donner un contenu à la définition que tu évoques. » « Assez bonne approche, mais tu pourrais faire apparaître plus nettement l'éventualité d'une contradiction... »*. Cette tolérance se donnait les mêmes signes extérieurs chez ces deux hommes – *« unis dans la mort comme dans l'amitié »* : jamais de colère pendant les cours et un *« éternel sourire »*. Si bien que, pour reprendre le mot de Sandra, *« Pierre Haas était très respecté parce qu'il nous respectait »*. Ou celui de Gaëlle : *« Avec Jean-Pierre Santiago, ça n'était jamais tout blanc ou tout noir. »* Pas seulement la tolérance. La disponibilité aussi : *« Souvent, on continuait le cours dans les couloirs. »* Dans les couloirs et dans la fumée... *« Parfois, on restait plus de trois quarts d'heure à discuter. »* Pierre Haas et Jean-Pierre Santiago prenaient les élèves qui peinaient *« entre midi et deux »*, plus une fois par semaine pour revenir sur les méthodes de travail personnel.

Les liens qui se sont noués entre eux, les élèves en sont conscients, ils les doivent aussi à la philo. *« Parce que c'est une matière où l'on peut dialoguer. Et pour nous, qui sortons de l'adolescence avec des idées toutes faites, le dialogue, c'est très important. »* La philo, ils les auront fait l'aimer passionnément. *« Toutes mes idées, je les ai eues en sa présence parce qu'il était là »*, pense Cyril. *« Ça ne m'aurait pas gêné de redoubler pour faire un an de philo avec lui »*, confesse Franck.

Redoubler ! Les voilà à quinze jours du bac, de l'épreuve de philo précisément. La direction du lycée a organisé une réunion lundi 1er juin avec les délégués des six classes. Les deux autres professeurs de philo (un poste et demi à Foch) ont proposé d'assurer deux heures de tutorat à chaque classe pour achever la préparation de l'écrit et de l'oral. Les élèves, par la voix de Nelly, reconnaissent qu'ils vont *« tout donner »* pour *« faire honneur »* à leurs profs.

A peine dite, la phrase les contrarie. Le bac ? Mais ils nous ont appris à vivre surtout ! *« Je me sens tellement plus adulte qu'il y a quelques mois »*, dit Sylvie. *« J'étais angoissée par la mort*, raconte Valérie, *je lui en ai parlé. Il m'a permis de mûrir. La mort, avec lui, devenait une réalité qu'on acceptait. »*

Ce *« calme »*, que ces enseignants ont su leur infuser, cet exemple qui a décidé Ingrid *« à être prof comme lui un jour, et, comme lui, à ne pas jouer à la star »*, les habitent aujourd'hui, au moment où toutes les images leur tombent dessus à la fois. Ils revoient les derniers cours de Pierre Haas sur le temps, la mort, la religion. *« Dans la mort, il n'y a de douleur que pour les autres »*, avait énoncé le prof sans solennité. Et encore, Delphine l'a noté : *« La mort des autres nous touche d'autant plus que nous avons l'impression que c'est une part de nous qui s'en va. »*

Pourtant, devant deux morts insupportables, ces jeunes aux portes de la majorité disent quelque chose qui n'est pas la révolte, encore moins la résignation. Sous la douleur, sous ce *« chagrin prématuré »* dont parle Emmanuel dans un poème qu'il a écrit *« pour Pierre Hass, Jean-Pierre Santiago et leurs familles »*, on devine quelque chose qu'ils ne nomment pas, mais dont ils ont la certitude qu'ils la doivent à leurs deux profs disparus, et qui ressemble à du courage. Et qui les réunit, dans cette espèce de constat éperdu que rien ne sera plus jamais comme avant. *« Quand je croyais les profs immortels... »*, murmure Amélie.

CHARLES VIAL

## REPÈRES

**INONDATIONS**

### *Plusieurs communes d'Ile-de-France demandent le statut de villes sinistrées*

Les précipitations exceptionnelles (68,2 mm d'eau sur la capitale, 98,4 mm dans le Val-d'Oise) qui se sont abattues sur la région parisienne dans la nuit de dimanche 31 mai à lundi 1er juin *ont entraîné de nombreuses perturbations* encore sensibles, mardi 2 juin en début de matinée : coupures d'électricité, routes coupées, métro et RER perturbés.

Les maires des villes de Franconville et de Sannois (Val-d'Oise) – plus de 60 000 habitants – ont demandé que leurs communes soient reconnues sinistrées. Le *maire de Saint-Ouen* a également entamé des démarches auprès de la préfecture de Seine-Saint-Denis pour que l'*« état de catastrophe naturelle »* soit déclaré dans cette ville.

**ÉDUCATION**

### *Extension des « classes de goût »*

M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, devait annoncer, mardi 2 juin à la Cité des sciences de La Villette, un large développement, pour l'année scolaire 1992-1993, des actions « d'éveil au goût » (*Le Monde* du 30 janvier 1991) dans les classes de cours moyen. Selon M. Lang, ces actions devraient progressivement être généralisées à l'ensemble du pays.

L'éveil au goût est une action originale développée ces dernières années en milieu scolaire grâce, notamment, à M. Jacques Puisais, président de l'Institut français du goût, vice-président du Centre national des arts culinaires et œnologue de renommée internationale. Il s'agit de sensibiliser les enfants de neuf à douze ans à l'ensemble des potentialités de leurs fonctions gustatives et olfactives, rarement, voire jamais sollicitées dans l'enceinte scolaire.

Cet éveil s'inscrit dans un programme d'une dizaine de séances d'environ une heure et demie chacune, durant lesquelles on aborde, dans la classe, une série de thèmes tenant aux cinq sens, aux saveurs fondamentales, aux relations entre saveurs et aliments, aux odeurs de ces derniers, etc. Pour la prochaine année scolaire, huit cents places réparties sur huit académies (Paris, Orléans, Tours, Dijon, Lyon, Lille, Poitiers, Strasbourg et Rennes) seront concernées, soit plus de vingt mille enfants.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

### *Condamnations pour un chauffard et ses deux passagers*

Le tribunal correctionnel de Valenciennes (Nord) a condamné, lundi 1er juin, à cinq ans de réclusion criminelle un homme de trente et un ans qui, sous l'emprise de l'alcool et de l'héroïne, avait provoqué un accident de la circulation mortel pour une adolescente de seize ans. Le chauffard a été reconnu coupable d'homicide involontaire, de délit de fuite et de non-assistance à personne en danger. Ayant heurté deux cyclistes circulant sur une piste cyclable, il s'était d'abord arrêté, puis avait pris la fuite sans s'occuper des victimes. Les deux passagers présents à bord de la voiture ont été condamnés à quatre ans de réclusion criminelle pour non-assistance à personne en danger. Le jeune homme qui accompagnait l'adolescente décédée est aujourd'hui paraplégique.

# Police et racisme

*Suite de la première page*

Ainsi des contrôles d'identité, pour lesquels la loi confère aux policiers un *« pouvoir discrétionnaire »* : ne sont-ils pas conduits à interpeller *« au hasard les personnes présentant un type physique non conforme au profil national, dans l'espoir que parmi celles-ci se trouveront des individus en situation irrégulière »* ? Du coup, *« ce sont les populations plus ou moins marginales, pauvres et sans pouvoir, et les personnes présumées être des étrangers qui sont les principales victimes de ces contrôles d'identité »* : les Noirs et les Maghrébins se transforment en autant de *« suspects »*.

Sans doute est-il difficile de distinguer *« l'abus de pouvoir en soi de l'abus de pouvoir raciste »*, note le rapport. *« Mais les gouvernants et les législateurs français savent pertinemment que les contrôles d'identité ouvrent la porte à des abus de toutes sortes, dont celui de délit de faciès. »* Or, *« les conflits avec les représentants des forces de l'ordre débutent fréquemment lors de contrôles d'identité, qui s'accompagnent de propos humiliants et éventuellement racistes, et qui suscitent fréquemment une réaction verbale agressive »*.

#### *La passivité des supérieurs*

*« Il est inacceptable qu'un pouvoir démocratique accorde à une autorité de police le pouvoir de détenir une personne totalement innocente et, a priori, non suspecte »*, écrivent à ce propos les experts de la FIDH. Les témoignages recueillis indiquent que les comportements racistes *« les plus criants »* interviennent lors *« des interpellations, des détentions pour vérifications d'identité au poste de police ou des gardes à vue »*. Aussi le rapport reprend-il les conclusions de la commission justice pénale et droits de l'homme, présidée en 1991 par Me Mireille Delmas-Marty : la garde à vue constitue *« l'acte le plus attentatoire aux libertés de tous ceux qui peuvent être accomplis par la police »*.

Détaillant une quinzaine d'affaires ayant entraîné des dépôts de plainte, des sanctions administratives ou des examens médicaux, le rapport de la FIDH cherche à montrer que le racisme policier s'est *« banalisé »*. Mais il n'est pas facile de déterminer si de telles *« bavures » sont « strictement le fait d'abus purs et simples, ou si elles sont combinées à un facteur raciste »*. Après avoir entendu diverses victimes, du jeune beur au chef d'entreprise français d'origine africaine, les auteurs concluent toutefois que *« le racisme au quotidien existe bel et bien »*, et qu'il est rendu possible par *« la passivité, sinon la complicité, des supérieurs hiérarchiques »*.

#### *Gifles distribuées et cartes déchirées*

Si le rapport admet que les principaux syndicats policiers mènent campagne contre cette *« banalisation »*, il note que la base policière est généralement plus *« raciste »* que les états-majors syndicaux. Une anecdote illustre le propos : la diffusion d'un entretien du commissaire Sarah Ouaknine, chargée de mission sur le racisme et l'antisémitisme au ministère de l'intérieur, publié en mai 1990 dans la revue officielle de la Place Beauvau, *provoqua force plaisanteries* sexistes et racistes dans un service de police, à tel point que des syndicalistes durent intervenir pour que le document, et les inscriptions manuscrites qui l'accompagnaient, soient retirés des panneaux d'affichage.

Quelques propositions sont émises par la FIDH afin de *« mettre des obstacles aux actions racistes »* et de *« reconnaître plus de droits aux personnes confrontées à l'action policière »*. Puisque la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales stipule que *« toute personne arrêtée ou détenue (...) doit être aussitôt traduite devant un juge ou un autre magistrat habilité par la loi »*, la FIDH propose d'interdire purement et simplement les contrôles d'identité et la garde à vue.

Considérant que le contrôle interne à l'administration policière est insuffisant – *« le mot raciste n'apparaît pas une fois dans les rapports annuels de l'Inspection générale de la police nationale »* – et notant que les sanctions disciplinaires résultent largement *« de la négociation entre la partie syndicale et le ministère de l'intérieur »*, le rapport propose la création d'un conseil supérieur de l'activité policière *« totalement indépendant des pouvoirs politiques »*. Il préconise aussi que *« toute action ou inaction à caractère raciste commise par un représentant de l'Etat soit considérée comme un abus de pouvoir caractérisé, et sanctionnée automatiquement par une révocation »*.

*« Du professionnalisme des policiers, de leur conscience sociale, dépend le niveau de démocratie d'une société »*, concluent les rapporteurs tout en précisant que le racisme policier n'est pas une *exclusivité française* puisqu'il prospère notamment au Québec et aux Etats-Unis. Qu'en pensent les intéressés ? *« Il n'y a pas plus de racistes dans la police que dans le reste de la société française »*, répond spontanément tout policier à l'évocation de ce soupçon. Le *phénomène est cependant plus* complexe pour que l'on se satisfasse de ce démenti. *« Dans un commissariat, personne ne proteste quand les blagues fusent sur les bougnoules*, confie un syndicaliste, *et il arrive encore que des gifles soient distribuées et des cartes de séjour déchirées. »*

Il faut donc *« rejeter l'idée que le racisme dans la police n'est rien de plus qu'une expression banale d'un racisme plus général »*, note M. Michel Wieviorka dans le chapitre de son livre *la France raciste* consacré au discours de base policier (1). Ce racisme *« trouve sa source dans des facteurs liés au fonctionnement et à la culture de la police »*. Dans les quartiers à problèmes, les policiers *« ont l'impression que la délinquance, c'est à 90 % des immigrés »*. Ceux-là avouent alors qu'*« on finit par être racistes »*, à force de surveiller les groupes de *« suspects »* qui forment leur clientèle quotidienne. Et ils se diront, dans le même temps, *« constamment accusés injustement de racisme, et d'abord par les délinquants (...), victimes d'un racisme anti-français et antiflic »*.

Pour autant, note M. Wieviorka, ce *« racisme verbal »* ne glissera que très rarement vers des violences physiques. *« Ce qui unit les policiers, ce qui aussi interdit toute dérive massive vers des conduites racistes*, commente-t-il, *c'est assurément leur identité professionnelle. »* Il est clair, à cet égard, que les syndicats majoritaires ont allumé des contre-feux. Et qu'ils sont les *premiers à rompre l'habituelle loi* du silence à l'égard de leurs collègues qui ont franchi le pas. Mais le racisme et l'extrémisme sont, chez d'autres, pateats. Ce commandant de CRS qui, dans son bureau du sud-ouest de la France, recevait avec un portrait de Jeanne d'Arc et une fleur de lys ; ces policiers qui, l'an passé, dans une cantine parisienne, saluèrent d'un *« Vive Le Pen ! »* un collègue antillais venu à Paris pour passer un examen de gradé ; ou ces militants du syndicat FPIP (7 % des voix aux élections professionnelles des gardiens de la paix) ouvertement proche du Front national, en sont autant d'exemples concrets.

#### *Un curieux mémoire bien noté*

Dans un mémoire consacré à la *« police d'extrême droite »*, dernièrement remis par trois élèves-gardiens de la paix au moment de quitter l'École nationale de la police de Vannes, cette idéologie apparaît sans fard. Bien sûr, rappellent les trois jeunes gens, des responsables de la FPIP ont participé à des attentats meurtriers contre des foyers d'immigrés de la Côte d'azur. Bien sûr, les liens entre certains membres de la FPIP et du PNFE – un groupuscule qu'ils qualifient de *« mouvement néo-nazi dont l'importance est grande en France »* – ont été établis par l'enquête de police judiciaire et les intéressés ont été révoqués par le ministère de l'intérieur. Il n'empêche : ces trois jeunes gens ne prennent aucune distance avec les policiers d'extrême droite de la FPIP, écrivant simplement qu'ils se sont fixés la *« mission d'utiliser toutes les compétences relatives à la profession pour faire triompher nos idées »*.

Or n'importe qui pourra aujourd'hui croiser dans la rue ces trois policiers, armés du revolver réglementaire, puisque leur mémoire a reçu une fort bonne note (22 sur 30) agrémentée d'appréciations élogieuses de leur professeur... Devenus fonctionnaires d'autorité, ils ont pourtant reçu mission, comme tous leurs collègues, d'appliquer la circulaire du 21 mars 1991 sur la *« lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les résurgences du nazisme »*, par laquelle le ministère de l'intérieur charge la police de réprimer les tracts ou graffitis racistes ainsi que les comportements discriminatoires. Nul doute qu'ils n'en seront pas les défenseurs empressés.

ERICH INCIYAN

(1) *La France raciste*, de Michel Wieviorka, Seuil, 1992.

PICARD
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
82, rue Bonaparte, PARIS VIe
Métro : Saint-Sulpice
HISTOIRE - ARCHÉOLOGIE
ARCHITECTURE - BEAUX ARTS
RÉGIONALISME
*Livres neufs - Livres anciens*
Catalogue bimestriel
Envoi sur simple demande

**Rectificatif**

### *Les mesures anti-tabac applicables dès le 1er novembre*

Contrairement à ce qui était indiqué dans nos éditions du 2 juin, le décret d'application de la loi Evin du 10 janvier 1991 contre le tabagisme entrera en vigueur *« le premier jour du sixième mois suivant sa publication au* Journal officiel *»*, soit le 1er novembre, et non le 1er décembre.

## EN BREF

□ **Perquisitions du juge Van Ruymbeke dans des mairies communistes de la Sarthe.** – M. Renaud Van Ruymbeke, le conseiller rennais chargé du dossier sur le financement du PS et du PCF dans la Sarthe, a effectué des perquisitions dans les mairies communistes d'Allonnes et de Lhomme, lundi 1er juin, dans le cadre de son enquête sur les activités d'un *bureau d'études proche du PCF*, Bretagne-Loire-Equipement.

□ **Un adolescent blesse grièvement son ex-amie dans un lycée de Seine-Saint-Denis.** – Un adolescent de dix-sept ans a grièvement blessé au thorax son ex-amie lundi 1er juin, à coups de couteau et de pistolet à grenaille, pendant un cours d'informatique au lycée Jean Zay d'Aulnay-sous-Bois. La jeune fille a été conduite à l'hôpital dans un état jugé critique. Son agresseur, élève de première G, a été placé en garde à vue.

□ **Le terroriste « Carlos » condamné à perpétuité à Paris.** – La cour d'assises de Paris a condamné par contumace, lundi 1er juin, le terroriste Illich Ramirez-Sanchez, dit *« Carlos »*, à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre de deux policiers, le 27 juin 1975 à Paris, et pour tentative de meurtre sur un troisième inspecteur. Ces fonctionnaires de la DST (direction de la surveillance du territoire) enquêtaient sur les deux attentats commis en janvier 1975 à Orly contre des avions de la compagnie israélienne El Al. Au cours d'une perquisition au domicile d'un suspect, ils étaient tombés face à face avec « Carlos », alors inconnu des services de police, qui avait ouvert le feu. Le terroriste est, depuis, en fuite.

□ **Les ministres autrichien et hongrois de la défense à Paris.** – Sur l'invitation de M. Pierre Joxe, le ministre autrichien de la défense, M. Werner Fasslabend, et le ministre hongrois de la défense, M. Lajos Fur, arrivent en France. Le premier y séjourne du 1er au 3 juin et doit se rendre chez GIAT Industries (qui produit le char Leclerc), à Taverny (au PC de la défense aérienne), et à Avord (la base des avions-radars) où il se fera présenter les missiles sol-air Crotale et SATCP. Le second sera présent du 3 au 5 juin et doit visiter des usines Thomson, les PC à Metz et à Mercy de la force aérienne tactique (FATAC) et de la 1re armée, où lui seront notamment exposées les relations des forces françaises avec l'OTAN.

هكذا من الأصل



# SOCIÉTÉ

Succédant au professeur Jean Bernard

## Le professeur Jean-Pierre Changeux va présider le Comité national d'éthique

**Le président de la République a décidé sur ce point de nommer le professeur Jean-Pierre Changeux, professeur à l'Institut Pasteur et au Collège de France, président du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé. Le professeur Changeux remplacera le professeur Jean Bernard qui présidait cette institution depuis sa création, le 1er février 1983. Ce dernier sera nommé président d'honneur du Comité d'éthique.**

De l'humanisme au rationalisme : ainsi pourrait-on symboliser la passation de pouvoir qui intervient à la tête du Comité consultatif national d'éthique. Jean Bernard, « le sage de la République », cède la place à Jean-Pierre Changeux, l'un des plus brillants élèves du professeur Jacques Monod. Au spécialiste des cellules du sang succède le directeur du laboratoire de neurobiologie moléculaire de l'Institut Pasteur. Après un docteur en médecine, un docteur ès sciences.

Au-delà de l'effet de surprise, le choix du professeur Changeux par le président de la République risque de provoquer des remous. En effet, s'il est un chercheur qui, par ses prises de position aussi bien scientifiques que philosophiques ou politiques, n'a jamais laissé sonne indifférent, c'est bien des pages éponstoutes son le plus connu – *l'Homme neuronal* (1) – posa simplement cette question : *« Désormais, à quoi bon parler d'esprit » ?*

Il venait de livrer au lecteur ébahi – ce livre, pourtant fort complexe, fut un grand succès de librairie – sa conception de l'homme, singulièrement, du fonctionnement de son cerveau. Ce dernier, expliquait-il, de milliards de neurones reliés entre eux par un immense réseau de câbles et connections, sortes de « fils » dans lesquels circulent des impulsions électriques ou chimiques *« intégralement descriptibles en termes moléculaires ou physico-chimiques »*. Tout comportement, ajoutait-il, s'explique par la mobilisation interne d'ensembles topologiquement définis de cellules nerveuses. La pensée elle-même aurait, selon lui, un fondement neuronal d'ordre strictement moléculaire. *« Arrivera-t-on un jour,* se demande-t-il parfois, *à développer une intelligence artificielle authentique qui soit conçue selon des principes semblables à ceux du cerveau de l'homme ? »*

On imagine fort bien fait par les psychanalystes adeptes de la métaphysique aux théories du professeur Changeux. C'est peu de dire que sa conception darwinienne du développement du fonctionnement cérébral qu'une place fort limitée, pour ne pas dire inexistante, à l'inconscient (*le Monde* 21 novembre 1990) !

Pour autant, il absurde de considérer Jean-Pierre Changeux que comme un acharné du rationalisme. C'est tout grand chercheur à l'on doit, vertes, celle du récepteur de l'un des principaux neuromédiateurs, l'acétylcholine. Ces travaux fondamentaux, qui lui valent aujourd'hui d'être considéré comme un possible Prix Nobel, eurent une grande importance dans la compréhension du rôle des récepteurs et, par là-même, dans l'extraordinaire essor qu'ont connu ces dernières années les neurosciences.

### *« Une théorie rationnelle du bien et du mal »*

Grand pédagogue, homme de passions de convictions, Jean-Pierre Changeux s'est interrogé sur la notion d'éthique. *« Depuis Kant,* explique-t-il dans *Matière à pensée* (2), *les philosophes ont tendance à séparer éthique et morale, pour donner à la première un statut privilégié. La morale pense sur les conduites individuelles. Elle rassemble les prescriptions qui règlent le comportement à un moment donné de l'histoire d'une société. L'éthique, elle, a une visée plus générale. Elle est considérée comme une discipline dont l'objet est d'élaborer les fondements des règles de conduite, de construire, en quelque sorte, une théorie rationnelle du bien et du mal. »*

Partant la réflexion de Jacques Monod – selon qui la quête incessante de la vérité, qui est le premier mobile de la science, constitue *de facto* une éthique, – Jean-Pierre Changeux ajoute : *« Tout scientifique qui refuse de succomber au clivage mental confortable du croyant, qui souhaite rester cohérent avec lui-même et s'efforce de rejeter toute référence à la métaphysique, devra tenter, dans sa réflexion, de rechercher les bases naturelles de l'éthique. Ce n'est, somme toute, que réactualiser la démarche des Lumières et de la Révolution française, avec le bénéfice considérable que peuvent nous procurer les résultats récents des neurosciences, des sciences cognitives et de l'anthropologie sociale. »* En résumé : *« La science a pour vocation première de pourchasser, en permanence, l'irrationnel pour atteindre la connaissance objective. »*

Voilà les membres du comité d'éthique prévenus : leur président n'est pas vraiment homme de compromis. Pour autant, il n'est pas sûr que les prochaines réunions tournent au pugilat. Parfois critiqué pour son dogmatisme, Jean-Pierre Changeux sait aussi se montrer charmeur et enjoué. Tout en rondeur, les yeux pétillants de malice, c'est un homme d'une grande culture, organiste – et même compositeur – à ses heures. Très imprégné de philosophie – il aime citer Spinoza selon qui *« en tant qu'une chose a de la conformité avec notre nature, elle nous est nécessairement bonne »* – et de culture religieuse (il a longtemps été un catholique pratiquant), c'est également un grand amateur de peinture, en particulier du dix-septième siècle (3). Il est enfin, ce qui n'a sans doute pas été pour déplaire au président de la République, un homme de gauche convaincu.

FRANCK NOUCHI

[Né le 6 avril 1936 à Domont (Val-d'Oise), Jean-Pierre Changeux est agrégé de sciences naturelles et docteur ès sciences. Professeur à l'Institut Pasteur depuis 1974 (il y dirige le laboratoire de neurobiologie moléculaire) et au Collège de France depuis 1975 (il est titulaire de la chaire de communications cellulaires), il a été président du Conseil scientifique de l'INSERM de 1983 à 1987. Membre du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (depuis 1987), il est également président de la commission interministérielle d'agrément pour la conservation du patrimoine artistique national, plus communément appelée la commission des dations. D'autre part, Jean-Pierre Changeux est membre de l'Académie des sciences depuis 1988 et membre correspondant de nombreuses académies étrangères, dont l'Académie nationale des sciences des Etats-Unis. Il a reçu de nombreux prix scientifiques, dont celui de la Fondation Gairdner (Canada) en 1978.]

(1) Editions Fayard

(2) Editions Odile Jacob ; cet ouvrage est un dialogue avec le mathématicien Alain Connes.

(3) Il est notamment en particulier d'un étonnant *Raison et plaisir*, catalogue de l'exposition « De Nicolo del Abate à Nicolas Poussin : aux sources du classicisme (1550-1650) » (Musée de Meaux).


*LE MONDE diplomatique*

Juin 1992

- **EUROPE :** Un marché et des hommes, par *Claude Julien.* – Au nom de l'orthodoxie monétaire..., par *Bernard Cassen.* – Vers quelle politique étrangère commune ? par *Paul-Marie de La Gorce.*
- **ÉTATS-UNIS :** Comment une superpuissance perd les moyens de son hégémonie, par *Marie-France Toinet.* – La spirale du déclin, par *Pierre Dommergues.* – M. Bush peut-il tirer parti des émeutes de Los Angeles ?, par *Serge Halimi.* – Les sources culturelles du radicalisme noir, par *Achille Mbembe.*
- **RUSSIE :** Improvisation et échec des réformes agraires, par *Jaurès A. Medvedev.* – Ecole et santé en ruines, par *Jean-Jacques Marie.* – Tout est à vendre, par *Christian de Brie.*
- **CHILI :** Qui se souvient des crimes de M. Pinochet ?, par *Gilles Bataillon.*
- **AFRIQUE :** Frayeurs et fantasmes des Blancs en Afrique du Sud, par *Hein Marais.* – Au Burkina, les politiques passent, la nature demeure..., par *Anne Tristan.*
- **AFGHANISTAN :** Nouvelle donne, par *James Rupert.*
- **SOMMET DE RIO :** Une Terre à reconstruire *(supplément).*

En vente chez votre journaux



JEAN-MARIE PONTAUT

L'ATTENTAT

L'enquête exemplaire du juge Bruguière contre le terrorisme.

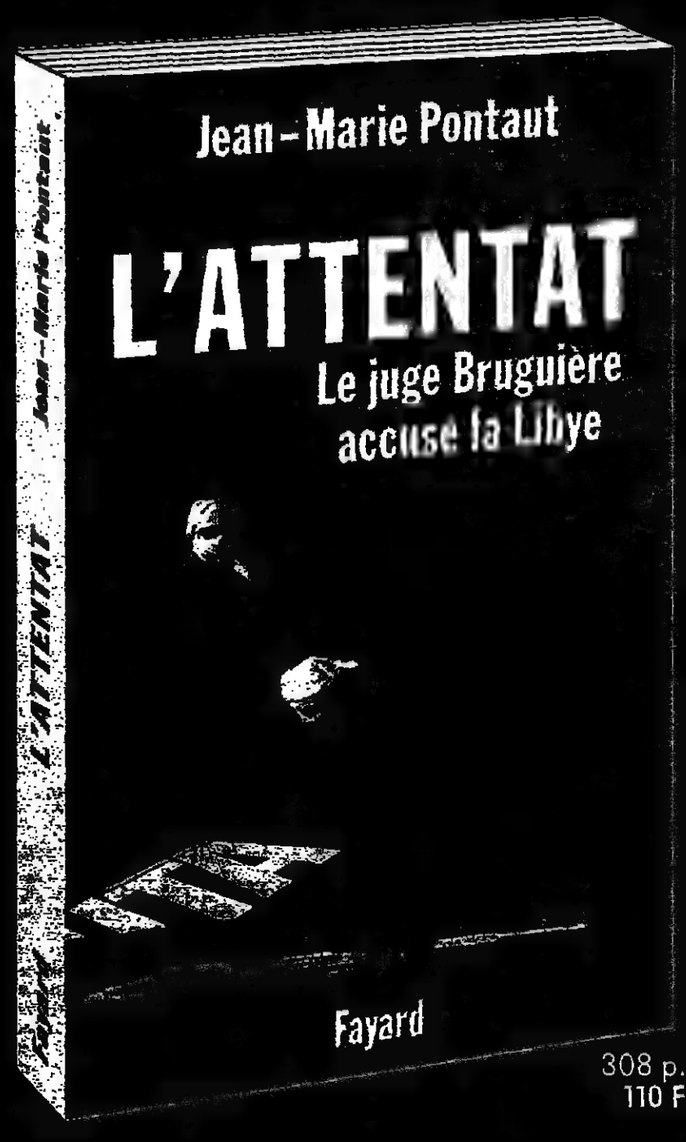


FAYARD


ENVIRONNEMENT

Après le message de 264 personnalités

## Mme Ségolène Royal dénonce « une polémique inutile » entre science et écologie

**L'appel de Heidelberg, lancé par deux soixante-quatre scientifiques et intellectuels, dont cinquante-deux Prix Nobel, inquiets par *« l'émergence d'une idéologie irrationnelle qui s'oppose au progrès scientifique et industriel »* (*le Monde* du 2 juin), a servi de toile de fond au colloque organisé lundi 1er juin à Paris par le ministère de l'environnement. Baptisée premier Forum de la planète, cette journée, qui réunissait une centaine d'experts, intellectuels, historiens, philosophes et scientifiques, devait préparer le message de la France à la conférence de Rio *(lire page 12)* et réfléchir aux suites de ce sommet.**

**Les rapports entre la science, l'environnement et le développement ont été étudiés, non sans discussion parfois véhémente, par plusieurs commissions différentes, dont les conclusions seront communiquées à M. François Mitterrand avant son déplacement au Brésil. Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, a profité de la présence de plusieurs signataires du manifeste de Heidelberg pour indiquer sa position : *« Evitons le piège d'une polémique inutile,* a-t-elle dit. *L'écologie n'a rien à gagner à se priver de la science et la science de l'écologie. Il faut renvoyer tous les intégrismes à leur chaumière ».***

### *L'appel de Heidelberg*

Voici le texte de l'appel des scientifiques (1) :

« Nous, soussignés, de la communauté scientifique et intellectuelle internationale, partageons les objectifs du Sommet de la Terre qui se tiendra à Rio de Janeiro sous les auspices des Nations unies et adhérons aux principes de la présente déclaration.

» Nous exprimons la volonté de contribuer pleinement à la préservation de notre commun, la Terre. Toutefois, nous inquiétons d'assister, à l'aube du onzième siècle, à l'émergence d'une idéologie irrationnelle qui s'oppose au progrès scientifique et industriel et nuit au développement économique et social.

» Nous affirmons que l'état de nature, parfois idéalisé par des mouvements qui ont tendance à se référer au passé, n'existe pas et n'a probablement jamais existé depuis l'apparition de l'homme dans la biosphère, dans la mesure où l'humanité a toujours progressé en *mettant la nature à* son service et non l'inverse.

» Nous adhérons totalement aux objectifs d'une écologie scientifique axée sur la prise en compte, le contrôle et la préservation des ressources naturelles. Toutefois, nous demandons formellement par le présent appel que cette prise en compte, ce contrôle et cette préservation soient fondés sur des critères scientifiques et non sur des préjugés irrationnels.

» Nous soulignons que nombre d'activités humaines essentielles impliquent la manipulation de substances dangereuses ou s'exercent à proximité de ces substances, et que le progrès et le développement reposent depuis toujours sur une maîtrise grandissante de ces éléments hostiles, pour le bien de l'humanité. Nous considérons par conséquent que l'écologie scientifique n'est rien d'autre que le prolongement de ce progrès vers des conditions de vie meilleures pour les générations futures.

» Nous insistons sur l'urgence de la responsabilité et les devoirs de la Science envers la Société dans son ensemble.

» Cependant, nous mettons en garde les *autorités responsables* du destin de notre planète contre tout recours qui s'appuierait sur des *pseudo-scientifiques* ou sur des données tronquées ou inappropriées.

» Nous attirons l'attention de tous sur l'absolue nécessité d'aider les pays pauvres à atteindre un niveau de développement durable et en harmonie avec celui du reste de la planète, de les protéger contre des nuisances provenant des nations développées et d'éviter de les enfermer dans un réseau d'obligations irréalistes qui compromettrait à la fois leur indépendance et leur dignité.

» Les plus grands maux qui accablent notre planète sont l'ignorance et l'oppression et non pas la science, la technologie et l'industrie dont les instruments, dans la mesure où ils sont gérés de façon adéquate, sont des outils indispensables qui permettront à l'humanité de venir à bout, par elle-même et pour elle-même, de fléaux tels que la surpopulation, la faim et les pandémies. »

(1) Parmi les signataires français, on note la présence de MM. Pierre Aigrain (physicien), Jean-François Bach (immunologue), Raymond Barre (ancien premier ministre), Jacques Barrot (ministre), Etienne Baulieu (endocrinologue), Alain Bombard (océanographe), Henri Caillavet (ancien ministre), Jean-Claude Chermann (virologue), Jean Dausset, (Prix Nobel de médecine), Jean Dorst (ornithologue), Pierre Douzou (biologiste), Pierre-Gilles de Gennes (Prix Nobel de physique), Paul Germain (secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences), François Gros (biologiste), Eugène Ionesco (écrivain), Philippe Kourilsky (biologiste), Henri Laborit (pharmacologue), Raymond Latarjet (radiobiologiste), Hervé Le Bras (démographe), Jean-Marie Lehn (Prix Nobel de chimie), André Lichnerowicz (mathématicien), Dominique Stehelin (biologiste), Lionel Stoleru (économiste), Haroun Tazieff (volcanologue), Maurice Tubiana (cancérologue).

هكذا من الأصل

L'aube



# LA CONFÉRENCE DE RIO SUR L'ENVIRONNEMENT

## 131 chefs d'Etat et de gouvernement réunis du 3 au 14 juin

**Démographie, effet de serre, protection de [illegible] forêt tropicale, développement « propre », seront les principaux thèmes de la Conférence des Nations unies pour l'environnement et le développement (CNUED), [illegible] appelée Sommet de [illegible] Terre, [illegible] laquelle [illegible] vent participer 160 pays dont 131 [illegible] d'Etat et de gouvernement, du [illegible] au 14 juin, [illegible] Rio-de-Janeiro. Dans les heures qui ont précédé l'inauguration officielle du sommet, de nombreux diplomates et écologistes faisaient montre [illegible] pessimisme : *« Seul un miracle pourrait [illegible] la conférence [illegible] »*, [illegible] estimé un représentant de l'organisation Greenpeace.**

**[illegible] sujets de désaccord [illegible] nombreux. [illegible] Etats-Unis, qui ont déjà obtenu l'édulcoration du [illegible] l'effet de serre, ont indiqué qu'ils ne signeraient pas la [illegible] sur la diversité biologique, qui [illegible] un [illegible] principaux documents [illegible] à Rio.**

**Washington [illegible] que la convention spolierait de leurs droits et de leurs brevets des sociétés américaines qui commercialisent des inventions dans le domaine de la biologie. Pour [illegible] les critiques, le président George Bush a annoncé une aide américaine de plus de 100 millions de dollars par an pour développer une gestion harmonieuse des forêts dans le monde. Mais un haut dirigeant [illegible] Fonds mondial pour [illegible] nature (WWF), Gordon Shephard, a déclaré que le refus des Etats-Unis de signer le [illegible] *« singulièrement [illegible] mauvais augure »*. Autre sujet de préoccupation à la [illegible] de la conférence : l'absence de position commune de la CEE. La Grande-Bretagne [illegible] annoncé, dimanche, qu'elle n'avait pas encore décidé si elle signerait ou non la convention sur la diversité biologique et, selon des sources proches des écologistes, la France réserverait elle aussi sa signature.**

**Le ministre [illegible] l'environnement, M. Giogio Ruffolo, a regretté que la Communauté arrive au Sommet de Rio [illegible] ordre dispersé et s'est [illegible] solidaire du commissaire européen pour les affaires d'environnement, M. Carlos Ripa di Maena, qui a décidé de ne pas faire le voyage de Rio parce qu'il *« croyait en une politique d'environnement basée sur des faits, des obligations, des vérifications, et non de belles paroles »*.**

## Etats-Unis : des décisions sans contraintes

**[illegible]**

*[illegible] correspondants*

*George [illegible] inauguré son [illegible] qu'il serait « [illegible] président [illegible] l'environnement »*. Il n'en [illegible] moins [illegible] les pieds [illegible] d'accepter d'aller [illegible] Rio et il ne s'y rend [illegible] préalables : en échange [illegible] leur participation, les Etats-Unis ont obtenu [illegible] principal [illegible] être adopté par le [illegible] n'aura [illegible] d'effet contraignant.

[illegible] correspond [illegible] vieille tradition [illegible] les républicains. Une [illegible] partie [illegible] la droite américaine juge [illegible] écologistes sont, souvent, passablement irresponsables et [illegible] jours prêts [illegible] vouloir [illegible] le développement [illegible] Pour beaucoup, [illegible] « verts » ont remplacé [illegible] « rouges » [illegible] l'« ennemi public ». Certains [illegible] ponsables américains [illegible] cachent pas [illegible] plus leur scepticisme quant [illegible] pronostics [illegible] scientifiques, [illegible] catastrophistes, sur la menace que représente vraiment le [illegible] l'atmosphère.

Enfin, [illegible] que l'économie est péniblement en train de sortir de la récession, [illegible] voir [illegible] industries [illegible] bridées par un [illegible] réglementations internationales. Cette école-là, représentée [illegible] le vice-président, M. Dan Quayle, ne jugeait [illegible] opportun [illegible] le président [illegible] déplace à Rio. Mais [illegible] département d'Etat [illegible] président pour [illegible] affaires de sécurité, M. Brent Scowcroft, ont fait valoir [illegible] Etats-Unis, aspirant [illegible] leur « leadership » dans la coopération, pouvaient difficilement [illegible] une [illegible] plus grandes [illegible] de l'après-guerre [illegible]

[illegible] négocier [illegible] conditions [illegible] président – qui [illegible] le 12 juin [illegible] Rio. En échange [illegible] leur pleine participation, [illegible] laquelle le [illegible] eût [illegible] incomplet, [illegible] valoir [illegible] point [illegible] vue : ils [illegible] bien [illegible] un objectif pour l'an 2000 [illegible] matière [illegible] contrôle [illegible] émissions [illegible] dioxyde de carbone, [illegible] pas qu'il s'agisse d'un engagement impératif. Ils sont disposés [illegible] signer la [illegible] sur [illegible] changements climatiques [illegible] qu'elle [illegible] comprendra [illegible] contraignante.

### *Impératifs économiques*

Ce texte, adopté [illegible] 9 mai dernier [illegible] l'ONU par [illegible] quarante-trois pays, avait été aussitôt vivement critiqué par [illegible] écologistes américains qui lui reprochaient [illegible] ne [illegible] comporter d'objectifs précis, voire un calendrier d'application des dispositions et, surtout, d'être privé de tout pouvoir de coercition (*le Monde* du 12 mai). Le reproche adressé aux Etats-Unis apparaissait d'autant plus justifié que [illegible] pays [illegible] lui seul, responsable [illegible] plus [illegible] 20 % [illegible] de gaz à effets [illegible] serre. Quant [illegible] l'autre convention-cadre – celle sur la [illegible] tection [illegible] diversité biologique – négociée à Nairobi, la [illegible] américaine lui a infligé un [illegible] encore plus cruel [illegible] refusant de s'associer aux quatre-vingt-dix-sept [illegible] nataires qui, le 22 mai dernier, [illegible] paraphé le document.

Sur la scène intérieure, l'administration Bush [illegible], au moins à deux reprises, sacrifié [illegible] écologiques [illegible] impératifs économiques. Tout récemment, le président américain a décidé de suspendre la plupart des nouvelles réglementations antipollution rendues obligatoires par le Clean Air Act, cette « loi sur l'air pur » votée en 1990, en assurant qu'elles risquaient de trop peser sur les comptes des entreprises et de « casser » la timide reprise qui se fait jour. Parallèlement, la *« stratégie nationale de l'énergie »*, annoncée par M. Bush peu après son accession à la Maison Blanche, n'a guère laissé de place aux économies d'énergie, et l'administration a préféré jouer la carte de la stabilité des prix du brut. Résultat : les Etats-Unis sont actuellement contraints d'importer plus de 50 % du pétrole nécessaire à la satisfaction de leurs besoins énergétiques.

Si le président a fait une concession aux écologistes en sauvegardant de tout forage la zone protégée de l'Alaska, d'autres permis ont été délivrés sur le territoire et en mer. Et le projet de loi sur l'énergie qui sera sans doute adopté cet été par le Congrès (inspiré des propositions de l'administration), après avoir été voté le 27 février par la Chambre des représentants, fait la part belle aux principaux lobbies (notamment à ceux de l'industrie nucléaire). En revanche, les quelques incitations fiscales qui accompagnent l'utilisation de l'énergie solaire et d'autres sources alternatives ne sont pas suffisantes pour apposer le label « vert » sur la politique américaine en matière d'énergie et de protection de l'environnement.

**ALAIN FRACHON et SERGE MARTI**

## Chine : une assistance d'urgence

**PÉKIN**

*de notre correspondant*

La Chine paraît décidée [illegible] faire du sommet un terrain de [illegible] entre le tiers-monde [illegible] industrialisé auquel elle reproche de refuser son assistance économique dans la lutte pour la protection de l'environnement. Les autorités chinoises ont annoncé que le premier ministre, M. Li Peng, y prononcera *« un discours extrêmement important »*.

Il s'agit pour l'essentiel d'une demande énergique [illegible] financement adressée aux pays développés qui, *« puisqu'ils ont causé la plupart des problèmes d'environnement de la planète »*, sont invités à contribuer *« à hauteur d'au moins 20 % »* des besoins des pays en voie de développement pour le contrôle de la dégradation de l'environnement, évalués selon Pékin à 600 milliards de dollars en assistance *« urgente »*.

En outre, la Chine reproche aux pays industrialisés de vendre au tiers-monde [illegible] technologies modernes de lutte antipollution sur une base commerciale, et de *« refuser de les transférer à bas prix ou gratuitement »*. *« Ils ne devraient pas tenter de profiter des désastres écologiques »*, a ajouté le responsable, formulant l'espoir de voir *« un accord »* conclu sur cette question.

Cette position radicale, destinée à flatter la clientèle chinoise dans le tiers-monde, semble avoir l'aval de M. Deng Xiaoping, dont une des filles, M[me] Deng Nan, a critiqué fin avril les projets de résolutions du sommet de Rio, en sa qualité de vice-ministre des sciences, des technologies et de l'environnement. Au cours d'une conférence internationale des pays en voie de développement tenue à Kuala-Lumpur (Malaisie), M[me] Deng Nan a estimé que le texte en était *« trop vague »* et insisté pour qu'il inclue *« des garanties financières et technologiques »*.

La Chine a été très critiquée ces derniers temps par diverses organisations écologistes occidentales pour sa propre politique de développement rapide à haut degré de pollution. Le régime n'a adopté que récemment des mesures de protection de l'environnement et, de l'aveu de ses propres responsables en la matière, ne consacre à cet effort que la moitié de l'argent qui serait nécessaire pour maintenir la pollution à son niveau actuel. En prévision des critiques que Pékin [illegible]end à essuyer [illegible] Rio, [illegible] ministère des affaires étrangères a affirmé que la situation de l'environnement *« est stable pour l'essentiel »* en Chine désormais et, *« en certains endroits, s'est même améliorée »*. Le porte-parole du ministère a ainsi assuré que le volume d'émission de dioxyde de carbone était *« très réduit »*, que ce soit en valeur absolue ou par tête.

Mais un rapport officiel annuel publié simultanément a reconnu que la situation s'est au contraire détériorée l'an dernier sous un certain nombre d'angles : pollution [illegible] cours d'eau, air vicié en milieu urbain, pluies acides, pollution sonore.

L'essai nucléaire massif auquel l'armée chinoise a procédé le 21 mai pourrait être un autre sujet de critiques à l'encontre de Pékin au cours du sommet. Interrogé à ce sujet, le ministère des affaires étrangères a réitéré [illegible] position classique de la Chine sur le fait que ses essais sont numériquement les moins nombreux du club nucléaire, et s'est refusé à tout commentaire sur la taille de l'engin.

Le sommet de la planète Terre promet en outre une confrontation d'ordre politique entre la délégation chinoise, massive et accompagnée d'un nombre élevé de représentants des médias officiels, et le dalaï-lama. Le dieu-roi tibétain se trouvera en effet à Rio durant la réunion, à l'invitation d'organismes non gouvernementaux. La Chine a fait savoir qu'elle s'opposait à ce qu'il participe au sommet des Nations unies.

**FRANCIS DERON**

## *Un retour au passé...*

**RIO-DE-JANEIRO**

*de notre correspondant*

*« Rio, centre du monde »* : les affichettes accolées sur les taxis donnent le ton. La « ville merveilleuse » s'apprête fébrilement à accueillir une centaine de chefs d'Etat ou de gouvernement, et à retrouver, pour quelques jours, son ancien statut de capitale. Le gouvernement brésilien est transféré à Rio-de-Janeiro pour la durée de la Conférence mondiale sur l'environnement. Il ne s'agit pas d'une mince affaire. Terminer les nombreux travaux d'embellissement, recevoir et loger les participants et invités d'événements aussi variés que nombreux, organiser les déplacements et la sécurité, ont représenté une somme de problèmes coûteux, et parfois épineux.

Fallait-il, par exemple, installer l'air conditionné dans la salle de conférences du Rio Centro ? Dans ce palais des conventions, excentré d'une trentaine de kilomètres comme son nom ne l'indique pas, le confort des délégués nécessite une telle adaptation. Mais discuter de la préservation de la planète en participant indirectement à sa destruction paraissait presque une provocation. *« Le débat fut long et difficile »*, dit l'organisateur brésilien, M. Flavio Peri. La nécessaire fraîcheur des débats a finalement prévalu.

Le confort, c'est aussi le casse-tête des hôteliers, assaillis de demandes inhabituelles. Comment loger dignement les grands de ce monde quand existent seulement une vingtaine de suites présidentielles ? La bataille a été arbitrée par le Groupe de travail national (GTN), chargé de superviser l'ensemble des problèmes. Mais les pressions ont été nombreuses. Les représentants de la princesse de Thaïlande ont – entre autres – fait un scandale en découvrant que l'hôtel attribué à leur princesse n'avait que quatre petites étoiles, et finalement réussi à loger la princesse Chulaborn dans la plus grande suite du Sheraton, dont la famille royale est actionnaire en Thaïlande. Certains hôtels ont tourné la difficulté en débaptisant leurs suites, d'autres en en créant de nouvelles.

Autre point noir, le transport. Un schéma de circulation draconien a été mis en place, principalement pour le sommet des chefs d'Etat les 12, 13 et 14 juin. Après bien des hésitations, et malgré l'opposition des commerçants, ces jours ont été déclarés fériés. Le prix des voitures de location s'est, lui, envolé. Il faut compter 400 dollars [illegible] jour (un peu [illegible] de 2 000 F) pour un mo[illegible] de gamme luxueuse, la demande étant largement supérieure à l'offre, en dépit du prêt à l'ONU, par Volkswagen, d'une centaine de véhicules. En digne représentant du « système D », le consulat français a astucieusement négocié, avec une compagnie de taxis de luxe de couleur rouge, la location de limousines équipées d'air conditionné et de liaisons radio, et disposant de concessions de stationnement dans les aéroports.

### *Surveillance renforcée*

La sécurité mobilisera plus de 15 000 professionnels, militaires et policiers, en plus des escortes officielles. Aéroport, Rio Centro, plages de la zone sud et liaisons routières entre ces différents points seront les principaux axes de cette surveillance renforcée. A destination des visiteurs, une radio privée offre à ses auditeurs les conseils d'un « spécialiste » réputé, Ronald Biggs, l'auteur de l'attaque du train postal, réfugié au Brésil.

L'abondance et le flou entourant le déroulement de l'ensemble des événements sont un autre casse-tête. Dans le cadre de la conférence officielle, l'agenda de la réunion des chefs d'Etat a déjà été modifié une bonne dizaine de fois. Et la réunion des Indiens du monde entier, l'exposition [illegible]gies de l'environnement, [illegible] manifestations culturelles [illegible] azimuts se télescopent le long de ces quinze jours de folie.

Dans tous les cas cependant, le pire aura été évité, et les travaux très en retard seront achevés, grâce à une spécialité typiquement brésilienne : le *jeitinho*. Une habile solution, souvent de dernière minute, qui ne calme pas forcément les nerfs mais rend rétrospectivement sans objet l'angoisse des néophytes.

**DENIS HAUTIN-GUIRAUT**

*POINT DE VUE*

# L'impuissance écologique

**par Philippe Saint Marc**

Je ne me réjouis pas de la conférence de Rio : c'est le signe, non de la victoire de l'écologie, mais de son impuissance. Pour les écologistes qui, comme moi, militent depuis plus d'un quart de siècle, elle ne s'annonce que comme la redite d'innombrables discours officiels [illegible] la répétition prouve qu'aucun [illegible] pro[illegible] de l'environnement n'a [illegible]

Il y a vingt ans déjà, avec [illegible] grandes associations de défense [illegible] l'environnement, je lançais la Charte [illegible] la nature, programme de revendications fondamentales et concrètes. Bilan : [illegible] des partis politiques, plusieurs centaines de milliers de signatures, et *une Charte toujours actuelle... parce qu'inappliquée.*

Quotidiennement, l'écologie doit affronter deux durs défis. D'une part, réduire sans cesse la pollution globale, malgré l'accroissement rapide du nombre des sources de nuisances – autos, avions, machines – en abaissant plus rapidement encore leur niveau unitaire de pollution. D'autre part, protéger un espace naturel que la « bétonnisation » transforme en peau de chagrin, amputé en France de 15 000 hectares par [illegible]

A ces défis elle n'a pas fait face. *Elle a laissé déferler [illegible] multitude de* petits désastres écologiques au quotidien, mini-Tchernobyl plus graves qu'une catastrophe isolée parce que leur accumulation submerge la Terre.

[illegible] toutes [illegible] nuisances, le bruit [illegible] le pire et le moins combattue, bien que [illegible] des Occidentaux et un Parisien sur deux souffrent d'un bruit nocif supérieur à 65 [illegible]

*Jour après jour,* [illegible] béton et le bitume [illegible] en immeubles, autoroutes et parkings dans les espaces naturels les mieux protégés et menacent même les parcs nationaux. La loi sur le littoral le protège moins contre le béton privé (ainsi à Trébeurden) que l'ordonnance royale de 1681 : pour la sauvegarde du domaine public maritime, l'Etat est aujourd'hui moins socialiste que sous Louis XIV.

Adieu à la civilisation rurale sous les coups de la politique agricole européenne qui d'abord, par contrainte effrénée de productivité, a transformé les paysans en manutentionnaires de l'hyperchimie au point de dégrader dangereusement la qualité de notre nourriture. Et maintenant elle forcera un grand nombre à abandonner leurs campagnes au désert.

Tandis que s'allongent interminables, en particulier dans le tiers-monde, les mégalopoles où la concentration, au plus haut degré, de la [illegible] écologique et de la misère économique crée les foyers de la révolution de demain.

Mais on ne dira pas [illegible] Rio que l'échec des politiques de l'environnement tient en grande partie [illegible] l'insuffisance dramatique des crédits publics : un millième du budget de la CEE, encore moins dans celui de la France. Et les effectifs de notre ministère de l'environnement sont si squelettiques qu'il ne peut même pas mandater en temps voulu ses subventions aux associations.

On ne dira pas à Rio que, pour stimuler fortement la recherche scientifique et les réalisations dans les économies d'énergie, les énergies douces, le recyclage et la dépollution, un vaste programme d'aides publiques supplémentaires est indispensable.

On ne dira pas non plus [illegible] Rio que, [illegible] elle n'est [illegible] rapidement maîtrisée, la surpopulation écrasera la nature et autodétruira l'humanité par les famines et les guerres.

Et sur beaucoup de solutions aux problèmes de l'environnement – agriculture biologique, freinage de l'hyperconcentration urbaine, limitation de l'omnipotence des collectivités locales pour l'urbanisme, coordination des transports en tenant compte de leur impact écologique et de leur danger... – on ne dira rien à Rio. Car, si les dirigeants qui s'y réunissent avaient voulu réellement régler ces problèmes chacun dans son pays, ce serait déjà fait.

### Comme les Anglais en juin 1940

*« Les prophètes désarmés ont péri »*, notait Machiavel. Les écologistes n'ont le pouvoir ni de la force *ni de l'argent. Leur seule chance est* de conquérir l'opinion publique qui donne le pouvoir politique.

Et d'abord, en lui proposant l'alternative globale d'une économie écologique pour l'Occident et le tiers-monde, immergés dans l'international, économe de la Terre et de l'homme et épanouissante pour tout être vivant.

L'écologie a trop tardé à repenser l'ensemble de notre système de développement dont l'échec est cependant accablant. Désastre économique : l'inflation n'est maîtrisée que par la récession, et le chômage en France a décuplé par rapport à 1960. *Désastre humain : l'homme* régresse et la crise de la société s'aggrave. En France chaque année, il y a plus de 3 300 000 crimes et [illegible] admissions [illegible] hôpitaux psychiatriques, [illegible] arrestations dues [illegible] la drogue.

Pour soutenir ce programme, il faut que les écologistes des partis verts, des autres partis et des associations de défense de l'environnement se réunissent dans un « rassemblement écologique pour une société humaniste ». Pour qu'ils ne se bornent pas à des actions ponctuelles mais engagent cette lutte fondamentale pour un développement « autre » dans tous les domaines. C'est se heurter à la coalition si puissante d'intérêts privés, de technocraties... et de la routine. Les écologistes n'ont pas plus de chances de gagner que les Anglais en juin 1940. Mais, si faibles soit-elles, nous continuerons le combat comme eux : inlassablement.

▶ **Philippe Saint Marc est président du Comité de la Charte de la Nature, auteur de *socialisation de la nature* (Stock).**

NVIRONNEMENT

une assistance d'urgence



Le Monde

# SCIENCES • MEDECINE

## L'aube de la médecine fœtale

*De plus [illegible] plus souvent, le fœtus est perçu comme un patient parmi d'autres. Dans le même temps, il faut parfois apprendre à le détruire…*

GENÈVE
de notre envoyé spécial

« *IL y a très exactement vingt ans, je réalisais pour la première fois en France un prélèvement «précoce» de liquide amniotique. Il s'agissait, à la demande du professeur André Boué, de dépister, grâce à l'amniocentèse et vers la dix-septième semaine de grossesse, une malformation chromosomique de l'enfant [illegible] naître. [illegible] époque, [illegible] tel [illegible] – enfoncer une aigu[illegible] dans la poche des eaux – nous semblait quelque chose d'incroyable, quelque chose de presque monstrueux».*

[illegible] d'honneur [illegible] Congrès international de «médecine fœtale» récemment [illegible] (1), le professeur Roger Henrion (maternité de Port-Royal, Paris) [illegible] pleinement l'extraordinaire chemin parcouru [illegible] deux décennies, a conduit à l'émer[illegible] de [illegible] nouvelle entité.

Représentant d'une époque où les mandarins de l'obstétrique, farouches partisans de l'unité de leur discipline – par ailleurs souvent méprisée au sein du corps médical, – refusaient toute tentative de démembrement, le professeur Henrion aura, dans le même temps, assisté et participé à une évolution irréversible, bien souvent paradoxale, sinon schizophrénique. Une transformation qui voit les mêmes spécialistes répondre favorablement aux demandes d'interruption volontaire de grossesse et déployer des trésors d'énergie et d'ingéniosité pour sauver des grossesses menacées ; faire du fœtus un enfant *in utero*, un patient parmi d'autres, et parallèlement multiplier les *«réductions embryonnaires»*…

Il y a moins de dix ans, l'expression «médecine fœtale» faisait sourire quand elle ne suscitait pas l'indignation de certains spécialistes médicaux. De multiples progrès diagnostiques et *thérapeutiques font que l'on assiste aujourd'hui* à la constitution d'une nouvelle discipline fondée sur le diagnostic prénatal, l'avortement thérapeutique, les soins médicaux et chirurgicaux *in utero* ou la prise en charge adaptée de l'enfant dès sa naissance (2). On a ainsi vu la mise au point, puis la diffusion, après l'amniocentèse, de la fœtoscopie, de la ponction de placenta ou de villosités choriales.

XAVIER LAMBOURS/METIS

### Une faible proportion d'avortements thérapeutiques

Etroitement associé aux techniques de prélèvement, le développement des procédés de visualisation (échographie, doppler, etc.), puis de la génétique et de la biologie moléculaire fait que le contenu utérin de la femme enceinte n'est plus, comme il l'était hier, un volume interdit et [illegible]

Les différentes communications faites à Genève, contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer, confirment que ces investigations n'ont pas eu pour conséquence directe, en multipliant le nombre des diagnostics prénat[illegible], d'augmenter [illegible] avortements thérapeutiques. *«Alors que l'activité de notre ser[illegible] croît de 10 % à 15 % par an, le nombre d'interruptions thérapeutiques de grossesse reste constant,* souligne le professeur Yves Dumez (Port-Royal, Paris). *Sur les [illegible] femmes [illegible] qui [illegible] [illegible] 1 000 [illegible] au terme [illegible] série d'examens, totalement rassurées, en dépit de ce qui pouvait les inquiéter, comme une première [illegible] d'enfant malformé, un problème génétique familial. [illegible] Dans une cinquantaine de cas, un acte thérapeutique peut [illegible] pratiqué in [illegible] 150 [illegible] cas, l'enfant peut être pris en charge dès [illegible] naissance. Et [illegible] nombre des avortements thérapeutiques, 150 environ, ne constitue qu'une faible proportion des cas.»*

[illegible] dossiers, toujours spectaculaires, et [illegible], [illegible] chirurgie [illegible] *utero* [illegible] qu'une très faible [illegible] l'activité [illegible] exemples témoignent de [illegible] discipline du champ diagnostique et pronostique vers [illegible] la thérapeutique. C'est, par exemple, le cas [illegible] la transposition des gros vaisseaux.

[illegible] mortelle il [illegible] a une dizaine d'an[illegible], [illegible] grave malformation [illegible] la chirurgie [illegible] d'un diagnostic prénatal, qui permet d'intervenir très souvent [illegible] la naissance. [illegible] ples existent, comme [illegible] voies urinaires ou certaines formations kysti[illegible]. Tout, pour autant, ne va pas sans difficulté, parce que l'on est ici à l'articulation du diagnostic *in utero* et de la thérapeutique néonatale.

*La conviction* [illegible] l'enthousiasme [illegible] *spécialistes* peuvent-ils toujours l'emporter sur l'inquiétude et l'angoisse [illegible] couples qui [illegible] qu'ils peuvent avoir [illegible] l'avortement ? [illegible] obstétriciens ne [illegible], pour leur part, une [illegible] méfiance. *«J'observe que parfois [illegible] des femmes [illegible] suivre leur [illegible] dans [illegible] j'aurais personnellement recommandé un [illegible]tement thérapeutique*, confie le professeur Henrion. *[illegible] je [illegible] persuadé que [illegible] cas ma position en faveur de l'[illegible] thé[illegible] qu'elle [illegible] nombre [illegible] mes confrères, [illegible] bonne. Je pense en particulier à certaines malformations des voies urinaires qui condam[illegible] l'enfant à [illegible] dialyse à répétition. Il est [illegible] que je suis [illegible] d'une génération d'accoucheurs qui disaient qu'un enfant raté, cela pouvait toujours se refaire… Mais [illegible] affaire alors [illegible] femmes jeunes, avec un bon [illegible] obstétri[illegible] La situation, depuis, a bien changé.»*

### Danger [illegible] grossesses multiples

Le nombre de plus en plus grand de femmes souhaitant, pour diverses raisons, [illegible] après [illegible] trentaine, conduit en [illegible] une médicalisation [illegible] plus [illegible] poussée de la grossesse et [illegible] l'accouchement. Il [illegible] d'autre part, la fertilité chutant avec l'âge (3), avec l'explosion des différentes techniques de procréat[illegible] médicalement assistée. L'enfant attendu est ainsi de plus en plus «précieux». Parallèlement, les aléas de la procréation médicalement assistée [illegible] la [illegible] maîtrise des processus de reproduction aboutissent à ces situations anormales, et souvent dangereuses, que sont [illegible] grossesses multiples, dont la [illegible], en dépit des cris d'alarme régulièrement lancés ici ou là, augmente dans d'importantes [illegible]

[illegible] fréquence des grossesses multiples a brutalement augmenté à deux reprises ces dernières [illegible] D'abord au début [illegible] années 1970 avec la commercialisation des premiers médicaments inducteurs de l'ovulation, puis [illegible] l'extension [illegible] indications [illegible] ces molé[illegible] (anovulation, dysovulation, [illegible] optimi[illegible] du cycle ovarien). Ensuite, dix [illegible] plus tard, avec le développement très [illegible] des procréations médicalement [illegible] et le [illegible] quasi systématique d'un nombre [illegible] élevé [illegible] dans [illegible] génitales féminines. 20 % environ [illegible] de [illegible] étaient gémellaires (soit vingt [illegible] plus que le taux naturel). Et dans 3 à 7 % des cas, selon les centres, elles étaient triples. Les gynécologues-obstétriciens ont ainsi dû prendre de plus en plus fréquemment en charge des situations obstétricales jusqu'alors rarissimes.

JEAN-YVES [illegible]

*Lire la suite [illegible] 14*

(1) Congrès [illegible] fœtale, [illegible] (15-17 [illegible]).

(2) P[illegible] plus de détails techniques, on peut se reporter à l'article des docteurs F. Daffos et F. Forestier (Institut [illegible] puériculture [illegible] dans la [illegible] *du praticien*, «Qu'est-ce qu'un [illegible] fœtale?», numéro [illegible] 6 [illegible] 1992.

*(3) Voir sur ce thème l'article de M. Henri* [illegible] Le [illegible] 1992).

## Embryons orphelins

[illegible] *la réalité* [illegible] la procréation [illegible] assistée (PMA) [illegible] de l'examen en première [illegible] du [illegible] loi sur la bioéthique par [illegible] *Parlement*, [illegible] dernier bilan établi par [illegible] GEFF (Groupe d'étude [illegible] tion [illegible] en France) mérite[illegible] largement diffusé.

[illegible] PMA [illegible] avoir [illegible] en [illegible] il y aura [illegible] vingt ans, [illegible] (insémination artificielle avec donneur) [illegible] toujours [illegible] œuvre [illegible] un rythme soutenu [illegible] ples [illegible] l'homme [illegible] stérilité.

[illegible] nouvelles [illegible] en 1991, 2 800 pou[illegible] d'avoir un premier enfant [illegible] 1 175 pour [illegible] naissance après [illegible] première [illegible] réussie. [illegible] artifi[illegible] avec donneur [illegible] *in* [illegible] à partir [illegible] sperme [illegible] donneur [illegible] permis [illegible] l'an [illegible] de 1 867 enfants. [illegible] enfants [illegible] sont [illegible] en France depuis [illegible] *grâce à l'utilisation* [illegible] sperme de donneur au sein des CECOS (Centre [illegible] conservation du sperme).

*«[illegible] de l'épidémie [illegible] sida, de [illegible] sont formulées, [illegible] de couples [illegible] séropositif*, explique [illegible] professeur Jacques Lansac, président de la Fédération [illegible] des [illegible]. *Nous hésitons souvent à répondre favorablement, compte tenu notamment du contexte dans lequel vivent les personnes [illegible], compte tenu [illegible] majeur qu'il y a à faire [illegible] un enfant qui sera orphelin de père. [illegible] moratoire serait sans [illegible] ici [illegible] néces[illegible]»*

Avec [illegible] temps [illegible] *médicales* [illegible] *la fécondation* [illegible] évoluent. [illegible] on pouvait le prévoir, [illegible] tubaires féminines [illegible] en moins à l'origine [illegible] *technique* (84 % [illegible] 1990). En revanche, [illegible] (sperme [illegible] mauvaise qualité) sont [illegible] progression (14 [illegible] inconnue. Depuis [illegible] d'un bébé-éprouvette en France, [illegible] compte près de 15 000 [illegible]chements *pratiqués après fécondation* [illegible] *vitro*, [illegible] qui, compte [illegible] grossesses multiples, équivaut [illegible] plus [illegible] 000 [illegible]

La congélation [illegible] embryons continue [illegible] une pratique [illegible] laquelle ont très largement recours [illegible] équipes spéciali[illegible] PMA. [illegible] aujourd'hui [illegible] après [illegible] conser[illegible] par congélation [illegible] embryonnaire. En 1991 selon le GEFF, 17 148 embryons [illegible] congelés [illegible] équipes françaises [illegible] au total [illegible] embryons congelés, dont [illegible] sont [illegible] *abandonnés. «Il faut noter que le nombre d'embryons congelés «en garde»* [illegible] *nombre d'embryons abandonnés (2,5* [illegible] *3,6 %), ce qui ne manquera* [illegible] *de poser à* [illegible] *des pro*[illegible] *gestion* [illegible] *d'éthique»*, souligne le professeur [illegible]

[illegible] éthique [illegible] médico-légale : le don d'ovocytes. [illegible] don [illegible] accepté quand il n'est [illegible] par quelques équipes spécialisées. Il peut [illegible] anonyme (comme [illegible] sperme), ou non. Une centaine [illegible] femmes auraient ces derniers temps donné [illegible] ovocytes à Paris.

*Enfin*, bien qu'il [illegible] pas officiellement pratiqué en France, faute de loi (1), le [illegible] d'embryon [illegible] à être mis [illegible] par plusieurs centres. Le Comité national d'éthique, qui avait pour sa part recommandé [illegible] pas [illegible] recours à [illegible] pratique, n'a [illegible] pas [illegible] entendu.

J.-Y. N

(1) A propos du [illegible] d'embryon, [illegible] projet de loi gouvernemental prévoit que celui-ci devrait [illegible] anonyme, [illegible] donn[illegible] à [illegible] rémunération et *«subordonné au consentement écrit* [illegible] *membres* [illegible] *couples,* [illegible] *et receveur».*

## Une tomate de génie

*En autorisant la commercialisation des aliments génétiquement modifiés, l'administration américaine ouvre la voie à l'agroalimentaire de l'an 2000*

APPAREMMENT, ce [illegible] qu'une [illegible] comme [illegible]. Un [illegible] fruit rouge et ferme, qui embaumait l'étal du marchand [illegible] fruits et légumes. [illegible] «Flavr Savr», la variété favorite [illegible] Américains de l'an 2000, n'était [illegible] une tomate ordinaire. Elle représentait la première génération d'une nouvelle race de plantes, dites «transgéniques», dont le patrimoine héréditaire avait été modifié par génie génétique.

Légalement, ces plantes existaient depuis dix ans à peine : précisément depuis le 24 mai 1992, jour où la toute puissante Food and Drug Administration (FDA) américaine avait officiellement déclaré que les produits alimentaires modifiés génétiquement, lorsqu'ils ne soulevaient pas de problèmes spécifiques en matière de sécurité, n'auraient besoin ni d'autorisation ni de label particuliers pour être mis sur le marché (*le Monde* du 28 mai).

Pour les consommateurs du troisième millénaire, cette date n'avait déjà plus grand sens. Les géants de l'industrie agroalimentaire, eux, s'en souvenaient comme si c'était hier. *«Les normes de réglementation fédérale des nouvelles variétés de produits alimentaires mis au point grâce à la biotechnologie seront les mêmes que pour les autres aliments»*, avait annoncé la Maison Blanche.

Bien sûr, écologistes et défenseurs [illegible] l'environnement [illegible] ultime assaut : *«[illegible] sur [illegible] tomates [illegible] pommes de terre dont vous ne saurez [illegible] si [illegible] contiennent ou [illegible] un gène étranger, ni si ce gène provient d'un être humain, d'un chameau ou d'une bactérie!»*, [illegible] indignée [illegible] Margaret Melton, responsable du centre de contrôle biotechnologique de la National Wildlife Federation (NWF) américaine. Mais pour les industriels, la partie [illegible] désormais gagnée : après [illegible] ans [illegible] moiements, [illegible] polémiques [illegible] d'inquiétudes plus ou moins légitimes, la logique de marché avait fini par l'emporter.

### Des goûts et des couleurs

La tomate «Flavr Savr» avait mûri des années durant dans [illegible] laboratoires californiens de Calgène, une petite société de biotechnologies comme [illegible] comptait alors par dizaines aux Etats-Unis. C'est là que les chercheurs, analysant ses chromosomes [illegible] coups de sondes moléculaires, avaient repéré, puis bloqué, le gène responsable de l'amollissement et du pourrissement de ses tissus (gène de la polygalacturonase). Testée en plein champ en 1989, la petite solanacée s'était montrée à la hauteur de ses créateurs : jeune et ferme plusieurs semaines encore après la récolte, elle [illegible] ainsi devenue l'un des premiers produits végétaux de grande consommation à bénéficier, à l'échelle industrielle, [illegible] progrès [illegible] génétique.

Dès cette époque, bien d'autres plantes transgéniques s'ébauchaient dans les laboratoires. Certaines affichaient *en couleurs leur différence* : ainsi ces roses bleues, créées par la société néerlandaise Florigène, dans lesquelles avait été «greffé» le gène responsable de la synthèse d'un nouveau pigment. La plupart se faisaient plus discrètes, et gardaient la rassu[illegible] de leurs ancêtres. [illegible] portaient dans [illegible] chromosomes [illegible] gène spécifique, introduit par l'homme pour [illegible] conférer une qualité nouvelle : [illegible] aux [illegible] (tomate, pomme de terre) ou [illegible] insectes ravageurs (coton), meilleure [illegible] nutritive (graines oléagineuses), plus longue [illegible] (poivre), capacité accrue à lutter contre [illegible] intempéries, la sécheresse ou la pauvreté [illegible] la [illegible].

*Plus* [illegible], *plus saines, plus simples à cultiver…* [illegible] se demander, tout compte fait, pourquoi la bataille avait été [illegible] rude! Il y avait eu d'abord [illegible] publicité, désastreuse, sur les bactéries «antigel» : des bactéries banales (*Pseudomonas syringae*) mais *génétiquement modifiées*, qui, une fois pulvérisées sur les cultures, devaient les protéger du gel. En 1986, la [illegible] californienne Advanced Genetic [illegible] (AGS) [illegible] l'expérience. Sur quelques [illegible] «seulement»… [illegible] sans attendre [illegible].

[illegible] : un an d'activisme [illegible]sif de la part [illegible] défenseurs de l'environnement *américains* (menés sur [illegible] par [illegible] très virulent Jeremy Rifkin), [illegible] pour la presse locale, et une condamnation, pour AGS, à 20 000 dollars d'amende. Or, au [illegible] simi[illegible] France, [illegible] *Grande-Bretagne*, [illegible] Allemagne [illegible] l'Ouest. Expériences à haut risque? [illegible] écologistes l'affirmaient, [illegible] Parlement européen s'en inquiétait, et les scientifiques eux-mêmes, jusqu'alors [illegible] que [illegible] *dangers liés à* leurs manipulations ne dépassaient pas [illegible] *de la sélection végétale* [illegible]ditionnelle, commençaient [illegible] s'inter[illegible]

### L'apprentissage de l'apprentissage

Et puis, avec le temps, les passions *avaient fini par s'apaiser.* [illegible] contrôles s'étaient multipliés, les [illegible] avaient appris peu à peu les règles de la transparence… Après des années de négociations et la créa[illegible] de maintes commissions *ad hoc*, [illegible] s'était finalement joué en 1992 : [illegible] *américaine* [illegible] *donné* le [illegible] vert à la mise sur [illegible] marché [illegible] plantes transgéniques, tandis que la F[illegible], leader européen [illegible] matière de génie génétique appliqué à l'agroalimentaire, adoptait un projet de loi relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des orga[illegible] *génétiquement modifiés* (*le* [illegible] du 27 mai).

[illegible] *toute façon*, [illegible] *«Flavr Savr»* n'était pas très concernée par cette polémique [illegible]. Pour [illegible] génétiquement modi[illegible], le problème [illegible] plus complexe : malgré les avancées enregis[illegible] par la [illegible] au tournant du *siècle*, il [illegible] *quasiment impossible*, en l'an 2000, [illegible] contrôler leur propagation, ainsi que l'[illegible] transmission [illegible] gènes étrangers à [illegible] espèces vivantes. Et si rien de grave ne s'était encore produit, on ne pouvait toujours pas certifier que ces organismes lâchés [illegible] ne [illegible] pas, un jour, [illegible] à [illegible]

Mais elle, quel danger pouvait-elle *présenter?* [illegible] *chercheurs avaient* seulement bloqué [illegible] ses chromosomes un gène qui l'empêchait de pourrir, qui la [illegible] plus belle [illegible] meilleure au goût. A preuve : après l'autorisation des autorités américaines, sa [illegible] commerciale avait [illegible] fulgurante. Comme [illegible] elle certains médicaments [illegible] tests de diagnostic fabriqués par génie génétique, elle représentait désormais un [illegible]ché potentiel [illegible] plusieurs milliards de dollars. Elle avait l'avenir [illegible] elle.

CATHERINE VINCENT

هكذا من الإعلام





# Veillée d'armes au CNES

*L'agence spatiale française attend de pied ferme la redéfinition des programmes européens de vols habités*

« P[illegible] 1992, *nous avons un* [illegible] *bud-*[illegible] » [illegible] une [illegible] de [illegible] millions de francs, en augmentation [illegible] 7 [illegible] par rapport [illegible] dernier, M. Jean-Daniel Lévi, directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES), a effectivement [illegible] raisons d'être [illegible]. Mais [illegible] n'est qu'apparente. Depuis [illegible] longs mois, les [illegible] s'accumulent sur les programmes à long terme de l'Agence spatiale européenne (ESA).

Si [illegible] développement [illegible] lanceur super-lourd Ariane-5, dont personne [illegible] Europe [illegible] économique, [illegible] poursuit sans trop de difficultés (1), ceux des deux [illegible] programmes phares de l'ESA, la [illegible] spatiale Hermès et la station orbitale Colombus, font l'objet [illegible] hésitations. Déjà, en novembre, la conférence interministérielle [illegible] Munich avait [illegible] la première brèche [illegible] dotations en [illegible] de [illegible] programmes [illegible]. Une première déception pour les industriels qui [illegible] la [illegible] politiques la manifestation d'un réel [illegible] et qui doi-[illegible] aujourd'hui [illegible] ils vont [illegible] la proposition que l'Agence [illegible] de faire (*le* [illegible] du 28 mai) [illegible] remplacer la navette [illegible] Hermès [illegible] un [illegible] teur simplifié (X-2000) [illegible] de [illegible] sur le module autonome visitable (MTFF) du programme Colombus.

L'heure [illegible] d'autant moins à la liesse que l'Allemagne, [illegible] bailleur [illegible] l'Europe [illegible] après la France (2), traîne [illegible] pieds, tracassée qu'elle [illegible] par les problèmes [illegible] la réunification. [illegible] conçoit donc, dans ces conditions, que le [illegible] et, plus particulièrement [illegible] *son président et son directeur* général, éprouvent quelques craintes quant à l'avenir. « *L'appli-*[illegible] *recommandations* [illegible] *la conférence* [illegible] *de* [illegible] *Haye* [celle qui a précédé Munich] *aurait dû se* [illegible] *pour* [illegible] *CNES par un* [illegible] *en francs* [illegible] *d'environ 13 milliards* [illegible] *aujourd'hui dans une* [illegible] *pective différente,* reconnaît M. Lévi. [illegible] *charge* [illegible] *réduite pour* [illegible] » Et en particulier pour [illegible] France, qui devait financer 43,5 [illegible] des [illegible] milliards de [illegible] du programme Hermès (prix [illegible]).

### Ne pas être ballotté

« *Sur* [illegible], insiste M. Lévi, *on ne peut pas être ballotté* [illegible] *six mois.* [illegible] *ne* [illegible] *pas gérer* [illegible] *affaires* [illegible] *exigeantes s'il n'y* [illegible] *un consensus fort.* [illegible] *projet* [illegible] *proposé* [illegible] *un* [illegible] *mi-chemin* [illegible] *la démonstration* [illegible] *prédéveloppement.* [illegible] *qu'il nous rend enthousiastes* [illegible] *c'est une fin* [illegible] *n'y* [illegible] *clair. Si, en revanche,* [illegible] *développement additionnel de* [illegible] *projet* [illegible] *garanti* [illegible] *claire,* [illegible] »

« *Mais,* avertit-il, *s'il* [illegible] *drastiques* [illegible] *programmes européens,* [illegible] *attentifs.* [illegible] *nous* [illegible] *petits* ». Aux Européens, donc, [illegible] cesser [illegible] *période* [illegible] *qui* [illegible] *suivi Munich en* [illegible] l'impossible [illegible] mois qui viennent. [illegible] un pro-[illegible] long [illegible] suffisamment ambitieux qui, selon [illegible] général du CNES [illegible] son président, M. Jacques-Louis Lions, devra respecter [illegible] quatre critères *suivants : autonomie de l'Europe*; [illegible] ambitieux avec des missions claires [illegible] non dégradées; programmes proches aussi des besoins [illegible] utilisateurs; efficacité enfin de l'organisation au [illegible] d'une Europe « *forte et coalisée.* »

En attendant [illegible] difficile partie où diplomates, [illegible] et techniciens [illegible] être mis à rude épreuve, le CNES, qui fête [illegible] année [illegible] trentième anniversaire, [illegible] quand même [illegible] raisons de se réjouir. La part budgétaire [illegible] sciences [illegible] augmentation [illegible] 14 % avec 1 267 millions de francs, celle des moyens d'accès à l'espace de 13 % avec 4 328 millions de francs, et la préparation du futur de 10 % avec [illegible] de francs. Mais les programmes d'application sont en baisse de 1 % avec 1 258 millions de francs.

Ariane constitue dans ce catalogue de chiffres la première source de satisfaction. Elle est devenue plus qu'un symbole en conquérant la place de leader mondial des services de lancement. Aujourd'hui, elle prépare l'avenir avec Ariane-5, dont le modèle pourrait être décliné en trois nouvelles versions : un lanceur aux performances accrues de [illegible] deux lanceurs léger (DLA-S) et ultra-léger (DLA-P) destinés à mettre en orbite de petits satellites, et dont la charge utile serait comprise [illegible] 400 kilogrammes et 1 tonne.

### Des applications difficiles à financer

[illegible] ensuite d'autres programmes moins médiatiques mais tout aussi importants. Se préparent en effet la mise en orbite (le [illegible] juillet) [illegible] la plate-forme européenne Eureca par la navette américaine, le départ [illegible] cosmonaute Michel Tognini, qui passera, fin juillet, une quinzaine de jours à bord de Mir, le *lancement, le 11 ou le* [illegible] *août, du* satellite d'étude des [illegible] Topex-Poséidon et ceux, à plus long terme, d'expériences destinées à la fabrication des matériaux (Mephisto) et de satellites d'étude [illegible] la Terre (Spot-3, Poem, etc.). Pour MM. Lévi et Lions, ce dernier volet est essentiel. « *La Terre et l'environnement sont une priorité,* ont-ils dit, *même si des différences de sensibilité avec nos partenaires existent sur ces enjeux.* »

Seul point noir, les programmes [illegible] les applications (télécommunications, [illegible] directe, localisation et collecte de données, liaisons intersatellites, satellites d'observation, etc.) dont les crédits sont en [illegible] par rapport à l'an dernier de 1 %. Victime désignée de ces économies, Artemis, le projet de satellite expérimental [illegible] télécommunications à haut débit dont les crédits chutent de 51 % alors que ceux [illegible] programme Spot sont en légère progression (3 %).

« *On a de plus en plus de mal* [illegible] *financer tous ces programmes d'application parce qu'ils sont si proches des utilisateurs que beaucoup esti-*[illegible] *ces derniers doivent payer* », explique M. Lévi. Certes, cette situation n'est guère satisfaisante. Mais, compte tenu de l'austérité annoncée pour 1993 et des difficultés [illegible] l'Europe à s'entendre, d'ici à la fin de l'année, sur « *un programme spatial* [illegible] *et cohérent* », [illegible] que ces petits [illegible] passeront [illegible] vite au second plan.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Le programme devrait connaître six mois de retard en raison de problèmes rencontrés sur la fabrication du premier booster (fusée d'appoint) du lanceur et sur les modes de financement du programme.

(2) 45,35 % du budget du CNES va au financement des programmes de l'ESA.

## Les épousailles de la science et de l'industrie

Les licences achetées au CNRS et les contrats de collaboration passés par les entreprises avec l'organisme public de recherche français ont permis à ces dernières de générer [illegible] un chiffre d'affaires d'un peu plus de [illegible] milliards de francs.

Cette estimation, réalisée par le cabinet-conseil Centrale management pour [illegible] CNRS et le magazine *Enjeux-les Echos* (1), paraît bien décevante si on la rapporte, par exemple, aux quelque 86,6 milliards dépensés en travaux de recherches et développement par 2 700 entreprises et organismes professionnels français en 1989. On pourrait en déduire que le CNRS a encore beaucoup de chemin à parcourir s'il entend jouer un rôle-clé dans la recherche industrielle française.

Mais le problème n'est pas là. La « science pure » reste, évidemment et heureusement, la vocation première des 11 255 chercheurs et les 15 [illegible] ingénieurs, techniciens et administratifs du premier organisme de recherche fondamentale d'Europe. En revanche, l'enquête démontre la [illegible] d'une [illegible] à laquelle les responsables [illegible] CNRS et, plus généralement, de la recherche française travaillent depuis plus d'une décennie.

### Des gains importants

Les chercheurs sont désormais sortis – pour la plupart – de leur tour d'ivoire. Ils ne considèrent plus l'industrie comme un lieu de déchéance et de perdition, mais plutôt comme une source intéressante de crédits et [illegible] revenus. Dans l'autre camp, on a compris, également, tout l'intérêt de s'attacher [illegible] « purs cerveaux ». Rhône-Poulenc engage des Prix Nobel comme directeurs scientifiques. De Renault et Elf à Roussel-Uclaf, les grandes entreprises ont *pris l'habitude de passer des* contrats avec les organismes publics de recherche fondamentale. [illegible] petites [illegible] moyennes entreprises y [illegible] aussi, mais beaucoup plus [illegible].

Au [illegible] CNRS, entre 1983 [illegible] 1991, le nombre d'« entreprises *partenaires* » [illegible] *passé* de 120 à 900, et celui [illegible] l'année [illegible] de [illegible] à 2 [illegible]. « *La notion de* [illegible]*risation, qui évoquait trop* [illegible] *de chercher au fond d'un tiroir ce qui pouvait bien être utilisable* », a été remplacée par celle de « *transfert de technologie* », souligne M. François Kourilsky, directeur général du CNRS. Et il existe aujourd'hui vingt « unités mixtes » de recherche placées sous la responsabilité conjointe du CNRS et d'une entreprise.

On peut croire dans ces conditions, [illegible] l'affirment les auteurs de l'enquête, que « *le chiffre d'affaires généré* [par les licences et les contrats] *semble appelé à un bel envol* ». D'autant plus que ces 2 milliards de francs proviennent, évidemment, d'opérations lancées depuis plusieurs années. Mais les chiffres ne pourront jamais quantifier avec exactitude l'impact de la recherche fondamentale [illegible] l'industrie [illegible] l'économie nationale. [illegible] d'autant plus difficile que les bénéfices sont engrangés, généralement, très longtemps après une découverte.

Seule certitude, ces gains peuvent être importants, le consensus à ce sujet est désormais général. La bataille politico-juridique entre la France et les Etats-Unis autour de la paternité de la découverte du virus du sida pourrait le démontrer à elle seule, s'il en était besoin.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Enquête menée de janvier à avril 1992 auprès d'une centaine d'entre*prises et de laboratoires sur la base d'un* « [illegible] ».

BIBLIOGRAPHIE

# 450 kilomètres de fouilles archéologiques

LA construction des lignes de TGV [illegible] d'autoroutes apporte aux archéologues une [illegible] extraordinaire d'informations sur [illegible] vie de nos ancêtres, récents [illegible] anciens. Henri [illegible] Saint-Blanquat nous [illegible] ainsi découvrir [illegible] un livre-album superbement illustré [illegible] un sites repérés [illegible] les 450 kilomè[illegible] du TGV Nord entre [illegible] 1988 [illegible] l'automne 1990 ou le [illegible] 1991 par plusieurs [illegible]taines [illegible] spécialistes [illegible] multiples disciplines, mais tous placés sous la [illegible] unique d'un coordinateur, Jean-Claude Blanchet, à l'époque directeur [illegible] Antiquités [illegible].

Henri [illegible] Saint-Blanquat mon[illegible] que [illegible] temps limité accordé aux archéologues [illegible] la convention signée [illegible] la SNCF a obligé [illegible] « *laisser tomber plus* [illegible] *soixante-dix sites considérés comme mineurs, soixante-seize* [illegible] ».

Certes, on peut [illegible] « abandons ». [illegible] tout [illegible] même pas trop protester. La [illegible] – un peu [illegible] au [illegible] – a [illegible] *quelque* [illegible] *millions* [illegible] francs (non compris [illegible] archéologues) à l'archéologie de sauvetage sur [illegible] 400 hec[illegible] du [illegible] du TGV Nord. Alors qu'au cours [illegible] premières [illegible] la [illegible] 80 la [illegible] du TGV [illegible] puis [illegible] 280 kilomètres du TGV Atlantique n'avaient été précédées [illegible] peu [illegible]. La SNCF n'avait d'ailleurs déboursé en faveur [illegible] l'archéologie que 3 millions [illegible] pour le premier et [illegible] millions [illegible] francs pour [illegible].

### Trois cent mille ans du passé

Les voyageurs qui emprunteront [illegible] TGV Nord ne [illegible] douteront certainement [illegible] que ce train ultra-moderne leur [illegible] parcourir, à plus [illegible] 200 [illegible] à l'heure, au moins trois [illegible] du passé de [illegible] qui [illegible] aujourd'hui la France. La [illegible] sites mis [illegible] jour [illegible] extrême. Chasseurs du lointain paléolithique, « mineurs » [illegible] néolithiques, propriétaires, [illegible]sans [illegible] potiers gallo-romains, [illegible] et élégante dame médiévale, [illegible] beaucoup d'autres [illegible] nos [illegible] se [illegible] sur ces [illegible]. Chacun représen[illegible] savoir-faire [illegible] son époque.

Bien entendu, l'étude [illegible] milliers d'objets mis au jour se poursuit [illegible] même que [illegible] sur le [illegible] sont [illegible] depuis plus d'un an. Quand [illegible] sera achevée, [illegible] archéologues seront alors [illegible] mesure de dresser le tableau exhaustif [illegible] leurs découvertes.

Henri [illegible] Saint-Blanquat évoque à la fin [illegible] les graves problèmes que vit depuis quelques [illegible] l'archéologie française, en particulier l'archéologie de sauvetage.

Depuis une ou deux décennies, sous la [illegible] pression [illegible] grands [illegible] et [illegible] de l'opinion publique, celle-ci connaît en [illegible] un développement vertigineux auquel [illegible] structures administratives existantes ne [illegible] plus faire [illegible]. Pourtant, « *c'est par l'archéologie* [illegible] *nous découvrons les* [illegible] *civilisation,* [illegible] *elle* [illegible] *les mécanismes* [illegible] *grands changements qui* [illegible] *peu à peu permis* [illegible] *d'aujourd'hui...* [illegible] *grateurs* [illegible] *terre* [les [illegible]logues] [illegible] *passe de donner* [illegible] *avenir* ».

Y. R.

► *Archéo TGV,* [illegible] *kilomètres* [illegible], [illegible] Henri [illegible] Saint-Blanquat. Edité par Casterman, [illegible] « Archives du temps ». 256 [illegible] 250 photos. 320 F.

# L'aube de la médecine fœtale

*Suite de la page 13*

[illegible] aux grossesses multiples, on peut soit ne rien faire (en prenant le risque de fausses couches ou celui de faire naître de nombreux grands prématurés avec les dangers et les séquelles que cela comporte pour la mère et les nouveau-nés), soit pratiquer une interruption totale de gros[illegible], solution difficile compte tenu du contexte de stérilité du couple.

C'est ainsi que se [illegible] développées [illegible] *techniques* [illegible] de « réduction embryonnaire » ou d'« interruptions sélectives ». Elles consistent à détruire un ou plusieurs embryons (ou plus tardivement des fœtus) [illegible]. En pratique, plusieurs procédés peuvent être utilisés. La destruction peut [illegible] sous contrôle échographique par voie transabdominale, ou par voie transcervicale, en injectant un soluté très concentré de chlorure de potassium à proximité du cœur (ou à l'intérieur de celui-ci) [illegible] l'embryon. Un autre procédé consiste à pratiquer, toujours [illegible] échographique, une destruction par « aspiration sélective » au travers du col de l'utérus.

### Réduction embryonnaire et calcul de risque

Au-delà des problèmes éthiques évidents qu'elle soulève, la pratique de la réduction embryonnaire n'est pas d'un point [illegible] technique sans contradictions. On sait en effet que [illegible] risques [illegible] sont d'autant plus [illegible] que l'intervention est faite précocement. Mais on sait aussi que tous les embryons ne sont pas de « qualité » égale et que tous ne se développeront pas au cours de la grossesse. Le risque est alors en agissant trop tôt de détruire les « bons » embryons, ce qui conduit à agir plus tardivement avec toutes les difficultés que l'on peut imaginer.

Même s'ils expliquent officiellement que la réduction embryonnaire n'est [illegible] fond que la résultante d'un calcul de risques, de nombreux [illegible]cialistes confient en privé les [illegible]cultés qui sont les leurs devant le « *sale boulot* » qui consiste à pratiquer *de visu* une injection intrathoracique et à contrôler l'arrêt de l'activité cardiaque embryonnaire ou fœtale. Il faut également souligner que la destruction des embryons *in utero* peut entraîner, dans 20 % des cas environ, des avortements qui, bien souvent, ruinent toutes chances ultérieures de procréation.

La réunion de Genève qui consacrait plusieurs communications à la réduction embryonnaire a permis de mesurer la diffusion de cette technique souvent proposée de manière systématique et fort controversée en cas de grossesse triple. Les spécialistes de Montpellier ont publié les [illegible] de 32 réductions ayant conduit à 30 grossesses gémellaires et à 2 grossesses uniques et ceux de [illegible] Pitié-Salpêtrière, 31 cas pratiqués entre mai 1989 et mars 1992. Les réductions sont généralement réalisées entre sept et dix semaines de grossesse après une dizaine de jours de réflexion laissés au couple.

Les quelques rares enquêtes cherchant à cerner les conséquences psychologiques d'une telle pratique montrent que si le fait de pouvoir laisser deux embryons « *est généralement bien vécu* » on ne peut sous-estimer l'aspect anxiogène d'un geste qui peut conduire à la fausse couche et à la stérilité définitive. Aucun chiffre officiel n'est connu quant au nombre [illegible] de réductions embryonnaires réalisées en [illegible]. Selon le Groupe [illegible] de la fécondation *in vitro* en France, on recenserait chaque année un peu plus d'une centaine de cas correspondant vraisemblablement à plusieurs centaines de destructions.

Un autre aspect ambigu de cette pratique tient au cadre législatif dans lequel s'inscrit l'interruption de grossesse. Inconnue à l'époque, cette technique n'a pas été envisagée par la loi Veil du 17 janvier 1975. Où dès lors la situer ? La suppression d'un embryon ou d'un fœtus dans de telles conditions équivaut-elle à un avortement ? Dans un avis rendu public il y a près d'un an (*le* [illegible] du 26 juin 1991), le Comité national d'éthique avait envisagé trois situations juridiquement différentes :

– la [illegible] embryonnaire avant la dixième semaine correspondant à l'état de détresse due aux conséquences physiques, psychologiques, économiques et sociales résultant d'une grossesse multiple (interruption volontaire de grossesse) ;

– la réduction plus tardive mise en œuvre lorsque le fœtus est atteint d'une affection incurable (*interruption thérapeutique de grossesse*) ;

– les cas pour lesquels la demande de la femme ne répond pas à une notion [illegible] détresse ou lorsque l'affection [illegible] considérée comme mineure. Dans ces deux cas, on se trouve hors du champ de la loi.

### Respect d'un code de bonne pratique

« *Il faut noter que la réduction embryonnaire ou fœtale s'applique à une femme qui désire procréer, alors que c'est une motivation inverse qui anime la femme dont on doit interrompre la grossesse* », observaient les membres du Comité national d'éthique qui mettaient en cause « *le man*[illegible] *de mesure des praticiens qui stimulent* [l'ovulation] [illegible] *qui transfèrent* [les embryons] *parfois dépourvus d'une connaissance suffisante ou d'une prise de conscience de l'acte médical auquel ils se livrent* ».

Tous les spécialistes s'accordent aujourd'hui pour dire que la réduc[illegible] embryonnaire [illegible] qu'un pis-aller et qu'il faut la prévenir, notamment en [illegible] transférant [illegible] plus de trois embryons par tentative [illegible] PMA après [illegible] *in vitro*. Faut-il [illegible] lors parier sur [illegible] respect par les praticiens d'un [illegible] de bonne pratique ? Peut-être vaudrait-il mieux, compte tenu [illegible] la volonté de nombreux médecins d'obtenir quoi qu'il en coûte la gros[illegible] souhaitée par la femme, demander avec le Comité national d'éthique une disposition législative spécifique comportant l'acceptation ou le refus écrit de la réduction par la femme, ainsi qu'une déclaration obligatoire de ce geste, anonyme pour les patientes, mais nominative pour les médecins ?

JEAN-YVES NAU

SIRÈNE
Sur Minitel : 36 17 Code SIRÈNE
Un accès direct au seul fichier exhaustif des entreprises et des établissements mis à jour quotidiennement.
Un service de l'INSEE
DOCUMENTATION GRATUITE :
INSEE - Bureau 208 M - 18 Bld Adolphe Pinard 75675 Paris Cedex 14

MANIÈRE DE VOIR Nº 15
L'HOMME EN DANGER DE SCIENCE ?
100 pages - 42 francs

SCIENCES • MEDECINE

# Les statuettes de Rotomagus

*Dieux lares, thermes, « curie » et charcuterie : tels sont les nouveaux vestiges gallo-romains découverts à Rouen*

LE Musée [redacted] des antiquités [redacted] Rouen expo[redacted] depuis [redacted] fin [redacted] 1991 cinq charmantes statuettes gallo-romaines en bronze de 15 à 20 centimètres de haut, qui ont été découvertes entre juillet 1990 et mai 1991 lors des fouilles préliminaires au percement du tunnel routier, long de 250 mètres [redacted] large de 7 mètres, partant de la rue Thiers [redacted] ressortant dans la rue [redacted].

Certes, ces vestiges gallo-romains ne sont pas les premiers à avoir été trou[redacted] dans le sous-sol rouennais (*le Monde* du 15 octobre 1983). Mais ils [redacted] exceptionnels à double titre : d'une part, [redacted] est rarissime de [redacted] un tel [redacted] qui vient, [redacted] sûr, d'un autel domestique (ou laraire) ; d'autre part, il n'est pa[redacted] fréquent de traiter si rapidement des objets antiques de telle façon qu'ils puissent être exposés dans les six mois qui suivent leur découverte (1).

La présence simultanée des cinq statuettes s'explique [redacted] le [redacted] que la [redacted] dont elles devaient être l'ornement et [redacted] fierté a brûlé. Les archéologues, quelle que soit la période sur laquelle ils travaillent, sont extrêmement friands de bâtiments incendiés : [redacted] y trouvent, en effet, tous les objets utilitaires ou décoratifs abandonnés par les habitants qui ont fui en ne pensant qu'à sauver leur vie.

Les cinq statuettes représentent Jupiter assis en compagnie d'un aigle ; Mars habillé d'un casque, d'un bouclier et d'une cuirasse très ouvragés sur lesquels on voit distinctement une tête de Gorgone ; Mercure flanqué d'un bouc et d'un coq et coiffé de son chapeau ailé à large bord ; une Victoire ailée en équilibre sur un pied (tout comme le génie de la Bastille...) ; et un dieu lare qui présente une soucoupe. Ce dernier et Jupiter [redacted] les [redacted] incrustés d'argent, dont il reste des traces. Les cinq statuettes étaient dans [redacted] égout où la maison, construite en colombages, avait dû s'effondrer au cours de l'incendie. Les fouilles de 1990-1991, dirigées par Pierre Carel, Romain Verlut (archéologues de l'[redacted] Rouen-Archéologie) et Patrick Halbout (archéologue départemental), ont « intéressé » deux sites principaux : un parking sous le square Verdrel (devant le Musée des beaux-arts) et le tunnel évoqué plus haut. Elles ont apporté de nombreuses informations qui se sont heureusement ajoutées à ce qu'on savait [redacted] Rouen antique.

La [redacted] gallo-romaine, Rotomagus, a été créée peu après [redacted] conquête romaine (dans [redacted] deuxième moitié du premier siècle avant notre ère) sur une terrasse fluviale [redacted] inondable de [redacted] rive droite [redacted] la Seine où se creusait un chenal naturel courant d'est en ouest. Jusqu'au début du deuxième siècle de notre ère, la ville n'atteignait même pas le chenal ; elle se terminait, un peu au sud de ce dernier, par un double fossé, large de 4 mètres et profond de 1,50 mètre à l'origine, qui fut comblé et remplacé par une voie empierrée aux alentours du milieu du premier siècle après Jésus-Christ.

## Jusqu'au pied des collines

Au début du deuxième siècle, la ville s'étend vers le nord au-delà du chenal jusqu'au pied des collines. C'est là que l'on a retrouvé au siècle dernier, sous les restes du château de Philippe Auguste, les vestiges d'un amphithéâtre (ou d'un théâtre). Le pied des collines était jalonné de sources qui fournissaient à la ville l'eau dont elle avait besoin sans qu'il ait été nécessaire de construire un aqueduc ou de creuser beaucoup de puits. Le site était limité à l'est par deux petits affluents de la Seine, le Robec et l'Aubette, qui ont été peut-être canalisés dès l'époque romaine. Grâce à l'humidité permanente du [redacted] gorgé d'eau, des tronçons des [redacted] en bois, dont le réseau souterrain amenait l'eau dans les différents quartiers de Rotomagus, ont été préservés. De même, [redacted] a mis au jour des fragments [redacted] égouts – eux aussi

FRANÇOIS DUGUÉ/Musées départementaux de la Seine-Maritime

en bois – qui, vraisemblablement, déversaient [redacted] Seine.

Le bois [redacted] vraiment [redacted] rian [redacted] plus [redacted] La plupart des constructions gallo-romaines étaient faites en colombages (une armature [redacted] bois remplie [redacted] torchis) dont la première poutre [redacted]zontale, [redacted] sablière, était [redacted] sur un solin [redacted] pierres plus ou [redacted] [redacted] la sablière, les poutres verticales [redacted] obliques étaient [redacted] par [redacted] mortaises. Beaucoup [redacted] maisons avaient [redacted] pièce chauffée : on a retrouvé [redacted] hypocaustes, c'est-à-dire des colon[redacted] briques qui supportaient le plancher [redacted] lesquelles circulait l'air [redacted] d'une chaudière.

Le tunnel routier n'est pas bien large [redacted] il [redacted] en biais, [redacted] 250 mètres de [redacted] un des axes nord-sud de la ville gallo-romaine. Par les amorces de rues est-ouest, on sait que Rotomagus était découpée en grands îlots carrés de plus de 100 mètres de côté, subdivisés ou non en îlots d'une [redacted] de mètres [redacted] les rues ont gardé le [redacted] du premier [redacted] Jésus-Christ jusqu'au troisième [redacted] quatrième siècle de [redacted] ère : on en a distingué plusieurs niveaux superposés.

## Monumentaux mais énigmatiques

Au sud du rempart du quatrième siècle, les archéologues ont trouvé, parmi sept niveaux d'occupation, les vestiges d'un quartier d'habitation, de commerce et d'artisanat dont les maisons étaient bordées sur la rue d'une galerie couverte supportant un étage. Cet îlot a brûlé peu après 250 dans un incendie qui a ravagé une bonne partie de la ville. Outre la maison à l'autel laraire, il y avait une charcuterie spécialisée dans les produits à base de têtes de po[redacted] (comme en témoigne une fosse pleine de [redacted] adultes) [redacted] bourrellerie [redacted] par [redacted] en [redacted]

Les archéologues [redacted] mis [redacted] jour [redacted] vestiges [redacted] construc[redacted] monumentales en pierre [redacted] maçonnerie. Au nord du tunnel, un grand bâtiment du deuxième siècle, long de plus de 30 mètres, flanqué [redacted] galerie, [redacted] épais [redacted] 90 centimètres. Il a sûrement été utilisé pendant toute la période mérovingienne, mais on ne sait pas [redacted] quoi il servait. Un peu plus [redacted] sud, un [redacted] du rem[redacted] Bas-Empire a [redacted] dégagé : long de 80 [redacted] (comme l'avaient montré [redacted] antérieures), épais [redacted] 2,50 mètres, [redacted] d'au [redacted] mètres, il [redacted] sûrement abattu d'un coup [redacted] volontairement [redacted] le onzième siècle. Etait-ce pour combler [redacted] longeait ? Etait-ce pour faire place nette pour construire un nouveau rempart ? On ne peut le dire. Mais il [redacted] certain que la [redacted] a [redacted] un travail [redacted] et [redacted]

Monumentaux étaient à coup sûr les thermes, dont, [redacted] on soupçonnait seulement la présence. Cet établissement, dont [redacted] moins un des côtés était longé par [redacted] grande colonnade, devait être l'un des plus grands de toute la Gaule romaine. Il occupait un îlot [redacted] 50 mètres sur 100 mètres. [redacted] voûte d'arêtes qui couvrait la salle chaude (21 mètres [redacted] long sur 10 mètres de large) prenait [redacted]pui sur [redacted] d'angles ([redacted] un a été retrouvé) longs de 5,5 mètres et larges de 3,8 mètres. Mais l'étanchéité de la piscine chaude laissait à désirer : l'hypocauste qui suppor[redacted] est agrémenté [redacted]lactites et [redacted] stalagmites créées, sans nul doute, [redacted] infiltra[redacted] d'eau importantes...

Un autre bâtiment romain grand et d'un type rare a été découvert au [redacted] du [redacted] routier : il est consti[redacted] carrés – respectivement de [redacted] mètres et de 11 mètres [redacted] – emboîtés l'un dans l'autre. Le [redacted] intérieur [redacted] postérieur [redacted] extérieur ; l'un [redacted] réunis à chaque angle par [redacted] l'espace intérieur [redacted] pilier [redacted] par [redacted] l'édifice. Il s'agit manifestement d'un bâtiment public ; peut-être s'agit-il de la curie, comme à Vérone [redacted] elle avait [redacted] forme curieuse.

On pourrait [redacted] « curie » [redacted] le forum de Rotomagus (capitale de [redacted] IIe Lyon[redacted] pendant le Bas-Empire) qui [redacted] découvrir. [redacted] « curie » [redacted] archéologues [redacted] retrouvé des [redacted] sculptures peintes, parmi [redacted] mérovingiens, [redacted] pierres [redacted]

[redacted] entendu, [redacted] fouilles [redacted] 1990-1991 [redacted] au jour [redacted] vestiges médiévaux, [redacted] habitation [redacted] étage [redacted] douzième [redacted] un cimetière paroissial [redacted] quatorzième [redacted]

YVONNE REBEYROL

▶ **Musée départemental des antiquités, 198, rue [redacted]sine, Rouen. Ouvert [redacted] 10 heures à 17 h 30, sauf le [redacted] : 10 F.**

(1) Une convention a été signée il y a dix ans par l'Etat [redacted] de la culture), la ville de Rouen et [redacted] département [redacted] Seine-Maritime pour que les objets découverts pendant des fouilles soient déposés au Musée départemental des antiquités ou [redacted] Musée municipal de [redacted] céramique (1, rue Faucon, Rouen). Les frais de restauration de ces objets étant à la charge de l'un ou l'autre musée.


- Le Ministre :

*"La compétitivité des PMI passe par la recherche collective et par la diffusion des technologies."*

- Les Centres Techniques :

*"Recherche collective [redacted] diffusion des technologies : c'est justement [redacted] métier."*

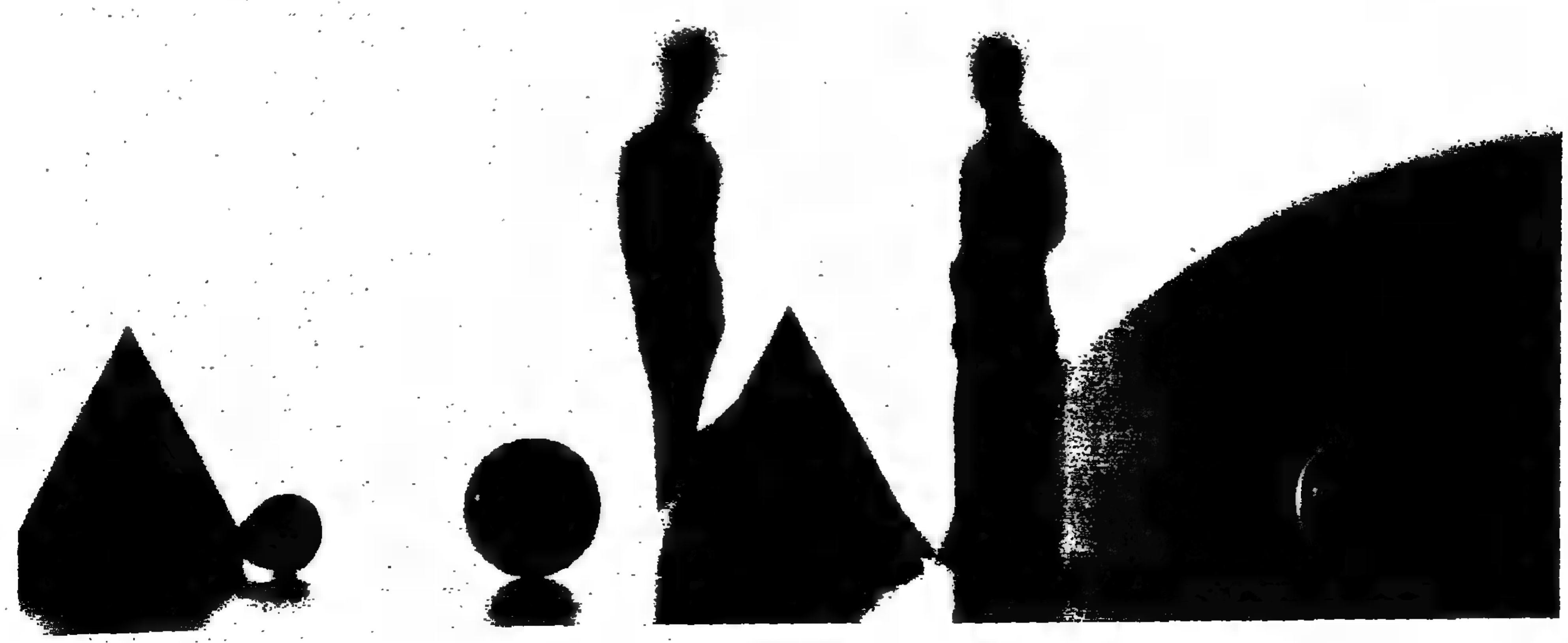

1er congrès européen FEICRO : la recherche collective industrielle au service des PMI.

Organisé par le Réseau CTI à Paris au CNIT les 15 et 16 juin.

*Représentez-vous l'Europe comme un formidable réservoir d'expertise. Des chercheurs et des techniciens de [redacted] coopérant [redacted] les industries pour accroître [redacted] capacité d'innovation. Des instituts de recherche collective de 14 pays de la CEE et de l'AELE diffusant les technologies, définissant [redacted] de recherche [redacted] de développement, mettant en oeuvre des applications concrètes pour améliorer [redacted] compétitivité des entreprises. Vous assistez [redacted] au Congrès FEICRO (Federation of European Industrial Co-operative Research Organizations) : pour [redacted] 1ère fois rassemblée en congrès, c'est toute l'Europe de la recherche collective et [redacted] PMI qui prend forme [redacted] yeux. L'initiative de cette manifestation ambitieuse revient au [redacted] CTI. Le Réseau CTI regroupe en France 18 Centres Techniques aux interfaces de la demande et de l'offre en progrès technique, qu'ils contribuent eux-mêmes [redacted] révéler [redacted] faire évoluer. Aujourd'hui, [redacted] organisant le Congrès FEICRO, le Réseau CTI se veut être le moteur de la nécessaire fédération des efforts de recherche européens en faveur des PMI.*

**Renseignements et inscriptions : Secrétariat Général du Congrès (16) 78 69 50 12.**

Cti RÉSEAU CENTRES TECHNIQUES INDUSTRIELS

# CULTURE

THÉÂTRE

## L'espace du futur

*Des spectacles ambitieux, des metteurs en scène jeunes un public attentif, c'est Théâtre en mai à Dijon*

DIJON
*de notre envoyée spéciale*

Pour la troisième année consécutive, Théâtre en mai – manifestation organisée par l'association Artemps, autrement dit François Le Pillouer, le Centre dramatique de Bourgogne, [illegible] bourguignonne culturelle – réunit à Dijon pendant deux [illegible] spectacles dus à des metteurs en scène qui travaillent [illegible] conditions comparables, parfois [illegible] par des institutions, [illegible] toujours à coup par coup à [illegible] moyens réduits. Cette année, à [illegible] treize, plus Matthias Hartman, qui, lui, vient du [illegible]ter de Hanovre et va présenter *le Jeu de l'amour et du hasard*, le 5 juin.

Mais on a pu presque tout voir [illegible] deux week-ends. En [illegible] cas les deux [illegible], [illegible] d'après Flann O'Brien par Maria Vayssière, et *De l'aube à minuit*, de Georg [illegible] par [illegible] Perrelli et Manuel Gironès. Deux premières [illegible] en scène, mais qui n'ont rien du commun, si ce n'est une [illegible] direction d'acteurs. [illegible] comédienne, [illegible] un parcours qui la conduit du Biscuit qui craque, troupe burlesque marseillaise, jusqu'à [illegible] en [illegible] par Jacques Nichet, Maria Vayssière [illegible] faire. Elle a [illegible] des [illegible] d'expérience, [illegible] Emmanuelle Stochl et Dominique Maurin, qui [illegible] leur facilité.

Il reste à imposer la rigueur, et cette histoire pleine de grincements et de délires, qui se passe dans un village d'Irlande dont les habitants [illegible] en vain de conserver leur langage, leur identité, [illegible] sûrement [illegible]. Car [illegible] quelques projecteurs, un escabeau, un [illegible] sur lequel dégouline la pluie, Maria Vayssière définit une ambiance prenante d'ombres et d'équivoques.

A l'opposé, Lucile Perello et Manuel Gironès, fils de Robert Gironès et scénographe de [illegible] métier – se sont [illegible] d'éléments de décors dont le maniement coupe la représentation et en ralentit le rythme. Quand on assiste à plusieurs spectacles pour lesquels la [illegible] impose la sobriété, on prend conscience de cette impitoyable vérité : entre somptuosité et dépouillement, il n'y a pas de [illegible]. Pourtant, en dépit de [illegible], au dépit de la complexité d'une pièce où Georg [illegible] avoir [illegible] les [illegible] de l'époque – les [illegible] 20-30, – le spectacle possède un [illegible] indéniable. *De l'aube à minuit* [illegible] la journée d'un caissier de banque qui, obnubilé par une femme, vole une forte somme. Il veut rattraper le temps perdu, dominer, connaître les plaisirs *jusqu'alors interdits*, mais tout lui échappe y compris la vie.

*« Ondatag 13 Oktober » : la rudesse et la grâce*

Avec [illegible] au piano, les comédiens stylisent un jeu decinéma muet – comme un hommage [illegible] premiers spectacles [illegible] Robert Gironès – et qui progressivement s'infléchit [illegible] du maniérisme, vers plus de gravité. [illegible], en une [illegible] scène – dans un bar louche, le [illegible] bascule de la [illegible] à l'onirisme, – la perspicacité de Manuel [illegible] en signale ; une façon de rendre sensible le [illegible].

Nouveaux [illegible] en scène, [illegible]. C'est l'aspiration même de Théâtre-en-mai, y compris quand sont [illegible] des spectacles déjà créés – *Chant du bouc* par François Tanguy, *la Nuit juste avant les forêts* de Bernard-Marie Koltès, avec Daniel [illegible] par Michel Didym, *Mars* avec Jean-Quentin Chatelain dirigé par Darius Peyamiras, *Mon père qui fonctionnait par périodes* [illegible] par Olivier Py, *Moi Feuerbach* de Tankred Dorst par Elisabeth Barbazin, – y compris quand ces spectacles sont des classiques : *la Dispute* par Stanislas Nordey, *la Double inconstance* par le Ballatum, deux façons de s'approprier Marivaux, d'en distordre le langage pour en extraire l'indélébile, l'éternelle crissure.

L'ensemble [illegible] spectacles compose un tableau des principales préoccupations qui agitent les gens de théâtre et de leurs contradictions. La confrontation devient passionnante, et aussi avec les spectacles étrangers. Venu de Belgique, *Welcome la vache de vie*, où Ghislain Mugneret et Alain Sionneau, très inspirés par l'univers déglingué de Jérôme Deschamps, utilisent une pièce sans paroles de Kroetz, *Concert à la carte*, et un texte de Peter Handke, pour dire la brutalité des existences de misère.

Venant elles aussi de Belgique, mais dans un genre totalement opposé, dans des éclairages subtils, dans un décor de rideaux blancs sur lesquels sont projetés des dessins aigus, Marianne Pousseur et Simonne Moesen chantent *a capella* des mélodies sucrées dont les paroles le sont beaucoup moins. Cela s'appelle *l'Air frais des jardins publics*, et c'est presque trop au point pour l'esprit de Théâtre en mai, plus râpeux, plus « en devenir ».

### « Un ailleurs impossible à définir »

Il y a partout du public, et il est formidablement attentif. Le seul spectacle dont il s'est senti – [illegible] aussi – désaccordé [illegible] *Amleto*, performance d'un comédien privé de mots, dans un décor d'ailleurs fort beau, plein de projecteurs, de dynamos, de croix lumineuses. Mais, [illegible] les éclatements de pétards et de révolvers, les soubresauts d'un Hamlet-Horatio aux attitudes christiques ramènent aux avant-gardes [illegible] 60. Même les spectateurs trop jeunes pour les avoir connues s'en sont désintéressés.

En revanche, on a découvert une troupe norvégienne, le Verdensteatret, c'est-à-dire Théâtre du monde, où diverses [illegible] européennes et leurs littératures, sont présentes. Le décor est un mur noir où de l'eau suinte, et c'est dans un *miroir* [illegible] *que se dédouble* et se trouble la vision. Le spectacle, où la musique [illegible] un rôle important, récupère les détournements [illegible] rythmes, les enchaînements, les associations et dissociations d'images de la « jeune danse contemporaine ». La mise en scène intègre une chorégraphie, mais comme les comédiens n'ont pas le délié des danseurs, *Ondstag 13 Oktober* garde à la fois rudesse et grâce.

Au [illegible] rencontres qui complètent le programme, Jean-Christophe Bailly disait à peu près : *« l'espace de l'avant-garde n'est ni l'institution ni le privé, mais un ailleurs, impossible à définir à l'avance. »* Le mot « avant-garde » ne convient peut-être pas, mais c'est vrai que pour favoriser la création, l'invention, la [illegible] chose à faire, c'est baliser un espace où ont envie de se rassembler [illegible] qui [illegible] et inventent. Pour l'heure, Théâtre en Mai remplit cette fonction, comme le Festival de Nancy a pu le faire en un autre temps, où d'autres préoccupations agitaient les artistes.

Pensant au Festival de Nancy – et [illegible] seulement parce que la plupart des spectacles se donnent dans des hangars – on pense à son fondateur, Jack Lang, qui, ministre de la culture rêve (*le Monde* daté 15-16 mars) d'une manifestation entièrement consacrée au théâtre, qui aurait lieu sur une durée réduite, hors des périodes de *grande migration touristique*. Exemple, Théâtre en Mai.

COLETTE GODARD

□ **Une messe à la mémoire de Paulo Abel do Nascimento.** – Une messe sera célébrée le 4 juin à la Mission catholique italienne, 23, rue Jean-Goujon 75008 Paris, à la mémoire du sopraniste brésilien décédé le 8 mai des suites d'une longue maladie. Il était âgé de trente-deux ans. Doté d'une voix au registre exceptionnel, l'art de ce chanteur évoquait celui des castrats en vogue jusqu'au début du dix-neuvième siècle. Paulo Abel do Nascimento avait tenu un rôle dans le film *les Liaisons dangereuses* de Stephen Frears, enregistré un disque de cantates de Scarlatti et de mélodies brésiliennes pour syrinx.

Concerts
Radio France

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
Charles Dutoit Directeur musical

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE RADIO FRANCE

■ Mercredi 3 juin - 20h30
Grand Auditorium de Radio France
Récital
F.-H. Houbart, *orgue*

■ Jeudi 4 juin - 20h30
Grand Auditorium de Radio France
Musique traditionnelle d'Iran

■ Jeudi 4 juin - 20h30
Studio 105 de Radio France
**Jazz** - Duo R. Mailhes, *guitare* - S.Kessler, *piano*
Trio P. Saussois
Groupe Cordac

■ Vendredi 12 juin - 20h
Salle Pleyel
Prestige de la musique
***Mozart*** : Don Juan
Chœur J. Sourisse
Ensemble Orchestral de Paris / A. Jordan

■ Lundi 15 juin - 19h
Studio 106 de Radio France
Lauréats des concours internationaux
Récital
A. Tharaud, *piano*

■ Mercredi 17 juin - 20h30
Notre Dame-du-Travail
De vive voix
*Poulenc - Fischer Brahms*
Chœur de Radio France

■ Jeudi 18 juin - 20h30
Studio 105 de Radio France
Jazz traditionnel

■ Jeudi 4 juin - 20h30
Salle Pleyel
Le piano romantique
[illegible] - [illegible]*bine*
[illegible]
Orchestre National de France / J. Tate
A. Nikolsky

■ Jeudi 11 juin - 20h30
Salle Pleyel
*Schub[illegible]*
*Schumann*
Orchestre National de France
J. Tate / V. Mullova

■ Samedi 20 juin - 20h30
Salle Pleyel
Le piano romantique
[illegible]
*Weber - [illegible] Strauss*
Orchestre National de France
C. Perick / H. Francesch

■ Mercredi 3 juin - 20h30
Basilique Saint-Denis
De vive voix
*Bach - Schoenberg*
*Bruckner*
Chœur et Orchestre Philharmonique de Radio France
M. Janowski

■ Vendredi 12 juin - 20h
Opéra de Paris-Bastille
*Beethoven - Bruckner*
Orchestre Philharmonique de Radio France
M. Janowski
F. R. Duchâble

■ Vendredi 19 juin - 20h
Opéra de Paris-Bastille
*Bruckner - Beethoven*
Orchestre Philharmonique de Radio France
M. Janowski / B. Engerer

■ Vendredi 26 juin - 20h
Opéra de Paris-Bastille
*Bruckner*
Orchestre Philharmonique de Radio France
M. Janowski

France
42 30 23 00

ARCHITECTURE

## L'empire américain débarque à Giverny

*Un nouveau musée célèbre la rencontre des artistes de France et des Etats-Unis dans le fief des impressionnistes*

Un drapeau américain, un drapeau français, de chaque côté de l'estrade. Sur six chaises de style approximativement *country*, comme [illegible] du restaurant, les six héros du jour, vigoureusement conduits par Daniel J. Terra, ancien trésorier de la campagne présidentielle de Ronald Reagan en 1979, [illegible] devenu dès [illegible] suivante, noblesse oblige même si elle est d'Empire, ambassadeur extraordinaire pour la culture.

L'ambassadeur, vert comme un Monet champêtre malgré ses quatre-vingt-un ans, s'est fait lui-même [illegible] même temps que sa fortune, [illegible] c'est avec feu sa première [illegible] qu'il se taillera la réputation et le surnom d'« ange gardien [illegible] américain », achetant des tableaux à tour de bras, jusqu'à posséder quelque 800 toiles. *« L'argent est éphémère, l'art est éternel »*, telle est la pensée profonde de Daniel Terra, pensée qu'il a eu à cœur d'exprimer à travers trois musées. Le premier, créé en 1983, à Evanston, dans l'Illinois où il réside ; le deuxième à Chicago même, en 1987 ; le troisième, enfin, à Giverny, [illegible] qu'ont « managé » [illegible] occupants des chaises *country*.

Judith Terra, seconde femme du milliardaire-ambassadeur, D. Scott Atkinson, commissaire de l'exposition inaugurale, Claire Joyce, consultant attachée au musée, *qui tient en quelque sorte* le rôle de conservatrice, Philippe Robert, l'architecte, ont, montre en main, chacun deux minutes pour expliquer leur raison d'être et leur action. Même le paysagiste, Mark Rudkin, les aurait *eues s'il avait été là. Plus* qu'une lyrielle d'officiels, les Américains ont en effet une sympathique tendance à mettre en valeur [illegible] véritables auteurs d'un projet, [illegible] applaudis comme pour une convention du Parti républicain.

[illegible] Terra, il est vrai, est le seul [illegible] de ce projet, que les uns, reconnaissants, bénissent comme un heureux complément du [illegible] Monet, son voisin à Giverny, et que d'autres, inévitables chagrins, verront sans doute comme une nouvelle tête de pont de la culture américaine – forcément impérialiste, – voire comme une sorte de monnaie d'échange, de compensation pour Euro-Disneyland.

Le projet est plus simple, et plus aimable [illegible] L'« ange gardien de l'art américain », manifestement pas trop proche d'autres [illegible] qui [illegible] à s'exprimer dans les musées d'art contemporain, Daniel Terra aime les impressionnistes, il aime Giverny où nombre de [illegible] compatriotes aimèrent à séjourner quand ils n'y prirent pas [illegible], et il aime à montrer comment une bonne peinture impressionniste *made in USA* sut naître [illegible] fréquentation du [illegible] et des peintres français, en ce coin de bord de Seine.

Il a demandé aux Français [illegible]chen et Robert [illegible] construire un bâtiment neuf sur un terrain acheté tout exprès à Giverny même, et [illegible] à ménager la [illegible] architecturale et le chou paysager, ont [illegible] un bâtiment doux [illegible] une impression de soleil levant, fri[illegible] les fleurs, les herbes [illegible] les feuilles, [illegible] solide aussi, et clair comme un bon tableau [illegible] Durand-Ruel. Discrétion, simplicité, efficacité, sensualité des matières, on n'est pas vraiment dans le high-tech, [illegible] c'est bien comme [illegible] Mark Ruskin, le paysagiste, a curieusement domestiqué la nature du jardin qui entoure le musée, la pliant à une trame classique et la cernant de tuyas. Compte tenu du lieu, on y aurait mieux vu des fusains.

La première exposition, sur laquelle il conviendrait [illegible] revenir, une fois passées les joies de l'inauguration, fait sans aucun doute la meilleure impression, avec ses 90 toiles d'artistes américains. Elles sont signées Sargent – avant que celui-ci ne se consacre au portrait, – Cassatt, Homer, et beaucoup d'autres aux [illegible] moins connus, mais qu'on découvre pour certains [illegible] un réel plaisir.

FRÉDÉRIC EDELMANN

▶ **Musée américain de Giverny, 99, rue Claude-Monet, Giverny, 27620 Gasny. Tél. : 32-51-94-65.**

MUSIQUES

## Bruce Cockburn : militant solitaire et canadien

*Chanteur engagé et musicien à part entière il fait ses débuts à Paris*

*« La dernière fois que j'ai joué à Paris, c'était en 1963. Je jouais du dixieland à la guitare avec un trompettiste américain. Nous étions sous le Pont-Neuf et un ancien légionnaire passait [illegible] la foule, ce jour-là nous avons gagné 30 dollars ».* En trente ans, Bruce Cockburn a beaucoup changé. Il s'est mis au rock, entre autres, et ne joue plus dans la rue. Mais le Canadien (il est né il y a quarante-sept ans à Ottawa) reste fidèle à cet appétit d'errance qui a jeté tant d'Américains sur les routes d'Europe au début des années 60. Les chansons de *Nothing But A Burning Light* (Columbia), son dernier album, sont datées du Québec ou de l'Arizona, de Vancouver ou de Toronto. Bruce Cockburn chante les semi-remorques qui naviguent sur les autoroutes ou Kit Carson, l'exterminateur d'Indiens : Cockburn est tout à fait américain – il a enregistré ce disque avec quelques-uns des meilleurs musiciens de studio californiens – mais aussi tout à fait canadien.

En 1970, après des études de musique à la Berklee School de Boston, il s'est aperçu qu'il *« pouvait combiner la poésie médiocre que j'écrivais avec des mélodies »*. Il a depuis enregistré quinze albums pour différents labels indépendants canadiens. Son rock sobre, mélodique, a été tout de suite reconnu par ses compatriotes. Il a collectionné les disques d'or, les honneurs – en l'occurrence les Junos, version canadienne des Grammys. Son succès a même fini par passer la frontière vers le Sud et, depuis 1980, Bruce Cockburn a trouvé un public aux Etats-Unis. Mais, mal distribués en Europe, particulièrement en France, ses disques y restent méconnus.

Au fil des albums, Bruce Cockburn, remontant le courant que tant, de [illegible] contemporains étaient en train de descendre, s'est engagé de plus en plus ardemment dans le [illegible] politique. Après un voyage effectué en Amérique [illegible]trale, au Nicaragua et au Guatemala, à la demande de l'organisation humanitaire Oxfam, il [illegible] devenu une espèce de porte-parole *officieux des sandinistes*.

Sur *Stealing Fire*, disque sorti en 1984, on trouvait *If I Had a Rocket Launcher (« si j'avais un bazooka »)*, [illegible] repris sur scène par U2. Après avoir rencontré le chanteur californien J[illegible] Browne, Cockburn a contribué à plusieurs initiatives de soutien aux Indiens. Il avoue avoir longtemps pensé que *« l'art est trop pur pour qu'on le souille avec des considérations politiques »* jusqu'à [illegible] voyages l'amènent dans des régions [illegible] *les [illegible] trop pauvres [illegible] se permettre ce genre de distinction »*. Mais il reste de cette pudeur première, une retenue, une distance, dans les textes comme dans la musique, qui font de Bruce Cockburn un militant à part, qui reste avant tout un musicien de la famille du rock canadien, aux côtés de Joni Mitchell, Neil Young ou Robbie Robertson.

THOMAS SOTINEL

▶ **Le 3 juin à 20 h 30 au New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 75010.**

هكذا من الأصل



# CULTURE

ARTS

## Architecture fiction

*Les Poirier ont construit une nouvelle ville : Mnémosyne*

**ANNE ET PATRICK POIRIER**
*[illegible] galerie Thaddaeus Ropac*

Avec *Mnémosyne*, Anne et Patrick Poirier reviennent à leurs premières amours : les plans et la maquette d'une ville imaginaire. Mais, cette fois, il ne s'agit plus [illegible] calcinées. Le [illegible] s'est déplacé. Il [illegible] plus strictement mental, [illegible] référence séduisante à l'archéologie [illegible] Antica ou à la Maison d'or de Néron. Il est plus visionnaire : [illegible] proche de l'utopie architecturale d'[illegible] Claude-Nicolas [illegible] d'un Boullée. Plus strictement conceptuel.

### En forme de cerveau

*Mnémosyne*, [illegible] comme *« la ville introuvable [illegible] silence, de [illegible] l'oubli »*, apparaît comme [illegible] grande place déserte, symétrique, creusée en forme [illegible] théâtre-cuvette, ovale... La forme adoptée pour cette « invention » est celle-là même du cerveau, avec ses centres névralgiques, ses dépendances, le tout clos, protégé par une enceinte, expliquent les artistes, dans un petit fascicule de notes, comme on peut en prendre [illegible] campagne de [illegible] Où sont consignées les [illegible] supposées des différents lieux : il y aurait [illegible] le « théâtre de la mémoire » et là le « théâtre de l'oubli » ; cette tour serait le « conservatoire [illegible] la mémoire future » ; cette autre, celle des [illegible] de l'âme » ; celle-ci serait la « tour des certitudes et de la sérénité » et celle-là, « celle des vertiges de la raison »...

Et comme [illegible] ne s'agit [illegible] simplifier, mais [illegible] jour [illegible] la complexité d'une [illegible] mentale » (l'acte créateur), [illegible] la mémoire [illegible] par conséquent l'oubli) serait le moteur, la construction, [illegible] découpes de contreplaqué brut, repose [illegible] des [illegible] escaliers, qui permettent d'envisager l'existence [illegible] passages et d'une circulation souterraine.

Du beau travail, [illegible] maquette [illegible] *Mnémosyne*, la ville utopique des Poirier, qui [illegible] plus [illegible] de sens qu'on [illegible] peut en trouver, généralement, [illegible] architecturaux auxquels s'adonnent parfois les [illegible] convain[illegible] est toute [illegible] partie « documentaire » [illegible] l'exposition, [illegible] fragments et textes rangés [illegible] tiroirs, dans le sous-sol de la galerie. Où Anne et Patrick Poirier donnent dans le [illegible], et n'échappent pas à la préciosité d'un étalage de luxe.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, 75003 Paris. Tél. : 42-72-99-00. Jusqu'au 6 juin.

## Analogies

*Les œuvres d'un excentrique de l'art contemporain*

**CORPET**
*au Palais des congrès*

J[illegible]'ici, le hall du Palais des congrès était essentiellement orné de téléphones publics. Pour que s'y tiennent désormais des expositions de peinture, il [illegible] fallu supprimer les téléphones – beau symbole inactuel : la contemplation prenant [illegible] place [illegible] la communication.

Dans ce décor démesuré, sur des cimaises gigantesques, suspendues [illegible] haut, un peu trop haut peut-être [illegible] une lumière inégale, les responsables du projet, Jean Daviot et Bernard Marcadé, ont accroché [illegible] récents de Vincent Corpet.

[illegible] dénomme *Analogies* parce qu'elles se composent d'images qui se développent par analogies, justement. Du [illegible] d'un cygne naît une crevette. De son aile s'échappe le globe d'un œil. L'œil [illegible] la [illegible] la [illegible] d'une bicyclette, [illegible] les roues sont les sphères d'un modèle anatomique qui lui-même se transforme en seins de femme et ainsi [illegible] suite.

### Figures brouillées

Dans chaque toile, sur [illegible] fond monochrome, prolifèrent ensuite des [illegible] d'objets, des morceaux [illegible], une foule d'animaux de toutes espèces et des éléments d'anatomie, parmi lesquels les organes de la reproduction tiennent le premier rang. On dirait le délire d'une machine visuelle inépuisable qui déverse sur la toile [illegible] spectres, les souvenirs et les [illegible] l'obsèdent ou, plus simplement, [illegible] traversent. Tout [illegible] sobrement, [illegible] neutralité, sans effet de matière ni touche expressive.

Ces œuvres, rondes ou rectangulaires, sont [illegible] plus troublantes qu'elles [illegible] aucun code ordonné, qu'elles ne tiennent ni du surréalisme ni du symbolisme [illegible] se refusent à tout essai de décryptage. Ce sont des associations de figures brouillées [illegible] superposées. [illegible] fallait assigner un [illegible] peinture sans exemple, ce [illegible] celui d'une [illegible] lisme [illegible] la mémoire contemporaine qui est, comme l'on sait, saturée de références et agitée de mouvements browniens. Corpet, œil boulimique, absorbe [illegible] images, photographies, films, affiches, [illegible]ture ancienne et moderne, [illegible] clichés [illegible] de formes, désordre de spectacles qui se mêlent [illegible] se confondent. Il vit [illegible] ce chaos, dans lequel il prélève [illegible] échantillons qu'il expose tels quels, ses tableaux. La peinture d'aujourd'hui, la voici, violente et silencieuse, à peu près impersonnelle et terriblement juste.

PHILIPPE DAGEN

[illegible] Palais des congrès de [illegible], place [illegible] la porte Maillot, 75017 Paris ; tél. : 40-68-22-22. Jusqu'au 30 septembre.

CINÉMA

## Les lubies d'Anastasie

Comme on sait, la censure des œuvres d'art, et notamment cinématographiques, n'existe plus sous nos douces latitudes démocratiques. Il subsiste néanmoins un organisme, [illegible] de [illegible]tographiques, qui [illegible] la totalité [illegible] non) le visa d'exploitation, assorti [illegible] « tous publics » [illegible] des mentions plus restrictives, limi[illegible] depuis un [illegible] février 1990 aux seules interdictions aux moins de [illegible] ou [illegible]. Elle est également habilitée [illegible] exiger l'exposition d'« avertissements » au public sur le contenu des films, ou à demander des coupures ou modifications avant d'accorder [illegible] agrément.

Le [illegible] national [illegible] cinéma publie [illegible] plus volontiers le fruit [illegible] travaux [illegible] commission qu'ils traduisent une mansuétude [illegible] bon [illegible] Aucun film n'a été interdit [illegible] France depuis 1985. En 1991, sur les 164 films français [illegible] 283 films [illegible] soumis [illegible] sa sagacité, quatre ont dû procéder à [illegible] *« coupures, modifications ou allégements »*. Ils appartiennent au genre du pseudo-document scandaleux (*les [illegible] Bangkok, Overdose*) ou [illegible] l'horreur [illegible] *Montagne du dieu cannibale, Amsterdamned*). Dix autres titres, dont *le Silence [illegible]* et *Lune froide*, ont subi [illegible] moins de 18 ans, sans que [illegible] paraisse modifier le succès du premier ni l'échec du second.

La commission eut aussi à juger d'un cas particulier, né de la décision du CSA d'empêcher la diffusion télévisée des films jadis interdits aux moins de 13 ans – les labels attribués en des temps moins libéraux restant en principe indéfiniment applicables, d'où quelques jolies aberrations. Jack Lang avait alors fait requalifier des films victimes des ciseaux d'Anastasie [illegible] d'autres [illegible] C'est ainsi que viennent [illegible] sortis de l'enfer des pornographes aussi notoires qu'Edouard Molinaro, André Cayatte, Gilles Grangier et Jacques Becker.

Mais [illegible] plus distrayantes découvertes se trouvent dans le florilège de décisions prises dans quelques autres pays. [illegible] ni en Chine, mais en Allemagne par exemple, où ont écopé d'une interdiction aux moins de 12 ans [illegible] produits aussi dangereux pour les chères têtes blondes que *Cyrano de Bergerac* (l'abus de pâtisserie de chez Ragueneau ?), *Daddy Nostalgie* (la tabagie d'Odette [illegible] ?) ou *Danse avec les loups* (la nudité des « primitifs », un testicule de bison ?). Les Indiens [illegible] ont aussi été soustraits à la vue des moins de 14 ans au Québec, de 13 ans aux Etats-Unis, et l'avis des parents nord-américains a été sollicité pour [illegible] de [illegible] pas Depardieu.

Il fallait aussi compter au moins dix-huit printemps pour écouter *les Doors* en Grande-Bretagne, [illegible] seize ans minimum aux Pays-Bas pour se [illegible] la même trouble activité. En [illegible]-Bretagne [illegible] en dessous de 15 [illegible] on n'avait pas accès à la petite boutique du *Mari de la coiffeuse*... Certains ont vraiment l'esprit mal tourné.

JEAN-MICHEL FRODON

## Marseille à la conquête de Berlin

**BERLIN**
*[illegible] correspondant*

[illegible] sablait le pastis, dimanche soir, au Tacheles, [illegible] de la nouvelle culture berlinoise, en promettant de se revoir. Une trentaine de jeunes créateurs marseillais prenaient congé après une semaine de performances dans le premier des squatts d'artistes apparus à Berlin-[illegible] lors de la chute du régime communiste, il [illegible] a deux [illegible], symbole d'une culture [illegible] jaillie [illegible] débris du mur.

Pour [illegible] comme pour le Tacheles, plus habitué [illegible] défendre son pré carré contre l'appétit des spéculateurs qu'à servir d'interlocuteur pour des échanges officiels, il s'agissait [illegible] expérience. La mairie phocéenne a consacré cette année près de la moitié de son maigre budget pour les relations culturelles avec l'étranger à ce jumelage atypique.

### « Un lieu d'effervescence »

En cette époque de bouleversements européens, [illegible] participe d'une volonté d'explorer des solidarités nouvelles [illegible] villes rebelles [illegible] contrastées, maudites [illegible] jalousées, entre [illegible] culturels [illegible] et qui [illegible] sentent pourtant des tempéraments proches, [illegible] le soulignait Christian Poitevin, le [illegible] culturel de [illegible].

Le projet avait [illegible] par les Belladona, deux jeunes chanteuses de Marseille, revenues bouleversées d'un séjour à Berlin. Association regroupant des artistes plastiques, des squatts, une boîte de rock, [illegible] Tacheles [illegible] vu le jour [illegible] un ancien grand magasin bombardé pendant la guerre, ruine témoignant d'un Berlin qui réémerge aux forceps du cauchemar. [illegible] Berlin-Ouest par la flambée de l'immobilier, la culture officielle et l'embourgeoisement [illegible] circuits alternatifs, la nouvelle avant-garde berlinoise bourgeonne [illegible] le pavé [illegible] l'Est, où [illegible] galeries [illegible] initiatives en tous genres [illegible] à fleurir [illegible] milieu [illegible] chantiers.

[illegible] marseillais, dont [illegible] plupart partaient [illegible] la découverte et qui ont dû travailler dans des conditions souvent précaires, cette semaine berlinoise aura [illegible] plus qu'une simple possibilité d'exposer. Elle [illegible] a confrontés, résumait [illegible] responsable du projet, Liliane [illegible] à un *« lieu d'effervescence »*, de *« dynamisme »* [illegible] qui [illegible] oblige à se remettre [illegible] question.

HENRI DE BRESSON

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
*de l'Académie française*

## Atmosphère

PRÉVERT dans « la Pléiade », est-ce bien sa place ? J'ai entendu de ces choses, depuis que le parolier [illegible] *Feuilles [illegible]* roupille [illegible] l'auguste collection. Lui-même aurait-il apprécié ? ajoutent [illegible] douairières qui [illegible] cachent derrière plus d'un régenteur [illegible] littéraire. C'est dit sur [illegible] ton du château apercevant, [illegible] qu'est-ce qu'il fait là, le bistrotier du coin, pas [illegible] mal à [illegible] mouche, remarquez, [illegible] enfin [illegible] même, à [illegible] 11 heures.

Pour faire mauvais genre, il fait mauvais genre, [illegible] Prévert, c'est vrai. L'*Album [illegible]* [illegible] » qui accompagne [illegible] *complètes* en fait foi. Toujours [illegible] mégot collé [illegible] la lippe amère, [illegible] malfrat en goguette, et sinistre, [illegible] les photos de classe par où démarre toute biographie, l'œil paraît gonflé de gros chagrin. A peine si l'éclaire [illegible] la malice morne, celle qu'on [illegible] aux gosses lâcheurs [illegible] hannetons [illegible] d'algèbre. Il y a du Buster Keaton, dans ce masque consterné. D'ailleurs, [illegible] deux hommes se connaissaient. Un cliché [illegible] montre ensemble. Si ces messieurs de la famille veulent bien s'avancer... J'ai surpris un jour le rire de Prévert. Il fallait se dépêcher d'en profiter. La gouaille se changeait aussitôt en grallie de fumeur. Et l'humour froid se cherchait vite une autre proie.

Pourtant, peu d'auteurs nés autour du siècle l'auront traversé avec, n'ayons pas peur des mots, une telle confiance dans l'Homme, H majuscule. Malgré [illegible] guerres répétées, la chiennerie générale, l'inusable hypocrisie des puissants, Prévert croit aux recoins de ciel bleu. Il en voit chez [illegible] amoureux, les truands, et les pauvres. [illegible] convaincu que [illegible] derniers, au pouvoir, résisteraient [illegible] corruption. Ils demeurent innocents [illegible] péché de gouverner et d'exploiter. Ils semblent dépositaires d'une vertu [illegible] frime, d'une fraternité sans chichi. [illegible] dure depuis que Villon les a préférés à [illegible] depuis *les Misérables*, [illegible] Dans les années 30, Dabit et Guilloux ont repris le flambeau.

*Le Crime de M. Lange, Quai des Brumes, Le jour se lève, les Enfants du paradis* : ces chefs-d'œuvre ne sont pas imaginables sans l'utopie qui les sous-tend. Non, tout le monde n'est pas pourri. Les humbles préservent un soupçon d'humanité. C'est la société canaille qui les retient d'aller au [illegible] de la solidarité fraternelle, qui [illegible] à trahir [illegible] sentiments avec quoi, mais si, on peut faire du bon art.

Les doctes ont appelé cette gentillesse le « réalisme poétique », façon d'affirmer que la réalité n'avait que des rapports éloignés avec ces contes de doux rêveurs. La valeur morale prêtée aux petits [illegible] à souligner la bassesse des [illegible] que Prévert, en vieil [illegible], exècre. [illegible] la [illegible] opprimée fournit par [illegible] des héros positifs, même si leur rêve avorte ou s'il meurent, [illegible] pavé [illegible] rues.

[illegible] la nuance ineffaçable entre [illegible] gauche et ceux de [illegible]. Pour les premiers, l'exploité, même passé à l'ennemi, continue de s'en distinguer. Pour les seconds, pas de différence : tous pourris. Ce constat ne [illegible] pas sans jubilation, ni [illegible] artistique. Marcel Aymé savoure que [illegible] gens [illegible] vaillent. Céline [illegible] surtout lui. [illegible] si de connaître à fond la mouise autorisait à la dénigrer et à lui souhaiter [illegible] pire. [illegible] la débâcle vienne, que les nazis écrabouillent l'immonde populo abruti d'apéritifs ! Prévert, lui, est passé de l'irrespect surréaliste à la naïveté Front populaire, au scoutisme du groupe Octobre. A la Libération, il n'avait pas à rougir. La candeur évite les conneries, des fois.

Un vrai petit souffle optimiste a soulevé l'art des années 30 au-dessus d'elles-mêmes. Ce n'était pas de l'épopée à la *Potemkine*, heureusement, plutot un zéphyr très bords de Marne. Mais [illegible] gonflait [illegible] voiles, les jupes, les calicots de défilés, et [illegible] répliques s'envolaient comme ballons de foire.

Après guerre, finis [illegible] lampions. *[illegible] Enfants du paradis* ferment [illegible] parenthèse. *[illegible] Portes de [illegible]* l'autopastiche. Quand [illegible] tournera *les Tricheurs*, le charme [illegible] rompu. Car Gabin [illegible] Aimos ne trichaient pas. Même Jules Berry biseautait les [illegible] seul plaisir. Ensuite, [illegible] voyou perd son aura, parce qu'il ne sert plus que lui-même. Le petit miracle du *« réalisme poétique »* supposait un reste d'illusion : un jour, qui sait ? Les prolos se sauveraient ensemble. C'était dans l'air ; [illegible] l'*« atmosphère »*, répétait Arletty en [illegible]pant.

Depuis lors, [illegible] peuple [illegible] congédié [illegible] la vie artistique, puis [illegible] la vie sociale. Il ne reste plus [illegible] inorganisés, [illegible] immigrés odoriférants, des marginaux [illegible]. La [illegible] lieue n'est plus rouge et ne sent plus le lilas. La littérature et [illegible] s'observent bourgeoi[illegible] [illegible] le nombril. L'anarchisme [illegible] emporté sur celui de gauche, fort [illegible] ce que les pouvoirs l'ont toujours préféré [illegible] choyé. [illegible] mousquetaires [illegible] panache [illegible] tendent [illegible] main [illegible] screugneugneu de l'ordre moral : [illegible] collusion.

Il n'a jamais [illegible] urgent [illegible] Prévert. Pour déjouer [illegible] « valeurs » [illegible] fois refait ; et pour se souvenir que l'art ne sort pas, tout armé, d'une bourgeoise quincaillerie [illegible] province, d'une [illegible] billets. Une société est là, juste derrière, avec ses férocités et ses espoirs de midinettes. A douter de cette évidence, et à force de liquider le « marxo-freudisme », on finit par écrire des choses étranges, sur la création. Dans *la Fabrique du beau* (Odile Jacob, édit.), le neurologue Roger Vigouroux situe le siège de l'inspiration dans le lobe frontal du cerveau. Les noyaux gris de la base du crâne joueraient également [illegible] preuve : l'« aphasie de Broca » dont souffrit Baudelaire quand il ne savait plus [illegible] paraît-il, que *« crénom [illegible] »*

C'est l'amusement [illegible] lecture buissonnière : [illegible] livres qui n'auraient [illegible] rencontrer qu'au cimetière [illegible] bibliothèques sont sommés de dialoguer, d'entrer en résonance, en raisonnement. [illegible] auteurs croient œuvrer dans [illegible] silence religieux sans [illegible] d'être interrompus, et le hasard [illegible] services de presse, s'ajoutant à c[illegible] mondiaux, leur coupe [illegible] parole, [illegible] expose [illegible] réplique possible [illegible] d'imprévisibles contradicteurs.

Une page de Vigouroux, une page de Prévert : on [illegible] une suite au célèbre *Inventaire* du second. Mais des bouts [illegible] vérité s'échappent du coq-à-l'âne des pages emmêlées. On peut douter du marxisme, n'y avoir jamais cru, [illegible] préférer aux synapses, pour expliquer les traits de génie, la bonne [illegible] lutte des classes.


CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

MC 93 BOBIGNY, vendredi 5 juin, 20 h 30. Tarif : 130 F-110 F. Tél. loc. 48-31-11-45 (p.s. Valmalète)
ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
Directeur musical CHARLES DUTOIT
Dir. : Jeffrey TATE
[illegible] : Andreï NIKOLSKI, Piano
d'INDY-SCRIABINE-SIBELIUS
en association avec le Festival de St-Denis

CHATELET Théâtre musical de Paris, Vendredi 12 juin, 19 h 30 (p.s. Valmalète)
Michel Pignolet de Montéclair
JEPHTE
Version concert
Dir. : William CHRISTIE
Les Arts florissants

J.M. FOURNIER PROD.
GAVEAU
GRANDS RENDEZ-VOUS
16 juin 1992 - 20 h 30
Gary HOFFMAN, Violoncelle
David GOLUB, Piano
Fauré - Brahms - Mendelssohn
LUNDIS MUSICAUX
17 juin 1992 - 20 h 30
Kathleen BATTLE
Haendel - Mozart - Liszt - Rachmaninov

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

3e FESTIVAL D'ORGUE à Saint-Eustache
du 11 JUIN au 9 JUILLET
ORGUE ET SOLISTES
PRIX DES PLACES : [illegible] F - TARIF RÉDUIT : [illegible]
Renseignements : 45 22 28 74
Programme détaillé sur demande

• Pour 30 représentations •
THEATRE DE L'ATELIER
ANÉMONE
PERSONNE d'AUTRE
BOTHO STRAUSS
Mise en scène
DANIEL BENOIN

هكذا من الإهمال



# AGENDA

## CINÉMA

### LA CINÉMATHÈQUE

[illegible] DE TOKYO
(47-04-24-24)
MERCREDI

[illegible] du cinéma : [illegible] Dixième Symphonie (1918), d'Abel Gance, 18 h 30 ; [illegible] 7, v.o. s.t.f.), de Glauber Rocha, 21 h.

### CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
MERCREDI

[illegible] Cinéma polonais : [illegible] Grains [illegible] rosaire (1980, v.o. s.t.f.), de Kazimierz Kutz, 14 h 30 ; l'Ombre (1956, v.o. s.t.f.), de Jerzy Kawalerowicz, 17 h 30 ; les Possédés (1987, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 20 h 30.

### VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, [illegible]
porte Saint-Eustache
Forum des Halles
[illegible]

[illegible]

Polars en Seine : [illegible] : [illegible] Flash (1958) d'Albert [illegible] Watrin, Chat [illegible] Abe Levitow, 14 [illegible] ; Feuilleton : [illegible] vampires : les V[illegible] (1915-1916) de Louis Feuillade, 16 h 30 ; Soirée France Culture : [illegible] spécial polars, 19 h ; Pierrot [illegible] Fou (1965) [illegible] Jean- Luc [illegible] h 30.

### LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY (TAIWAN, v.o.) : 14 [illegible] Parnasse, [illegible] (43-26-58-00).
L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : [illegible] Lincoln, [illegible] (43-59-36-14) ; Grand [illegible] ; v.f. : Bretagne, [illegible] (42-22-57-97).
[illegible] AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : [illegible] Beaubourg, [illegible] (42-71-52-36) ; [illegible] 14 (43-21-41-01).
APRÈS L'AMOUR (Fr.) : [illegible], 6 (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, [illegible] (45-62-20-40) ; Miramar, 14 (43-20-89-52).
ARRÊTE OU MA MÈRE VA TIRER! (A., v.o.) : Forum [illegible] Express, 1er (42-33-42-26) ; [illegible] 8 (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2 (42-36-83-93) ; [illegible] Opéra, 9 (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; [illegible] Gobelins, 13 (45-61-94-95) ; Mistral, 14 (45-39-52-43) ; [illegible] Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-47-94) ; [illegible] Gambetta, 20 (46-36-10-96).
BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15 (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2 (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6 (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79) ; UGC [illegible] 17 (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, [illegible] (42-36-83-93) ; UGC Mont[illegible] (45-74-94-94) ; Saint-[illegible]-Pasquier, 8 (43-87-35-43) ; [illegible] Opéra, 9 (47-42-56-31) ; Les Nation, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (45-61-94-95) ; Mistral, 14 (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; [illegible] Clichy, 18 (45-22-47-94) ; Le Gambetta, [illegible] (46-36-10-96).
[illegible] BELLE HISTOIRE (Fr.) : George V, 8 (45-62-41-46).
CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5 (43-26-84-65).
CONFESSIONS D'UN BARJO (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6 (42[illegible]) ; UGC [illegible] 8 (45-62-20-40) ; Pathé Français, [illegible] (47-70-33-88) ; [illegible] (45-61-94-95) ; Pathé [illegible]parnasse, 14 (43-20-12-06) ; [illegible] Wepler, 18 (45-22-47-94) ; Le Gambetta, [illegible] (46-36-10-96).
CONTE D'HIVER (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6 (46-33-97-77) ; Denfert, 14 (43-21-41-01).
LE COUP SUPRÊME (Fr.) : Utopia, 5 (43-26-84-65).
CROC-BLANC (A., v.f.) : [illegible] (46-33-10-82) ; [illegible] Pavois, 15 (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68).
DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : [illegible] Rex), [illegible] (42-36-83-93) ; [illegible], 6 (45-44-57-34) ; v.f. : [illegible] (le Grand Rex), 2 (42-36-83-93).
DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont [illegible], 8 (43-59-19-08).
DELICATESSEN (Fr.) : Forum [illegible] Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8 (45-74-93-50).
DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : George V, 8 (45-62-41-46) ; [illegible] Pavois, [illegible] (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : [illegible] de Bois, [illegible] (43-37-57-47) ; [illegible] Logos [illegible] Louis-Jouvet, [illegible] (43-54-42-34).

EPOUSES ET [illegible] (Fr.-Chin., v.o.) : Publicis Saint-Germain, [illegible] (42-22-72-80) ; [illegible] Lincoln, [illegible] (43-59-36-14).
FACE À FACE (*) (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82).
FACES (A., v.o.) : [illegible] Trois Luxembourg, [illegible] (46-33-97-77) ; [illegible] zac, 8 (45-61-10-60) ; La Bastille, 11 (43-07-48-60).
[illegible] FAMILLE [illegible] (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8 (45-74-93-50) ; Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68) ; v.f. : Rex, 2 (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, [illegible] (42-71-52-36) ; Le Champo - Espace Jacques T[illegible] 5 (43-54-51-60) ; [illegible] Biarritz, 8 (45-62-20-40) ; [illegible] Parnassiens, 14 (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94) ; UGC Opéra, [illegible] (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13 (45-61-94-95) ; [illegible] (45-74-93-40).
LE FESTIN NU (*) (Brit., v.o.) : Epée de [illegible] (43-37-57-47) ; Studio [illegible] (46-06-36-07).
FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : [illegible] 6 (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68).
FISHER KING (A., v.o.) : [illegible] 6 (46-33-10-82).
FREEJACK (A., v.o.) : [illegible] Halles, 1er (40-26-12-12) ; [illegible] Champs-Elysées, 8 (47-20-76-23) ; v.f. : Pathé Français, 9 (47-70-33-88) ; Miramar, 14 (43-20-89-52).
L'HOMME DE MA VIE (Fr.) : [illegible] 1er (40-26-12-12) ; [illegible] 8 (43-59-19-08) ; Gau[illegible] 14 (36-65-75-14).
L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, [illegible] (43-26-84-65).
HOOK (A., v.o.) : George V, [illegible] (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68) ; v.f. : [illegible] Montparnos, 14 (43-27-52-37).
[illegible] MARS (A., v.o.) : [illegible] Beaubourg, [illegible] (42-71-52-36) ; [illegible] Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; 14 [illegible] Parnasse, 6 (43-26-58-00) ; 14 [illegible] 11 (43-57-90-81).
INDOCHINE (Fr.) : Forum [illegible] Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6 (42-22-57-97) ; [illegible] Danton, [illegible] (42-25-10-30) ; La Pagode, 7 (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8 (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9 (45-74-95-40) ; UGC Lyon [illegible] 12 (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14 (36-65-75-14) ; 14 [illegible] Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17 (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-47-94).
JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6 (46-33-10-82).
JOHNNY STECCHINO (It., v.o.) : 14 [illegible] Parnasse, 6 (43-26-58-00).
KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6 (45-44-57-34) ; Sept Parnassiens, 14 (43-20-32-20).
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5 (43-26-19-09).
LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : [illegible] de [illegible] (43-37-57-47).
MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11 (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68).
LES MAMBO KINGS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6 (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8 (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31).
MARCELLINO (It., v.o.) : George V, 8 (45-62-41-46) ; Studio 28, 18 (46-06-36-07).
MEDICINE MAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; [illegible]mont Opéra, [illegible] (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, [illegible] (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08) ; George V, [illegible] (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15 [illegible] ; [illegible] Maillot, 17 (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2 (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (45-61-94-95) ; Mistral, 14 (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, [illegible] (45-22-47-94) ; Le Gambetta, [illegible] ([illegible]10-96).
MON COUSIN VINNY (A., v.o.) : UGC Danton, 6 (42-25-10-30) ; UGC [illegible], 6 (45-74-94-94) ; [illegible] Biarritz, 8 (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, [illegible] (42-36-83-93) ; [illegible] Montparnasse, [illegible] (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Mistral, 14 (45-39-52-43) ; UGC [illegible] 15 (45-74-93-40).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : [illegible] 5 (43-26-19-09) ; Lucernaire, [illegible] (45-44-57-34).
LES NERFS À VIF (*) (A., v.o.) : Sept [illegible] 14 [illegible].
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, [illegible] (42-71-52-36) ; Images [illegible] 5 [illegible].
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos [illegible] Louis-Jouvet, 5 (43-54-42-34) ; Lucernaire, [illegible] (45-44-57-34) ; [illegible] 14 (43-21-41-01) ; [illegible] 15 (45-32-91-68).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2 (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6 (42-22-87-23) ; Pathé Hautefeuille, 6 (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8 (45-61-10-60) ; Escurial, 13 (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40).
PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, 17 (42-93-93-46).
LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14 (45-43-41-63).
PATRICK DEWAERE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6 (43-26-48-18).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; Denfert, 14 (43-21-41-01).
LE QUATRIÈME HOMME [illegible] (Hol., v.o.) : Accatone, [illegible] (46-33-86-86).
RETOUR [illegible] HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6 (46-33-79-38) ; [illegible] Pagode, 7 (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, [illegible] (47-20-76-23) ; [illegible] 11 (43-07-48-60) ; [illegible] Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; Gaumont [illegible], 14 (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15 ([illegible]-75 79-79) ; Kinopanorama, 15 (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9 (47-70-33-88) ; Fauvette, 13 (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18 (45-22-47-94).
LE RETOUR DE CASANOVA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8 (45-62-20-40) ; Les Nation, 12 (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, 14 (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; [illegible] Convention, 15 (48-28-42-27).
ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15 (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68).
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5 (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15 (45-54-46-85).
SAM SUFFIT (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9 (47-70-81-47).
SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; v.f. : [illegible] Français, 9 (47-70-33-88).
SANS UN CRI (Fr.) : Epée de Bois, 5 (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5 [illegible].
LA SEMAINE DU SPHINX (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5 (44-07-20-49).
LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6 (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08) ; La Bastille, 11 (43-07-48-60) ; Reflet République, 11 (48-05-51-33) ; Fauvette, 13 (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14 (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18 (45-22-47-94).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; Cinoches, 6 (46-33-10-82) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Denfert, 14 (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14 (36-65-75-14) ; Grand Pavois, 15 (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, [illegible] (45-32-91-68) ; v.f. : Rex, 2 (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14 (43-27-52-37).
SUVARNAREKHA (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5 (44-07-20-49).
[illegible] AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6 (46-33-97-77) ; UGC Triomphe, 8 (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15 (45-44-25-02) ; v.f. : [illegible] 9 (45-74-95-40).
TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15 (45-54-46-85).

THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; [illegible] Odéon, [illegible] (42-25-10-30) ; UGC [illegible], 6 (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8 (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-90-81) ; Mistral, 14 (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, [illegible] (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17 (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8 (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9 (45-74-95-40) ; [illegible] 12 (43-43-04-67) ; Les Montparnos, 14 (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18 (45-22-47-94).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; Cinoches, 6 (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8 (43-59-31-97) ; [illegible] Pavois, 15 (45-54-46-85).
TIME BOMB (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-0[illegible]-57) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14 (43-27-52-37).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : UGC Triomphe, 8 (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9 (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; Grand Pavois, 15 (45-54-46-85).
TOUTES PEINES CONFONDUES (Fr.) : Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06).
TRULY, MADLY, DEEPLY (Brit., v.o.) : Utopia, 5 (43-26-84-65).
TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6 (43-26-58-00).
URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6 (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15 (45-54-46-85).
VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5 (43-26-19-09).
LA VIE DE BOHÈME (Fr.-Su.) : 14 Juillet Parnasse, 6 (43-26-58-00).
LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : [illegible] Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; [illegible] Pavois, 15 [illegible].
[illegible] SOUL REBELS (Brit., v.o.) : [illegible] (43-37-57-47).

### LES FILMS NOUVEAUX

LES ANNÉES CAMPAGNE. Film français [illegible] Philippe Leriche : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14 (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-47-94).

[illegible] CŒUR DES TÉNÈBRES. Film américain d[illegible] Coppola, Fax Bahr, George Hickenlooper, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82).

CINQ FILLES ET UNE CORDE. Film Taïwan de Yeh Hung-Wei, v.o. : [illegible] Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83).

LES IMPOSTEURS. Film britannique de Michael Lindsay-Hogg, v.o. : Pathé Impérial, 2 (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14 (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Wepler II, 18 (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20 (46-36-10-96).

MUTRONICS. Film américain de Steve Wang et Screaming Mad George, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2 (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20 (46-36-10-96).

LA NUIT DE L'OCÉAN. Film drame d'Antoine Perset : [illegible] 4 (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8 (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14 (43-20-32-20).

[illegible] ROI ÉBAHI. Film Espagne-France-Portugal d'[illegible], v.o. : Gaumont Opéra, [illegible] (47-42-60-33) ; Latina, 4 (42-78-47-86) ; [illegible] Ambassade, 8 (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40).

TWIN PEAKS. (*) Film américain de David Lynch, v.o. : Gaumont [illegible] 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6 (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6 (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8 (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, [illegible] (48-24-88-88) ; [illegible] Juillet [illegible], 11 (43-57-90-81) ; Escurial, 13 (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14 (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79) ; v.f. : [illegible]mont Opéra, 9 (47-42-56-31) ; Les Nation, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13 (45-61-94-95) ; Miramar, 14 (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18 (45-22-47-94).

### LES SÉANCES SPÉCIALES

À TOUTES VITESSES 0 : Cinaxe, 19 (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 20 minutes.
AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15 ([illegible]5) mer., sam. 13 h 30.
ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, [illegible] (45-32-91-68) mer. 18 h [illegible].
APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15 (45-54-46-85) mer. 21 h 15.
ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68) mer [illegible] h, lun. [illegible] h 30.
BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio [illegible] 5 (43-54-72-71) mer. 14 h.
BLANCHE NEIGE ET LES SEPT [illegible]NS (A., v.f.) : [illegible] (Publicis Matignon), 8 (43-59-31-97) [illegible] 16 h 15, sam., dim., lun. 14 h 30, 16 h 15 [illegible] : 30 F. ; Denfert, 14 (43-21-41-01) mer. 10 h, 13 h 50, 15 h 20, sam., dim., lun. 15 h 30 ; Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68) mer. dim. 13 h 30, sam., lun. 15 h.
BORDER LINE (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5 (45-87-18-09) mer. 17 h 40, dim. 20 h 10, mar. 16 h.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5 (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5 (43-26-19-09) mer., jeu. 22 h 10, ven. 19 h 30, dim. 19 h 15.
CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) mer. 10 h 35.
LES COMMITMENTS (IRLANDAIS, v.o.) : Grand Pavois, 15 (45-54-46-85) mer. 17 h 30, mar. 22 h 15.
DE JOUR COMME DE NUIT (Fr.) : Utopia, 5 (43-26-84-65) mer., ven., dim., mar. 14 h.
LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5 (43-54-42-34) mer., avec. LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5 (43-54-42-34) mer. 12 h.
DINOSAURES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68) mer. 15 h.
[illegible] DISPARUS DE SAINT-AGIL (Fr.) : Escurial, 13 (47-07-28-04) film mer., dim. 10 h T.U. : 30 F, 15 F pour les - de 14 ans.
DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15 (45-54-46-85) mer. 19 h.
LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR (Fr.) : Grand Pavois, 15 (45-54-46-85) mer. 13 h 45, 15 h 30.
FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) mer. 10 h 55.
LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15 (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68) mer. 16 h 45, lun. 16 h 30.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68) mer. 18 h 45.
JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6 (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.
LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5 (43-26-19-09) mer., mar. 20 h 10.
LOLITA (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5 (43-26-19-09) mer. 17 h 30, ven., lun. 21 h 30.
LES MAÎTRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Galande, 5 (43-54-72-71) mer. 16 h.
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.
METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15 (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.
MORT À VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5 (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.
NUAGE PARADIS (Sov., v.o.) : Den[illegible] 14 (43-21-41-01) mer. 18 h 40.
OLIVER ET OLIVIA (D[illegible], v.f.) : Le Berry Zèbre, 11 (43-57-51-55) mer. 13 h 45, sam. 14 h 30, dim. 15 h.
LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : Accatone, 5 (46-33-86-86) mer. 22 h, sam. 11 h.
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15 (45-54-46-85) mer. 17 h 15, [illegible]u. 22 h 30, sam. 0 h 30, mar. 18 h 15.
PIRATES (A., v.f.) : Escurial, 13 (47-07-28-04) film mer., dim. à 10 h T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans.
QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5 (43-54-72-71) mer. 22 h 30.
ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19 (40-05-80-00) mer., jeu., dim., lun., mar. à 21 h.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5 (46-33-86-86) mer. 15 h 50, sam. 22 h, dim. 12 h.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5 (46-33-86-86) mer. 17 h 50, jeu. 22 h, sam. 17 h 40.
SAUVE QUI PEUT (**) (Fr.-Suis.) : Denfert, 14 (43-21-41-01) mer. 20 h 10, sam. 18 h 40.
SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5 (43-54-72-71) [illegible] 18 h.
TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68) mer. 13 h 30, lun. [illegible]5 h.
TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images [illegible] 5 (45-87-18-09) mer. [illegible]6 h, [illegible] 22 h 10.
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8 (45-61-10-60) mer., dim. à 14 h 10, 17 h 10, 20 h 10 film 15 mn après.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, [illegible] (43-21-41-01) mer., [illegible] 17 h.

### LES GRANDES REPRISES

ALLEMAGNE ANNÉE [illegible] (Fr.-It., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5 (43-54-15-04).
CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5 (43-54-51-60).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, [illegible] (43-29-11-30).
EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6 (46-33-10-82).
ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5 (44-07-20-49).
EVA (Fr.-Brit., v.o.) : Action Christine, [illegible] (43-29-11-30).
FANTASIA (A.) : Cinoches, [illegible] (46-33-10-82).
HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5 (43-37-57-47).
L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6 (46-33-97-77).
L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5 (43-25-72-07) ; Mac-Mahon, 17 (43-29-79-89).
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6 (43-26-80-25).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5 (43-26-84-65).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : [illegible] (46-33-10-82).
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5 (43-54-42-34).
LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19 (40-05-80-00).
LE ROMAN DE RENARD (Fr., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6 (43-26-58-00).
[illegible] (Fr.-MAURITANIEN, v.o.) : Images d'ailleurs, 5 (45-87-18-09) ; Les Trois [illegible]ourg, 6 (46-33-97-77).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8 (45-61-10-60).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : [illegible] II, 5 (43-54-42-34).
UN ENFANT ATTEND (A., v.o.) : Utopia, 5 (43-26-84-65).
UNE FEMME [illegible] INFLUENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14 (43-20-32-20).
LES VALSEUSES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82).
LA VIE DES MORTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14 (45-43-41-63).


Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

Vous êtes abonné(e)

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT LES VACANCES
Renvoyez-nous au moins [illegible] jours à l'avance le bulletin ci-dessous sans oublier [illegible] nous indiquer votre numéro d'abonné (vous trouverez ce numéro en haut et à gauche de [illegible] de votre journal).

VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ : ______

☐ Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
du ______ au ______

☐ Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
du ______ au ______

Votre adresse de vacances :
NOM ______ PRÉNOM ______
ADRESSE ______
Code postal ______ Ville ______

Vous n'êtes pas abonné(e)
RECEVEZ *LE MONDE* SUR LE LIEU DE VOS VACANCES
Renvoyez-nous au moins 15 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement

| DURÉE | FRANCE | DURÉE | FRANCE |
|---|---|---|---|
| 2 semaines (13 nos) | 78 F | 2 mois (52 nos) | 309 F |
| 3 semaines (19 nos) | 114 F | 3 mois (78 nos) | 460 F |
| 1 mois (26 nos) | 155 F | | |

VOTRE ABONNEMENT VACANCES :
DURÉE ______ du ______ au ______
VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM ______ PRÉNOM ______
ADRESSE ______
Code postal ______ Ville ______
VOTRE ADRESSE HABITUELLE :
ADRESSE ______
Code postal ______ Ville ______
VOTRE RÈGLEMENT : ☐ Chèque joint ☐ Carte Bleue N°
Expire ______
Date et signature obligatoires

201 MON 02

A envoyer à « LE MONDE », Service abonnements
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex

Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO


## PARIS EN VISITES

MERCREDI 3 JUIN

« De la [illegible] jardins [illegible] Champs-Elysées », 14 h 30, façade de la Madeleine (Paris [illegible] et [illegible]).

« Promenade : [illegible] Toulouse Lautrec l'a connu », 15 heures, métro Blanche (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'iconographie du jardin de Ver[illegible] », 14 h 30, cour d'Honneur devant la statue équestre (Le cavalier [illegible]).

« La Cité des sciences et de l'industrie », 14 h 45, maison de La Villette.

« Hôtels [illegible] et ruelles du Marais-sud », 17 heures, métro Saint-[illegible] (Lutèce visites).

## CONFÉRENCES

35-37, [illegible] Francs-Bourgeois 18 h [illegible] : « [illegible] et l'Europe », par Joseph [illegible] (Maison [illegible] l'Europe).

هكذا من الإهمال.



# ÉCONOMIE

## BILLET

### *La déréglementation en repli*

*Non sans précautions de langage*, le dernier rapport annuel du Bureau international du travail (BIT), publié mardi 2 juin, se félicite que la priorité absolue aux recettes strictement libérales n'apparaisse plus comme la solution miracle pour assurer le décollage économique des pays en voie de développement.

Alors que, désormais, la Banque mondiale consulte systématiquement le BIT (*organisme tripartite* Etats-syndicats-patronats) sur les politiques d'ajustement structurel et que la Commission économique pour l'Europe de l'ONU ne cesse de s'inquiéter des conséquences sociales des changements à l'Est, ce document insiste sur l'apparition au Mexique, au Chili ou au Venezuela *« d'une technique nouvelle : la concertation sociale »*. En Afrique *« renaissent des conseils consultatifs du travail »*, et en Europe centrale *« de nouvelles lois devraient rendre la négociation véritablement libre »*.

Selon le BIT, ces progrès sont nécessaires car la montée du chômage comme l'accélération des flux migratoires en Europe et en Asie seront dramatiques si *l'on en reste aux seuls principes du « laisser faire, laisser passer »*. De même, les conséquences des politiques d'assainissement économique sur les budgets de l'éducation et de la formation ainsi que la prévention des catastrophes industrielles – deux thèmes qui seront abordés lors de la conférence annuelle de l'Organisation internationale du travail qui s'ouvrira le 3 juin à Genève – plaident pour une réhabilitation du concept de réglementation.

A cet égard, les récentes émeutes de Los Angeles pourraient bien accélérer un mouvement de retour de balancier. *« Ces événements,* assure M. Yannick Simbron, nouveau directeur de l'antenne du BIT à Paris et ancien secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, *sont un grave avertissement pour ceux qui ont poussé à la déréglementation à tout crin. C'est un début de coup d'arrêt. »*

Toutefois, dialogue social et concertation généralisée ne sont pas pour demain. Un peu partout, *« l'initiative est passée au camp des employeurs qui ont adopté une attitude plus péremptoire »*. Malgré des améliorations notables, relève le BIT, les attitudes antisyndicales restent monnaie courante et n'épargnent pas certains pays développés comme la Grande-Bretagne.

JEAN-MICHEL NORMAND

Après l'accord du premier ministre

## Le gouvernement s'apprête à rendre public le plan social d'accompagnement des « délocalisations »

**Le gouvernement s'apprête à publier le dispositif d'accompagnement social des mesures de « délocalisation » annoncées depuis [illegible] 1991. Le texte adressé aux ministres et aux préfets devrait être accompagné d'un décret et d'un arrêté fixant à 30 000 francs le montant du complément exceptionnel de transfert en province. Outre ce plan concernant les agents « délocalisés » de l'Etat, les pouvoirs publics [illegible] bientôt [illegible] directeurs d'organismes publics décentralisés un cadre général de négociations applicable aux salariés de droit privé.**

*« Le plan social d'accompagnement des mesures de décentralisation [illegible] d'être définitivement adopté par le premier ministre »*, a tenu à annoncer M. Michel Delebarre, ministre de la fonction publique, jeudi 21 mai (*le Monde* du 23 mai). Programmé tardivement [illegible] du comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) du 7 novembre 1991, réaffirmé au cours du conseil des ministres du 3 janvier (*le Monde* du 4 janvier) par Mme Edith Cresson et M. Delebarre, alors ministre chargé de la ville et de l'aménagement du territoire, ce plan social d'accompagnement des « délocalisations » avait été ensuite précisé.

Au cours du dernier CIAT, le 29 janvier, ses grandes lignes étaient adoptées. Mais [illegible] ne concernait alors que les agents publics titulaires (fonctionnaires) et non titulaires (contractuels) des administrations de l'Etat et des établissement publics. Le dispositif est aujourd'hui complété par un second volet applicable aux salariés de droit privé des organismes [illegible] par les transferts.

### *Possibilité de reclassement*

Concernant les agents de l'Etat, le plan reprend l'ensemble des dispositions retenues lors du CIAT de la fin janvier. Il s'applique donc, à partir du « principe » du volontariat, aux agents qui acceptent de [illegible] leur service en province. Le texte définitif limite pourtant ce principe : il ne concerne que les agents dont le service est transféré à l'intérieur de l'Ile-de-France.

Autre nouveauté : les agents qui voudraient, sans appartenir à une administration ou un établissement décentralisé, profiter de [illegible] pour partir en province, ne bénéficieront pas des mesures spécifiques prévues pour les agents qui suivent leur service. En revanche, pour les agents qui refuseraient de partir, le plan [illegible] qu'une possibilité de [illegible] leur sera offerte.

Les mesures applicables aux [illegible] « volontaires » comprennent, outre le maintien de leur régime indemnitaire, le versement de différentes [illegible] liées [illegible] lieu, l'indemnité pour frais de changement de résidence, soit 11 145 francs pour un agent célibataire sans enfant à charge. Le [illegible] budget a [illegible] rejeté [illegible] que l'[illegible]sation des frais de changement de résidence puisse bénéficier aux agents de services ou d'administrations non transférés qui souhaiteraient rejoindre un service « délocalisé ».

S'ajoute ensuite, soit l'indemnité spéciale de [illegible] (entre 10 900 francs et 21 [illegible] francs), qui peut éventuellement être complétée par une allocation pour perte d'emploi du conjoint (20 000 francs), soit l'indemnité [illegible]nelle de mutation, dont le montant varie entre 9 000 francs et 35 000 francs. Un prochain [illegible] doit en outre ajouter à ces indemnités un *complément exceptionnel de localisation*, dont le [illegible] maintenu à 30 000 francs par foyer. Il ne pourra [illegible] qu'aux [illegible] qui suivent leur service en province.

Le plan maintient la volonté [illegible] possibilités de formation aux conjoints des agents. Elles devront être définies en liaison [illegible] les collectivités locales et les ministères de tutelle. Une bourse d'emplois de l'administration doit [illegible] être [illegible] au niveau interministériel, à partir notamment [illegible] offres et des [illegible] recensées [illegible] vices, et un dispositif [illegible] être développé [illegible] départements d'accueil.

### *Une indemnité globale*

Le volet des mesures sociales applicables aux salariés de droit privé donne un cadre général aux négociations qui devront être menées dans chaque organisme public concerné, en accord avec ses propres dispositions conventionnelles. Parmi les grands thèmes abordés, celui du reclassement : l'*employeur* devra proposer au moins une offre d'emploi aux salariés qui refuseraient de suivre [illegible] organisme.

*Une* [illegible] « délocalisation », négociable [illegible] cune des entreprises, est aussi envisagée, ainsi que [illegible] possibilités [illegible] aux projets personnels de reclassement. Les dépenses du plan social seront prises en charge par l'[illegible] transféré : en [illegible] de difficulté d'autofinancement, une commission interministérielle examinera chaque cas.

Ce plan social, [illegible] l'étude depuis plusieurs mois, intervient alors que M. Delebarre a récemment affirmé son [illegible] poursuivre la politique [illegible] décentralisation jusqu'à l'objectif [illegible] emplois [illegible] l'an 2000. Il doit [illegible] nouvelle [illegible] d'*administrations décentralisées*, sans doute au cours du prochain CIAT, prévu avant la fin du mois. *Le 30 juin au plus tard*, près de vingt-huit entreprises publiques de plus de [illegible] salariés, [illegible] situées dans la région parisienne, devront lui avoir remis leur plan (1).

OLIVIER [illegible]

(1) Les entreprises [illegible] concernées sont notamment : Aérospatiale, Bull, Elf, Dassault, Renault, Rhône-Poulenc, SNECMA, Thomson, AGF, [illegible], Crédit lyonnais, GAN, UAP, GIC, Worms, ADP, Banque de France, COM, Total, Pechiney, Usinor-Sacilor, Caisse des dépôts et consignations, CEA, Air France, SNCF, EDF-GDF, France-Télécom, les *sociétés nationales de radiodiffusion.*

Le rapport sur l'évolution des finances publiques

## L'Etat a refusé de financer le déficit du budget par des majorations d'impôts

*« Contrairement à certains [illegible] étrangers, le gouvernement a refusé de compenser les moins-values de recettes fiscales liées au ralentissement économique par des majorations d'impôts »*, souligne le rapport sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques présenté mardi 2 juin par MM. Sapin et Charasse au Parlement.

Le rapport confirme que le déficit d'exécution du budget a été de 131,7 milliards de francs l'année dernière contre 80,7 milliards prévus dans la loi de finances initiale, un déficit qui représente 1,9 % du produit intérieur brut. Cet élargissement du déficit budgétaire est exclusivement dû aux pertes de recettes fiscales. Les deux principaux impôts responsables sont l'impôt sur les sociétés (23,5 mil[illegible] de moins-values) et la TVA (37 milliards). Le montant des crédits dépensés en 1991 est resté pratiquement identique à celui [illegible] avait ouvert [illegible] de [illegible] initiale, malgré 23,2 milliards de francs d'ouverture, concernant principalement la dette publique (5,6 milliards) et le *revenu minimum d'insertion* (5,2 milliards). Cette stabilité a été obtenue par des [illegible].

L'exécution du budget de 1992 pose en revanche le problème du financement de nouveaux besoins : *« Dépenses nécessaires à la lutte contre le chômage, et plus particulièrement le chômage de longue durée, la charge de la dette liée à l'alourdissement du déficit en 1991 et 1992, l'indemnisation des personnes contaminées par le virus du sida à la suite de transfusions sanguines, l'accord salarial conclu à la fin de 1991. »*

Le rapport indique qu'en 1991 les [illegible] obligataires de l'Etat – nécessaires au financement du déficit budgétaire – ont représenté 36,2 % du total des émissions. Au cours des quatre [illegible] mois de cette année, les [illegible] ont augmenté de 14 %, pour atteindre 138 milliards [illegible] (dont 59,8 milliards [illegible] 8,1 mil[illegible] collectivités locales), contre 121 [illegible] cours de la même période de 1991.

Dressant le bilan des années 1973-1991

## Le CNPF affirme qu'il faut « endiguer les déficits sociaux » pour favoriser le salaire direct

*« La répartition de la valeur ajoutée apparaît [illegible] le facteur clé de la réussite économique. Contrairement à leurs concurrentes allemandes et japonaises en particulier, les entreprises françaises ont cruellement souffert durant la décennie 1973-1983 de la priorité donnée à la distribution des revenus et à la dépense publique »*, écrit M. François Perigot, président du CNPF, dans le bilan des années 1973-1991, intitulé « Cartes sur table » et rendu public mardi 2 juin.

*« Cette politique*, poursuit M. Perigot, *a généré l'inflation, sans croissance suffisante pour contenir le chômage. Suite au coup d'arrêt donné à la dérive des coûts salariaux et du déficit budgétaire après 1983, la France a pu s'engager (...) dans un cercle vertueux de croissance. Les résultats sont là : plus de 700 000 emplois créés depuis 1987, une hausse des prix inférieure à celle de nos partenaires, des gains de part de marché [à l'exportation], une réduction de moitié du déficit industriel en 1991 »*.

Le bilan du CNPF évoque les faiblesses du redressement engagé : *« La croissance française a généré moins d'emplois et plus de chômage que celle des autres pays, en raison de rigidités propres à notre économie et à notre société. » « La conjoncture plus difficile que nous connaissons depuis quelque temps ne saurait remettre en cause la politique de stabilité compétitive qui a permis le redressement des dernières années. Elle la rend au contraire plus indispensable »*, ajoute M. Perigot pour qui, si l'on veut dynamiser l'emploi, il faut *« endiguer les déficits des comptes sociaux pour parvenir à un partage du coût du travail plus favorable au salaire direct »*.

Réductions d'impôts loyers plafonnés

## Publication des détails du plan de soutien au bâtiment

Trois mois après [illegible] mars, le gouvernement a dévoilé les détails [illegible] son plan [illegible] soutien au bâtiment, en particulier les mesures fiscales en faveur des propriétaires qui réalisent des travaux de mise aux normes ou qui investissent [illegible] neuf.

Ainsi la réduction d'impôts [illegible] aux premiers sera égale à 25 % de la dépense, plafonnée à 8 000 francs pour un célibataire et 16 000 francs pour un couple. Parmi la liste des travaux concernés : l'installation d'un ascenseur, de portes blindées ou d'interphones, la ventilation à tirage mécanique ou naturel, le traitement des charpentes contre les insectes xylophages, les installations sanitaires (premier équipement).

Pour les seconds, il s'agit de doubler la réduction dite « Quilès-Méhaignerie » en permettant aux particuliers qui investissent dans du neuf afin de louer de déduire 20 % du prix du logement en échange d'un engagement de location pendant neuf ans à des loyers et à des niveaux de revenus plafonnés : les loyers maximums sont fixés à 65,70 francs par mois et par mètre carré en Ile-de-France et à 46,75 francs dans les autres régions. Le plafond des ressources annuelles pour les locataires sont de 144 000 francs en Ile-de-France et de 112 000 francs dans les autres régions.

### *Cumul avec la déduction « Quilès-Méhaignerie »*

D'autre part, 15 000 prêts locatifs sociaux (PLS) sont créés pour [illegible] ménages à [illegible] moyen. Le Crédit foncier, le Comptoir des entrepreneurs et la Caisse des dépôts les distribueront. Les PLS (octroyés à 7 % pour les HLM et à 7,5 % pour les autres investisseurs pendant vingt-cinq ans) pourront couvrir 60 % du coût de l'opération.

Là aussi les investisseurs devront louer pendant douze ans à des locataires sous plafond de ressources (*1,5 fois le plafond des* HLM) et à des loyers limités (55 francs par mois le mètre carré en région parisienne et 45 francs ailleurs). A noter que les particuliers pourront cumuler cet avantage avec la déduction « Quilès-Méhaigerie » évoquée plus haut.

En revanche, les derniers détails sur le fonctionnement du fonds de garantie pour l'accession sociale à la propriété auquel l'Etat et les banques doivent participer pour lutter contre la pénurie de prêts conventionnés restent à régler. L'Etat prévoit d'y mettre 300 millions de francs la première année et 600 millions par an ensuite, la contribution des banques étant deux fois et demie plus élevée.

F. V.

## Le Dow Jones au-dessus des 3 400 points

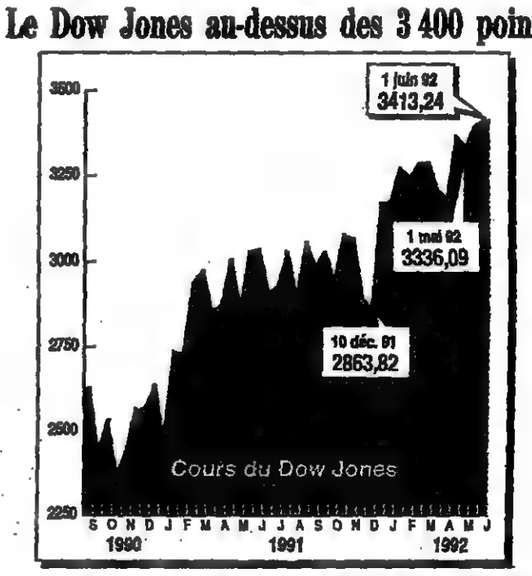


*Pour la dix-septième fois depuis le début de l'année, l'indice Dow Jones vient de battre un record à la Bourse de New-York. En s'adjugeant 16,36 points, soit un gain de 0,48 % par rapport à la séance de vendredi, pour finalement s'établir à 3 413,24 points, le principal indicateur de Wall Street a enfin franchi, lundi 1er juin, la barre des 3 400 points sur laquelle il butait depuis plusieurs séances. Des achats liés aux programmes informatiques ainsi que des statistiques économiques meilleures que prévu – notamment l'indice d'activité de l'Association des directeurs d'achats – ont permis à la Bourse de se redresser après une baisse de plus de 20 points en début de séance.*

Soixante jours difficiles pour le trafic [illegible]

## L'aviation civile met au point un plan d'urgence contre les embouteillages

Les services du [illegible] du trafic aérien se préparent à un été difficile et s'attendent à connaître les jours les plus chargés *qu'on ait jamais connus*, avec plus de 6 000 vols quotidiens au-dessus de la France. Le trafic aérien a progressé de plus de 54 % depuis 1985 et le système du contrôle n'avait pas été prévu pour une telle croissance. Cette année, les mesures retenues pour lutter contre les désagréments [illegible], au premier rang desquels les retards, viseront notamment à améliorer l'accueil et l'information des [illegible]gers. Les jours et les heures les plus chargés seront largement annoncés et l'on prévoit déjà une soixantaine de jours difficiles de juin à octobre. A l'instar de la cellule d'urgence d'Orly-sud, des cellules locales seront créées en province.

La direction générale de l'aviation civile *limitera, voire arrêtera*, aux périodes les plus difficiles, les vols d'école et d'instruction. [illegible] seulement en dernier recours que [illegible] mesures de régulation seront adoptées [illegible] que les vols réguliers ainsi que les avions [illegible] places seront considérés [illegible] prioritaires. Des itinéraires [illegible] couloirs saturés seront ouverts aux heures de fort trafic et le ministère de la défense s'est engagé à libérer en partie l'espace aérien militaire pendant douze week-ends au lieu de huit l'année dernière.

Président du groupe d'assurances Athena

## Guy Verdeil est mort

Président d'Athena, la branche d'assurances du groupe Worms et Cie, et vice-président de la Fédération française des sociétés d'assurances, Guy Verdeil est mort jeudi 28 mai à l'âge de soixante-trois ans.

Ancien normalien, inspecteur des finances, Guy Verdeil entame à partir de 1964 une carrière ministérielle bien remplie. Il devient successivement conseiller technique de M. Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, puis directeur adjoint du cabinet de M. François-Xavier Ortoli à ce même ministère. Il est nommé en 1969 sous-directeur du ministère de l'économie et directeur général du commerce et des prix de 1970 à 1974.

A cette date, Guy Verdeil quitte la fonction publique pour l'assurance. Il devient en 1974 directeur général, puis président, de 1975 à 1984, du GAN (Groupe des assurances nationales). Il rejoint ensuite [illegible] compagnies d'assurances du groupe Worms et Cie pour [illegible] président de la Préservatrice foncière (PFA). Il prend [illegible] tête en 1989 d'Athena, qui regroupe l'ensemble des activités d'assurance de Worms et Cie.

Guy Verdeil était administrateur de [illegible] sociétés dont Alcatel-Alsthom, Automobiles Peugeot, Unibail, la Société anonyme française de réassurance et le Groupe populaire d'assurances (GPA).

En 1986, Guy Verdeil devient l'un des [illegible] vice-présidents de la Fédération française des sociétés d'assurances. Il était officier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite.

## INDICATEURS

**CORÉE**

● **Dette extérieure : 41,1 milliards de dollars.** – La dette extérieure de la Corée du Sud atteignait 41,1 milliards de dollars fin mars (225 milliards de francs), a fait savoir la Banque centrale de Corée le lundi 1er juin.

**ÉTATS-UNIS**

● **Activité : progression de l'indice des directeurs d'achats en mai.** – L'indice des directeurs d'achat s'est établi à 56,3 % en mai, soit à son plus haut niveau depuis quatre ans, selon une enquête publiée le lundi 1er juin par l'Association américaine des directeurs d'achat. Il était de 51,3 % en avril et de 54,1 % en mars. Un niveau supérieur à 50 % indique généralement que l'économie est en croissance.

هكذا من الأصل



# ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Distribution de 30 [redacted] du capital [redacted] « sociétés commerciales »

## Incertitudes sur les « grandes privatisations » en Roumanie

**Plus de 16,5 millions de Roumains ont commencé, lundi 1er juin, [redacted] gratuitement [redacted] « certificats de propriété » représentant 30 [redacted] du capital des anciennes [redacted] d'Etat *privatisables. En* [redacted] *en* [redacted] quatre-vingts jours [redacted] tificats, les autorités roumaines [redacted] une « grande privati- [redacted] présentée comme « irréversible », mais entourée [redacted] beaucoup d'incertitudes.**

BUCAREST

[redacted] *correspondant*

Après la *« privatisation pilote »* – la vente de petites et [redacted] entreprises d'Etat pour [redacted] par [redacted] *success stories* l'avantage [redacted] nouveau système, – après la *« privatisation partielle »* par [redacted] d'actifs, les [redacted] ont [redacted] lundi 1er juin une nouvelle étape [redacted] leur plan [redacted] à l'économie [redacted] marché, [redacted] un *« capitalisme populaire »* [redacted] *« [redacted] privatizare »* [redacted] grande privatisation. Pratiquement, alors [redacted] élections approchent, rien n'est vraiment prêt. Sauf, peut-être, [redacted] cinq « certificats » imprimés près [redacted] Rennes, qui [redacted] purement [redacted] simplement distribués [redacted] la population. [redacted] du capital [redacted] sociétés [redacted] privatiser. La valeur [redacted] entreprises n'ayant [redacted] estimée, chaque [redacted] tificat [redacted] 000 « points ».

### Avant [redacted] prochaines élections

*Théoriquement, au moins* [redacted] quelque [redacted] « sociétés commerciales » (les anciennes entreprises d'Etat considérées comme [redacted] stratégiques ») doivent passer dans des mains privées. Mais ni les cinq *« fonds* [redacted] *propriété privée »* devant gérer les [redacted] % [redacted] public (un certificat par fonds) ni le *« fonds d'Etat »* devant [redacted] les sociétés et procé- [redacted] aux restructurations [redacted] fonctionnent encore.

La loi oblige [redacted] d'Etat [redacted] vendre chaque [redacted] 10 [redacted] priorité [redacted] une réduction [redacted] 10 % pour [redacted] employés [redacted] la [redacted].

L'agence [redacted] privatisation, gérée [redacted] M. Adrian Severin, ex-ministre [redacted] réformes [redacted] l'ancien premier ministre Petre Roman, a visiblement [redacted] lancer [redacted] opération [redacted] les pro- [redacted] élections, [redacted] le Front de salut national, [redacted] partis, risque [redacted] perdre le contrôle du pouvoir. Venant après [redacted] restitution des [redacted] qui préserve le pouvoir [redacted] des coopératives, l'efficacité, [redacted] justice, voire l'ampleur [redacted] la grande privatisation semblent bien incertaines [redacted] sceptiques bien [redacted].

### [redacted] régies [redacted] « stratégiques »

Faute [redacted] d'évaluation, [redacted] poids [redacted] futur [redacted] public – [redacted] quelque 700 régies [redacted] « stratégiques » – n'est [redacted]. Enfin, une [redacted] privatisations « pilotes » réalisées, une [redacted] distribués, il [redacted] plus [redacted] acquéreur [redacted] le capital [redacted] privatiser.

En attendant, [redacted] pour plusieurs années, [redacted] sociétés privatisables dépendront d'un « fonds d'Etat », qui risque [redacted] se transformer [redacted] monstre bureaucratique, [redacted] des banques [redacted] qui jusqu'à présent [redacted] toujours apuré le passif [redacted] sociétés. Beaucoup d'entreprises, principalement [redacted] géants industriels [redacted] la théorie communiste [redacted] la mégalomanie [redacted] Ceausescu, risquent, faute d'une ferme volonté politique [redacted] *restructuration,* [redacted] *continuer à perdre* [redacted] l'argent. D'autant qu'il n'existe toujours pas [redacted] loi [redacted].

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Sur fond de conflit autour des réformes économiques

## Le gouverneur de la Banque centrale de Russie a présenté sa démission

**Lundi 1er juin, M. Gueorgui Matiouchine, gouverneur de la Banque centrale de Russie, a présenté sa démission, tandis [redacted] le premier vice-premier ministre, *M. Egor Gaïdar,* a [redacted] *nouvelles* [redacted] pour faire face à la pénurie de liquidités dont souffre le pays. La veille, [redacted] l'occasion de la visite de M. Jacques Delors à Moscou, M. Gaïdar [redacted] un moratoire de cinq ans pour le remboursement de la dette extérieure russe, *tandis le président* Elstine dénonçait le Fonds monétaire international (FMI) et limogeait son ministre de l'énergie (*le Monde* du 2 juin).**

[redacted] *« la mort des réformes »,* comme n'hésitait pas à le titrer mardi 2 juin le journal moscovite *Nezavissimaïa Gazeta?* Rien ne l'indique clairement pour l'instant, mais les rebondissements des derniers jours illustrent une nouvelle fois les difficultés de la mise en œuvre de la réforme économique à Moscou, sur fond de conflit constitutionnel entre le Parlement et la présidence.

L'annonce de la démission de M. Matiouchine a peu surpris. Depuis des mois, les rumeurs allaient bon train. Ce proche de M. Boris Eltsine, connu pour son franc parler et qui effectue de nombreux déplacements à l'étranger, était sous le feu des critiques du Parlement – les députés l'accusant d'asphyxier l'économie en limitant l'émission de monnaie et en augmentant les taux d'interêt – et sous celles, à peine cachées, des conseillers de M. Gaïdar, premier vice-premier ministre, adeptes d'une politique monétaire plus stricte. Mardi 2 juin, la démission de M. Matiouchine n'était pas encore confirmée. Elle le sera probablement jeudi, lorsque le gouverneur de la Banque centrale présentera au Parlement le rapport annuel de son institution. Parmi les successeurs possibles de M. Matiouchine figure le jeune Boris Fiodorov, ancien ministre des finances de la Russie en 1990, depuis « exilé » à Londres, au siège de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement). Mais le choix du Parlement, sous la responsabilité duquel est placée la Banque centrale, pourrait se porter sur une personnalité moins proche de l'équipe de M. Gaïdar.

### Une crise monétaire très grave

Ces bouleversements à la tête de la Banque centrale interviennent alors que la Russie traverse une crise monétaire *très* grave et négocie un accord avec le FMI (elle en est officiellement devenue membre lundi 1er juin, après le vote du Parlement russe, la semaine dernière).

En dehors du début de libéralisation des prix, amorcée en janvier, puis poursuivie en avril pour l'énergie, la réforme économique russe est à peine entamée. Elle se heurte principalement à un obstacle monétaire. L'hyperinflation engendrée par les hausses de prix a provoqué une pénurie de billets de banque qui retarde le paiement des factures et des salaires, tandis que l'économie souffre d'un gonflement des dettes inter-entreprises.

Plusieurs Républiques, en manque de roubles, ont introduit des « monnaies » de substitution, suivant l'exemple donné par l'Ukraine en début d'année. Mais ces monnaies sont pour l'instant de simples unités [redacted] compte, et seule [redacted] a annoncé, pour ces prochaines semaines, l'émission [redacted] monnaie liée au mark allemand. La délimitation [redacted] de la « zone rouble », [redacted] la [redacted] et les autres Républiques, [redacted] encore inconnue (des négociations doivent être entamées cette semaine entre Moscou et Kiev). Compte tenu de ces incertitudes, la stabilisation de la monnaie est jugée irréalisable. M. Gaïdar a lui-même qualifié lundi la situation *d'« explosive »,* mais s'est borné à promettre l'impression du double de billets en juin et l'introduction de coupures de 5 000 roubles au mois d'août (le salaire minimum a été fixé récemment à 900 roubles par mois).

Dans ce contexte, la négociation de l'accord de confirmation *(stand by)* avec le FMI apparaît particulièrement délicate. La signature d'un tel accord débloquerait un crédit de 3 milliards de dollars environ, mais surtout « ancrerait » véritablement la réforme économique, en fixant un calendrier précis de mesures (poursuite de la libéralisation des prix, privatisations, assainissement budgétaire...). Cet accord, dont les responsables du Fonds avaient prévenu qu'il n'interviendrait, au mieux, qu'au début de l'été, pourrait aussi permettre la mise en œuvre d'un fonds de stabilisation du rouble de 6 milliards de dollars, annoncé par les pays industriels en avril.

Enfin, le lancement du programme du FMI marquerait une nouvelle étape dans les relations entre la Russie et ses créanciers, au moment où celle-ci demande un véritable moratoire de sa dette extérieure (elle n'a *obtenu jusqu'à présent* que des reports du paiement du principal, pour des périodes de trois mois). De nouvelles réunions doivent avoir lieu dans le cadre du Club de Paris (les créanciers officiels), ainsi qu'entre les banques commerciales, dans [redacted] semaines à venir.

FRANÇOISE LAZARE

## L'Union européenne (CIC) obtient un mandat pour la restructuration du constructeur ZIL

L'Union européenne, filiale du groupe CIC, très active en Union soviétique, puis [redacted], a obtenu un mandat pour mettre en œuvre la restructuration du [redacted] camions ZIL. Il s'agit d'abord d'effectuer un audit [redacted]iel et social de l'entreprise, sous l'égide du cabinet Hanon associés (dirigé par M. Bernard Hanon, ancien président de Renault). La banque française tentera ensuite de procéder à une évaluation financière et comptable de l'immense complexe industriel, avant de rechercher [redacted] partenaires étrangers susceptibles de reprendre certaines des activités de ZIL. Une privatisation immédiate de tout ou partie de ZIL serait inconcevable pour l'instant, estiment les responsables de l'opération, dans la mesure où les législations nécessaires n'existent pas encore en Russie, et où la valeur de ZIL est impossible à déterminer.

La première tranche de l'opéra- [redacted] sera financée sur la ligne de crédit de 120 millions de francs ouverte par l'Etat français en février lors de la visite de M. Eltsine à Paris.

Combinat soviétique typique, ZIL est le deuxième constructeur de véhicules utilitaires de l'ex-URSS (après la firme Kamaz), mais produit aussi des biens de consommation (réfrigérateurs, fours à micro-ondes...) ainsi que, accessoirement, les célèbres voitures officielles utilisées par les *dirigeants de l'ex-URSS.* Deux cent mille camions de puissance moyenne sont actuellement fabriqués par ZIL, principalement sur le territoire de la Russie.

La restructuration de l'entreprise, qui emploie 120 000 personnes, représente un défi social considérable, sujet à des choix poli*tiques qui n'ont pas encore été pris* à Moscou. C'est pourquoi les spécialistes de l'Union européenne se concentreront en premier lieu sur l'audit industriel de ZIL.

CE MOIS-CI

CHALLENGES

ÉCONOMIQUES

• Les secteurs qui embauchent

• Les salaires qui augmentent

• Les plans de carrière qui réussissent

• Les créateurs qui se moquent de la crise

• Les placements sans risque

CHALLENGES C'EST L'ÉCONOMIE SOUS UN AUTRE ANGLE

18 F SEULEMENT

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

## Le Mexique rachète 7,17 milliards de dollars de sa dette extérieure publique

Le gouvernement mexicain a effectué une opération [redacted] de [redacted] dette extérieure publique du pays pour un montant de 7,17 milliards de dollars (40 milliards de francs), a indiqué lundi 1er juin le ministre des finances, M. Pedro Aspe. Le montant de cette dette est ainsi ramené à 73,6 milliards de dollars (400 milliards de francs) contre 80,75 milliards fin mars.

Cette opération a été rendue possible par *« des efforts réalisés depuis les accords de renégociation de la dette extérieure conclus en février 1990 »,* a déclaré le ministre. *« Les accords de restructuration ont permis pour la première fois des rachats directs sur le marché (...) sans avoir à répartir au prorata ces rachats entre nos créanciers »,* a ajouté le ministre.

Le gouvernement se fixe comme objectif de ramener la dette extérieure [redacted] 29 % du produit intérieur brut (PIB) à la fin de 1992 grâce à la poursuite de la politique de restructuration et de rachat partiel. Elle atteignait 74 % du PIB en 1988. – *(AFP.)*

Le Monde

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

□ **Baisse du prix garanti payé aux producteurs équatoriens de bananes.** – Une nouvelle baisse de 1 dollar (5,50 francs) du prix garanti aux producteurs de bananes (la seconde en quatre mois) a été décidée vendredi 29 mai à Quito (Equateur) à l'issue d'une rencontre entre producteurs et responsables gouvernementaux équatoriens. La caisse de bananes sera désormais payée 4,20 dollars au producteur [redacted] 5,20 dollars précédemment, afin de rendre la production équatorienne plus compétitive face à la production colombienne et brésilienne sur les marchés nord-américain et européen. L'Equateur, premier exportateur mondial de bananes, fait face à une crise du marché de ce fruit. – *(AFP.)*

COMMUNICATION

## Découverte de nouvelles filiales de l'ex-empire Maxwell

L'empire de Robert Maxwell, décédé en mer en novembre 1991, n'a pas livré tous ses secrets. Selon le *Financial Times* du 2 juin, les enquêtes menées sur ses ramifications complexes ont mis au jour plusieurs filiales établies au Liechtenstein, auxquelles la famille du patron de presse serait toujours liée. Sources de financement pour ses membres, ces sociétés serviraient aussi de structure commune aux diverses activités des Maxwell. Il s'agit notamment d'une entreprise californienne d'informatique, Sphere Inc., dirigée il y a encore deux mois par M. Kevin Maxwell, le plus jeune fils de Robert Maxwell, et de Pergamon Holdings-USA.

Cette dernière société servait à verser de l'argent à Kevin Maxwell (plus de 1 million de livres, récemment) et aurait permis le transit de *« fonds substantiels »* entre les filiales [redacted] l'ex-empire, incluant la maison d'édition américaine MacMillan. L'une des filles du magnat disparu, Christine, appartient toujours au conseil d'administration de Sphere Inc.

IUA

INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA

CALIFORNIA STATE APPROVED UNIVERSITY - A.C.B.S.P.

220 Montgomery Street ■ San Francisco CA 94104

■ Université à San Francisco, spécialisée en management international, habilitée à délivrer le :

Ph.D. Doctorate of Business Administration for International Management

Vingt candidats seront sélectionnés pour janvier 1993

■ Filière d'admission en Ph.D. Doctorate of Business Administration : Diplômés de l'enseignement supérieur en management : Doctorats, MBA, DEA, DESS.

■ Programme résidentiel de 12 mois à San Francisco, au plus haut niveau du management international couronné par une thèse-dissertation de 2 ans hors résidence.

Informations et sélections pour l'Europe : 17-25, rue de Chaillot, 75116 Paris - Tél. : (1) 40 70 11 51

Communiqué par International University of America - San Francisco - CA - Programme associé en Asie : AMA HONG KONG

IUA

# ÉCONOMIE

ETRANGER

## Les Japonais victimes du crédit à [redacted] consommation

*Le succès de la monnaie plastique [redacted] des effets pervers : le nombre des insolvables a doublé et celui des suicides provoqués par des problèmes financiers augmente*

TOKYO

*de notre correspondant*

Au Japon, le dégonflement [redacted] liquidités engendrées par les spéculations boursière et immobilière – [redacted] «bulle» financière – [redacted] pas [redacted] les entreprises. Il [redacted] meurtrier pour les ménages. [redacted] d'affiches, le [redacted]ment désormais [redacted] *en garde* [redacted] irresponsable [redacted] *crédit*, [redacted] *des cours* spéciaux [redacted] lycées afin [redacted] prévenir [redacted] risques qu[redacted] font [redacted] leurs parents.

Bien que globalement en régression pour 1991, le nombre des suicides provoqu[redacted] problèmes [redacted] a augmenté [redacted] 30 %, [redacted] la police nationale (1). Mille six [redacted] personnes se sont donné la [redacted] pour cause d'insolvabilité. Le phénomène est révélateur d'un [redacted] du nombre [redacted] Japonais [redacted] de [redacted] la [redacted] d'un usage imprudent [redacted] consommation, ce qui est souvent le cas pour les jeunes.

Comme les autres pays industrialisés, le Japon souffre [redacted] des [redacted]. Les sociétés chargées de récupérer [redacted] sont en plein [redacted], recevant les demandes des entreprises crédi[redacted] Japon mais aussi à l'étran[redacted]. L'année dernière, 23 288 personnes ont été déclarées insolvables, ce qui est peu par rapport aux Etats-Unis par exemple (900 000). Il n'empêche que le nombre des insol[redacted] a non [redacted] doublé au Japon depuis 1989, mais qu'il [redacted] représente, selon la police, qu'une faible part du nombre des impayés que recensent les soci[redacted] de crédit à [redacted] consommation. [redacted] réalité, le nombre total des personnes en rupture de paiement est estimé à plus d'un million.

### *Une longue tradition*

L'endettement des consommateurs [redacted]ppons est un phénomène nouveau [redacted] grande partie au développement fulgurant des cartes de crédit. Certes, le Japon reste une *cash society* où, pour différentes rai[redacted] prévaut le paiement en espèces : absence de carte d'identité nationale, réti[redacted] longtemps ancrée dans les mentalités à l'égard du crédit, petite délinquance très peu développée. Il n'empêche que les cartes de crédit se sont multipliées ces dernières années, passant de 50 millions au début de la décennie à 110 millions en 1987 pour atteindre 187 millions en 1991 et probablement dépasser 200 millions cette année. Certains Japonais possèdent jusqu'à une dizaine de cartes. *La frugalité qui a longtemps prévalu* régresse [redacted] les jeunes, qui [redacted] plutôt [redacted] *acheter aujourd'hui* [redacted] *demain* ».

L'endettement [redacted] pas un phé[redacted] Japon, comme en témoigne une longue [redacted] Japon des *shogun* dont se sont faits l'écho littérature et théâtre.

[redacted] de [redacted] jours [redacted] de prêts à taux usuraires (*sarakin* : prêt au salarié) auxquelles recourent encore de nombreuses personnes qui se retrouvent ensuite prises dans un engrenage infernal. Ces sociétés, qui ont fleuri dans les années 1960 à 1970, ont à juste titre mauvaise réputation. Les cartes de crédit paraissaient, elles, beaucoup plus respectables. Elles *ont été lancées par les sociétés de* vente à tempérament et des groupes bancaires. *Mais* au cours de la période d'excès de liquidités, elles se sont développées sans garanties suffisantes vis-à-vis des utilisateurs. Les crédits bancaires aux personnes s'élèvent à quelque 68 000 milliards de yens (2), et, si l'on inclut dans ce total les crédits accordés par les diverses sociétés de crédit, à plus 100 000 milliards de yens. Sur les seuls prêts bancaires, 46 000 milliards sont des crédits au logement et 22 000 milliards des crédits à la *consommation, dont 16 000 milliards* sous forme de cartes de crédit, ce qui représente une augmentation de 22,5 % par rapport à 1985. L'augmentation de la «monnaie plastique» est encore plus significative si l'on tient compte d'un doublement *du crédit à la consommation* au cours des six dernières années.

Dans cette progression générale, les crédits consacrés à l'achat de biens durables tendent à diminuer, tandis que ceux qui n'ont pas d'affectation spécifique (loisirs et, pendant un temps, acquisition d'actifs) sont en progression. Selon le quotidien économique *Nihon Keizai*, à la *fin de l'année dernière*, les grandes banques avaient pour 800 milliards de yens *de créances douteuses* résultant de crédits à la consommation, [redacted] cinq [redacted] plus qu'en [redacted]

Les sociétés de crédit [redacted] la [redacted] *kin*. Mais [redacted] croissant [redacted] «mauvaises dettes» est largement *imputable aux pratiques agressives* de certains commerçants, qui mettent les clients hésitants entre les [redacted] crédit. Cer[redacted] *distribution* envoient – sans que la demande leur en ait été faite – des cartes de crédit à des étudiants vivant loin de leur famille. Ceux-ci doivent ensuite faire face à des dettes dépassant de beaucoup le montant de leurs achats. De telles cartes comportent en effet des intérêts de 20 % à 30 % sur les impayés. Selon Nippon Shinpan, la première société de cartes de *crédit du Japon*, un étudiant sur deux possède une carte.

### *Des dettes de bonne foi*

Les journaux et [redacted] magazines *populaires sont remplis d'histoires* de personnes empruntant à gauche *pour rembourser à droite* jusqu'à ce que ce jeu d'équilibriste conduise [redacted] une dette à laquelle il n'est plus [redacted]sible de faire [redacted]. [redacted] sociétés [redacted] jouent alors [redacted]diaires entre [redacted] et [redacted]ments de [redacted]

*Selon* un avocat spécialisé, des [redacted] 30 millions [redacted] yens – soit 1,2 million de francs – résultant [redacted] l'utilisation imprudente [redacted] cartes [redacted] crédit ne sont pas rares. Consumer Credit Clearance, une société qui s'est spécialisée dans la récupération des dettes et travaille de plus en plus pour l'étranger (il y a aussi les touristes japonais), [redacted] que [redacted] année le nombre [redacted] cas [redacted]*lité légalement* [redacted] devrait dépasser les 30 [redacted]. Fait aggravant : [redacted] enquêteurs [redacted] Consumer Credit [redacted] le non-paiement [redacted] la mauvaise volonté, voire [redacted] l'escroquerie. Une fois contactés, ces débiteurs récalcitrants règlent le plus souvent ce qu'ils doivent. L'accumulation de dettes [redacted] «bonne foi» peut avoir des conséquences tragiques pour celui qui [redacted] lancé dans des achats inconsidérés : la perte de son emploi pour un salarié, qui aura de grandes difficultés à retrouver un travail permanent.

PHILIPPE [redacted]

(1) L[redacted] nombre [redacted] suicides, qui en 1986 attei[redacted]t 25 524 cas, a régulièrement dé[redacted] depuis : 21 084 [redacted] en 1991.

(2) 100 yens = 4,15 [redacted]

---

Aux Etats-Unis

### *Millionnaires et pingres*

WASHINGTON

*correspondance*

Les millionnaires [redacted] ne [redacted] plus, à [redacted] de Richard III, *«d'humeur donnante»*... Telle est l'indication qui ressort des études [redacted] par un [redacted] d'économistes [redacted] *Trésor* [redacted] *dont* [redacted] *York Times* [redacted] fait l'écho. A s'en tenir à [redacted] conclusions, la générosité [redacted] riches n'est [redacted] ce qu'[redacted]. De 1979 à 1991, les donations charitables de très [redacted] contribuables, [redacted] dont le [redacted] annuel dépasse un million de dollars, [redacted] tombées [redacted] 7 % à [redacted] %.

Certes, la [redacted] des [redacted] organisations de [redacted] a plus que [redacted] et 1990, [redacted] pendant [redacted] même période le nombre [redacted] de contribuables a quadruplé. D'[redacted] part, [redacted] legs [redacted] à la charité, qui représentaient 10 [redacted] de l'*ensemble* [redacted] 1976, [redacted] à [redacted] % [redacted] plus tard.

Les [redacted] du Trésor [redacted] la distinction entre [redacted] de longue date et [redacted] nou[redacted] qui, par la spéculation boursière ou immobilière, se sont enrichis rapidement. Mme Hodgkinson, [redacted] des recherches d'une organisation spécialisée, estime [redacted] *ces nouveaux* riches [redacted] sont [redacted] pingres que [redacted] anciens, aux [redacted] mieux [redacted]. Simplement, à son avis, *«ils ne savent pas dépenser leur argent, et leur motivation essentielle est d'accumuler»*. Apparemment, [redacted] plus généreux des millionnaires sont ceux pour qui l'argent [redacted] *moins important que le* [redacted] donné [redacted] une cause ou à une institution, par exemple ceux qui financent les fondations dont le nombre a augmenté *sensiblement* [redacted] cours de [redacted] dernière décennie.

Sûrement, les dernières lois [redacted] *affectent le millionnaire* «moyen». Celui-ci [redacted] certes favorisé [redacted] d'imposition, [redacted] il [redacted] également pénalisé dans la mesure [redacted] concessions fiscales, dont il bénéficiait pour *des* [redacted] *charitables, ont* également été [redacted]. Le «prix» [redacted] générosité a augmenté, ce qui évidemment décourage les philanthropes. *Après* [redacted] *bien ordonnée*...

HENRI PIERRE


# ALLEZ EN IRLANDE EN TOURNANT EN ROND.

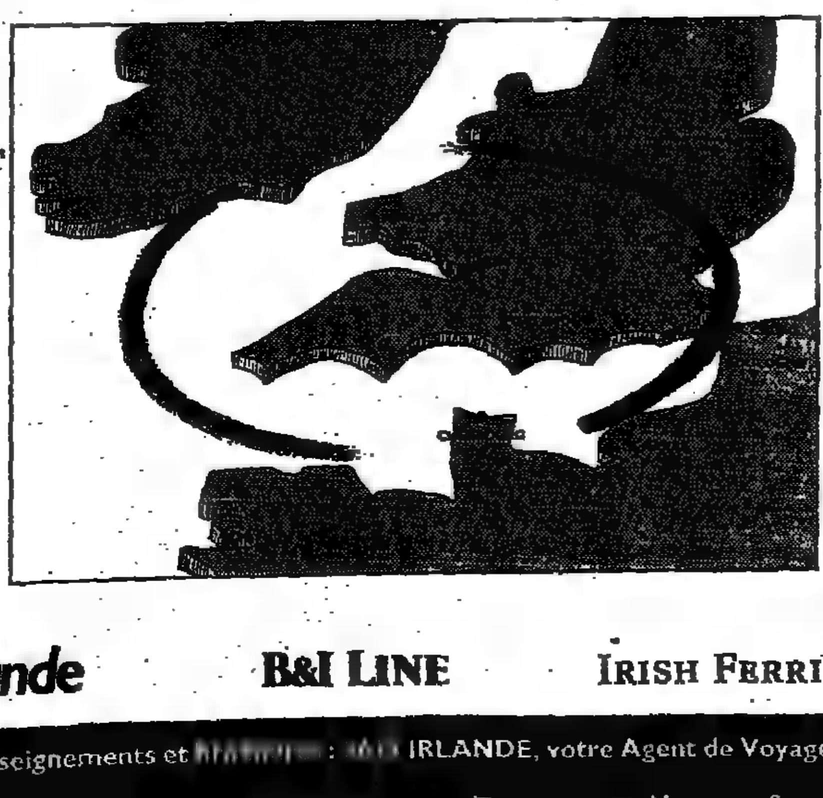

NOUVEAU FERRY ULTRA-MODERNE

*Capable de transporter 2000 passagers, le superbe car-ferry "Isle of Innisfree" vient d'être mis en service sur la liaison sud Grande Bretagne-Irlande qu'il assure deux fois par jour dans chaque sens.*

**Passez par l'Angleterre dans un sens. Prenez la route directe dans l'autre.**

Dans un sens, via l'Angleterre, vous aurez un minimum de mer, 4 ports en France (Calais/Boulogne/Le Havre/Cherbourg) et des traversées très fréquentes.

Dans l'autre, un trajet direct, très peu de voiture et deux ports en France (Le Havre [redacted] Cherbourg) comme en Irlande (Rosslare et Cork).

En plus, le tarif est des plus aguichant : *875 F A/R par personne voiture comprise* (jusqu'au 9 juillet, base [redacted] personnes).

Alors, vous venez ?

Irlande B&I LINE IRISH FERRIES

Renseignements et [redacted] : [redacted] IRLANDE, votre Agent de Voyage ou

Bennett Voyages, 28 bd Haussm[redacted] Paris [redacted] (1) 48 0[redacted] 87 77-Minitel 3615 BENNETT

Transports [redacted] Voyages, 8, rue Auber, 75009 [redacted] Tél.(1) 42 66 91 91-Minitel 3615 IRISH FERRIES


*AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS*

PSA PEUGEOT CITROËN

### AVIS DE RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

Les [redacted] PEUGEOT SA seront [redacted] en [redacted]semblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, au siège social, 75, avenue de la Grande-Armée, 75116 PARIS, le 24 juin 1992, [redacted] dix heures.

*Les* [redacted] *préparatoires, dont* [redacted] *actionnaires peuvent* [redacted] l'envoi, [redacted] sur simple demande [redacted] la Division [redacted] l'Information Financière [redacted] Titres [redacted] la Société, 75, [redacted] de la Grande-Armée, 75116 [redacted]

Les actionnaires qui [redacted] seraient pas en mesure d'assister à cette [redacted] et qui n'auraient pu [redacted] procurer un formulaire unique [redacted] vote par correspondance ou par procuration auprès d'un intermédiaire habilité pourront également demander [redacted] la Société de leur envoyer ce [redacted]

---

COMPAGNIE du CREDIT UNIVERSEL

(BNP)

### ASSEMBLÉES DU 27 MAI 1992

*L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie le 27 mai 1992* sous la présidence [redacted] M. [redacted] REAL del SARTE, Président du Groupe.

APPROBATION DES COMPTES DE L'[redacted] 1991

L'[redacted] générale de la Compagnie du Crédit [redacted] a approuvé les comptes de l'exercice qui font ressortir un bénéfice [redacted] de 28 438 018 francs, compte tenu de la quote-part lui revenant dans la société en participation unissant les cinq sociétés du Groupe (Crédit Universel, Locunivers, Universal Factoring et Unifimo).

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 1991, le résultat net consolidé du groupe s'est élevé à 43,1 millions de francs contre 92,1 millions en 1990.

Corrections faites des éléments financiers à caractère exceptionnel de 1990, ce résultat marque un retrait de 30 [redacted] par rapport à celui de l'exercice précédent.

Pour leur part, les produits d'exploitation bancaire marquent une progression voisine de 10 %

Au 31 [redacted] 1991, le total du bilan consolidé s'élevait à 15,7 milliards de f[redacted]

[redacted]IVIDENDE

L'assemblée générale a décidé de distribuer aux actionnaires un dividende net unitaire de 15 francs, ce qui, compte tenu de l'avoir fiscal, procurera une rémunération globale de 22,5 francs par action.

Comme les années précédentes, l'assemblée a décidé de permettre à chaque actionnaire, conformément à l'article 39 des statuts, d'opter pour le paiement de son dividende en actions. Le prix de souscription des actions nouvelles, égal [redacted] 90 [redacted] de la moyenne des 20 dernières cotations en Bourse, a été arrêté à [redacted] F. L'option [redacted] 9 juin au 8 juillet [redacted]. A l'expiration de ce délai, le dividende ne pourra plus être payé qu'en numéraire.

FILIALES

Pour les [redacted] composant la société en participation, le montant des *distributions proposées, qui reviendra presque intégralement à la maison mère*, forme un total de 14 947 553 francs, soit un dividende net unitaire de : [redacted] francs pour *Crédit Universel*, 6 francs *pour Universal Factoring*, 33 francs pour Locunivers et 10 francs pour Unifimo.

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

L'assemblée a ratifié l'arrivée, au sein [redacted] conseil d'administration de la Compagnie du Crédit Universel, de M. Baudoin Prot, directeur central de la Banque Nationale de Paris.

EXERCICE 1992

Le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée a été informé de la marche du Groupe au cours du premier trimestre. Dans une conjoncture difficile, le groupe a financé 2,9 milliards d'opérations nouvelles, soit une légère progression en regard [redacted] activité [redacted] sur la même période. Pour leur part, les engagements de sa clientèle ont dépassé les 18 milliards à fin mars, tandis que le bénéfice net financier, toutes provisions prises [redacted] compte, s'élevait pour ce seul premier trimestre à 10,1 millions de francs.

---

Valeo

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 JUIN 1992

Les Actionnaires [redacted] Valeo sont informés qu'une Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire se tiendra le mardi 16 juin 1992 [redacted] 16 heures, Salle 53 AB, au Palais des Congrès de Paris, [redacted] Maillot (17e).

Pour assister [redacted] cette Assemblée, une carte d'admission ou une procuration peuvent être obtenues auprès du Crédit du Nord, 50 rue d'Anjou, [redacted] Paris.

Par ailleurs, [redacted] actionnaires qui désireraient voter [redacted] correspondance doivent [redacted] faire la demande par lettre recommandée au Crédit du Nord.


DESORMAIS, RETROUVEZ VOLVIC AUX MEILLEURES TABLES.

Grâce à son extrême pureté issue du filtre naturel des [redacted] d'Auvergne, l'eau de VOLVIC respecte et garde intacte les [redacted] plus fines. [redacted] certainement pour cette qualité [redacted] rencontre aujourd'hui VOLVIC sur la plupart [redacted] France, comme LAURENT [redacted]

[redacted] DES SAVEURS INTACTES

هكذا من الأصل



# VIE DES ENTREPRISES

Diversification et bénéfice en hausse de 13,7 %

## TF1 gonfle ses stocks et réduit ses effectifs

Le groupe TF1 a [redacted] en 1991 un chiffre d'affaires de 6,476 milliards de francs (+11,3 %) [redacted] un [redacted] consolidé de 341 millions (+13,7 %). [redacted] progression est due pour l'essentiel à la diversification, qui atteint un chiffre [redacted] de 9[redacted] millions de francs (+64,4 [redacted] grâce notamment aux fortes hausses du téléshopping (passé de 250 à 308 millions de francs), de la vidéo (de 56 à 185 millions, avec 2,2 millions de cassettes vendues, et un catalogue passé de 200 à 700 films) et de la télématique.

En raflant quatre-vingt-dix-neuf des cent meilleures audiences de l'année (dont quarante-trois variétés et trente-neuf films), TF1 a confirmé sa suprématie, et même augmenté légèrement sa part de marché d'audience (42 %). Malgré un marché publicitaire déprimé et la concurrence, la première chaîne a pu augmenter ses [redacted] publicitaires [redacted] 5,7 % [redacted] milliards [redacted] et sa part [redacted] marché de 51,9 % à 52,8 %. Comme [redacted] le PDG de TF1 a profité de la présentation de ces résultats pour [redacted]iger la réglementation *«absurde»* de la télévision – un litige [redacted] d'ailleurs la chaîne [redacted] Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à propos des obligations de diffusion. Pour M. Patrick Le Lay, entre les prélèvements pour [redacted] Centre national de la cinématographie (CNC), [redacted] sur-obligations d'investissement et l'incidence des quotas, TF1 est indûment ponctionnée de 550 millions de francs par an.

La chaîne a gonflé ses actifs pendant l'exercice 1991. D'une part, elle a stocké des programmes (films et fictions notamment). De l'autre, elle a déménagé dans le nouveau siège de Boulogne (un tiers des anciens locaux de Cognacq-Jay a été vendu 250 millions, soit une plus value de 125 millions, et les deux autres tiers seront mis sur le marché en septembre). A cette occasion, TF1 a réduit son personnel de 1 549 [redacted] 1 489 personnes, en versant 85 millions de francs d'indemnités de licenciement. En réalité, les départs atteignent 200 personnes, car la structure des emplois change : [redacted] d'employés et ouvriers, plus de [redacted] (notamment dans les filiales).

Pour 1992, [redacted] chaîne continue le *«blindage»* de [redacted] grille avec des produits pour public *«lourd»* comme les *reality shows* ou les fictions à héros récurrents. La disparition de La Cinq permet à TF1 de renforcer sa part [redacted] d'audience [redacted] de prétendre à une part convenable des 800 millions de publicité ainsi «libérés». *A l'étranger, TF1 croit surtout* aux chaînes thématiques transnationales, comme Eurosports, qu'elle contrôle et espère voir sortir du rouge en 1994. Et aux liens avec d'autres groupes, qu'elle cherchera à renforcer, par exemple en Allemagne.

M. C. I.

## CHIFFRES ET MOUVEMENTS

### ACCORD

□ **Rolls-Royce et [redacted]estinghouse font alliance dans la construction électrique.** – [redacted] britannique Rolls-Royce et l'américain Westinghouse [redacted] annoncé, mardi 2 juin, la conclusion d'[redacted] *stratégique* [redacted] à [redacted] domination [redacted] l'américain General [redacted] dans la construction électrique. Cette alliance – qui [redacted] fonctionner [redacted] quinze ans – inclut [redacted] transferts [redacted] technologie (Rolls-Royce fournira le savoir-faire développé pour [redacted] moteurs d'avion). [redacted] partenaires envisagent [redacted] développer [redacted] une nouvelle technologie [redacted]

### CRISES

□ **Fiat ferme son usine de Chivasso.** – L'usine Fiat de Chivasso, spécialisée dans [redacted] montage des Lancia Dedra et Del[redacted], fermera ses portes le 1er septembre. Créée en 1962, cette unité, située près de Turin, emploie 4 200 personnes, dont [redacted] 650 ouvriers qui [redacted] dans un premier temps [redacted] au chômage technique. L'Etat prendra [redacted] charge [redacted] partie des salaires (système de [redacted] «Cassa Integrazione»). En revanche, aucun plan social n'a encore été annoncé concernant les 550 employés administratifs et cadres de Chivasso. Selon les syndicats, 1 800 [redacted] ouvriers de Fiat *sont susceptibles d'être mis au chômage technique* durant [redacted] pro[redacted] mois.

□ **Huron (machine-outil) annonce un plan de 205 suppressions [redacted]mploi.** – Le groupe [redacted] machine-outil Huron-Graffenstaden (fraiseuses [redacted] d'usinage horizontaux) [redacted] annoncé, mardi 26 mai, lors d'un comité central extraordinai[redacted] d'entreprise, près [redacted] Strasbourg, [redacted] *plan de 205* suppressions d'emploi sur un [redacted] total [redacted] salariés. Une partie [redacted] suppressions, qui s'expliquent par [redacted] *forte baisse* [redacted] *commandes depuis dix-huit mois»* [redacted] *accentuation de la concur*[redacted] *des pays* [redacted] *Sud-Est asiatique»*, [redacted] effectuée [redacted] départs en préretraite (FNE), 34 [redacted] maximum. La filiale de [redacted] (automatismes industriels, groupe Fiat) a prévu la [redacted] place [redacted] cellule spéciale de reclassement. Huron avait procédé, en septembre 1991, [redacted] suppressions d'emploi [redacted] deux sites d'Illkirch-Graffenstaden (près de Strasbourg) et Rungis (région parisienne), en raison d'un recul des commandes.

### SOCIAL

□ [redacted] **syndicats** [redacted] **la direction d'ATT poursuivent leurs négociations.** – [redacted] négociations [redacted] poursuivent entre [redacted] syndicats [redacted] la direction d'ATT, [redacted] géant américain, numéro un mondial [redacted] télécommunications. [redacted] parties se [redacted] nouveau rencontrées pendant le [redacted] parvenir [redacted] sur [redacted] nouvelle convention collective, objet du conflit. Les organisations syndicales menacent toujours [redacted] réactiver [redacted] d'ordre de grève qui devait être [redacted] partir du 30 mai minuit [redacted] qu'elles avaient suspendu pour [redacted]ger des négociations (*le Monde* du 31 mai). Les discussions qui [redacted] déroulent actuellement à Washington sont les plus importantes de l'[redacted], *de par les effectifs* [redacted] *et la* réputation de l[redacted] visée. – *(Corresp.)*.

### RACHATS

□ **Dunhill rachète Karl Lagerfeld.** – Le groupe britannique de luxe Dunhill Holdings a [redacted]nnoncé le rachat à Revillon Luxe S[redacted] de [redacted] de couture Karl Lagerfeld pour un mon[redacted] *«de moins de 160 millions* [redacted] *francs»*, a précisé lundi 1er juin à Paris le président du groupe, lord Douro, ajoutant avoir reçu le consentement de la direction du [redacted] français. L'objectif de Dunhill Holdings, qui [redacted] la société Alfred Dunhill (briquets, accessoires, etc.), les stylos Montblanc [redacted] la griffe parisienne de prêt-à-porter Chloé, est *«de construire un grand patrimoine* [redacted] *luxe féminin dans* [redacted] *à venir»*, a poursuivi lord Douro au cours d'une confé[redacted] de presse. Le président [redacted] *Dunhill* a [redacted] *son intention* [redacted] développer [redacted] réseaux [redacted] distribution [redacted] marques Karl Lagerfeld et Chloé, [redacted] la fois par la création [redacted] boutiques [redacted]

□ **Rhône-Poulenc rachète** [redacted] **de fibres synthétiques en Slovaquie.** – Trois heures après la signature [redacted] du contrat pour la construc[redacted] du [redacted] de [redacted] *(le Monde du 2 juin), un secon*[redacted] *groupe* français, Rhône-Poulenc, [redacted] signé [redacted] la même ville un [redacted] termes duquel [redacted] géant [redacted] la chimie française prend [redacted] participation majoritaire [redacted] le premier producteur [redacted]hécoslovaque [redacted]e fi[redacted] synthétiques. Rhône-Poulenc a pris [redacted] % [redacted] capital [redacted] commune, Chemlon AS, créée pour [redacted] production et la commercialisation [redacted] polyamide. [redacted] participation [redacted] portée ultérieurement [redacted] 63 %. [redacted] sera constituée [redacted] activités fibres de l'usine existante de Humenné, située en [redacted]aquie orientale, [redacted] une vingtaine de kilomètres [redacted] avec l'Ukraine.

### RÉSULTAT

□ **Victor Co. of Japan (JVC) : chute de 73,4 % du bénéfice annuel consolidé** [redacted] **impôt.** – Le groupe nippon Victor Co. of Japan (JVC) a annoncé, pour son [redacted] fin [redacted] un bénéfice annuel consolidé avant impôt [redacted] 7,02 milliards de [redacted] (286 millions [redacted] francs), en [redacted] de 73,[redacted] %. La société mère [redacted] groupe a [redacted]tré une [redacted] de 2,3 milliards [redacted] Les ventes consolidées de ce groupe [redacted] que grand public lié [redacted] géant Matsushita ont reculé pendant la même période de 9,45 %, baissant [redacted] 8[redacted],7 milliards de yens. JVC incri[redacted]ne particulièrement la baisse, pour la troisième année consécutive au Japon, [redacted] de magnétoscopes [redacted] de téléviseurs [redacted] *maturité du marché et d'une demande* [redacted]*émique liée à l'absence de nouveaux produits phares»*.


**Le Monde**

***RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :***
**15, RUE FALGUIÈRE**
**75501 PARIS CEDEX [redacted]**
**Tél. : (1) 40-65-25-25**
**Télécopieur : (1) 40-65-25-99**
**Télex : 206.806F**

***ADMINISTRATION :***
**1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY**
**94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX**
**Tél. : (1) 40-65-25-25**
**Télécopieur : (1) 49-60-30-10**
**Télex : 261.311F**

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la [redacted] :
cent ans à compter du
*10 décembre 1944*

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société [redacted]
« Les r[redacted] du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
[redacted] anonyme
des [redacted] du *M*[redacted]
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

**Le Monde PUBLICITE** S.A.
[redacted]s Lesourne, président
[redacted] Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
[redacted] PARIS CEDEX [redacted]
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
**Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33**

**Le Monde TÉLÉMATIQUE**
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
*ou 36-15 - Tapez LM*



*Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration*


## ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

| TARIF | FRANCE | SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS | AUTRES PAYS Voie normale-CEE |
|---|---|---|---|
| 3 mois | 460 F | 572 F | 790 F |
| 6 mois | 890 F | 1 123 F | 1 560 F |
| 1 an | 1 620 F | 2 086 F | 2 960 F |

**ÉTRANGER** : par voie aérienne tarif sur demande.

*Pour vous abonner*, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse [redacted]
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

PP. Paris RP — 201 MON 01

**Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □**

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

*Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.*

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS, 1er juin ⬇

### Sans conviction

La Bourse de Paris a terminé en *repli de 0,78 % lundi 1er juin, dans un marché qui a manqué de conviction.* Le CAC 40 s'est établi en clôture à 2 017,40 points. Il avait ouvert en recul de 0,26 %, à 2 027,93 points.

Le marché, marqué par un net *manque d'initiative en matinée, a été en* outre sensible à la baisse de New-York. Il s'est légèrement repris en fin de séance, après la publication de la balance commerciale américaine (pour le premier trimestre) et a quelque peu réduit ses pertes. L'irrégularité constatée sur le MATIF, sur le [redacted] obligataire allemand et sur le marché des taux américains a contribué d'autre part à ce manque de tonus.

Après la hausse (+ 0,95 %) de *vendredi, due* notamment à de nombreux arbitrages en raison de l'arrivée à échéance fin mai du contrat d'options sur indice CAC 40, les opérateurs ont renoué avec la consolidation, estimait l'un d'entre eux. Le plupart considèrent toujours les *2 000 points comme un solide support,* [redacted] ils [redacted] que la Bourse [redacted] d'une [redacted] nouvelle pour retrouver [redacted] humeur.

Aux valeurs, la place a connu une séance faible [redacted] petite journée, n'enregistrant [redacted] 1,6 *milliard* de francs [redacted] transactions. La pluie a fait chuter Euro Disney, qui dans des volumes soutenus (51 millions de francs), a reculé de 3,31 % et se rapproche des plus bas niveaux de l'an [redacted]*rnier à 117 francs. En revanche,* [redacted]rès la décision des banques de [redacted]quer les [redacted] d'[redacted] le titre a gagné 0,83 % à 38,66 francs.

## NEW-YORK, 1er juin ⬆

### Nouveau record

Wall Street [redacted] marqué un [redacted] *1er juin, l'indice Dow* [redacted] valeurs [redacted] sant pour la première fois la barre des [redacted] 400 points [redacted] 413,24, en hausse [redacted] 16,36 points, [redacted] un gain de 0,48 [redacted] par rapport à la clôture [redacted]

[redacted] sur programme informatique [redacted] permis [redacted] la grande Bourse new-yorkaise [redacted] se redresser [redacted] qu'elle [redacted] perdu jusqu'à 20 points pendant [redacted] en raison d'une [redacted] statistiques économiques mitigées. Le volume des transactions est resté moyen, avec [redacted]ique 181 mi[redacted] nombre [redacted] en [redacted] dépassé [redacted] des [redacted] en baisse : [redacted] contre 762, alors que [redacted] actions sont restées inchangées.

[redacted] marché obligataire, les [redacted] d'intérêt moyens sur les bons [redacted] Trésor [redacted] trente ans, principa[redacted] progressé à 7,86 % contre [redacted] % [redacted] soir. [redacted] avaient atteint 7,91 [redacted] en cours [redacted] séance.

| VALEURS | Cours du 29 mai | Cours du 1er juin |
|---|---|---|
| Alcoa | 77 5/8 | 78 5/8 |
| ATT | 42 1/2 | [redacted] 1/8 |
| Boeing | 43 7/8 | [redacted] |
| Chase Manhattan Bank | 27 3/4 | [redacted] 1/8 |
| Du Pont de Nemours | 52 3/4 | [redacted] |
| Eastman Kodak | 39 3/4 | [redacted] 1/8 |
| Exxon | 60 5/8 | [redacted] 3/8 |
| Ford | 44 1/2 | [redacted] 3/8 |
| General Electric | 78 3/8 | [redacted] 3/8 |
| General Motors | 39 7/8 | [redacted] 5/8 |
| Goodyear | 71 | [redacted] 3/8 |
| IBM | 90 3/4 | [redacted] 5/8 |
| ITT | 63 1/4 | [redacted] |
| Mobil Oil | 68 | [redacted] |
| Pfizer | 74 [redacted] | 74 [redacted] |
| Schlumberger | 65 [redacted] | 66 [redacted] |
| Texaco | 64 | 64 [redacted] |
| UAL Corp. ex-Allegis | 118 [redacted] | 118 [redacted] |
| Union Carbide | [redacted] | 28 [redacted] |
| United Tech. | [redacted] | [redacted] |
| Westinghouse | [redacted] | [redacted] |
| Xerox Corp. | [redacted] | 75 [redacted] |

## LONDRES, 1er juin ⬇

### Repli

La Bourse de Londres a oscillé lundi 1er juin autour de la barre des 2 700 points, pour finalement terminer en léger recul. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 10 points, soit 0,4 %, à 2 697,6. Le volume des échanges s'est élevé à *424,7 millions* de titres contre *587,5 millions* vendredi.

La tendance a été affectée par un grand nombre de détachements de dividende ainsi que par la faiblesse du marché à terme. D'autre part, les opérateurs ont préféré alléger leurs positions en l'absence de signes concrets de reprise économique.

## TOKYO, 2 juin ⬆

### Petite hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé, mardi 2 juin, en [redacted] dominés par [redacted] et [redacted] programmes informatiques. [redacted] investisseurs [redacted] à l'écart [redacted] l'absence [redacted] nouveaux. [redacted] cela s'ajoute [redacted] que [redacted] l'imminence des échéances de contrats à terme la semaine prochaine. *«C'est une hausse qui ne veut pas dire grand chose : probablement quelques ajustements pour maintenir le Nikkei au-dessus de 18 000»,* a noté un opérateur.

L'indice Nikkei a gagné 121,44 points, soit 0,67 %, à [redacted] 125,55 points. A *mi-séance,* le [redacted] échanges s'établissait en fin de matinée à environ 100 millions d'actions, soit le même que celui de la veille.

| VALEURS | Cours du 1er juin | Cours du 2 juin |
|---|---|---|
| Ajinomoto | 1 270 | 1 280 |
| Bridgestone | 1 180 | 1 170 |
| Canon | 1 400 | 1 400 |
| Fuji Bank | 1 440 | 1 470 |
| Honda Motors | 1 500 | 1 490 |
| Matsushita Electric | 1 380 | 1 350 |
| Mitsubishi Heavy | 580 | 580 |
| Sony Corp. | 4 280 | 4 290 |
| Toyota Motors | 1 500 | 1 490 |

# PARIS :

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| Alcatel Câbles | 4390 | 4416 | Immob. Hôtelière | 1170 | .... |
| Arnault Associés | 250 | .... | Interm. Computer | 155 | .... |
| B.A.C. | 45 | .... | I.P.B.M. | 62 | .... |
| Bque Vernes | 795 | .... | Locamic | 70 | .... |
| Boiron (Ly) | 490 | 490 | Matra Comm. | 219 | 213 |
| Boisset (Lyon) | 237 | .... | Molex | 178 | .... |
| C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.) | 790 | 790 | Publ.Filipacchi | 495 | 500 |
| Calberson | 377 | .... | Rhone-Alp.Ecu (Ly.) | 294 50 | .... |
| Cardif | 835 | 856 | Select Invest (Ly) | 88 60 | .... |
| C.E.G.E.P. | 178 | .... | Serbo | 290 | .... |
| C.F.P.I. | 280 | .... | Sopra | 320 | .... |
| C.N.I.M. | 1190 | 1198 | TF1 | 522 | 522 |
| Codetour | 290 | .... | Thermador H. (Ly) | 387 50 | .... |
| Conforama | 1219 | .... | Unilog | 245 | .... |
| Creeks | 180 50 | .... | Viel et Cie | 115 | .... |
| Dauphin | 291 50 | .... | Y. St-Laurent Groupe | 860 | 850 |
| Delmas | 1130 | .... | | | |
| Demachy Worms Cie | 370 | .... | | | |
| Devanlay | 1111 | .... | | | |
| Deville | 181 50 | .... | | | |
| Dolisos | 118 50 | .... | | | |
| Editions Belfond | 160 | .... | | | |
| Europ. Propulsion | 200 | 195 10 | | | |
| Finacor | 105 | .... | | | |
| G.F.F. (group.fon.f.) | 105 | 105 | | | |
| G.L.M. | 395 | .... | | | |
| Gravograph | 159 | .... | | | |
| Guintoli | 870 | .... | | | |
| I.C.C. | 201 | .... | | | |
| Idianova | 98 | .... | | | |


LA BOURSE SUR MINITEL
**36-15** TAPEZ **LE MONDE**


## MATIF

**Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er juin 1992**
Nombre de contrats estimés : [redacted] 679

| COURS | ÉCHÉANCES | | |
|---|---|---|---|
| | Juin 92 | Sept. 92 | Déc. 92 |
| Dernier | 108,70 | 108,96 | 109,16 |
| Précédent | 108,50 | 109,04 | 109,14 |

**Options sur notionnel**

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT | | OPTIONS DE VENTE | |
|---|---|---|---|---|
| | Sept. 92 | Déc. 92 | Sept. 92 | Déc. 92 |
| 109 | 0,71 | 1,21 | – | 1,05 |

## CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 26 341

| COURS | Mai | Juin | Juillet |
|---|---|---|---|
| Dernier | 2 008 | 2 036 | 2 002 |
| Précédent | 2 025 | 2 018 | 2 014,50 |

## CHANGES

### Dollar : 5,41 F ⬆

Le dollar regagnait du ter[redacted] mardi 2 juin après sa forte [redacted] de la veille liée aux interventions de la Banque du Japon. A Paris, la monnaie américaine [redacted]geait [redacted] 5,41 francs contre 5,3735 francs la veille à la cotation [redacted]fficielle.

| FRANCFORT | 1er juin | 2 juin |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,6000 | 1,6115 |
| **TOKYO** | 1er juin | 2 juin |
| Dollar (en yens) | 126,78 | 127,48 |

### MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (2 juin) .......... 9 7/8 - 9 13/16 %
New-York (1er juin) .......... 3 15/16 %

## BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

| | 29 mai | 1er juin |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 117,6 | 116,5 |
| Valeurs étrangères | [redacted],7 | 107,1 |
| (SBF, base 100 : 31-12-81) | | |
| Indice général CAC | 547,80 | 548,30 |
| (SBF, base 1000 : 31-12-87) | | |
| Indice CAC 40 | 2 033,29 | 2 017,40 |

NEW-YORK (indice Dow Jones)

| | 29 mai | 1er juin |
|---|---|---|
| Industrielles | 3 396,91 | 3 413,24 |

LONDRES (indice « Financial Times »)

| | 29 mai | 1er juin |
|---|---|---|
| 100 valeurs | 2 707,40 | 2 697,60 |
| 30 valeurs | 2 114,10 | 2 104,70 |
| Mines d'or | 108,30 | 105,80 |
| Fonds d'Etat | 89,56 | 89,58 |

FRANCFORT

| | 29 mai | 1er juin |
|---|---|---|
| Dax | 1 803,22 | 1 798,14 |

TOKYO

| | 1er juin | 2 juin |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 18 004,11 | 18 125,55 |
| Indice général | 1 360,54 | 1 364,58 |

## MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS COMPTANT | | COURS TERME TROIS MOIS | |
|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 5,4300 | 5,4320 | 5,5103 | 5,5153 |
| Yen (100) | 4,2520 | 4,2553 | 4,3085 | 4,3146 |
| Ecu | 6,9045 | 6,9065 | 6,8972 | 6,9042 |
| Deutschemark | 3,3595 | 3,3600 | 3,3603 | 3,3631 |
| Franc suisse | 3,6969 | 3,7009 | 3,7022 | 3,7090 |
| Lire italienne (1000) | 4,4595 | 4,4615 | 4,4330 | 4,4382 |
| Livre sterling | 9,8475 | 9,8525 | 9,8449 | 9,8570 |
| Peseta (100) | 5,3904 | 5,3952 | 5,3550 | 5,3648 |

## TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

| | UN MOIS | | TROIS MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 3 7/8 | 4 | 3 15/16 | 4 1/16 | 4 1/16 | 4 3/16 |
| Yen (100) | 4 5/8 | 4 3/4 | 4 5/8 | 4 3/4 | 4 9/16 | 4 11/16 |
| Ecu | 10 1/16 | 10 3/16 | 10 1/8 | 10 1/4 | 10 1/8 | 10 1/4 |
| Deutschemark | 9 5/8 | 9 3/4 | 9 5/8 | 9 3/4 | 9 5/8 | 9 3/4 |
| Franc suisse | 9 3/8 | 9 1/2 | 9 1/4 | 9 3/8 | 8 15/16 | 9 1/16 |
| Lire italienne (1000) | 12 1/16 | 12 5/16 | 12 1/16 | 12 5/16 | 12 1/8 | 12 3/8 |
| Livre sterling | 9 7/8 | 10 | 9 15/16 | 10 1/16 | 9 7/8 | 10 |
| Peseta (100) | 12 1/8 | 12 3/8 | 12 1/8 | 12 3/8 | 12 3/16 | 12 7/16 |
| FRANC FRANÇAIS | 9 13/16 | 9 15/16 | 9 7/8 | 10 | 9 13/16 | 9 15/16 |

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.


**Le Monde-RTL**
**ENTREPRISES**
à 22h15 sur [redacted]

**Mardi 2 juin :** *Gérard Balantzian,* directeur de l'institut du management informatique. « Le Monde Initiatives » publie un dossier sur les informaticiens.

**Mercredi 3 juin :** Gian Carlo Zanni, directeur général d'Apple France.

# MARCHÉS FINANCIERS

## BOURSE DU 2 JUIN

Cours relevés à 10 h 30

### Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 4770 | C.N.E 3% | 4770 | 4830 | 4830 | - 2 94 |
| 915 | B.N.P. T.P. | | 929 | 929 | + 0 43 |
| | Cr.Lyon. T.P. | | 900 | 900 | - 0 11 |
| | Rimask T.P. | | 1640 | | - 1 20 |
| 1779 | Rhone Poul. T.P. | 1765 | 1786 | 1786 | + 1 19 |
| | Saint Gobain T.P. | 1162 | 1166 | 1166 | + 0 26 |
| | Thomson T.P. | 903 | | | |
| | ACCOR | 774 | 770 | 770 | - 0 38 |
| | Air Liquide | 781 | 786 | 784 | + 0 38 |
| 845 | Alcatel-Alsthom | | 853 | 852 | + 0 16 |
| 1740 | Als.Suporm. | | 1860 | | - 0 11 |
| 315 | A.L.S.P.I. | 322 | 321 | 318 | - 1 24 |
| 490 | AGF Stè Centrale | 509 | 501 | 505 | + 0 40 |
| 850 | Aux. Entrepr. | 890 | 850 | 900 | + 1 12 |
| 172 | Avenir H. Média | | 181 50 | 181 50 | + 0 92 |
| 1000 | Axa (ex Cie Midi) | | 1045 | 1046 | + 0 38 |
| 142 | Bailly | 159 | | 155 80 | - 1 38 |
| 128 | Bail-Equipem. | | 50 | | |
| 815 | Bail Investim. | | | 810 | - 1 22 |
| 490 | Bancaire | 488 | 499 | 499 | - 0 41 |
| 810 | Banr H.-V. | 788 | | | |
| 685 | Baghin-Say | 675 | 674 | 675 | |
| 1480 | Berger (M) | | | 1442 | |
| | Bertrand Faure | | | | |
| | Bic | 783 | 780 | 800 | + 2 17 |
| 1110 | B.I.P. | 1080 | 1085 | 1085 | + 0 46 |
| | BIS | | | | |
| 400 | B N P (Cl. | 394 50 | 394 80 | 394 | - 0 13 |
| 785 | Boiloire Tech. | 785 | | | - 0 64 |
| 3230 | Bongrain | 3329 | 3328 | 3328 | - 0 03 |
| 720 | Bon-Marché | 680 | 700 | 686 | + 1 18 |
| 686 | Bouygues | 817 | 817 | | + 0 32 |
| 114 | BP France | | | | - 0 76 |
| 1140 | B S N | 1112 | 1118 | 1114 | + 0 18 |
| 1180 | Canal Plus | 1180 | 1180 | 1180 | + 0 67 |
| 315 | Cap Gem.S. | 300 90 | 295 | 282 80 | - 2 76 |
| | Carrefour | | 2698 | 2693 | + 0 04 |
| 179 | Casino | 171 80 | 178 | 173 20 | + 0 93 |
| 108 | Casino ADP | 108 | 104 20 | 104 20 | - 1 70 |
| 642 50 | Castorama D.I. | 667 | 667 | 660 | - 1 19 |
| 184 | C.C.F. | 188 80 | 180 30 | 180 40 | + 0 28 |
| 48 | CCMC Ly | 46 85 | | | |
| 435 | C.D.M.E. | | | 423 | + 1 20 |
| 188 | C.E.G.I.D. | 181 | 180 | 180 | - 0 82 |
| | Cemerez (Ny) | 108 | | 108 | - 0 84 |
| | C.E.P. Comm. | | | 435 | |
| | Cerus | | | 127 | + 0 78 |
| | Ceusbon | 781 | 776 | 776 | - 0 77 |
| 280 | CF Ind. | 282 | 286 | 286 | + 1 06 |
| 328 | CGI Info. | 333 | | | |
| 1280 | C G I P | 1140 | 1160 | 1142 | + 0 18 |
| | CFP | 843 | 842 | 841 | - 0 18 |
| 1270 | Chargeurs S.A. | | | 1270 | - 0 86 |
| 348 | Chimirec Ecor. | | | 343 | - 0 44 |
| | C I C A (M) | 680 | 611 | | - 1 46 |
| | Cimenis Franc. | 472 | 472 | | |
| 725 | Clarint | 734 | | | |
| 636 | Club Medilor. | 627 | 630 | 630 | + 0 07 |
| 186 | CMB Packa. | 186 | 184 | 186 80 | + 0 27 |
| | Colas | 776 | 776 | 780 | |
| | Cpt. Entrep. | 238 | 233 10 | 236 | |
| 1300 | Compt Mod. | 1293 | 1294 | 1293 | - 0 23 |
| 288 | [illegible] | 288 80 | 287 90 | | |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 885 | Cstd. Foncier | 950 | 954 | 952 | + 0 21 |
| 225 | Crédit Loc France | 240 | | | |
| 585 | Cr Lyon.(Cl) | 600 | | 592 | - 1 32 |
| 1080 | Crédit Nat. | 1042 | 1047 | 1047 | + 0 48 |
| 330 | CSEE | | | 324 20 | + 1 00 |
| 3200 | Dassault | | | | |
| 380 | Dassault Aviation | 372 | 375 | 375 | + 0 81 |
| 188 | Dassault Electr. | 185 | 180 90 | 180 | - 2 70 |
| 1770 | De Dietrich | 1810 | 1800 | 1810 | |
| 87 | Dév.P.R.C.B.B. | 86 | 86 90 | 86 80 | + 0 94 |
| 181 | Dév.R.Rud-Ex. | | 145 | 145 | |
| 385 | D M C. | | 372 40 | 370 | |
| | Docks France | 425 | 430 | | + 0 94 |
| 310 | Dynaction | 315 | | 319 50 | + 1 43 |
| 2400 | Eaux (Nle) | | | 2385 | + 0 21 |
| 875 | E.B.F. | 869 | | | |
| | Ecco | 476 | 470 30 | 475 | + 0 21 |
| | Elf Aquitaine | 398 40 | 399 80 | 398 | + 0 15 |
| 1150 | Elf Sanofi(Ex-Sanofi | | 1099 | 1097 | |
| 275 | Erap-Elf (Certif) | | | 271 30 | + 0 11 |
| 480 | Essilor | 488 50 | 470 | 470 | + 0 32 |
| 220 | Essilor (DP) | 227 50 | 228 | 227 | - 0 22 |
| 785 | Eram | 845 | | | - 0 59 |
| 1580 | Eurafrance | | | | - 0 06 |
| 700 | Eurocom. | 718 | 720 | 720 | + 0 56 |
| 125 | Eurodisneyland | 117 | 119 90 | 135 80 | + 1 37 |
| 1080 | Europe 1 | 1015 | 1020 | 1020 | + 0 49 |
| 99 | Eurotunnel | | | | |
| 1400 | Exor | 1403 | | | |
| 120 | Finextel | 122 | 122 90 | 122 | |
| 405 | Fives Lille | 406 | 410 | 405 | - 0 25 |
| 3080 | Fromagr. Bel | | | | |
| 1980 | Gal Lafayette | | 2080 | 2080 | - 1 89 |
| 1970 | G.A.N. | 1881 | 1897 | | + 1 01 |
| 570 | Gascogne (B) | 593 | 594 | 590 | - 0 51 |
| 1460 | Gaz et Eaux | 1508 | 1510 | 1510 | + 0 13 |
| 835 | Geophysique | 848 | 858 | 850 | + 0 15 |
| 885 | Gerland Lg | 885 | 885 | 885 | |
| 780 | Groupe André (LA | 782 | | | |
| 830 | Groupe Cbd. | 835 | 862 | 862 | - 0 71 |
| 435 | GTM-Entrep. | 416 | 412 10 | 412 50 | - 0 84 |
| 1770 | Guyenne-Gas. | 1780 | | | |
| 140 | Hachette | 140 20 | | 140 70 | + 0 36 |
| 640 | Havas | | | 644 | |
| 310 | Ido. | 308 | | | |
| 548 | Imétal | 360 | 360 | 349 | - 2 00 |
| 148 | Immob. Pdalet | 158 80 | | | |
| 106 | Indelec | 107 80 | 108 80 | | + 1 30 |
| 6700 | Ind. Rhône | | 6740 | 6740 | + 0 75 |
| 485 | Immobail | | 478 | 478 | |
| 685 | Immobanque | 671 | 684 | 676 | + 0 11 |
| 690 | Immobilière | | | | |
| 685 | Immorente | 686 | 693 | 684 | - 0 13 |
| 788 | Interbail | 787 | | | |
| | Interfrip | 378 80 | 378 70 | 378 10 | - 0 45 |
| 310 | Intertechnique | 315 | | 319 50 | - 1 43 |
| 2400 | Intertechnique | | | 2385 | + 0 21 |
| 875 | Intertechnique | | | | |
| | Ipsos | 476 | 470 30 | 475 | + 0 21 |
| | Isis Assistance | 398 40 | 399 80 | 398 | + 0 15 |
| 1150 | ISIS Sanofi(Ex-Sanofi | | 1099 | 1097 | |
| 275 | Jean-Elf (Certif) | | | 271 30 | + 0 11 |
| 480 | Jeulin | 488 50 | 470 | 470 | + 0 32 |
| 220 | Jeulin (DP) | 227 50 | 228 | 227 | - 0 22 |
| 785 | Jeumont | 845 | | | - 0 59 |
| 1580 | Jeumont-Schneider | | | | - 0 06 |
| 700 | Labinal | 718 | 720 | 720 | + 0 56 |
| 125 | Lafarge Coppée | 117 | 119 90 | 135 80 | + 1 37 |
| 1080 | Lagardère | 1015 | 1020 | 1020 | + 0 49 |
| 99 | Lambert Frères | | | | |
| 1400 | Lapeyre | 1403 | | | |
| 120 | Latécoère | 122 | 122 90 | 122 | |
| 405 | Legrand | 406 | 410 | 405 | - 0 25 |
| 3080 | Legrand (DP) | | | | |
| 1980 | Lesieur Cie | | 2080 | 2080 | - 1 89 |
| 1970 | Locabail | 1881 | 1897 | | + 1 01 |
| 570 | Locindus | 593 | 594 | 590 | - 0 51 |
| 1460 | Lofac | 1508 | 1510 | 1510 | + 0 13 |
| 835 | Logabax | 848 | 858 | 850 | + 0 15 |
| 885 | Logis et Commerce | 885 | 885 | 885 | |
| 780 | Lorfonte | 782 | | | |
| 830 | Lyonnaise Eaux | 835 | 862 | 862 | - 0 71 |
| 435 | Machines Bull | 416 | 412 10 | 412 50 | - 0 84 |
| 1770 | Maghrebail | 1780 | | | |
| 140 | Maisons Phénix | 140 20 | | 140 70 | + 0 36 |
| 640 | Manitou | | | 644 | |
| 310 | Manitou (Ny) | 310 | | | |
| 548 | Marine Wendel | 360 | 360 | 349 | - 2 00 |
| 148 | Matra | 158 80 | | | |
| 106 | Matra Hachette | 107 80 | 108 80 | | + 1 30 |
| 6700 | Mat. Roche | | 6740 | 6740 | + 0 75 |
| 485 | Metaleurop | | 478 | 478 | |
| 685 | Metrologie Int. | 671 | 684 | 676 | + 0 11 |
| 690 | Michelin | 686 | 693 | 684 | - 0 13 |
| 685 | Midi Bq. | 787 | | | |
| 788 | Midi Sidérurg. | 224 | | | |
| | Minatome | | | 782 | - 1 89 |
| | Moët-Hennessy | | | 777 | - 0 45 |
| 310 | Monop. Métro. | 315 | | 319 50 | - 1 43 |
| 2400 | Montedison | | | 2385 | + 0 21 |
| 875 | Moulinex | 869 | | | |
| | Nat. Navigation | 120 | 120 | 120 | |
| | Nexans | 226 | | | |
| | Nord-Est | | | | |
| | Nordon (Ny) | 276 | | | |
| | Normed | 580 | | | |
| | Nouv. Galeries | 250 | | | |
| | Oléon | 170 | 172 | 172 | - 0 58 |
| | Orkem | 910 | 910 | 911 | + 0 66 |
| | Pathé | 408 | | 408 | + 0 56 |
| | Pechiney Int. | 205 50 | 205 20 | 205 20 | - 0 15 |
| | Pechiney (DP) | 365 | 365 | 364 | - 0 27 |
| | Penaud Ricard | | | | - 0 59 |
| | Pengeot | 780 | | 788 | + 0 64 |
| | Pinault | | 382 80 | | + 0 66 |
| | Plastic-Omn. | 640 | 640 | 640 | |
| | Polet | 588 | 574 | 574 | - 1 88 |
| | Primagaz | 688 | 681 | 683 | - 0 73 |
| | Prisunic | 210 | | 212 | |
| | Promodès | 3718 | 3695 | 3683 | - 0 85 |
| | Radiotechn. | 888 | 604 | 595 | - 2 17 |
| | Redoute (La) | 5950 | 5990 | | |
| | Remy Cointreau | | 188 | 187 | - 0 53 |
| | R. Poulenc CP | 623 | | 627 | |
| | Rubor Financ. | 306 | | | |
| | Rochefort Ld. | 71 | 70 60 | 70 60 | - 0 56 |
| | Roussel Uclaf | 2220 | 2250 | 2250 | + 0 90 |
| | R. Impl.Ly " | 3270 | 3290 | 3300 | + 0 92 |
| | Sade (Ny) | | 187 60 | | + 0 80 |
| | Sagem | 2135 | | | |
| | Saint Gobain | 580 | 591 | | + 0 17 |
| | Saint Louis | 1208 | 1205 | 1208 | + 0 22 |
| | Salomon Ly | | | 1480 | |
| | Salvepar (Ny) | 310 | | 317 50 | + 2 42 |
| | S.A.T. | 1478 | | 1478 | + 0 20 |
| | Sect. Cdc | 288 | | 285 | - 0 35 |
| | Sequanaise (Ns) | 1185 | | 1185 | |
| | Schneider | 773 | 776 | 772 | - 0 13 |
| | SCOA | 17 | 17 40 | 17 45 | + 2 86 |
| | Scor s.a. | 400 | 395 | 395 | - 1 25 |
| | S.E.R. | 2181 | 2169 | 2163 | - 0 64 |
| | Sefimeg | 441 | 444 80 | 442 | |
| | Silic | 128 80 | 128 80 | 129 | + 0 05 |
| | Simco | 254 | | | |
| | Simplex | | | 782 | |
| | S.F.I.M. | | | | - 1 89 |
| | S.G.E. | 244 | 242 50 | 244 | |
| | Sicmon | 428 | 430 | 430 | + 0 94 |
| | Sidel | | 660 | 660 | - 1 12 |
| | Sligos | | | | - 0 20 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 720 | Locindus | 741 | 767 | 750 | + 1 21 |
| 4150 | L.V.M.H. | 4025 | 4050 | | + 0 92 |
| 585 | Lyon.Eaux/Dumez | 565 | 570 | | + 0 53 |
| 115 | Majorette Ly. | 116 10 | 115 | | - 0 95 |
| 320 | Mer. Wendel | | | | - 2 27 |
| | Metro | | 194 50 | 191 20 | - 1 95 |
| 580 | Merlin-Gerin | 600 | 605 | 604 | + 0 67 |
| | Mecalacrop | 38 20 | | 97 | |
| 38 | Mécanique In. | 38 20 | 38 20 | | |
| | Michelin | 215 | | | |
| | Min. Salins (Ny) | | | | |
| 156 | Mitsi | | | 80 | + 1 14 |
| 371 | Moulinex | | 175 | 175 50 | + 0 29 |
| 1130 | Navig. Mixte | 1122 | 1122 | | + 0 18 |
| 132 | Nord-Est | 120 | 120 | 120 | |
| | Nordon (Ny) | 276 | | | |
| 580 | Nouv Galeries | | | | |
| 111 | Olipar | 170 | 172 | 172 | - 0 58 |
| 900 | Orkel | | 910 | 911 | + 0 66 |
| | Pechiney | 408 | | 408 | + 0 56 |
| 195 | Pechiney Int. | 205 50 | 205 20 | 205 20 | - 0 15 |
| 145 | Pechiney (DP) | 365 | 365 | 364 | - 0 27 |
| 1580 | Penaud Ricard | | | | - 0 59 |
| | Pengeot | 780 | | 788 | + 0 64 |
| 840 | Pinault | | 382 80 | | + 0 66 |
| 840 | Plastic-Omn. | 640 | 640 | 640 | |
| 588 | Polet | 588 | 574 | 574 | - 1 88 |
| 688 | Primagaz | 688 | 681 | 683 | - 0 73 |
| 910 | Prisunic | 910 | | 212 | |
| 3718 | Promodès | 3718 | 3695 | 3683 | - 0 85 |
| 888 | Radiotechn. | 888 | 604 | 595 | - 2 17 |
| 5950 | Redoute (La) | 5950 | 5990 | | |
| | Remy Cointreau | | 188 | 187 | - 0 53 |
| 623 | R. Poulenc CP | 623 | | 627 | |
| 306 | Rubor Financ. | 306 | | | |
| 71 | Rochefort Ld. | 71 | 70 60 | 70 60 | - 0 56 |
| 2220 | Roussel Uclaf | 2220 | 2250 | 2250 | + 0 90 |
| 3270 | R. Impl.Ly " | 3270 | 3290 | 3300 | + 0 92 |
| | Sade (Ny) | | 187 60 | | + 0 80 |
| 2135 | Sagem | 2135 | | | |
| 580 | Saint Gobain | 580 | 591 | | + 0 17 |
| 1208 | Saint Louis | 1208 | 1205 | 1208 | + 0 22 |
| | Salomon Ly | | | 1480 | |
| 310 | Salvepar (Ny) | 310 | | 317 50 | + 2 42 |
| 1478 | S.A.T. | 1478 | | 1478 | + 0 20 |
| 288 | Sect. Cdc | 288 | | 285 | - 0 35 |
| 1185 | Sequanaise (Ns) | 1185 | | 1185 | |
| | Schneider | 773 | 776 | 772 | - 0 13 |
| 17 | SCOA | 17 | 17 40 | 17 45 | + 2 86 |
| 400 | Scor s.a. | 400 | 395 | 395 | - 1 25 |
| 2181 | S.E.R. | 2181 | 2169 | 2163 | - 0 64 |
| 441 | Sefimeg | 441 | 444 80 | 442 | |
| 128 80 | Silic | 128 80 | 128 80 | 129 | + 0 05 |
| 254 | Simco | 254 | | | |
| | Simplex | | | 782 | |
| | S.F.I.M. | | | | - 1 89 |
| 244 | S.G.E. | 244 | 242 50 | 244 | |
| 428 | Sicmon | 428 | 430 | 430 | + 0 94 |
| | Sidel | | 660 | 660 | - 1 12 |
| | Sligos | | | | - 0 20 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 535 | Société Gén. | 541 | 542 | 542 | + 0 18 |
| 62 | Sodecto(B) | 61 10 | 61 | | - 1 80 |
| 128 | Sodexho(Ns) | 122 | 123 | | + 0 82 |
| 1020 | Sodecto | 1081 | | 1080 | + 0 83 |
| | Sogeparfi(Ny) | 80 | 80 | 80 | |
| | Sogerep | 438 | | 438 | |
| | Sois-Alib. | 1559 | | | |
| 405 | SOPRA | 408 20 | 410 | 410 | + 0 44 |
| | Source Perrier | 1707 | | | |
| | Spanc | 835 | | 835 | |
| | SPIR | 379 90 | 379 | 375 10 | - 1 28 |
| | Spie-Stagnol | 343 | 345 | 345 | + 0 58 |
| 375 | Stallor Facon | 888 | | | + 1 61 |
| | Suez | 332 50 | | | + 0 24 |
| | Synthelabo | 1159 | 1165 | 1150 | - 0 78 |
| 250 | Thomson CSF | 183 80 | | | - 0 12 |
| | Total | 267 10 | 266 10 | 266 70 | - 0 52 |
| 210 | — (parrt) | 203 | 205 | 201 80 | - 0 59 |
| | TotalGaz Fin. | 212 | | | - 0 90 |
| | U.A.P. | | | | + 0 24 |
| 535 | U F B Locab. | | | 325 | - 3 64 |
| | U I C | | | 740 | - 0 81 |
| | U I F | 457 | | | |
| | U I S | 800 | | 806 | + 0 63 |
| | Unibail | | | 499 | + 0 60 |
| | Valeo | 741 | | 745 | + 0 64 |
| | Vallourec | 344 | | 340 | - 1 64 |
| | Va Banque | 305 | 304 | 304 | - 0 33 |
| | Worms et Cie | | 346 | 340 70 | - 1 26 |
| | Zodiac | 1285 | 1282 | 1300 | + 1 17 |
| 1070 | Elf Gabon | 1140 | 1161 | 1161 | + 0 98 |
| | Accor | 111 30 | 117 | | + 5 31 |
| | Accor. Banqit. | | | | |
| | Amer. Express | | 135 80 | | + 0 28 |
| | A.T.T. | | 228 80 | 228 80 | + 0 70 |
| | Anglo Amer C. | | 191 | 191 | + 3 24 |
| | Arngold | | | | 2 17 |
| | Banco Santander | | | | |
| | B.A.S.F. | 690 | 690 | | |
| | Bayer | 695 | 693 | 693 | + 0 81 |
| | Brahma Pfe | 98 | | | - 0 08 |
| | Bufalofonf | | | | + 2 79 |
| | Clown Manh. | 149 | 152 30 | | + 2 21 |
| | Daimler Benz | 2720 | 2726 | 2726 | - 0 15 |
| | De Beers | 140 70 | | | |
| | Deutsche Bank | 2370 | 2370 | 2368 | - 0 08 |
| | Dresdner Bank | | | | + 1 41 |
| | Dsiefontein | 59 80 | 60 80 | 60 80 | |
| | Du Pont-Nem. | 280 70 | 288 70 | | |
| | Escom Kodak | 217 | 220 20 | | |
| | Esso Rand | 13 85 | 14 | 13 70 | - 1 08 |
| | Echo Bay | 22 | 22 | 22 10 | + 0 31 |
| | Ekcrolux | | 280 | 280 | |
| | Ericsson | | 137 80 | 137 60 | + 0 07 |
| | Exxon Corp. | 238 40 | 238 80 | 239 90 | + 0 41 |
| | Ford Motor | 235 20 | 251 40 | | |
| | Freegold | 47 20 | | | |
| | Gencor | | 20 | | |
| | Gén. Elec. | 412 | | | + 0 88 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 210 | Gén. Motors | 213 | 229 | 228 | + 7 04 |
| 360 | Gén. Belgique | 365 20 | 365 | 365 | - 0 05 |
| 60 | Gd. Métropol. | 51 20 | 51 20 | 51 20 | |
| 91 | Gamess | 60 | 60 | 60 | |
| 23 | Hanson PLC | 23 50 | 23 80 | 23 50 | |
| 25 | Harmony Gold | 25 65 | 25 60 | 25 60 | - 0 19 |
| 405 | Hewlett Packard | 406 70 | 415 60 | 416 50 | + 2 43 |
| 34 | Hitachi | 33 75 | 34 30 | 34 30 | + 1 63 |
| 880 | Hoechst | 885 | 891 | 892 | + 0 56 |
| 69 | Homestall | 68 75 | 70 65 | 70 40 | + 2 40 |
| 122 | I.C.I. | 131 30 | | | |
| 500 | I.B.M. | 495 | 498 30 | 497 | + 0 40 |
| 355 | I.T.T. | 348 | 350 | 350 | + 1 16 |
| 186 | Ito Yokado | 185 50 | 187 60 | 188 60 | + 1 67 |
| 58 | Matsushita | 57 50 | 58 30 | 58 30 | + 1 39 |
| 3 55 | Maxwell | 3 55 | | | |
| 250 | Mc Donald's | 251 | 255 | 255 | + 1 96 |
| 806 | Merck | 808 | 837 | 836 | + 3 34 |
| 515 | Minnesota M. | 515 | 521 | 521 | + 1 17 |
| 44 | Mitsubishi | 41 | | | |
| 336 | Mobil corp | 351 40 | | | |
| 310 | Morgan J.P. | 307 | 309 90 | 309 50 | + 0 81 |
| 27380 | Nestlé | 26300 | 26340 | 26320 | - 0 03 |
| 143 | Norsk Hydro | 148 | 145 90 | | + 1 01 |
| 108 | OPSL | 102 80 | 101 60 | | - 2 12 |
| 1880 | Pétrofina | 1769 | 1784 | 1784 | - 0 85 |
| 415 | Philip Morris | 419 20 | 419 20 | 418 | - 0 29 |
| 115 | Philips | 114 50 | 115 80 | 115 80 | + 1 14 |
| 56 | Placer Dome | 57 90 | 58 60 | | |
| 555 | Procter Gamble | 558 | 564 | 564 | + 0 89 |
| 210 | Quilmes | 208 | 208 | 206 | - 0 96 |
| 25 | Randfontein | 23 95 | 24 | | + 0 21 |
| 310 | Rhone Poul. Rorer | 320 40 | 324 80 | 324 | + 1 12 |
| 480 | Royal Dutch | 467 10 | 470 20 | 469 90 | + 0 60 |
| 63 | R T Z | 60 80 | 60 20 | 60 | - 1 32 |
| 2 17 | Sant.& Benchi. | 2 | 1 98 | 1 98 | - 0 50 |
| 32 | St Helens | 30 70 | 31 20 | 31 20 | + 1 63 |
| 395 | Schlumberger | 351 20 | 368 | 368 | + 1 94 |
| 49 | Shell transp. | 50 30 | 50 80 | 49 80 | |
| 2520 | Siemens | 2333 | 2333 | 2340 | + 0 30 |
| 400 | Sequana Nederl. | 398 | 400 | 405 | + 1 50 |
| 182 | Sony | 183 60 | 184 90 | 184 90 | + 0 71 |
| 87 | Sundome Beni. | 83 | 84 80 | 83 10 | + 0 18 |
| 183 | T.D.K. | 180 | | | |
| 80 | Telefonica | 83 10 | 82 20 | 83 | - 0 18 |
| | Toshiba | 28 80 | 27 20 | 27 20 | + 1 48 |
| | Unilever | 548 | 554 | | + 0 91 |
| 280 | Usx Textn. | 282 | 283 50 | | + 0 71 |
| 280 | Vest Resta. | 278 | 280 | | + 1 45 |
| 1340 | Volkswagen | 1375 | | | |
| 400 | Volvo | 397 | | | |
| 186 | Wmz. Deep. | 182 | | | |
| 380 | Xerox Corp. | 384 | | | |
| 105 | Yamaichi | | | | 111 20 |
| 4 20 | Zimbia Cop. | | 4 10 | 4 07 | |

## COMPTANT (sélection)

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| **Obligations** | | |
| Emp.Etat 8,6%77 | 123,90 | 7,40 |
| Emp.Etat 8,6%78 | 100 10 | 8 72 |
| 10,80% 79/94 | 99 50 | 8 02 |
| Emp.Etat 13,4%83 | 105 21 | 6 |
| Emp.Etat 12,2% 84 | 100 55 | 7 93 |
| 10,20% mars 88 | 104 20 | 2 30 |
| OAT 10% 5/2000 | 108 55 | 8 16 |
| OAT 9,9% 12/1997 | 104 75 | 4 65 |
| OAT 9,8% 1/1998 | 103 05 | 5 32 |
| PTT 11,2% 85 | | 8 20 |
| | | 3 30 |
| CFF 10,25% nov 90 | 107 80 | 2 21 |
| CNA 10 % 1979 | | 2 65 |
| CNB Bques 5000F | | 3 75 |
| CNB Paribas 5000F | | 3 75 |
| CNB Suez 5000F | 98 | 3 75 |
| CNE 11,5% 85 | | 10 32 |
| CNI 1/62 5000F | 88 41 | |
| CNT 9 % 86 | | 1 24 |
| CRH 10,90% déc.85 | 106 02 | 4 16 |
| CHARB FCE 3% 100 | | |
| CNCA | | |
| Cepe | | |
| Alcatel 6 % janv. 89 | 628 | |
| Ly. Eaux ov 6,5% | 784 | |
| Thoms. ov 9,2% 85 | | |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| **Actions** | | |
| Agache (ex Su.) | 915 | |
| Applications Hydr. | 1585 | |
| Arbel | 530 | |
| Bains C.Monaco | 1020 | |
| B.Hypoth.Europ. | 361 | |
| B.N.P. Intercont. | 418 | 419 |
| Baghin-Say (C.I.) | 480 10 | 482 |
| Bénédictin | 2510 | |
| Bidermann Internat. | 465 | |
| Blanzy Ouest | 3957 | |
| B T P | 83 50 | 83 80 |
| Cambodge | 1060 | |
| Carbone Lorraine | 510 | 510 |
| Casa Podelin | 8 10 | 8 10 |
| C.E.G.F (Régor.) | 705 | |
| Cenpanaire Blanzy | 375 | |
| Cerabati | 88 | |
| Champex Ny | 75 | |
| CIC (CP) | 228 | 230 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| C.I.M. | | 1476 |
| C.I.T.R.A.M. (B) | 2282 | |
| Cogifi | 345 | 342 50 |
| Comilog | 571 | |
| Cie Industrielle | 6700 | |
| Cpt Lyon Alemand | 351 | 356 |
| Concorde | | |
| Constr.Mét.Paris | 22 80 | |
| Crédit Gén.Ind. | 131 | |
| Cr Unicomm (Cie) | 339 | |
| Dashley | 980 | |
| Degremont | 2180 | 2105 |
| Delmas Vieljeux | 2870 | |
| Didot Bottin | 611 | |
| Eaux Bassin Vichy | 3118 | |
| Eaux Vittel | 980 | |
| Eclo | | 400 10 |
| Ent.Mag. Paris | 4200 | |
| Euro (ex Eurafi) | | |
| Finalens | 309 10 | |
| F.I.P.F. | 97 | |
| F.N.A.C. | 2080 | 2000 |
| Francaise (Cie) | | |
| Fonc.Lyonnaise | 680 | 671 |
| Foncina | | |
| Fougerolle | 840 | 800 |
| Fromo I.A.R.D. | | |
| Fromo SA (Ly) | | 2080 |
| From. Paul-Ranger | | |
| Gaumont | 879 | |
| Genafim | 342 | 342 |
| Gévelot | 647 | |
| G.F.C. | 342 | 344 |
| Groupe Victoire | 1200 | |
| G.T.I (Transport) | 247 | |
| Immobail | | |
| Immobanque | 629 | 636 |
| Im.Marseillaise | 5200 | |
| Immofice | 431 | 435 |
| Invest.(Ste Cie.) | 3250 | 3250 |
| Lambert Frères | | |
| Lille Bonnières | | |
| Locafrance | | |
| Louis Vuitton | 745 | 745 |
| Louvre | 3170 | 3100 |
| Lucia | | |
| Machines Bull | | |
| Mag.Uniprix | | |
| Magneti | 700 | |
| Métal Déployé | 480 | |
| Mors | 78 | 78 90 |
| Navigation (Nle) | 130 | |
| Oparg | | |
| Orbal (B) | | 470 |
| Origny-Desvroises | 780 | |
| Palais Nouveauté | 1270 | |
| Pathé Marconi | 630 | |
| Parfinance | 174 80 | |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Paris France | 180 20 | |
| Paris Orléans | 210 | |
| Parisien Investi. | 314 | |
| Pathé Cinéma | 1112 | |
| Piper Heidsieck | 1230 | |
| Poncin | 479 | |
| Promodès (Cl.) | 1815 | |
| Publicis | | |
| Rochefortaise | 110 | |
| Rougier | 188 10 | 188 20 |
| S.A.C.E.R. | 230 | |
| S.A.F.A.A. | 427 | |
| S.A.P.I.C Alcan | 200 | |
| Sags | 240 | |
| Saint Dominique (F.) | 400 | |
| Salins du Midi | 107 50 | 108 |
| Savoisienne M. | 620 | 618 |
| S.C.A.C. | | |
| Sinofa | 791 | |
| S.Eaux.Parr. (M) | | |
| Sitic | 180 | |
| Slavia | | 190 |
| S.I.P.H. | 180 | |
| S.M.C.I. | | |
| Sofal | 700 | |
| Soffo | 360 | |
| Sofical | 1140 | 1140 |
| Sofiman (ex Escaut) | | |
| Sofingi | 2300 | |
| Soudure Autogène | | 812 |
| Sovabail | 370 50 | |
| Stael | 476 | |
| Talbot | 2800 | 2800 |
| Tassat-Acquisit. | | |
| Tour Eiffel | | |
| Ufimer | 1180 | |
| Vicat | 480 | 480 |
| Viel | 1650 | |
| Visa | | |
| Maroc Sté Brasserie | 240 | |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Locindus | 741 | 767 |
| L.V.M.H. | 4025 | 4050 |
| Lyon.Eaux/Dumez | 565 | 570 |
| Majorette Ly. | 116 10 | 115 |
| Mer. Wendel | | |
| Metro | | 194 50 |
| Merlin-Gerin | 600 | 605 |
| Metalleurop | 96 20 | |
| Métrologie In. | 38 20 | 38 20 |
| Michelin | 215 | |
| Min. Salins (Ny) | | |
| Mitsi | | |
| Moulinex | | |
| Navig. Mixte | 1122 | 1122 |
| Nord-Est | 120 | 120 |
| Nordon (Ny) | 276 | |
| Nouv Galeries | 580 | |
| Olipar | 170 | 172 |
| Orkel | 910 | 910 |
| Pathé | 408 | |
| Pechiney Int. | 205 50 | 205 20 |
| Pechiney (DP) | 365 | 365 |
| Penaud Ricard | | |
| Pengeot | 780 | |
| Pinault | | 382 80 |
| Plastic-Omn. | 640 | 640 |
| Polet | 588 | 574 |
| Primagaz | 688 | 681 |
| Prisunic | 910 | |
| Promodès | 3718 | 3695 |
| Radiotechn. | 888 | 604 |
| Redoute (La) | 5950 | 5990 |
| Remy Cointreau | | 188 |
| R. Poulenc CP | 623 | |
| Rubor Financ. | 306 | |
| Rochefort Ld. | 71 | 70 60 |
| Roussel Uclaf | 2220 | 2250 |
| R. Impl.Ly " | 3270 | 3290 |
| Sade (Ny) | | 187 60 |
| Sagem | 2135 | |
| Saint Gobain | 580 | 591 |
| Saint Louis | 1208 | 1205 |
| Salomon Ly | | |
| Salvepar (Ny) | 310 | |
| S.A.T. | 1478 | |
| Sect. Cdc | 288 | |
| Sequanaise (Ns) | 1185 | |
| Schneider | 773 | 776 |
| SCOA | 17 | 17 40 |
| Scor s.a. | 400 | 395 |
| S.E.R. | 2181 | 2169 |
| Sefimeg | 441 | 444 80 |
| Silic | 128 80 | 128 80 |
| Simco | 254 | |
| Simplex | | |
| S.F.I.M. | | |
| S.G.E. | 244 | 242 50 |
| Sicmon | 428 | 430 |
| Sidel | | 660 |
| Sligos | | |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Société Gén. | 541 | 542 |
| Sodexho(B) | 61 10 | 61 |
| Sodexho(Ns) | 122 | 123 |
| Sodexho | 1081 | |
| Sogeparfi(Ny) | 80 | 80 |
| Sogerep | 438 | |
| Sois-Alib. | 1559 | |
| SOPRA | 408 20 | 410 |
| Source Perrier | 1707 | |
| Spanc | 835 | |
| SPIR | 379 90 | 379 |
| Spie-Stagnol | 343 | 345 |
| Stallor Facon | 888 | |
| Suez | 332 50 | |
| Synthelabo | 1159 | 1165 |
| Thomson CSF | 183 80 | |
| Total | 267 10 | 266 10 |
| — (parrt) | 203 | 205 |
| TotalGaz Fin. | 212 | |
| U.A.P. | | |
| U F B Locab. | | 325 |
| U I C | | 740 |
| U I F | 457 | |
| U I S | 800 | |
| Unibail | | 499 |
| Valeo | 741 | |
| Vallourec | 344 | |
| Va Banque | 305 | 304 |
| Worms et Cie | | 346 |
| Zodiac | 1285 | 1282 |
| Elf Gabon | 1140 | 1161 |
| Accor | 111 30 | 117 |
| Accor. Banqit. | | |
| Amer. Express | | 135 80 |
| A.T.T. | | 228 80 |
| Anglo Amer C. | | 191 |
| Arngold | | |
| Banco Santander | | |
| B.A.S.F. | 690 | 690 |
| Bayer | 695 | 693 |
| Brahma Pfe | 98 | |
| Bufalofonf | | |
| Clown Manh. | 149 | 152 30 |
| Daimler Benz | 2720 | 2726 |
| De Beers | 140 70 | |
| Deutsche Bank | 2370 | 2370 |
| Dresdner Bank | | |
| Dsiefontein | 59 80 | 60 80 |
| Du Pont-Nem. | 280 70 | 288 70 |
| Escom Kodak | 217 | 220 20 |
| Esso Rand | 13 85 | 14 |
| Echo Bay | 22 | 22 |
| Ekcrolux | | 280 |
| Ericsson | | 137 80 |
| Exxon Corp. | 238 40 | 238 80 |
| Ford Motor | 235 20 | 251 40 |
| Freegold | 47 20 | |
| Gencor | | 20 |
| Gén. Elec. | 412 |

هكذا من الأصل



# SPORTS

## TENNIS : les Internationaux de France

# Maîtresses femmes

**Après l'élimination de Natha-[redacted] Tauziat, de *Mary Pierce* [redacted] Cédric Pioline, Henri Leconte reste [redacted] seul Français en lice pour les quarts de finale du tournoi [redacted] Roland-Garros. Il rencontrera [redacted] Suédois Niklas Kulti, [redacted] tombeur de McEnroe. Chez [redacted] femmes, [redacted] choses *sérieuses commencent après* [redacted] semaine marquée par [redacted] victoires presque tranquilles [redacted] favorites.**

C'était [redacted] 1988. [redacted]00 personnes assistaient, meurtries, à l'exécution de [redacted] Zvereva par Steffi Graf en finale [redacted] Internationaux de Roland-Garros. 6-0, 6-0 en 34 minutes. Un cauchemar. Même Steffi Graf s'excusera de cette victoire-blitz. Quatre ans après cette douloureuse finale, les [redacted] femmes devaient s'affronter en quarts de finale du tournoi, mardi 2 juin. Aujourd'hui, Steffi Graf n'est *plus la n° 1 mondiale omnipotente* [redacted] 1988, vainqueur d'un grand [redacted] quelques mois plus tard [redacted] championne olympique [redacted] Séoul. A Paris, elle [redacted] derrière [redacted] titre qu'elle n'a plus gagné depuis [redacted] terrible victoire [redacted] Zvereva. Aujourd'hui, [redacted] *joueuse* [redacted] *affirme avoir* [redacted] cette humiliation.

Pourtant, ce score inouï dans l'histoire de Roland-Garros – cette finale est la plus courte du tournoi –, sym-[redacted] aujourd'hui encore, la [redacted] *n° 1* [redacted]diale et une joueuse classée entre la dixième et la vingtième place. Les rencontres de la première semaine des Internationaux de France ont permis de mesurer le fossé entre les cinq premières joueuses et les autres. L'élimination, lundi 1er juin, [redacted] Mary Pierce, tête de série n° 13 face [redacted] Jennifer Capriati, tête de série n° 5, victorieuse 6-4, 6-3, est éloquente : huit places, seulement, séparent [redacted] deux gamines et le match fut une rencon-[redacted] *sens unique* [redacted] l'avantage [redacted] l'Américaine.

Au-delà des cinq premières places, [redacted] autres concurrentes se valent. [redacted] Tauziat, tête de [redacted] n° 12, [redacted] battue par la Néerlandaise Manon Bollegraf, 53e mondiale. Les six autres quarts de finalistes sont [redacted] mêmes qu'en [redacted]91 et, parmi elles, les cinq premières têtes de série : Seles, Graf, *Sabatini*, Sanchez-Vicario et Capriati.

Dimanche, après le faux pas de Monica Seles qui [redacted] failli buter sur [redacted] Japonaise, [redacted] pris à rêver. Et [redacted] la Yougoslave, qui règne sur *Roland-Garros et sur le tennis* mondial depuis deux ans, chutait ? Et si le tennis féminin possédait un vrai club de dix ou vingt joueuses capables de décrocher un titre du grand chelem, comme chez les hommes, où la compétition reste ouverte, malgré *l'insolente domination de Jim Courier* ?

Piètre consolation. Après les *années Evert-Navratilova*, la *domination* de Graf, puis celle de Seles, le club [redacted] du tennis tolère aujourd'hui une petite poignée [redacted] privilégiées. Il ne faut pas arriver en retard à Roland-Garros lorsque Steffi Graf ou Arantxa Sanchez font l'ouverture. Frustrant spectacle que celui de Gabriela Sabatini attendant, au fond du court, les fautes de ses adversaires pour les croquer.

Mais qu'ont-elles donc de plus que les autres, ces quatre championnes ? Leur force, sans nul doute, et cette formidable réputation qui les précède désormais. Ces enfants qui n'ont pas vingt ans sont quasiment intouchables et ne peuvent s'éliminer qu'entre elles.

### *La peur de la volée*

*Le* secret de cette domination s'explique par le jeu de volée. La plupart des joueuses rechignent, en effet, à *monter au filet comme le font* Steffi Graf ou Gabriela Sabatini, ou à venir conclure leurs points à la volée à l'exemple de Monica Seles ou d'Arantxa Sanchez. C'est sans doute cette répulsion qui les laisse loin dans le classement. Des deux Françaises [redacted] en lice, [redacted] n'en [redacted] plus. Nathalie Tauziat, tête de série n° 12 du tournoi, n'a jamais vu le filet de près au cours [redacted] première semaine. Cette timidité a causé [redacted] perte face à Bollegraf. Mary Pierce, pourtant friande de jeu à la volée a préféré accumuler les fautes en comptant sur son violent jeu de fond de court : insuffisant. Jamais l'idée ne lui sera venue que, du filet, elle aurait pu terrasser Jennifer Capriati, pourtant terne en cette première semaine.

Ces dames ne prennent pas de risques. Elles se sont musclées et sont devenues plus puissantes, pour le fond du court uniquement. Elles se contentent de se servir de leur raquette comme d'un marteau.

Même les reines n'ont pas encore sorti leur grand jeu à la volée. Inutile, justement de prendre des risques *pour rien. Car cette première* semaine de chauffe n'est pas de tout repos pour ces championnes. *« Je voulais vraiment terminer ce match »*, expliquait dimanche Steffi Graf à l'issue de sa rencontre face à Jana Novotna, remportée 6-1, 6-4 (pour un match entre la tête de série n° 2 et la tête de série n° 8, le score laisse rêveur). Parfois, les meilleures *joueuses du monde ont peur* de se faire piéger par une fille qui, tout à coup, aurait envie de gagner.

*Durant* cette première semaine, le jeu consiste à ne pas se blesser et à ne pas laisser passer un point qui pourrait permettre à l'adversaire de reprendre espoir. Il faut les regarder, ces championnes. Elles gagnent facilement, certes, mais sont au supplice. *Comme des potaches, elles font* leurs gammes et se tancent lorsqu'elles ratent un coup facile. Pendant chaque temps mort, elles répètent leurs gestes, moulinets de revers, de coup droit, de service, devant une adversaire réduite à la condition de sparring partner.

*« Mais que faites-vous à midi, après avoir terminé vos matches, vous visitez Paris ? »*, demandait un journaliste à Steffi Graf. *« Je m'entraîne »*, lui a répondu l'Allemande avant de repartir *disputer le tournoi de double* avec Anke Huber. Le double, qui sert à aiguiser les réflexes et peaufiner le jeu à la volée. Il y a quelques années, au temps de sa splendeur, Steffi Graf formait une redoutable paire de double avec Gabriela Sabatini.

BÉNÉDICTE MATHIEU

# *Cédric Pioline sous pression*

L'un [redacted] raquette, [redacted] terre. Les hui-[redacted] de [redacted] ont fini par [redacted]ser les [redacted] des deux derniers Français qui étaient encore en lice dans le tournoi. Henri [redacted] poursuit [redacted] avec une [redacted] retrouvée, Cédric Pioline [redacted] quitté [redacted] central, contrarié [redacted] autant crispé.

Discret, ce fils [redacted] champions de volley-ball, originaire [redacted] parcourt le circuit ATP [redacted] l'ombre des jeunes espoirs français, Arnaud Boetsch, Olivier De[redacted] Thierry Champion. [redacted] n'a pu décrocher [redacted] titre, [redacted] jeune homme [redacted] vingt-[redacted] aux mensurations d'athlète – 1,8 mètre, [redacted] kilogrammes – [redacted] passé [redacted] 202e place [redacted] la 66e [redacted] ans, progressant [redacted] remarquées au tournoi [redacted] l'an dernier, [redacted] Santoro, [redacted] Vol-[redacted] un certain... [redacted]

Peu [redacted] photographes, [redacted] jeune [redacted] *lumière* [redacted] *de* [redacted] jamais [redacted] un [redacted] sur [redacted] début de la [redacted] *« Je ne* [redacted] *ce* [redacted] *j'avais* [redacted] *d'une* [redacted] *match, je n'*[redacted] *plus* [redacted] *jambes.* [redacted] *incapable d'augmenter* [redacted] *Au* [redacted] *on a pensé* [redacted] *un virus* [redacted] *n'a* [redacted] »

Rassuré, Pioline part pour Bordeaux s'entraîner et revient à Roland-Garros pour gagner : Brad Gilbert, [redacted]avier Daufresne [redacted] Lars J[redacted]. Excepté [redacted] série [redacted] 15 mais [redacted] familier des [redacted]faces rapides, les [redacted] diront que [redacted] jeune Français a vaincu là, en toute logi[redacted] des joueurs moins bien classés [redacted] lui. Pioline ne subit pas moins [redacted] pression qui gagne les joueurs au fil de leurs qualifications. Huitièmes de finale sur le central, il se *souvient alors « de Roland-Garros, de ces matches sur ce court »* qu'il regardait à la télévision. *Il sait qu'il a aussi en face* [redacted] l'ardent Andreï Cherka-[redacted] marathonien puissant, le [redacted] Stephan *Edberg*, autant dire une grande puissance physique [redacted] de res-[redacted] tactiques.

Le Français [redacted] piège du joueur [redacted] Enfermé [redacted] fond [redacted] ficelé dans des échanges longs, épuisants, [redacted] jamais [redacted] chance, malgré l'encouragement du pu[redacted] une [redacted] retrouvée à [redacted] fin [redacted] troisième set. *« C'est sans doute le problème de l'expérience sur les courts centraux. Moi je n'en ai pas pratiqué des dizaines. J'étais crispé par l'enjeu, je suis tombé dans son jeu. Il était très vif sans arrêt, et moi je ne savais plus où j'allais. Il m'a asphyxié complètement et je m'en suis rendu compte trop tard. »* Cédric Pioline repart, mi-figue, mi-raisin, rassuré et attristé. A la différence de l'autre challenger français, il sait qu'il a le temps pour lui et de grandes chances de ne plus regarder Roland-Garros à la *télé pendant quelques années...*

D. L.-G.

## Les résultats du lundi 1er juin

**SIMPLE MESSIEURS**
*(huitièmes de finale)*

**Deuxième quart du tableau**

P. Sampras (E-U, n° 3) b. C.-U. Steeb (All) 6-4, 6-3, 6-2 ; A. Agassi (E-U, n° 11) b. E. Sanchez (Esp) 6-1, 6-2, 7-5.

**Troisième quart du tableau**

N. Kulti (Suè) b. D. Perez (Uru) 6-0, 3-6, 7-5, 6-4 ; H. Leconte (Fra) b. M. Filippini (Uru) 6-3, 6-2, 6-4.

**Quatrième quart du tableau**

P. Korda (Tch, n° 7) b. J. Oncins (Bré) 6-4, 6-3, 6-3 ; A. Cherkasov (CEI) b. C. Pioline (Fra) 6-3, 6-3, 7-6.

**SIMPLE DAMES**
*(huitièmes [redacted] finale)*

**Premier quart du tableau**

J. Capriati (E-U, [redacted] 5) b. M. Pierce (Fra, n° 13) 6-4, 6-3.

**[redacted] quart du tableau**

C. Martinez (Esp, n° 7) b. L. Meskhi (Géo) 6-4, 7-5.

**Troisième [redacted] de [redacted]**

M. Bollegraf (P-B) b. N. Tauziat (Fra, n° 12) 6-4, 1-6, 6-2.

*(Entre parenthèses, [redacted]lité [redacted] joueurs et joueuses et, éventuellement, leur rang parmi* [redacted] *série.)*

# MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 5793**

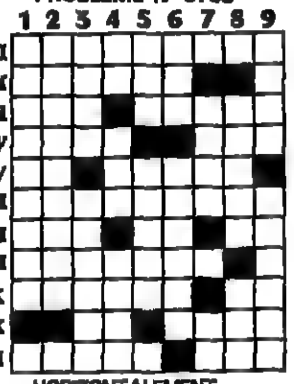

**HORIZONTALEMENT**

I. *Réchauffe une ambiance.* – II. Peut devenir fort étroite en grandissant. – III. Ordre de [redacted] indéniable. – IV. Figure mythologique. S'ouvre et se ferme non sans bruit. – V. Pronom. Couches [redacted] couleur. – VI. C'est donc en vain qu'on leur tendrait la main. – VII. Combinaison plus ou moins transparente. Participe. Permet de sauter à pieds joints dans les domaines interdits. – VIII. Marque de béatitude. – IX. Son cœur est bien souvent de pierre. *Dimension.* – X. Câblé. Eminence de la reine Marie-Thérèse. – XI. Courant d'air. [redacted] *fichu.*

**VERTICALEMENT**

1. Meublent un palais [redacted] – 2. Lutterait contre le cafard. – 3. Est vénéré par certains. Prouvait son intelligence. – 4. En habit. Connaissait bien Paris. N'avale pas la fumée. – 5. Morceaux de bois. Légère, on la disait petite. – 6. Sans changement. Fleurs qui ornent certains salons. – 7. N'eut pas à rougir de son frère criminel. Participe. – 8. Réservés au culte, ils sont sacrés. Armes d'autrefois. – 9. Suffit à décontenancer un timide. Chanteuse de charme.

**Solution du problème n° 5792**

[redacted]

I. Participe. – II. [redacted] Issu. – III. Edenté[redacted] – IV. Na. Rues. – V. Ocre. Gêne. – VI. [redacted] (temple japonais). Res. – [redacted] Ém[redacted] At. – VIII. Nuées. Mi. – IX. Es. Méduse. – X. Sérieuses. – XI. Sua. Test.

*Verticalement*

1. Phénomènes. – 2. Audacieuses. – 3. Rée. Rase. Ru. – 4. Tente. Emia. – 5. Rosée. – 6. Clerges. Dut. – 7. Issues. Muse. – 8. PS. En. Aisés. – 9. Eussent. Est.

GUY BROUTY

# CARNET DU Monde

## Naissances

– Sylvie et Patrick SUQUET,

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils,

Erwan,

le 26 mai 1992, à Paris.

– M. Hugues WILHELM et Mme, née Hélène de MONT-SERRAT,

sont heureux [redacted] faire part de la naissance de

Thibaut.

Paris, le [redacted] mai 1992.

## Décès

– Mme Stéphane [redacted], son épouse
Mme André Pinelli et Robin,
M. et Mme Olivier Bidou,
Renaud, Thomas, Guillaume, [redacted]
M. [redacted] Mme Dominique Bidou,
Edouard et Martin,
M. et Mme Olivier Martin-Bidou et Amélie,
ses enfants et petits-enfants,
Ses frères, sœur,
beaux-frères, belles-sœurs,
[redacted] famille,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Stéphane BIDOU,
officier de la Légion d'honneur,
o[redacted] Mérite maritime,
officier [redacted] santé publique,
officier d'Académie,

survenu à Paris, le 31 [redacted] 1992, dans [redacted] quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 juin 1992 à 14 heures, en l'église Saint-François-Xavier (12, place du Président-Mithouard, 75007 Paris), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes, *selon la* volonté [redacted] défunt.

Cet avis tient lieu de faire-part.

76, rue [redacted]
[redacted] Paris.

– Patrick Bureau,
son mari,
Mireille Cohen,
sa mère,
[redacted]
Julia et Alexandre Bureau,
ses enfants,
Paule Blein,
André Cohen,
ses frère et sœur,
Et toute la famille,
[redacted] la douleur de faire part du décès de

Mme Gabrielle BUREAU,
née Cohen,

survenu à Paris, le 29 mai 1992.

L'inhumation aura lieu à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

225, boulevard Jean-Jaurès,
92100 Boulogne.

– Les Frères visiteurs du [redacted] de France,
La communauté et le personnel de la Maison Saint-Jean, à Villeneuve-d'Ascq,
[redacted] écoles chrétiennes [redacted] la région [redacted]
[redacted] famille,
Ses [redacted] élèves, amis, anciens combattants de la guerre 1939-1945 et de la Résistance,
font part du retour à Dieu du

*Frère Louis CABARET.*

La [redacted] religieuse sera célébrée, [redacted] mercredi 3 juin 1992, à 15 heures, en l'église Saint-Sébastien de Villeneuve-d'Ascq (Annappes).

*Maison Saint-Jean,*
BP 223,
13, rue Saint-J.-B.-de-La-Salle,
Villeneuve-d'Ascq, Cedex.

– M. et Mme Marcel-Charles-François Chapron,
ses enfants,
Victor et Julie,
ses petits-enfants,
M. [redacted] Granier,
son beau-frère,
Et toute la famille,
[redacted] la douleur de faire part du décès [redacted]

M. Marcel CHAPRON,
médaille militaire,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
préfet honoraire,

survenu le [redacted] mai 1992, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Regrets.

Les obsèques et [redacted] au cimetière d'Aigues-Vives (Gard) ont eu [redacted] l'intimité familiale.

– Raoul-Philippe Danaho,
Et toute la famille,
ont la [redacted] de faire part du décès de

Mme Raoul-Philippe DANAHO,
née Liliane Germain,

survenu le 28 mai 1992.

La [redacted] religieuse sera célébrée le jeudi [redacted] juin, à 14 heures, en l'église Sainte-Marie-aux-Fleurs, 24, rue d'Alsace-Lorraine, à Saint-Maur (Val-de-Marne), suivie de l'inhumation au cimetière Rabelais-I, à [redacted]

41, rue des Remises,
94100 Saint-Maur.

– Mme Jacqueline Dufour,
son épouse,
M. et Mme Paul Dufour et [redacted]
M. et Mme Alain Marzin, Anne et Charles,
M. Yann Dufour,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DUFOUR
docteur en droit,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 1er juin 1992, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 juin, à 15 heures, au temple de Beaufort-sur-Gervanne (Drôme).

L'inhumation aura lieu au cimetière familial de Lozeron.

*« Seigneur, [redacted] qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle »*
*Jean, 6, 68*

6, rue de Colombes,
92600 [redacted]
26400 Gigors-et-Lozeron.

– Marie-Françoise Gay-Gombaud,
Emmanuelle et Ariel Gay,
Maurice et Jacqueline Gay,
[redacted] Madeleine et [redacted]
Paul et Raymonde Edon et leur fille
Valla Gombaud,
Franco, Catherine
et Stéfania Verrieri,
ses parents et amis
*ont la douleur de faire part du décès de*

M. Jean-Claude GAY,

[redacted] en son domicile, le [redacted] mai 1992, [redacted] l'âge de quarante-six ans.

L'incinération aura lieu le vendredi 5 juin, à 15 h 30, au crématorium [redacted] (accès par l'avenue du Père-Lachaise, Paris-20e, métro Gambetta).

Ni fleurs ni couronnes.

Marie-Françoise Gay,
89, rue de l'Ourcq,
75019 Paris.
Maurice et Jacqueline Gay,
76, rue de Flandre,
75019 Paris.

– Le directeur et les membres du laboratoire de spectroscopie [redacted]zienne,
Ses collègues et amis de l'Ecole normale supérieure, de l'université Pierre-et-Marie-Curie, du Centre national de la recherche scientifique ont la grande tristesse de [redacted] part du décès de

M. Jean-Claude GAY,
directeur de recherche au CNRS,

survenu [redacted] 29 mai 1992, [redacted] l'âge de quarante-six ans.

*« Nous garderons le souvenir de son immense talent, de la vigueur de ses convictions, de la fidélité de son amitié. »*

Laboratoire de spectroscopie hertzienne,
24, rue Lhomond,
75231 Paris Cedex 05.
Tour 12, case 74,
4, place Jussieu,
75252 Paris Cedex 05.

– Mme Annie Gurvier, née Chans,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de

M. Charles GURVIER,
ingénieur chez Alsthom,

survenu le 30 mai 1992, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 juin, à 10 h 30, au cimetière parisien de Bagneux, *où l'on se réunira porte principale.* Un car sera à la disposition des personnes désirant assister à l'inhumation. Départ à 9 h 45 devant l'hôtel Holiday Inn, [redacted] de la République.

Ni fleurs ni couronnes.

53-55, boulevard de La Villette,
75010 Paris.

– Claire Stamback,
sa compagne,
Julien Jannic,
son fils,
Mme Elise Jannic,
sa mère,
Jean-François Jannic,
son frère,
Claire Barber,
sa sœur,
Mira Stamback,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Pierre JANNIC.

La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité, à Courties, Marciac (Gers).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. René POIRET,

survenu le dimanche 24 mai 1992.

Il avait fait don de son corps [redacted] la médecine.

[René Poiret, né en 1928, était entré au *Monde* le 15 décembre 1970, comme rotativiste, fonction qu'il occupait auparavant à *l'Aurore*. *Le Monde* présente à sa famille ses sincères condoléances.]

– M. Charles-Henri de Salivet de Fouchecour,
M. et Mme Christian de Salivet de [redacted]
Sœur Françoise de Salivet de Fouchecour,
M. et Mme Bertrand Moreau,
ses enfants,
Mme Paul de Salivet de Fouchecour,
sa belle-fille,
ses dix petits-enfants,
ses sept arrière-petits-enfan[redacted]
Mme Antoine [redacted]
sa belle-sœur,
leurs enfants,
et petits-enfants
[redacted] familles Ernoult,
Montaut et Calmettes,
ont la profonde tristesse de [redacted] part du décès de

M. Emile de SALIVET DE FOUCHECOUR,
officier de la [redacted]
croix [redacted] 1914-1918,
directeur honoraire
aux chemins de fer du Maroc,

endormi dans la paix du Seigneur, le 1er juin 1992, à [redacted] quatre-vingt-quinze ans.

La cérém[redacted] religieuse sera célébr[redacted] mercredi 3 juin, à 14 heures, en l'église Sainte-Pauline du Vésinet.

L'inhumation aura lieu *dans l'intimité familiale.*

1, route de la Borde,
78110 [redacted] Vésinet.

– Sa famille,
Ses amis,
ont le regret de faire part [redacted] décès de

Anne SAMYN,
agrégée de l'Université,
professeur honoraire de la faculté des lettres de Nice,
officier des Palmes académiques,

à Rosny (Seine-Saint-Denis), le 29 mai 1992.

L'incinération aura lieu le vendredi 5 juin, [redacted] 15 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, [redacted] place Gambetta où l'on se réunira.

*« Here lies one whose name was writ in water. »*

– Bouchemaine. Sarrebourg. Paris.

M. et Mme Jean Triollet,
Mme [redacted]
ses enfants,
M. et Mme Jean-Luc Cartau,
ses petits-enfants,
Les [redacted] Rouyer, Witt, Babolat, Boyer, *Boilot, Paris et Cartau,*
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis TRIOLLET,
née Odette Paris,

endormie dans la [redacted] du Seigneur, le 31 mai 1992, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La [redacted]ie religieuse sera célébrée, [redacted] 3 juin, à 10 heures, en l'église de Bouchemaine.

Ni fleurs ni couronnes.

« Les Jumelles »,
46, rue Chevrière,
49080 Bouchemaine.

– Le président,
[redacted] membres [redacted] bureau
Et les membres [redacted] la commission [redacted] française des sociétés d'[redacted]
ont la profonde tristesse [redacted] faire [redacted] décès de

M. Guy VERDEIL,
[redacted] la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
vice-président
de la Fédération [redacted]
des sociétés d'assurances,

survenu le [redacted] mai [redacted]

– La gérance de Worms et Cie,
Le conseil d'administration d'Athéna,
Les salariés et les agents généraux des compagnies PFA, GPA, Lilloise
Et l'ensemble des collaborateurs des [redacted] du groupe,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Guy VERDEIL,
président du groupe Athéna,

survenu le 28 mai 1992.

*(Lire page 19.)*

## Communications d[redacted]

– « La mémoire du génocide », avec Nicole Lapierre, Annette Wieviorka et Robert Frank, jeudi 4 juin, à 20 h 30. Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris (PAF).

## Soutenances de thèses

– Université Paris-III (Sorbonne-Nouvelle). [redacted] Bernard soutiendra sa thèse de doctorat : « Elaboration d'un thesaurus pour l'indexation thématique d'œuvres littéraires », le vendredi 12 juin, à 14 heures, [redacted] 17, rue de la Sorbonne, salle Bourjac, galerie Rollin, Paris-5e.

**CARNET DU MONDE**
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

| | |
|---|---|
| Toutes rubriques | 96 F |
| Abonnés et actionnaires | 85 F |
| Communicat. diverses | 100 F |
| Thèses étudiants | 55 F |

هكذا من الأصل



# MÉTÉOROLOGIE

**SITUATION LE 3 JUIN [illegible] A 0 HEURE TUC**

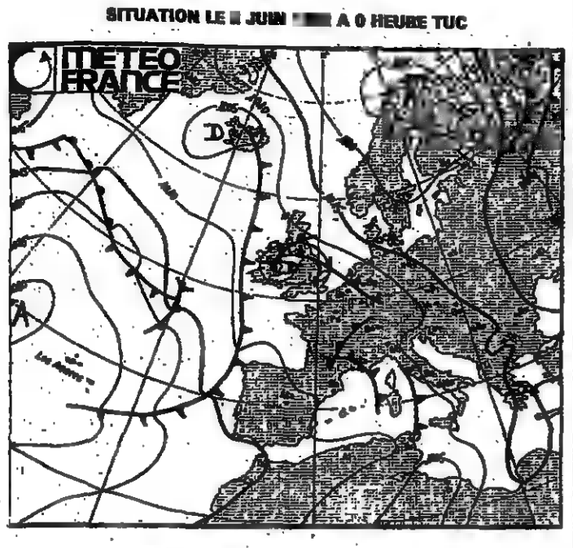


**PRÉVISIONS POUR LE 3 JUIN 1992**

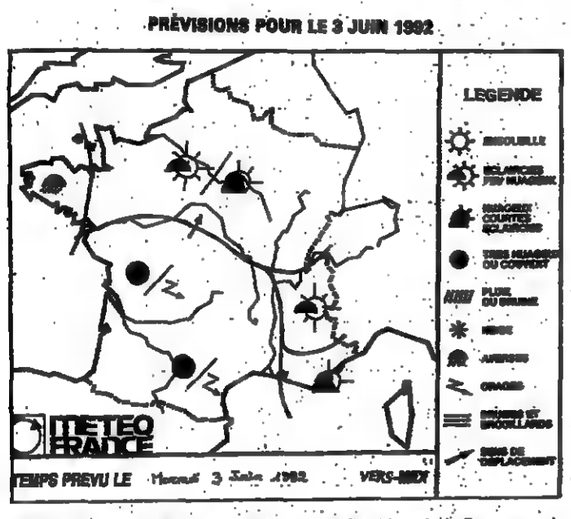


**Mercredi : encore des pluies orageuses.** – C'est encore un temps très orageux qui intéressera la France. [illegible] de nombreuses régions, la matinée débutera sous les nuages. On peut espérer toutefois quelques éclaircies du Nord et de la Normandie au centre de la France. Par endroit brumes, bancs de brouillard ou pluies résiduelles limiteront la visibilité.

Mais un système pluvio-orageux aura abordé dans la nuit la moitié ouest du pays et gagnera les régions de l'est dans la journée. Les orages pourront être localement violents, donnant d'importantes quantités d'eau et parfois des chutes de grêle.

Vers la mi-journée la Bretagne, puis en soirée la façade atlantique du pays devraient [illegible] derrière ce système pluvio-orageux. Les [illegible] reviendront, [illegible] elles [illegible] parfois entrecoupées d'averses. Le [illegible] s'orientera au nord-ouest.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 8 degrés et 13 degrés. Elles seront voisines de 15 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales s'étageront entre 16 degrés et 19 degrés sur une grande partie du pays. Elles grimperont jusqu'à 20 degrés à 22 degrés sur l'est, 22 degrés à 24 degrés en Provence-Côte-d'Azur.

**PRÉVISIONS POUR LE 4 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC**

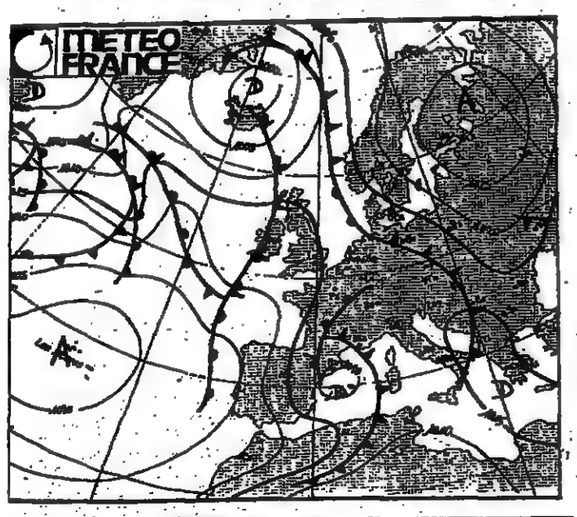


**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 2-6-92**

Valeurs extrêmes relevées entre le 1-6-1992 à 18 heures TUC et le 2-6-1992 à 6 heures TUC

| FRANCE | | | | ÉTRANGER | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| AJACCIO | 24 | 20 | N | TOULOUSE | 18 | 14 | C | LUXEMBOURG | 21 | 15 | P |
| BIARRITZ | 19 | 14 | N | TOURS | 23 | 12 | C | MADRID | 18 | 11 | C |
| BORDEAUX | 22 | 13 | N | POINTE-A-PITRE | 32 | 24 | N | MARRAKECH | 25 | 15 | C |
| BOURGES | 23 | 14 | P | | | | | MEXICO | 22 | 15 | C |
| BREST | 17 | 11 | N | ALGER | 26 | 13 | D | MILAN | 25 | 19 | C |
| CAEN | 20 | 10 | N | AMSTERDAM | 20 | 14 | C | MONTRÉAL | 17 | 11 | D |
| CHERBOURG | 17 | 10 | N | ATHÈNES | 28 | 18 | D | MOSCOU | 25 | 14 | C |
| CLERMONT-FER. | 22 | 13 | P | BANGKOK | 35 | 29 | N | NAIROBI | 25 | 9 | D |
| DIJON | 24 | 14 | C | BARCELONE | 19 | 11 | D | NEW-DELHI | 39 | 22 | D |
| GRENOBLE | 27 | 15 | C | BELGRADE | 27 | 14 | N | NEW-YORK | 19 | 14 | C |
| LILLE | 24 | 23 | C | BERLIN | 27 | 17 | N | OSLO | – | – | – |
| LIMOGES | 19 | 12 | P | BRUXELLES | 24 | 15 | C | PALMA-DE-MAJ. | 22 | 12 | D |
| LYON | 28 | 15 | C | COPENHAGUE | 25 | 13 | D | PÉKIN | 35 | 21 | C |
| MARSEILLE | 23 | 16 | N | DAKAR | 27 | 23 | N | RIO-DE-JANEIRO | – | – | – |
| NANCY | 24 | 16 | C | DJERBA | 42 | 21 | N | ROME | 25 | 19 | C |
| NANTES | 20 | 10 | C | GENÈVE | 23 | 14 | P | SINGAPOUR | 30 | 24 | C |
| NICE | 23 | 19 | N | HONGKONG | 28 | 24 | N | STOCKHOLM | 27 | 11 | N |
| PARIS-MONTS. | 23 | 15 | P | ISTANBUL | 23 | 14 | D | SYDNEY | 22 | 11 | C |
| PAU | 17 | 13 | C | JÉRUSALEM | 25 | 14 | D | TOKYO | 23 | 17 | D |
| PERPIGNAN | 19 | 14 | C | LE CAIRE | 36 | 20 | D | TUNIS | 29 | 19 | N |
| RENNES | 19 | 13 | C | LISBONNE | 21 | 14 | N | VARSOVIE | 24 | 18 | D |
| ST-ETIENNE | 24 | 12 | C | LONDRES | 20 | 13 | C | VENISE | 24 | 19 | N |
| STRASBOURG | 26 | 16 | C | LOS ANGELES | 21 | 16 | C | VIENNE | 24 | 15 | A |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)*

# RADIO-TÉLÉVISION

**IMAGES** DANIEL SCHNEIDERMANN

## Les bronzés font de la télé

LE bronzé est une espèce assez proche de l'extase et de la stupidité. « Santé à la Une », qui ne recule devant rien, était allé sur le terrain éviter à *un échantillon représentatif* de franchir la distance qui sépare la débilité simple de la carbonisation. Sur le plateau, trois professeurs et un docteur portaient à l'échantillon la *réplique médicale sans laquelle* « Santé à la Une » ne pourrait être vendue en pharmacie. L'un avait d'ailleurs écrit un livre. Sur quel sujet ? Le bronzage, justement. Chez quel éditeur ? Chez *TF 1 Editions*. Cela tombait bien.

« *Pour un plagiste, c'est sympa d'être bronzé* », dit un [illegible]. On regarda [illegible] plus près : il était effectivement bronzé. [illegible] plagiste [illegible] ses actes en accord [illegible] ses convictions. « *Est-ce que le soleil, vous aimez bien ?* », demanda-t-on opportunément à [illegible] bronzés. En général, ils répondirent plutôt oui. On en tira un premier enseignement : les bronzés aiment plutôt le [illegible]. Un sondage vint opportunément [illegible] moisson d'informations – un sondage ! Mais où vont-ils chercher toutes ces idées, à [illegible] à la Une » ? 58 % des Français craignent une [illegible] forte exposition. Tant qu'on [illegible] les chiffres, une docu[illegible] – à moins qu'elle ne [illegible] professoresse – rappela fermement qu'on [illegible] bronzer sous un parasol : le solde [illegible] 17 % [illegible] ultra-violets. Pas 18,5 %. 17 %. Non mais !

A ce stade de la réflexion, un nouveau paramètre [illegible] compliquer les choses : l'indice de protection. Quel compagnon plus familier, et en [illegible] plus mystérieux de nos vacances [illegible] de protection ? Son mystère ne résista pas longtemps aux investigations de « Santé à la Une » : plus il est bas, moins la protection protège. Jusqu'à quand peut-il monter ? Sept ? Dix ? Quinze ? Ce point reste prudemment inabordé.

Le professeur des [illegible] TF 1 rappela, c'était utile, que c'est [illegible] le soir, rentré sous le bungalow, qu'on a [illegible] compte qu'on a attrapé un coup de soleil. On [illegible] un mot sur [illegible] ennemi [illegible] du bronzage : le grain de beauté. Le [illegible] et le bon se distinguent plus [illegible] encore que les champignons : le mauvais grain de beauté bouge – on peut dire, dans la durée, comme les [illegible] et les [illegible]. On apprit qu'il fallait [illegible] les tétracyclines. Le présentateur et la présentatrice se risquèrent « Bonsoir Anne », « [illegible] Robert », [illegible] comme on dirait à la [illegible] pour les Nuls. Mais on leur pardonnait, c'était gentil [illegible] leur [illegible] pour aider les [illegible] à ne [illegible]. On était entre le médical et l'humanitaire.

**Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## Mardi 2 juin

### TF 1

**20.50 Cinéma : Les Spécialistes.** ■ Film français de Patrice Leconte (1984). Avec Bernard Giraudeau, Gérard Lanvin, Christiane Jean.
**22.30 Magazine : Ciel, mon mardi !**
**0.25 Journal et Météo.**

### A 2

**20.50 Cinéma : Gorilles dans la brume.** ■ Film américain de Michael Apted (1988).
**23.00 Débat : Raison de plus.** Animé par Claude Sérillon. Silence, on tue. *La protection et le sauvegarde des espèces de faune et de flore en voie de disparition.*
**0.20 Sport : Côté court.** Résumé des internationaux de tennis de Roland-Garros.
**0.35 Journal et Météo.**
**0.50 1, 2, 3, Théâtre.**
**0.55 Magazine : La 25e Heure.** Eric Rochant sur court. Deux courts métrages d'Eric Rochant : Présence féminine avec Isabelle Otero et Marc Berman ; French Lovers, avec Hippolyte Girardot, Sandra Montaigu. *Les premières œuvres du réalisateur d'Un monde sans pitié et d'Aux Yeux du monde.*

### FR 3

**20.45 Série : Les Aventures de Tintin.** Le Secret de la Licorne. *A la recherche d'un trésor.*
**21.35 Magazine : Faut pas rêver.** Invité : Michel Fugain. Sénégal : Studio de brousse ; Venezuela : l'Arbre de vie ; Chine : Au pays des Dongs.
**22.35 Journal et Météo.**
**22.55 Téléfilm : Champ clos.** [illegible] Faraldo, [illegible] d'après [illegible]jac, avec Micheline Presle, Inge Meysel. *Trois vieilles dames rancunières...*

### CANAL PLUS

**20.35 Cinéma : Full Contact.** ■ Film [illegible] Lestich (1990).
**22.15 Flash d'informations.**
**22.25 Cinéma : Le Porteur de valisette.** ■■ Film italien de Daniele Luchetti (1991) (v.o.).
**23.55 Cinéma : Le Grand Ruben.** ■ Film [illegible] de Philippe Roussel (1990). Avec [illegible] Léotard, Véronique Genest, Régis Royer.
**1.25 ▶ [illegible] : Les Mains d'Orlac.** Film franco-britannique d'Edmond T. [illegible] ville (1960).

### M 6

**20.40 Téléfilm : Crinière de feu.** D'Henri [illegible]. *Mésaventures néo-zélandaises d'une famille passionnée par les chevaux.*
**22.25 Téléfilm : La cover-girl a disparu.**
**0.00 Six minutes d'informations.**

### ARTE

**20.30 Soirée thématique.** Bande dessinée.
**20.33 Portrait d'Art Spiegelman.** *Le réalisateur s'accompagne le dessinateur, [illegible] d'un [illegible] des ghettos polonais, dans un pèlerinage à Auschwitz.*
**21.20 Portrait d'Enki Bilal.**
**21.35 Documentaire : Future Subjunkies.** *Pour [illegible] de rock-pop et pour découvrir la vie nocturne à Berlin.*
**21.50 Documentaire : Milo Manara.**
**[illegible] Portrait d'Annie Goetzinger.**
**22.40 Portrait de Jean [illegible] (Moebius).**
**22.50 Court métrage : La Nouvelle Bande [illegible] à Hambourg.**
**23.05 Documentaire : [illegible] Book Confidential.** *Film reportage sur [illegible] vingt-deux [illegible] de [illegible] connus aux États-Unis.*

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Archipel [illegible].** Les [illegible] grandes douleurs et [illegible].
**21.30 L'esprit [illegible].** [illegible] dellani, Didier Durandal, Michel Barberon, Jacques [illegible] (rediff.).
**22.40 Les Nuits magnétiques.** Bruges.
**0.05 Du jour au lendemain.** [illegible] Benaboy (Jette ce [illegible] avant qu'il soit [illegible] tard).
**0.50 Musique : Coda.** Les voix du Mali (2).

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concerts de jazz** (donné le 22 [illegible] 1991 lors du Festival de jazz de Paris) : The [illegible] Horn [illegible] Dream, Moon Night, de Mingus ; (donné le 9 janvier à Radio-France) : Jazz poème, de Cormann/Padovani.
**22.30 Soliste.** [illegible] Crespin, [illegible].
**23.10 [illegible] la nuit...**
**0.30 Dépêche-notes.**
**0.35 L'Heure [illegible] Philippe [illegible].**

## Mercredi 3 juin

### TF 1

**13.40 Série : Pause café, pause tendresse.**
**15.05 Club Dorothée.**
**17.25 Série : Charles s'en charge.**
**17.45 Magazine : Club plus.**
**17.50 Série : Premiers baisers.**
**18.20 Jeu : Une famille en or.**
**18.50 Feuilleton : Santa Barbara.**
**19.15 Jeu : La Roue de la fortune.**
**19.45 [illegible] : Le Bébête Show.**
**19.50 Tirage du Loto** (et à 20.45).
**20.00 Journal, Tapis vert et Météo.**
**20.50 Variétés : Sacrée soirée.** Avec Laurent Voulzy, Zaho Muhsen, Kim Wilde, Roch Voisine, Art Mengo...
**22.50 Magazine : En quête de vérité.** Les escroqueries.
**0.00 Journal et Météo.**
**0.10 Série : L'Heure Simenon.** La Maison du canal, de Joseph Ruanak.
**1.10 TF1 nuit.**

### A 2

**13.45 Sport : Tennis.** Internationaux de Roland-Garros, en direct.
**18.35 Série : Magnum.**
**19.15 INC.**
**19.20 Divertissement : Caméras indiscrètes.**
**19.59 Journal, Journal des courses et Météo.**
**20.50 Téléfilm : Les Merisiers.**
**22.25 Sport : Côté court.** Résumé des internationaux de tennis de Roland-Garros.
**22.40 Magazine : Sauve qui veut.** *Demain la Terre*, à l'occasion du Sommet de l'environnement de Rio de Janeiro. Brésil : le projet « Grand Carajas » ; États-Unis : la « Manitou Foundation » ; Afrique : les pays du Sahel ; Russie : Magnetogorsk, [illegible] des villes les plus polluées.
**23.55 Journal des courses, Journal et Météo.**
**0.10 ▶ Nuit de l'environnement.** Aral, une mer [illegible], les eaux du déluge ; Uranium ; Rabi ; Green Medicines ; Endettement la vie.

### FR 3

**13.00 Sport : Tennis.** Internationaux de Roland-Garros, en direct.
**13.40 C'est Lulu !**
**14.55 Questions au gouvernement en direct de l'Assemblée nationale.**
**17.00 C'est Lulu !**
**18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.**
**18.30 [illegible] : Questions pour un champion.**
**19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
**19.54 Six minutes [illegible] Météo, M 6 Finances.**
**20.00 Série : Madame est servie.**
**20.30 Surprise-partie.**
**20.35 Météo des plages.**
**20.40 Magazine : Etat de choc.** *Des histoires vraies racontées sous forme de fiction ou de documentaire.*
**22.25 Téléfilm : Les Cavaliers de l'enfer.**
**0.00 Magazine : Vénus.**
**0.30 Six minutes d'informations.**
**0.35 Magazine : Dazibao.**
**2.00 Rediffusions.**

### CANAL PLUS

**13.35 Téléfilm : Un [illegible]** [illegible] Lowry.
**15.00 Magazine : L'Œil du cyclone.**
**15.30 Magazine : Dis Jérôme ?**
**15.40 Téléfilm : Sabrina, j'imagine.**
**17.15 Documentaire : [illegible] du bout du monde.**
**18.00 Canaille peluche.**

*En clair jusqu'à 21.00*

**18.30 Ça cartoon.**
**19.00 Le Top.**
**19.20 [illegible] : Nulle part ailleurs.**
**20.30 Le [illegible] du cinéma.**
**21.00 Cinéma : Tante Julia et le Scribouillard.** ■ Film [illegible] de Jon [illegible] (1990).
**22.40 [illegible] d'informations.**
**22.50 Cinéma : [illegible]** ■ Film [illegible] de Peter Yates (1980) (v.o.).
**0.40 Cinéma : Cutpl.** ■ Film américano-britannique de [illegible] Barker (1989) (v.o.).

### M 6

**13.25 Série : Madame est servie** (rediff.).
**13.55 Série : L'Homme invisible.**
**14.45 Magazine : La Tête de l'emploi.**
**15.15 Magazine : Culture pub.**
**15.45 Magazine : [illegible].**
**16.15 Musique : Flashback.**
**16.45 Magazine : Nouba.**
**17.15 Musique : Dance Machine.**
**17.30 Série : [illegible].**
**18.30 Série : Vic [illegible].**
**19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.**
**20.00 Un livre, un jour.** *Le Voyage de Mozart à Prague*, d'Eduard Morike.
**20.10 Divertissement : La Classe.**
**20.40 ▶ Magazine : La Marche du siècle.** Sœur Emmanuelle : la douleur partagée. Invités : [illegible] Botte, coordinatrice pour Médecins sans frontières d'un programme d'aide aux enfants prostitués ; Valdénia Aparecida Paulino, qui a créé à Sao Paulo une maison d'accueil des filles prostituées ; François de Combret, gérant de société, créateur de l'association Solidarité enfants roumains abandonnés ; Bruno Coudert, volontaire pour ATD quart monde ; Martine Tutinge, journaliste à *la Vie*.
**22.20 Journal et Météo.**
**22.40 Mercredi en France.** Programme des télévisions régionales.
**23.35 Traverses.** Goulag au pays frère, Roumanie 1944-1989, de Charles Gazelle et Bauke Koenig.
**0.30 Musique : [illegible].**

### ARTE

**19.00 Documentaire : Photowallahs.** *L'art [illegible] photographie [illegible] le [illegible] de l'Inde.*
**20.00 Documentaire : [illegible] ou la Religion de l'amour.** *Une secte issue de l'hindouisme où la non-violence s'applique aux hommes, à la faune et à la flore.*
**20.30 Documentaire : Le Carnaval des animaux de Camille Saint-Saëns.** De Zulal Schaele. *Les spectateurs sont des animaux et les acteurs des figurines en papier plié.*
**21.00 Documentaire : [illegible] d'un chanteur, [illegible] Riveng.**
**21.50 Documentaire : Un [illegible] pour [illegible].** *Compilation des meilleurs moments des concours Eurovision des jeunes talents, et portrait de trois gagnants.*

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Antipodes.**
**21.30 Correspondances.** [illegible] Belgique, [illegible] et [illegible].
**22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** [illegible] mitterrand [illegible].
**22.40 Les Nuits magnétiques.**
**0.05 Du jour au lendemain.**
**0.50 Musique : Coda.** Les voix du Mali (3).

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné le 13 [illegible] salle Pleyel) : Requiem, [illegible] Ropartz ; [illegible] Mater pour soprano, chœur et orchestre, de Poulenc, par le [illegible] Vittoria d'Ile-de-France, l'Ensemble [illegible] de Lille, [illegible] : Michel Piquemal.
**22.00 Cycle acousmatique.**
**23.10 Ainsi la nuit...**
**0.30 Dépêche-notes.**

هكذا من الأصل



Le Monde

Après la catastrophe de Furiani et l'inculpation de M. Jean Fournet-Fayard

# La Fédération française de football organise la défense de son président

**Après son inculpation, lundi 1er juin, [illegible] Bastia, M. [illegible] Fournet-Fayard, président de [illegible] Fédération française de football (FFF), a écarté une nouvelle fois toute idée de démission (*le Monde* du [illegible] juin). [illegible] FFF a commencé [illegible] organiser [illegible] défense pour obtenir un non-lieu, autour de trois points : [illegible] délégation [illegible] pouvoirs, [illegible] contrôles effectués avant la catastrophe du [illegible] de Furiani, [illegible] question [illegible] billetterie supplémentaire fournie [illegible] l'occasion du match.**

BASTIA

[illegible] correspondant

[illegible] Bastia pour consulter [illegible] de l'instruction après le départ [illegible] M. Fournet-Fayard, Me Jean Appietto, l'avocat [illegible] la FFF, a évoqué, lundi 1er juin, [illegible] priori [illegible] l'étude [illegible] dossier [illegible] arguments [illegible] opposer aux éléments [illegible]. *« Il n'est pas exact d'affirmer que [illegible] a délégué l'organisation du match [illegible] à [illegible] Ligue corse de football*, explique-t-il. *L'organisation [illegible] match [illegible] relève [illegible] FFF, [illegible] prévu dans le texte du règlement de la Coupe de France. Dans ce cadre règlementaire, les ligues régionales ont la charge de l'organisation des matches de[illegible] trente-deuxièmes de finale jusqu'aux demi-finales comprises. »*

Si la Fédération française de football n'avait pas la responsabilité de l'organisation de la rencontre, au moins avait-elle le pouvoir de ne pas autoriser la demi-finale sur un stade réputé difficile et hâtivement [illegible] formé ?

*« Les mêmes assemblées fédérales définissent le règlement [illegible] la Coupe de France et ont à charge [illegible] instituer une commission générale d'organisation. L'un des pouvoirs de cette commission est par exemple de décider d'inverser l'ordre des matches, tirés au sort [illegible] chaque étape de la compétition. Cette année, la Ligue corse a organisé cinq matches : deux à Bastia, contre Toulouse et Na[illegible]y, [illegible] trois à Ajaccio, contre Toulon, Saint-Etienne et surtout [illegible] match télévisé contre Monaco qui a [illegible] à la France entière de con[illegible] qu'en Corse les matches se passent d'une façon tout [illegible] fait normale et souvent mieux qu'ailleurs... Dans ces conditions, la commission d'organisation [illegible] Coupe [illegible] France n'avait aucune raison d'inverser l'ordre [illegible] matches. »*

Une autre charge importante retenue par l'instruction judiciaire contre le président de la FFF concerne les mesures de sécurité et particulièrement le princi[illegible] d'une réunion, quatre jours avant le match, d'une commission de spécialistes placée sous l'autorité des délégués de la Fédération.

### Vrai-faux procès-verbal

*« Il n'est pas exact d'affirmer que des délégués de la Fédération avaient [illegible] participer [illegible] une telle réunion quatre jours [illegible] rencontre*, dit Me Appietto. *Cette obligation ne concerne que le club qui a la charge de constituer sa commission de sécu[illegible], dont la mission est de prendre toutes dispositions, et de se réunir dans un délai réglementaire. Bien sûr, [illegible] n'empêche pas le club de consulter [illegible] tout moment le spécialiste fédéral de la sécurité. »* Ce qui ne semble pas avoir été fait [illegible] Bastia.

Le troisième élément retenu à la charge [illegible] Fournet-Fayard repose sur le fait que la FFF aurait fourni au club les billets de la tribune nord avant même que la commission de sécurité n'ait donné son accord. *« Les [illegible] de la [illegible] nord ont été demandés à la [illegible]tion par le club de Bastia avec l'engagement formel qu'il n'y aurait pas de mise en vente avant l'avis de la commission départementale de sécurité. La FFF a accepté et pris acte de cette assurance et demandé au club de faire parvenir le procès-verbal de réunion de la commission départementale de sécurité. Le problème maintenant est de savoir si celui ou ceux qui à la Fédération ont reçu ce document pouvaient, à sa lecture, estimer que tout était normal. »*

Cette interrogation relance l'enquête sur le « vrai-faux » procès-verbal de la commission départementale de sécurité (*le Monde* du 14 mai), à propos duquel le premier vice-président du Sporting Club de Bastia a été inculpé de faux en écritures privées et usage de faux en compagnie de deux autres responsables de la Ligue corse de football. Ce document a certainement été évoqué, lundi 1er juin, par le juge Rousseau, qui a entendu pendant plus de trois heures M. Jean-François Filippi sur le fond de l'affaire. Le président du SCB écroué depuis le [illegible] mai a été maintenu en détention sous contrôle médical. Son conseil a immédiatement déposé une demande de mise en liberté provisoire.

MICHEL CODACCIONI

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

## Aux affaires !

*Il s'envole dans les sondages, dites donc, Ross Perot, le milliardaire aux pieds nus, candidat virtuel à la Maison Blanche, qui entend bien jouer les Gary Cooper, dans un remake du Train sifflera trois fois : Filez-moi l'étoile de shérif et je vais vous les ramener, menottes aux poignets, moi, tous ces politiciens voleurs d'impôts ! Avec 36 % des intentions de vote il coiffe au poteau un Bush complètement désarçonné, cramponné aux basques de ses conseillers en image : Alors, comment je dois m'habiller pour gagner les primaires en Californie : chemise bleue et cravate rayée ou polo et baskets ?*

Ça doit cogiter là, en ce moment, dans les bureaux design de nos capitaines d'industrie qui se voient déjà – Pourquoi pas moi ? – [illegible] la barre de l'Etat. Même s'il a tourné au cauchemar pour Tapie, le rêve américain, caressé par Iaccoca, l'ex-M'sieur Chrysler et réalisé par Carter, [illegible] roi de la cacahuète, va en réveiller plus d'un. [illegible] commencer par Calvet, le patron de Peugeot. Etre dans [illegible] affaires, c'est bien. Etre aux affaires, [illegible] mieux. Poussez-vous de là que je m'y mette et vous verrez ce que c'est qu'un pays bien géré.

De quoi donner des idées à son ex-concurrent, le petit père Lévy, retraité de Renault. C'est qu'il y a président et président. Régner sur une nationalisée, c'est plus choc, mais c'est moins chic que [illegible] régner sur la Nation. Paraît qu'il se tâte, là, en ce moment, le Mimi : Je les vire ou je les vire pas les copains placés à la tête des AGF, de Thomson ou de Bull. Moi, à sa place, j'hésiterais pas : Allez, dégagez et engagez-vous dans la légion des candidats à ma succession que je rigole un peu : têtes de ce roquet de Rocky et de Delors, ce cul-bénit, si je vous lançais dans leurs pattes !

Ils auraient raison de se méfier, notez. D'habitude c'est quand il [illegible] féminise qu'un métier se dévalorise. Là, non, les politiciens s'en sont chargés tout seuls, comme des grands ! Député, bientôt, ça fera pareil qu'instit ou toubib. Et dire qu'on renâcle à donner le droit d'exercer aux étrangers. Si c'était le cas dans les hôpitaux, il n'y aurait plus personne en salle d'op. Remarquez, les chirurgiens, eux, c'est différent, ils mettent [illegible] gants, histoire de pas se salir les mains !

## EN BREF

□ [illegible] goslaves d'origine bosniaque. – En [illegible] accord avec [illegible] régime [illegible] Belgrade, [illegible] Yougoslavie au Canada, M. [illegible] Kapetanovic, d'origine bosniaque, a démissioné, lundi 1er juin, [illegible] ses [illegible]. Son [illegible] Tunis, M. [illegible] Arfadzic, également d'origine bosniaque, a [illegible] la [illegible] décision pour protester *« contre les criminels serbes qui imposent leur hégémonie [illegible] guerre et [illegible]*

□ **[illegible] tribunal [illegible] commerce [illegible] examinera le différend [illegible] M. Tapie et [illegible] Tranchant le 15 juin.** – [illegible] tribunal [illegible] commerce [illegible] Paris a fixé au 15 juin l'audience publique au [illegible] laquelle [illegible] qualité [illegible] la [illegible] de M. Georges Tranchant, Investold, au [illegible] laquelle [illegible] dernier a porté plainte contre M. Bernard Tapie. L'ex-ministre de la ville, inculpé mercredi 27 [illegible] de complicité [illegible] de biens sociaux [illegible] le juge d'instruc[illegible] Edith Boizette, demande au tribunal de commerce [illegible] reconnaître la liquidation de cette [illegible] qui aurait été prononcée, selon lui, [illegible] 11 juin 1989. La procédure engagée par M. T[illegible] à contester la validité de [illegible] plainte déposée par M. Tranchant, qui accuse [illegible] ancien associé d'avoir détourné une partie de la somme provenant [illegible] la vente [illegible] leur société commune à Toshiba.

□ **M. Blondel se prononce pour la semaine de « 30 heures en l'an 2000 ».** – [illegible] du [illegible] la [illegible] d'Europe 1, lundi 1er juin, M. Marc Blondel, secrétaire général de [illegible] ouvrière, [illegible] prononcé [illegible] une semaine de [illegible] ramenée [illegible] en l'an [illegible]. *« Il faudrait que nous [illegible] à une réduction substantielle du temps de travail »*, a-t-il proposé, afin d' *« éviter qu'il y ait des gens [illegible] et des gens qui ne travaillent plus »*. Rappelant que le passage de 40 [illegible] 39 heures n'avait rapporté que 17 000 emplois supplémentaires, M. Blondel a affirmé *« ne guère [illegible] faire [illegible] parlons d'une réduction [illegible]. « Je ne pense pas qu'on puisse faire cela exclusivement [illegible] France, c'est une des [illegible] que devrait amener l'Europe »*, a-t-il estimé, [illegible] une discus[illegible] beaucoup plus large ».

□ ***Le « Bourreau de Béthune » nouveau responsable du Front national dans le Nord-Flandre.*** – M. Robert Moreau, ancien catcheur professionnel plus connu sous le surnom de *« Bourreau de Béthune »* dans [illegible] années [illegible] (*le Monde* du 25 novembre 1991), vient d'être [illegible] Front national pour la partie [illegible] du département du Nord. [illegible] péen et garde du corps de M. Jean-Marie Le Pen, M. [illegible] a été élu conseiler régional du Nord-Pas-de-[illegible] en mars [illegible]. *« Il n'y a rien à corriger mais il y a à bâtir »*, [illegible] le [illegible] de M. Philippe Eymery, précédent secrétaire fédéral. A terme, M. Moreau devrait abandonner [illegible] fonctions auprès du président du parti d'extrême droite car il *« envisage de se consacrer entièrement à la fédération et au Nord »*.

□ **M. Mélenchon (PS) : *« Les communistes ont mordu le trait »*.** – M. Jean-Luc Mélenchon, sénateur socialiste de l'Essonne, a affirmé, dans la nuit du lundi 1er au mardi 2 juin, que *« les communistes ont mordu le trait »* après l'échec, à l'Assemblée nationale, de la motion de censure qu'*« ils ont votée avec la droite [illegible] faire [illegible]ber un gouvernement [illegible] gauche ». « Il leur [illegible] expliquer en quoi cette politique de la [illegible] brûlée fait avancer quelque problème que [illegible] soit*, a-t-il ajouté. *Peut-être veulent-ils obliger les [illegible] à rechercher d'autres appuis [illegible] donner ainsi [illegible] raisons [illegible] crier encore plus fort à la [illegible] après. Ils en seront pour leurs frais. C'est la politique du pire. »*

## SOMMAIRE


**DÉBATS**

[illegible] : « Pour la préférence industrielle », par [illegible] ; « La France [illegible] courage d'avoir raison contre [illegible] », par Philippe Juvin.... 2

**ÉTRANGER**

La Serbie combattra les sanctions de l'ONU « par la vérité » .... 3
Un entretien avec Mme Elisabeth Guigou .... 4
Ross Perot, candidat indépendant à la Maison Blanche .... 5
Le troisième anniversaire du « printemps de Pékin » .... 6
POINT/La sécheresse en Afrique. 7

**POLITIQUE**

La motion [illegible] censure sur la politi[illegible] agricole commune repoussée au Parlement .... 8 et 9

**SOCIÉTÉ**

[illegible] enseignants [illegible] philosophie [illegible] un [illegible] route. Leurs [illegible] apprennent [illegible] vivre sans eux .... 10
L'appel [illegible] Heidelberg : après le message [illegible] personnalités, Mme Ségolène Royal dénonce [illegible] polémique [illegible] » entre science et écologie .... 11
Le professeur Jean-Pierre Changeux va présider le Comité national d'éthique .... 11
Le Sommet de Rio .... 12

**SCIENCES ◆ MÉDECINE**

■ L'aube [illegible] la [illegible] ■ [illegible] génie ■ [illegible] CNES ■ [illegible] de Rotomagus .... 13 à 15

**CULTURE**

Théâtre en Mai à Dijon : des spec[illegible] ambitieux, des metteurs [illegible] scène jeunes, un public attentif 16
A Giverny, un nouveau musée célèbre la rencontre des artistes de France et de ceux des États-Unis dans le fief des impressionnistes 16
Mnémosyne ou l'architecture fiction .... 17
Cinéma : les lubies d'Anastasie 17
Diagonales, [illegible] Poirot-Delpech : « Atmosphère » .... 17

**ÉCONOMIE**

Le gouvernement s'apprête à rendre public le plan social d'accompagnement des « délocalisations » .... 19
Le plan de soutien du bâtiment est arrêté par le gouvernement .... 19
Pr[illegible]nt [illegible] groupe [illegible] A[illegible]e, Guy Verdeil est mort... 19
Sur fond [illegible] conflit autour des réformes économiques, le gouverneur de la Banque centrale de Russie a présenté sa démission .... 20
L'Union européenne (CIC) obtient en Russie un mandat pour la restructuration du constructeur de camions ZIL .... 20
Incertitudes sur les « grandes privatisations » en Roumanie .... 20
Les Japonais victimes du crédit à la consommation .... 21
La vie des entreprises .... 22

**Services**

Abonnements .... 22
Annonces classées .... VI à XX
Carnet .... 24
Marchés financiers .... 22 et 23
Météorologie .... 25
Mots croisés .... 24
Radio-télévision .... 25
Spectacles .... 18


La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à XX

Le numéro du « Monde » daté 2 juin 1992 a été tiré à 518 191 exemplaires.

**Demain dans « le Monde »**

*« Education/Campus » :*

*Un entretien avec le secrétaire général du SNI*

Pour Jean-Claude Barbarant, secrétaire général [illegible] Syndicat national des instituteurs, l'éclatement de la FEN permettra de rompre avec *« le syndicalisme du mensonge »* et de jeter les bases d'un nouveau syndicat réunissant tous les enseignants, instituteurs et professeurs.

*« Arts/Spectacles » : Hommage à Claudia Cardinale*

*Deux grands moments de cinéphilie : l'hommage à Claudia Cardinale organisé par la Cinémathèque française qui rouvre sa salle de* Chaillot et le documentaire – indiscret, spectaculaire – sur le tournage d'*Apocalypse Now*, de Francis Ford Coppola.

GRANDE-BRETAGNE : un projet gouvernemental

## Une partie des emplois de la fonction publique pourraient être privatisés

**M. William Waldegrave, ministre britannique de la fonction publique, a rendu public, lundi 1er juin, un projet de réforme aux termes duquel une partie des emplois occupés par les fonctionnaires de l'administration centrale seront soumis à la concurrence du secteur privé.**

LONDRES

*de notre correspondant*

Le projet, encore au stade de l'ébauche, correspond à l'objectif du premier [illegible]stre d'améliorer le fonctionnement [illegible] de l'administration, ainsi que les relations de celle-ci avec le public : ce principe constitue la trame [illegible] la « charte du citoyen » (*« citizen's charter »*), [illegible] M. Major avait fait l'un des principaux thèmes de son programme électoral. En présentant cette réforme, lundi, M. William Waldegrave, ministre de la fonction publique, a [illegible] qu'il s'agissait d'une *« révolution dans l'organisation et la [illegible] à disposition des services publics »*. Pratiquement, [illegible] milliers d'emplois [illegible] seront mis en compétition avec le secteur privé.

Le [illegible] recherché est de « casser » la barrière qui existe [illegible] secteurs public et privé et d'améliorer l'efficacité du premier par l'expérience du second. Les sociétés privées pourraient offrir leurs services pour des emplois d'avocats, de scientifiques, d'ingénieurs, de comptables ou d'architectes. La liste [illegible] pas limitative, [illegible] M. Waldegrave a précisé que [illegible] réforme ne s'étendrait pas aux postes occupés par les conseillers techniques des ministres. Des services [illegible] divers que la gestion des [illegible]othèques et des centres de documentation, l'informatique, l'audit [illegible] recrutement, [illegible] dactylographie, le [illegible] gestion, ou... la surveillance [illegible] de la pêche, pourraient [illegible] concernés.

Il s'agit d'étendre au niveau national une pratique qui existe à l'échelon local.

Selon cer[illegible] estimations, cette réforme pourrait concerner quelque 130 000 fonctionnaires (sur un total de 553 000). Le gouvernement espère que l'introduction du savoir-faire privé permettra d'économiser plusieurs milliards de livres de dépenses publiques. Les syndicats ont réagi négativement : ils estiment que des questions aussi essentielles que la confidentialité, l'impartialité et les conflits d'intérêt, sont ignorés, et craignent une remise en cause du principe sacro-saint des négociations salariales au niveau [illegible]nal.

L. Z.


(Publicité)

**Le Français en retard d'une fenêtre**

Nos voisins d'outre-Rhin les changent trois fois plus que nous. Pour lutter efficacement contre le bruit, le froid et les effractions, ISO-FRANCE-FENETRES vient poser dans la journée ces fenêtres qui sont la clé du confort. La technique exclusive du premier spécialiste parisien permet de gagner aussi en clarté. Garantie dix ans. Devis gratuit.

Magasin d'exposition 111, rue La Fayette (10e) – Mo Gare-du-Nord. Tél. 48-97-18-18.
A Grenoble : 76-41-17-47 ; à Lyon : 05-05-18-15.

Nul n'est censé ignorer la dernière édition des codes

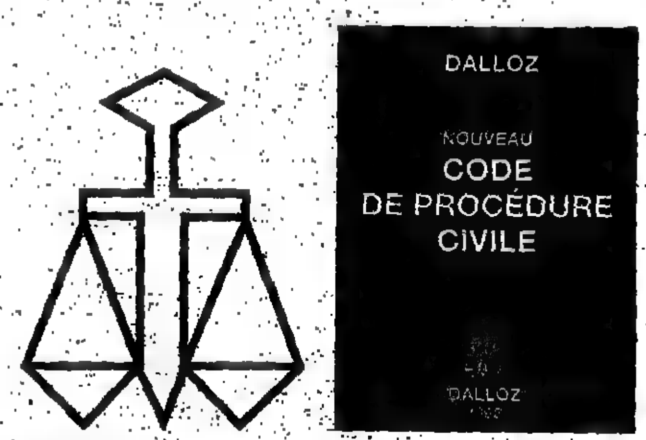


Dalloz - Les indispensables

Avec Le Monde sur Minitel

Admissibilité

POLYTECHNIQUE

36.15 LE MONDE

Tapez RES

هكذا من الإمل

15 pages d'offres d'emploi

Le Monde

# INITIATIVES

## Les informaticiens rentrent dans le rang

DEPUIS le temps que les mauvais oracles le prédisaient, voilà que le *pire* est arrivé pour les informaticiens : le marché de l'emploi s'écroule aussi pour eux. Avec son indicateur mensuel, cela fait des mois que l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) *signale le phénomène*. Selon les variations saisonnières, il a été plus ou moins grave, mais la tendance est certaine. Tandis que les offres d'emplois continuent de chuter régulièrement depuis dix-huit mois pour les cadres, la courbe épouse maintenant le même profil pour ces anciens enfants chéris qui ignoraient les affres du chômage. En avril, la dégringolade a été de 32 % par rapport à l'an passé.

Après avoir *longtemps nié* la situation, les sociétés de services et d'ingénierie informatiques (SSII) l'avouent aujourd'hui et reconnaissent souffrir de plusieurs maux. Elles qui se plaignaient d'un trop fort *turn over*, de 17 à 25 % de leurs effectifs – en croissance – ayant l'habitude de les quitter chaque année, se désespèrent maintenant de ne plus voir leurs collaborateurs les abandonner au même rythme. Ceux-ci vieillissent sur place et augmentent mécaniquement le coût des missions à un moment où les clients supportent moins qu'on leur en répercute le prix. A mesure, ils s'usent, n'offrent plus les compétences qui faisaient la différence, et leur maintien interdit qu'on les remplace par de plus jeunes, comme autrefois, qui permettaient l'adaptation régulière aux nouvelles technologies. Le flux est interrompu, dont les plus lucides reconnaissent qu'il présentait bien des avantages. Bien gérés, socialement, comme dans les cabinets d'audit qui fonctionnent sur le même principe, les départs constituaient le moyen idéal de se régénérer. En facilitant l'essaimage chez les prescripteurs, ce système – atout non négligeable – autorisait le développement du portefeuille par la constitution d'un réseau de fidélités, d'autant plus sûres que la rupture était intervenue dans de bonnes conditions.

AU cours de la dernière période, on a donc vu dès [illegible] changer [illegible] méthode, et faire contre mauvaise fortune bon cœur. Puisque leurs informaticiens restaient, pourquoi ne pas les fidéliser dans de meilleures conditions ? Certaines ont développé les actions de formation afin de suivre les évolutions techniques. D'autres y ont ajouté des éléments pratiquement inconnus jusqu'alors, comme les plans de carrière. Également frappés par la rapide dégradation du marché de l'emploi, des cabinets de recrutement spécialisés ont tenté de réagir. Mais ils n'ont pas tous été aussi loin qu'Agnès Chauvin, dirigeante de Temps dense, qui essaie de s'immiscer dans la gestion prévisionnelle de ces anciens oiseaux rares, et passe son temps à imaginer de nouveaux produits qui correspondraient mieux aux nouveaux besoins. Elle n'a pas tort. Les directeurs des ressources humaines, qui n'avaient pas pu pénétrer le milieu au temps de sa splendeur et qui se reprochaient d'avoir dû composer avec « un Etat dans l'Etat », semblent bien décidés à *profiter des circ-* [illegible] pour reconquérir [illegible] de leur territoire...

Au fond, il faut bien dire que les privilèges obtenus pendant les années de toute-puissance, quelquefois orgueilleuse et en tout cas hors grille, tant les salaires étaient élevés, avaient fini par exaspérer aussi bien les dirigeants soumis aux pouvoirs des experts de l'indispensable informatique que les collègues ou les strates plus profondes du personnel des entreprises. Certains voient dans [illegible] désarroi des informaticiens, peut-être conjoncturel [illegible] sûrement annonciateur d'un retour à la normalité, l'occasion d'une revanche à peine charitable.

C'EST à ce point précis que se greffent, enchevêtrées, et les origines du mal d'aujourd'hui et les enchaînements psychologiques. Rapidement, ces dix dernières années, l'outil informatique s'est banalisé, notamment avec la vague déferlante de la « micro ». Progressivement, le poids, voire le pouvoir, du spécialiste a été contesté, tandis que les utilisateurs – les cadres, et tout un chacun – recherchaient puis exigeaient plus [illegible] de la part de machines enfin domestiquées. Les diktats ou les culcases étaient mal vécus et le plus souvent perçus comme une résistance alors que les conditions générales se retournaient. Certes, et on le constate encore dans de nombreuses entreprises, les informaticiens ont parfois choisi la fuite en avant, spécialisant leurs matériels ou leurs procédures, au point de créer ce que leurs opposants, comme au Crédit agricole, appellent [illegible] « cathédrales informatiques », souvent ingérables. Mais cela est vite apparu comme [illegible] combat d'arrière-garde.

Mais il y a pis, humainement, car le [illegible] prévisible n'a cessé de se refer- [illegible] Embauchés à des niveaux [illegible] salaires élevés, jeunes de surcroît, les informaticiens ont connu des progressions de carrière rapides. Parallèlement, les techniques évoluant, ils ont commencé à éprouver les effets de l'obsolescence de leurs savoir-faire, sans pouvoir se réclamer d'autres capacités, en gestion ou en conduite des hommes. Aux [illegible] [illegible] quarante-cinq ans, éloignés de leur univers de compétence, ils éprouvaient des difficultés pour atterrir, leur salaire devenant un obstacle à leur intégration dans une autre fonction de l'entreprise. Tant que le marché a été porteur, l'hiatus pouvait être dissimulé. [illegible] période de ralentissement, comme maintenant, les contradictions devaient fatalement être mises à nu.

Bien sûr, il existe des solutions. On voit des informaticiens recommencer une [illegible]ème carrière, ou opter pour un [illegible] métier, les prétentions oubliées. D'autres choisissent, par précaution, d'obtenir par la formation puis l'expérience une double compétence. Quelques-uns, avec le soutien et la garantie de l'entreprise, parient sur la durée, se montrant moins gourmands au début, en contrepartie d'une assurance sur la suite. Quant à Gérard Balantzian, directeur de l'IMI de Compiègne et bon observateur des tendances, il décèle cinq grands profils de manager de l'informatique, aux positionnements différents. Il y a le stratège, qui établira les plans et les schémas directeurs ; le gestionnaire, qui aura le pouvoir sur le court terme et les réseaux, y compris de sous-traitance ; le technicien, qui s'enfermera dans la maîtrise de l'outil mais sera le « tendre », partisan de la « high tech » ; l'innovateur, [illegible] autoritaire, qui parie sur la prospective ; l'entrepreneur, forcément homme d'affaires et « *meneur d'hommes* ».

Peu importent les catégories, finalement. Une chose est évidente, après vingt années d'embellie. L'informatique – avec les informaticiens – est rentrée dans le rang.

**Alain Lebaube**

*Lire notre dossier pages II et III.*

**15 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI**

**Opération spéciale**


- Collectivités territoriales ..... p. VI

- Dirigeants ..... p. VII
- Gestion et finances ..... p. VIII
- Juristes ..... p. XI
- Ressources humaines ... p. XII
- Cadres ..... p. XII
- Informatique ..... p. XV
- Secteur de pointe ..... p. XVI
- Le Monde des commerciaux ..... p. XVIII



*La fonction commerciale change...*

*... Nos pages offres d'emploi aussi.*

Le Monde INITIATIVES

**Le monde des nouveaux commerciaux**

Une nouvelle rubrique d'offres d'emploi dans Initiatives, tous les mardis

INFLUENCES

*AUJOURD'HUI DANS*

Le Monde INITIATIVES

**OPÉRATION SPÉCIALE OFFRES D'EMPLOI**

Le [illegible] des

**Collectivités territoriales**


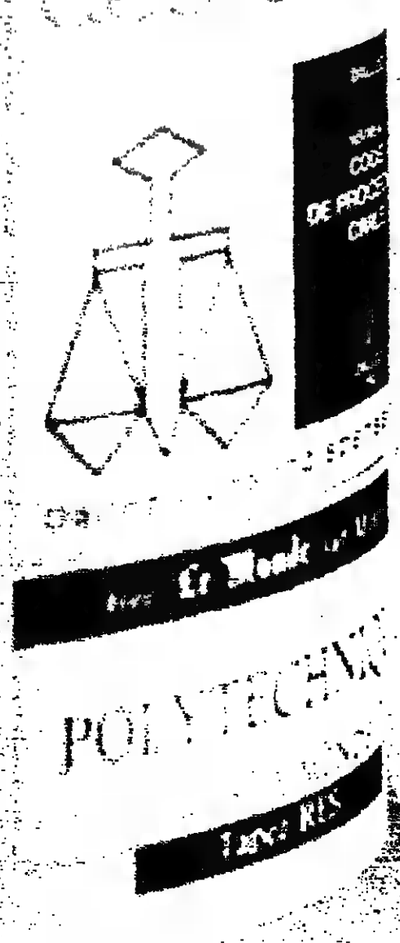

# Un métier à maturité

*La crise est devenue structurelle et les comportements changent*

LE jeune informaticien s'asseyait [redacted] face du (ou de la) responsable [redacted] recrutement de la société de service [redacted] d'ingénierie informatique (SSII) intéressée par son profil et posait «la» question : *«Quel salaire me proposez-vous ?»* C'était le tableau classique.

[redacted] Rajaofera [redacted] entretiens. Responsable du recrutement en conseil [redacted] informatique [redacted] gestion France au Sema Group, le numéro deux européen des SSII, elle [redacted] vu passer beaucoup de ces candidats-là. Elle est donc bien placée pour mesurer la différence [redacted] ceux qu'elle reçoit aujourd'hui. *«Je sens des jeunes qui ont besoin d'être rassurés, qui cherchent même la sécurité. Ils [redacted] questionnent [redacted] perspectives [redacted] carrière [redacted] société. Il [redacted] valoriser leurs connaissances [redacted] la durée.»*

Un changement d'attitude lié [redacted] tempête qui agite le milieu depuis [redacted] on peut parler [redacted] crise, [redacted] d'abord celle, structurelle, d'un métier qui arrive [redacted] maturité. *«La profession [redacted]teint ses vingt-cinq ans,* explique Jean-Luc Figeat, directeur [redacted] CGI-Informatique. *Rappelez-vous [redacted] l'informatique [redacted] une folie collective. [redacted] Aujourd'hui [redacted] tête dégonfle et l'informatique [redacted] place qu'elle n[redacted] jamais [redacted] quitter, celle d[redacted]n outil qui permet à une entreprise d'être plus productive, plus rentable. A la notion de crise je préfère celle de mutation, une mutation profonde, je le reconnais.»*

Les causes sont claires : mondialisation, effet de taille critique, qui entraîne la mort des SSII les plus petites, concurrence accrue, baisse des prix, marges de plus en plus serrées... Mais les difficultés s'amplifient car la profession a vécu sur un train de vie qui a entraîné des effets pervers. C'est ce que certains qualifient de *«fuite en avant»*, d'autres *«d'âge d'or inconscient»*. *«Beaucoup trop de SSII ont [redacted] à progresser à un taux de 30 à 35 % par an, comme nous l'avons effectivement connu pendant longtemps»*, précise Jean-Luc Figeat.

Les imprudences furent nombreuses. Au premier rang, la pratique courante de surenchères salariales pour attirer [redacted] La [redacted] représente aujourd'hui, [redacted] sociétés, près de 70 % du compte d'exploitation. *«On peut parler des clubs de football qui achè[redacted] leurs joueurs. Nous,* ironise ce jeune informaticien, *c'était aussi un peu la prime à Papin.»* Deuxième imprudence qui découle un peu de la première : *«Faire du chiffre»*, quitte à oublier un peu la valeur ajoutée apportée au client utilisateur. *«La tactique était et reste simple pour ceux qui peuvent et veulent encore en abuser,* explique ce jeune responsable d'une petite SSII. *Vous placez chez un client une équipe de programmateurs dont vous facturez largement les heures de travail...»*

## Une réelle valeur ajoutée

La crise – conjoncturelle cette fois-ci – a accéléré l'assainissement du marché, qui se produit à deux niveaux : le service au client d'abord, avec l'apport d'une réelle valeur ajoutée. *«Cette démarche est déjà très nette aux Etats-Unis, et je crois que cela commence [redacted] beaucoup se développer en Europe,* note Paul Basile, PDG de CSC Computer Sciences SA, filiale française du géant américain de l'ingénierie informatique. *Nos clients veulent désormais que nous soyons capables [redacted] prendre [redacted] charge des grands contrats au forfait, d'en faire l'analyse complète et de les mener [redacted] bien jusqu'au bout. Ils font des appels d'offre et choisissent le meilleur rapport qualité-prix».*

Le tir est également rectifié dans les préoccupations et les comportements des salariés des SSII. Le *turn over* a commencé par baisser très fortement. Les directeurs de ressources humaines connaissent bien le phénomène : deux à trois ans dans l'entreprise, suivis d'une démission pour le concurrent souvent, le [redacted] parfois, qui offre un salaire de 15 à 20 % plus élevé. Aujourd'hui, CGI Informatique estime que son *turn over* ne dépasse plus les 10 % et Sema Group que le sien a diminué [redacted] moitié (7,5 % contre 15 % depuis deux ans).

Le chômage fait désormais partie du paysage. Beaucoup de sociétés d'ingénierie informatique ont licencié. Des dégraissages [redacted] ont eu lieu en grande partie dans les petites et moyennes unités. Les temps sont d'autant plus difficiles que les recrutemen[redacted] ont, de leur côté, diminué. En 1991 [redacted] pour cette année, Sem[redacted] Group a fixé la barre à 300 embauches contre 600 les [redacted] précédentes. *«Nous recevons 10 000 candidatures spontanées par an,* explique Pascale Rajaofera. *Je remarque que les CV sont maintenant accompagnés de lettres de motivation argumentées qui décrivent les objectifs de carrière des candidats.»*

Si personne ne songe à se plaindre de ces changements, certains se montrent incapables de les assumer. Un informaticien entre trente-cinq et quarante ans, spécialiste d'un langage et titulaire d'un CV où le nom de l'entreprise change tous les dix-huit mois, est maintenant un client classique des cabinets d'outplacement. De même, les SSII dont la masse salariale est trop gonflée n'arrivent plus à suivre les impératifs de concurrence du marché. S'en sortent aujourd'hui le mieux ceux pour qui les éléments actuels ne viennent pas perturber une stratégie affichée depuis longtemps. *«Nous recrutons des généralistes de [redacted] niveau,* explique Patrick Porteboeuf, directeur des [redacted] humaines de Sema Group, [redacted] *nous formons à l'informatique, qui repré[redacted] en fait pour eux une [redacted] de quatrième cycle. S'ils deviennent informaticiens de gestion ou informaticiens de technique, nous veillons d'abord à une première qualité : leur personnalité et leur adaptabilité à travailler en équipe pour mener à bien les chantiers confiés par nos clients.»* C'est un point de départ. Il s'agit ensuite de mettre en place une politique de gestion des ressources humaines qui permette de fidéliser. Sans oublier la technique. *«Les informaticiens sont des gens qui ont peur d'une chose,* insiste Patrick Porteboeuf : *l'obsolescence de leurs connaissances. L'informatique roule [redacted] 200 à l'heure. Nos équipements doivent suivre aussi. Sinon, il est tout [redacted] fait légitime que vos salariés vous quittent.»* Investissements, fidélisation, capitalisation du savoir-faire, on est bien là dans des raisonnements à long terme. Les SSII en sont aujourd'hui conscientes.

**Marie-Béatrice Baudet**

# Carrières en plan

*Difficile de bouger*

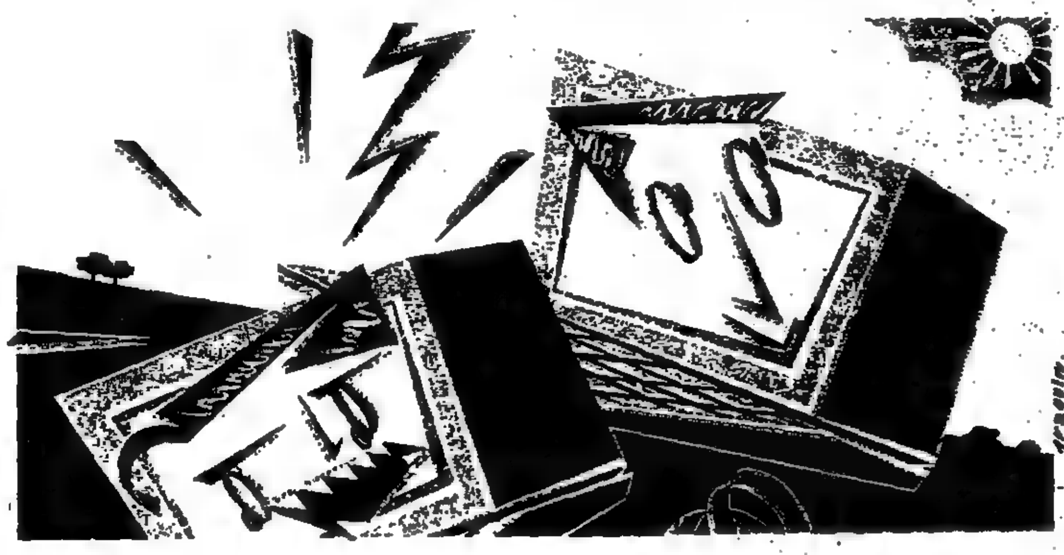

LE public [redacted] vécu pendant des années sur le mythe de l'informaticien supertechnicien, inapte [redacted] toute autre fonction que le dialogue avec la machine et dont l'instabilité quasi pathologique tenait lieu de proje[redacted]onnel. En réalité, cette p[redacted] comporte de multiples facettes.

Gaït Archambeaud, chargé de mission au CIGREF, [redacted] Club informatique [redacted] grandes [redacted]prises françaises, qui regroupe [redacted] soixante-dix entreprises comptant plus de huit cents informaticiens, évalue [redacted] 200 000 environ la totalité [redacted] de l'Hexagone. Un quart [redacted] dans les sociétés de services, un quart [redacted] les constructeurs, et la moitié chez les utilisateurs, c'est-à-dire [redacted] entreprises à gros services informatiques. Ces derniers ont longtemps eu droit [redacted] un traitement spécial, les entreprises ayant volontiers recours, pour les gérer, aux services d'un directeur de ressources humaines tout spécialement affecté à leur [redacted].

Pourtant le turn-over atteignait seulement 25 % ou [redacted] l'an. *«Depuis [redacted] marché, en 1991, le recrutement ne représente plus que [redacted] % de leur activité – au lieu de [redacted] % auparavant, – le reste étant pris par la formation, le reclassement [redacted] plans de carrière [redacted]»*, explique Pierre Dellis, délégué général du Syntec informatique, la chambre syndicale des SSII.

Les entreprises membres du CIGREF se sont bien gardées de cantonner [redacted] informaticiens dans leur domaine comme dans une voie sans issue. Air France, avec ses 1 [redacted] informaticiens pour 37 000 salariés, a fait figure de précurseur [redacted] cet égard. *«Nous n'avons jam[redacted] recruté chez [redacted] des ingénieurs spécialement pour l'informatique, sauf quelques experts très pointus, [redacted] les architectes de réseaux, qui forment l'as[redacted] système*, explique Alain Brodelle, l'ancien directeur informatique, [redacted] délégué du système d'information du groupe Air France. *[redacted] ingénieurs [redacted] dans l'informatique quelques années et suivent un cursus normal dans l'entreprise, avec une [redacted] ou cinq [redacted]. Nous n'avons donc jamais connu le besoin de les réorienter. Au contraire, 8 % [redacted] migrent chaque année dans les divers services de la maison dont ils ont appris [redacted] connaître [redacted] procédure ; [redacted] avons eu, à certaines époques, bien [redacted] mal [redacted] remplir nos effectifs.»*

On ne peut pas en dire autant du personnel d'exécution, et il y a [redacted] problème [redacted] reconversion [redacted] opérateurs. Air [redacted] prend son temps et s'efforce de [redacted]tir progressivement [redacted] les [redacted]vaux [redacted] télécommunications ou la programmation. *«Cette population [redacted] stable,* précise encore Alain [redacted] *Les [redacted] syndicaux – ils travaillaient vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours [redacted] – leur procuraient des compensations sa[redacted] appréciables. Cela ne les rend pas faciles à recaser.»* La population Etudes et Développement, elle, se [redacted] et même augmente légèrement.

## Des professionnels comme l[redacted] autres

Aux [redacted] non plus, la [redacted]sion des informaticiens n'est pas à l'ordre du jour. On continue même [redacted] en recruter. Marie-Thérèse Chabert, directrice des ressources humaines, prévoit [redacted] centaine [redacted] en 1992, [redacted] ticiens des AGF sont regroupés dans une société indépendante. *«Nous consacrons 12 [redacted] de notre [redacted] salariale à la formation,* [redacted] Marie-Thérèse Chabert, *dont [redacted] % [redacted] informatique proprement dit et le reste à la formation personnelle. Ainsi, [redacted] salariés ne [redacted] jamais obsolètes. Ce qui diminue notablement, c'est l'assistance technique, mais [redacted] sous-traitée [redacted] sont les [redacted] sous-traitance qui ont ce problème à résoudre, pas nous.»* Des passerelles permettent [redacted] qui souhaitent évoluer – et il y en a beaucoup – [redacted] dix-huit [redacted] AGF, depuis la direction [redacted] investissements jusqu'à la réassurance.

Pour Gaït Archambeaud, entre 15 % et 25 % des ingénieurs en informatique [redacted] mobilité dans leur entreprise chaque [redacted] du métier rend cette évolution inéluctable. L'informatique, destinée à automatiser des opérations autrefois manuelles, est à présent acquise. Moins technique, plus matérielle et cérébrale, l'informatique de demain a pour fonction d'intégrer toutes les informations dans la gestion de l'entreprise. Elle fera donc appel à des qualités de stratégie et de management qui [redacted] des gens aptes à exercer toutes les fonctions dans l'entre[redacted] [redacted] le nombre d'informaticiens dans l'exploitation diminue de 10 % chaque année, si la population des informaticiens d'étude [redacted] stable (elle représente environ la moitié du total), les prescripteurs, en revanche, et les grands [redacted] augmentent [redacted] peu près de 8 % par an. Les [redacted] 000 cadres informaticiens au chômage – du jamais vu – ne viennent pas des entreprises utilisatrices, où ils trouvent toujours à se recycler, ni d'ailleurs des constructeurs. Il est [redacted] noter qu'en fait les [redacted] chez les gros constructeurs qui ont défrayé la chronique n'ont guère atteint les informaticiens, toujours *indispensables*, mais les adminis[redacted] et [redacted] commerciaux. Ces [redacted] viennent [redacted] sociétés de services et des [redacted]prises, où le turn-over servait d'outil de gestion des ressources humaines, où sévissait ce qu'Agnès Chauvin, responsable [redacted] Temps [redacted] de recrutement spécialisé dans l'informatique, appelle joliment *«le gigotisme»*.

A partir de quarante ans, un directeur informatique enfermé dans une problématique [redacted] technicien qui, pendant [redacted] ou vingt-cinq ans, [redacted] fait la même chose est en effet bien difficile à réadapter s'il [redacted] chemin [redacted] direction générale. Mais le retour à une «normalité», l'acceptation de [redacted]veaux salaires [redacted] exceptionnels [redacted] des pro[redacted] l'entreprise comme les autres.

**Liliane Delwasse**

# Salaires en berne

*Les règles du jeu se modifient*

*«LES salaires des informaticiens ne connaissent plus l'envolée de ces dernières années. Dans un secteur où le taux de progression des rémunérations avait toujours été de deux à trois points au-dessus des autres, la règle est aujourd'hui au tassement»*, estime Bernard Broisin-Doutaz, directeur du cabinet de recrutement Cera.

Sa conclusion est simple : les règles ont changé. Au cours des quinze derniers mois, le ralentissement des activités du secteur et le laminage des marges ont nettement changé le rapport de forces. Hier, la demande des entreprises était plus forte que l'offre, entraînant un phénomène de pénurie et une nette surenchère sur les salaires. Aujourd'hui, les recruteurs sont plus sereins : *«La concurrence est beaucoup plus vive,* souligne Bernard Broisin-Doutaz. *Les informaticiens sont moins exigeants et les entreprises plus sélectives.»*

La récente enquête de la revue spécialisée *01 Références*, consacrée aux salaires des informaticiens en 1992, traduit bien la fin de l'embellie. Les taux moyens de progression des salaires entre 1991 et 1992 se situent entre 5 % et 7 %, contre 10 % et plus les années précédentes.

Mais, si la croissance se tasse, les rémunérations se maintiennent, sur la lancée des «années folles», à des niveaux élevés. La moyenne des salaires mensuels pratiqués par les utilisateurs varient entre 10 900 francs pour un pupitreur et 31 400 francs pour un directeur de l'informatique. Sur seize postes considérés, le salaire mensuel moyen est de 20 700 francs, soit environ le niveau de rémunération d'un responsable micro-informatique ou d'un chef de projet.

Du côté des sociétés de services et d'ingénierie informatique (SSII), sur les cinq postes les plus importants, les salaires mensuels varient de 14 200 francs pour un analyste-programmeur à 28 300 francs pour un consultant. Quant aux commerciaux, ils continuent de bénéficier des plus hauts salaires : entre 45 800 francs par mois pour un directeur des ventes et 23 300 francs par mois pour un ingénieur commercial, la moyenne mensuelle des salaires étant de 34 300 francs sur les sept principaux postes commerciaux des entreprises.

En dehors de fonctions qui restent choyées, comme celles des ingénieurs spécialisés et des chefs de projet, avec des taux de progression de salaire qui avoisinent encore les 10 % par an, tous les métiers de l'informatique subissent les nouvelles règles du jeu. Et les indicateurs ne trompent pas : selon les statistiques de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), ils étaient 24 700 informaticiens inscrits au chômage en décembre 1990 (avec le personnel de saisie), contre 32 000 en décembre 1991, soit une progression de 30 %. Autre signe : les enquêtes de l'Agence pour l'emploi des cadres (APEC) révèlent que le nombre global d'offres d'emplois parues dans la presse a chuté de près de 56 % en un an.

*«Aujourd'hui, en dépit de l'ajustement de nos coûts, nos salaires restent à un niveau intéressant»*, précise Jean-Marie Mutel, directeur des ressources humaines d'Apple France. Individualisation des salaires, gestion plus rigoureuse du taux de progression des rémunérations, l'exemple d'Apple est significatif. Depuis déjà un an, l'entreprise ne concède qu'une seule augmentation de salaire par an, contre deux auparavant, et la limite à un taux compris entre 6,5 % et 7 %, contre environ 10 % il y a deux ans. Même rigueur pour le recrutement : alors que la valorisation des salaires d'embauche était jusqu'à l'année dernière de 10 % par an, elle est à présent *«contenue»* entre 5 % et 6 % par rapport à 1991. Les jeunes diplômés sont souvent déçus : *«Une chose est sûre : nous avons aujourd'hui plus de facilités dans les négociations.»*

**Olivier Piot**

# Les ratés du recrutement

*Les services sont moins touchés*

MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-ONZE fut incontestablement une année noire pour les informaticiens. Selon l'Association pour l'emploi des [redacted] (APEC), on ne recensa l'an [redacted] que 13 [redacted] offres d'empl[redacted] dans [redacted] secteur alors que ce chiffre avait toujours dépassé la [redacted] des 20 000 les trois années précédentes, atteignant même 25 282 en 1989.

Si l'on analyse [redacted] recrutements effectivement réalisés, la [redacted] est à pei[redacted] sombre : 17 [redacted] en 1990 alors [redacted] 22 612 offres d'emploi [redacted] formulées et 13 300 l'an dernier, [redacted] à peine moins que [redacted] nombre d'offres proposées. [redacted] qui [redacted] à [redacted] que la pénurie constatée [redacted] fin des années 80 appartient bel et bien au passé. Pourtant, ces chiffres cachent une grande diversité de [redacted] les secteurs d'activité, et [redacted] marquer un nouveau [redacted].

Les industries [redacted] matériel électronique [redacted] presque autant d'ingénieurs et de cadres l'an dernier ([redacted] 400) que l'année précédente [redacted]. La situation [redacted] fabricants de composants devrait se [redacted] cette année. Selon l'APEC, 29 % des entreprises [redacted] de réduire [redacted] alors que 12 % seulement pensent les accroître. Les cadres sont à peine mieux lotis : [redacted] % des employeurs [redacted] consolider leur encadrement (35 % en 1991) et 12 % le diminuer (2 % en 1991). La conclusion de l'APEC est sans appel : *«[redacted] sensible des [redacted] de [redacted] en perspective pour 1992.»*

## Secteur phare

La situation du matériel de bureau et d'informatique est légèrement différente. Contrairement au secteur précédent, celui-ci a souffert dès l'an dernier puisque les recrutements de cadres sont passés de 1 700 en 1990 à 1 200 en 1991. Autre phénomène caractéristique : contrairement aux composants, ce secteur a profondément modifié sa structure de recrutement. Les jeunes diplômés, qui constituaient la moitié des recrutés en 1990, n'en représentaient plus que 3 % l'an dernier. Dans un contexte [redacted] crise, les entreprises ont visiblement privilégié l'expérience : les jeunes cadres possédant quelques années de métier sont passés de 30 % à 65 % des recrutés et les cadres confirmés de 15 à 30 %. Selon l'APEC, 1992 devrait être *«un peu moins catastrophique»* que 1991, toutes catégories de salariés confondues. Mais un tiers des entreprises envisagent de réduire leur encadrement alors que 15 % seulement pensent le renforcer. Conclusion : *«Pour la deuxième année consécutive, le niveau des recrutements devrait encore chuter.»*

Reste le secteur phare : les [redacted] vices informatiques. 12 090 embauches en 1990, 8 700 l'an dernier : la baisse a été brutale. Mais, à la différence du matériel de bureau, les néophytes ont toujours été les bienvenus. Ainsi, les jeunes diplômés, qui représentaient 16 % des recrutements en 1990, en ont fourni près de la moitié (45 %) l'an dernier, alors que la part des jeunes cadres est passée de 54 % à seulement 5 %. Sans doute les SSII, confrontées à une pénurie de jeunes cerveaux en 1990, ont-elles dû *«se rabattre»* sur leurs aînés. Au contraire, en 1991, il leur a été de nouveau possible de faire leur marché à la sortie des grandes écoles, qui ont augmenté leur taux d'encadrement puisque la part des cadres confirmés est passée de 30 % en 1990 à 50 % l'an dernier des recrutés de ce secteur. Selon l'APEC, l'avenir immédiat des SSII est moins sombre que celui des deux autres secteurs informatiques. Les perspectives d'évolution des effectifs, salariés et cadres, restent pour 1992 *«nettement orientées à la hausse»*... Ce qui permettrait peut-être aux SSII d'avoir une politique de gestion des carrières un peu plus cohérente que ces dernières années.

**Frédéric Lemaître**

هكذا من الأصل

té

ires en berne

s du recruteme



# L'âge critique

*Un métier où l'on vieillit vite*

LES informaticiens vieillissent-ils plus vite que les autres? C'est ce *que prétendent* certains recruteurs, arguant du fait que seuls les moins de trente ans, à la rigueur trente-cinq ans, garderaient suffisamment de souplesse intellectuelle et de fraîcheur des connaissances pour suivre la folle avancée des techniques informatiques. Des études n'ont-elles pas démontré que si l'évolution dans l'automobile avait suivi la même progression que dans l'informatique, une voiture, aujourd'hui, tiendrait dans la main, coûterait moins d'un franc et roulerait à 2 000 km/h? Seule certitude : le tassement du marché des informaticiens déboussole la profession.

Le boom du début des années 80 avait fait entrer dans les entreprises, notamment les SSII, des bataillons de jeunes diplômés. De sorte que l'on a fini par faire de l'âge une référence, qui se transforme aujourd'hui en critère de sélection. *« C'est un critère sans fondement,* estiment Hélène Peureux et Aude Magnant, de l'APEC. *Nous contestons l'idée selon laquelle à quarante ans on ne pourrait pas suivre l'évolution de la technique. Comme pour les cadres de plus de cinquante-cinq ans, dont on se séparait, on va se rendre compte que c'est une erreur pour les informaticiens aussi. »*

## Le choc des cultures

Le cas de la micro-informatique est sans doute le plus frappant. Le constructeur américain Compaq, par exemple, sort sept à huit micro-ordinateurs de différentes gammes par an, toujours plus performants et moins chers, qu'il regroupe en deux à quatre annonces annuelles. Cela signifie-t-il pour autant que chaque modèle amène une révolution qui rendrait obsolètes les connaissances acquises? *« Non,* affirme Jean-Marc Lacoste, responsable d'une équipe d'ingénieurs système chez Compaq. *Une machine ne devient obsolète qu'au bout de deux ans en moyenne. De plus, les connaissances de base – programmer une machine, savoir se servir d'une base de données, etc. – évoluent très lentement. A partir de là, tout s'apprend progressivement. »* Jean-Marc Lacoste, entré chez le constructeur il y a sept ans, après quatre années passées dans deux SSII, explique : *« Notre travail consiste à emmagasiner des informations sur toutes les nouveautés, chez Compaq comme sur l'ensemble du marché, et à les redistribuer aux clients et aux revendeurs. »* Un système de veille technologique, en somme, qui permet de ne jamais se sentir dépassé.

Agé de trente-trois ans, Jean-Marc Lacoste se trouve toutefois entouré d'une équipe d'ingénieurs de vingt-six à trente-cinq ans. Alors, si par essence la micro permet de ne pas vieillir, pourquoi n'y trouve-t-on pas de gens plus âgés? Pour des raisons historiques. Les [illegible] ont [illegible] arriver, puis exploser le règne de la micro-informatique. Une vraie révolution pour le coût puisque, contrairement aux gros ordinateurs, la micro allait donner naissance à des machines compatibles entre elles. Les anciens ingénieurs travaillant sur ces gros ordinateurs, souvent formés sur le tas à l'informatique, [illegible] d'abord montrés sceptiques face [illegible] cette nouvelle vogue. *« Il y a eu un choc des cultures,* commente Jean-Marc Lacoste. *Certains ingénieurs ne [illegible] tournés vers [illegible] micro, l'ont un peu dénigrée. On ne peut pas leur en vouloir. C'était un domaine qu'ils connaissaient mal et ils perdaient un peu de pouvoir. Mais c'est en train de changer. La moyenne d'âge va sûrement beaucoup augmenter. »*

Dans les SSII, il ne faut pas non plus se fier aux apparences. Les *équipes, en effet,* sont souvent jeunes. Mais dans les télécommunications, par exemple, on ne pourrait pas fonctionner efficacement sans ingénieurs très expérimentés. C'est le cas de la SSII où travaille depuis dix ans Eric Bouard, trente-deux ans, chef de projet. *« Dans les télécoms, on travaille sur une informatique vieille de dix ans la plupart du temps et qui fonctionne encore très bien,* estime-t-il. *On vieillit vite si l'on part du principe qu'il faut absolument être à la pointe dans tous les domaines. En réalité, il faut prendre du recul et savoir distinguer les épiphénomènes des grandes tendances [illegible] durent plusieurs années. »* Exemple : le vidéotex. *« La technique actuelle n'a pas changé depuis dix ans, et va encore durer cinq ou dix ans,* prévoit Eric Bouard. *Bien sûr, pour des réalisations simples, pourquoi voudriez-vous qu'un client prenne une personne expérimentée et qui a des exigences de salaire élevées alors qu'un jeune diplômé bien encadré et moins cher convient très bien? En revanche, sur des techniques plus ardues, il faut s'être cassé les dents avant de pouvoir s'en sortir correctement. »*

Damien, quarante-deux ans, chef de projet chez Alcatel, en sait quelque chose. Le fait que son équipe d'une quarantaine de personnes soit âgée de trente-cinq à quarante ans n'est pas seulement dû à la décision du groupe de bloquer l'embauche d'ingénieurs depuis la guerre du Golfe. C'est aussi parce que, ici, les projets durent en moyenne cinq ans et engagent des frais très importants. Sur son étude qui dure depuis sept ans, *« on a eu des problèmes au début parce qu'il y avait beaucoup de jeunes ingénieurs,* soupire Damien. *Ils se sont trouvés face à des problèmes qu'ils n'ont pas su maîtriser. Le projet a pris deux ans à deux ans et demi de retard. Je ne me sens ni dépassé par la technique ni menacé par les jeunes,* assure-t-il. *Pour manager vingt personnes sur un projet de quatre ou cinq ans, ils ne font pas le poids. »*

**Francine Aizicovici**

# Gérer le personnel

*Un manque d'habitude entretenu par le turn-over*

*« GÉRER le personnel, nous occuper de [illegible] devenir? Nous [illegible] voulu [illegible] faire,* [illegible] Xavier Stéfani, directeur des relations humaines [illegible] Cap Sesa, importante société de services et d'ingénierie en informatique (SSII). *Encore aurait-il fallu que les intéressés restent durablement chez nous! »* Un [illegible] ses homologues se montre plus critique [illegible] pour la profession : *« [illegible] partie des SSII ont « surfé » sur les facilités qu'offrait un secteur pas encore arrivé [illegible] maturité : [illegible] ont misé exclusivement sur le court terme productif, recrutant et orientant les [illegible] en fonction de leurs seuls besoins immédiats. »*

Quoi qu'il en soit, poussés par la baisse du turn-over et le fléchissement [illegible] du secteur, certains dirigeants de SSII s'efforcent aujourd'hui de se doter d'une véritable politique de ressources humaines. Pour Jean-Marc Frely, DRH de CISI, cet effort n'est pas en mesure de résoudre les problèmes qui se posent. Il ne peut que les réduire : *« Quand le personnel est composé aux deux tiers d'ingénieurs et de cadres, il est impossible de garantir à chacun [illegible] carrière. Il faut impérativement que certains de ceux qui veulent évoluer s'en aillent, [illegible] s'orientent vers des secteurs autres que l'informatique. »*

Face [illegible] ce problème, *« longtemps occulté »*, et puisque les départs spontanés [illegible] *insuffisants »*, il faut, juge-t-il, savoir à un [illegible] donné prendre le taureau [illegible] les [illegible] en [illegible] *d'autres fonctions [illegible] d'autres sociétés »*. Sans sourciller, [illegible] cite, parmi ces dernières, les [illegible] CISI. Il n'est d'ailleurs pas le seul : paradoxalement aujourd'hui, les SSII semblent quasiment inciter leur personnel à cette pratique officiellement condamnée.

## Mobilité interne

Ayant ainsi [illegible] qu'il [illegible] être [illegible] possible, [illegible] DRH de [illegible] donne pour objectif [illegible] un [illegible] devenir professionnel [illegible] chacun : entretiens individuels chaque année, bilans périodiques [illegible] carrière, efforts pour ne [illegible] certains s'enfoncer dans [illegible] impasses professionnelles. *« Pour certains,* reconnaît-il, *[illegible] effort [illegible] arrivé [illegible] tard : faute [illegible] pouvoir [illegible] une [illegible] complète, nous essayons de [illegible] solution en interne, solution qui [illegible] aller jusqu'à la préretraite. »*

La formation joue un rôle important, mais elle reste étroitement conditionnée par les besoins de l'entreprise. Pour aider à la conversion de certains [illegible] de type nouveau, [illegible] fonds [illegible] formation, le FAFIEC, [illegible] récemment [illegible] par [illegible] syndicats patronaux et de [illegible].

[illegible] Xavier Stéfani, [illegible] Cap Sesa, la première amélioration [illegible] apporter [illegible] le [illegible] : *« Nous devons [illegible] assurer que ceux que nous [illegible] bien leur place [illegible] services : le métier [illegible] beaucoup [illegible] souplesse intellectuelle [illegible] grande solidité personnelle. Il [illegible] fabuleux [illegible] celui qui [illegible] changement, [illegible] oblige [illegible] vivre [illegible] une [illegible]. Certains [illegible] s'y adaptent [illegible] vraiment. »*

Parallèlement, pour éviter [illegible] licencier dans certains [illegible] du groupe tout en engageant dans d'autres, Cap [illegible] développe [illegible] politique de mobilité interne : une audio-conférence hebdomadaire permet [illegible] « prêts-emprunts » momentanés [illegible] collaborateurs, mais aussi [illegible] mutations. Parallèlement, [illegible] bulletin [illegible] chaque semaine [illegible] postes disponibles dans l'ensemble du groupe. [illegible] mobilité [illegible] également recherchée pour elle-même : *« J'aimerais, dans les années à venir, parvenir [illegible] ce [illegible] chacun change de job au moins [illegible] trois [illegible] pour entretenir ses capacités d'évolution. »* [illegible] Xavier Stéfani, la [illegible] recouvre une attitude intellectuelle qu'il [illegible] essentiel [illegible] développer dans un métier [illegible] incessants bouleversements : *« Je fais beaucoup d'information..., des réunions avec les délégués syndicaux [illegible] groupe, [illegible] entre professionnels de ces transformations... »*

[illegible] tout, [illegible] pense [illegible] que l'informatique de service puisse retenir [illegible] monde jusqu'à la retraite. Le [illegible] se [illegible] relativement affirmatif [illegible] ce domaine se [illegible] Jean-Luc Sigeat, DRH d'une SSII qui s'est dotée dès l'origine d'une politique de ressources humaines tranchant sur la pratique courante de la profession et anticipant à bien des égards sur les évolutions actuelles : la CGI. Le turn-over y a toujours été inférieur de moitié à ce qui se passait ailleurs, et il s'est stabilisé depuis des années en dessous de 10 %. La société ne recrute que [illegible] débutants, [illegible] ses cadres, comme [illegible] dirigeants, y [illegible] leur [illegible] implique *« un très fort investissement de l'encadrement, notamment pour mettre en piste [illegible] jeunes [illegible], et [illegible] d'accompagnement par [illegible] responsables [illegible] ressources humaines pour détecter [illegible] suivre [illegible] talents »*. Bref, [illegible] *fort investissement sur [illegible] hommes »*.

**Marie-Claude Betbeder**

# Reconversions

*« JE suis un homme à cheval sur trois cultures : l'informatique, l'assurance et le management. »* Aujourd'hui directeur général adjoint de Mondial Assistance France, [illegible] manière on ne [illegible] plus naturel [illegible] que Simon Rotensztajn invoque ce qui, dans [illegible] carrière, [illegible] beaucoup plus qu'un recyclage : une reconversion.

*« J'ai débuté ma vie professionnelle dans les services centraux du CNRS en 1972,* se souvient ce manager d'une quarantaine d'années. *[illegible] avoir passé une [illegible] matique. Un diplôme qui ne courait pas les rues à cette époque* – qu'il qualifie « d'archaïque » – *des grosses machines. Paris et Grenoble mises à part, il existait en effet peu de filières de formation. »*

Après sept années passées au CNRS, où parallèlement il [illegible] consacre à l'enseignement, notamment [illegible] CNAM, Simon Rotensztajn éprouve le [illegible] changer d'horizon. *« Je [illegible] recomposer mon [illegible] »*, explique-t-il aujourd'hui. Et c'est [illegible] France, [illegible] l'époque [illegible] plus grands [illegible] mondiaux, spécialiste [illegible] mégamachines, qu'il [illegible] son [illegible] en 1979. [illegible] l'Institut [illegible] Data, Simon Rotensztajn [illegible] consacre [illegible] aux questions de formation, de développement, ce qui le conduit fréquemment aux Etats-Unis, [illegible] le Minnesota, [illegible] la maison-mère. Cette période de sa vie lui permet d'observer de près le management américain.

Au mois d'avril [illegible], cet informaticien passionné [illegible] management [illegible] le grand saut... [illegible] direction [illegible] Mondial [illegible] (1 000 personnes [illegible] moyenne [illegible] juin à septembre, 600 [illegible] reste [illegible] l'année), [illegible] que puisque [illegible] président et [illegible] vice-président [illegible] du [illegible].

Comment s'est [illegible] le passage [illegible] l'ordinateur [illegible] celui [illegible]? *« Bien,* [illegible] Simon Rotensztajn. *Et [illegible] s'explique. Par définition, l'informaticien occupe une fonction transversale dans l'entreprise. Il en a la même vision que son directeur général. Ce qui est un avantage sur [illegible] fonctions, [illegible] ou [illegible] par exemple. [illegible] s'agit d'un [illegible] sans doute pas très subtil... mais carré et [illegible]. Pas un fin diplomate... mais [illegible] un [illegible] gestionnaire. »* [illegible] rapports avec [illegible] directeur de l'informatique, [illegible] une entreprise [illegible] informatisée? *« Excellents, [illegible]. Il s'agit d'un homme plus « pointu » [illegible] je [illegible] suis. Lui ne s'est jamais [illegible] parlons un [illegible] gage commun. [illegible] comprenons en un [illegible] d'œil. »*

## Communication technique

[illegible] de sa propre entreprise en [illegible], c'est une [illegible] qu'a poursuivie Jacques Fleuret, informaticien, ingénieur [illegible] tions, ancien du groupe Bull. *« Je [illegible] le [illegible]*, confie-t-il, *[illegible] gement opéré [illegible] puisque je [illegible] passé [illegible] recherche-développement à l'industrie, puis [illegible] consulting, à l'expertise [illegible] à la communication technique pratiquées [illegible] ral. »*

En [illegible]. En entrant en [illegible] dans les télécommunications, où [illegible] dirigera [illegible] de recherches, Jacques Fleuret [illegible] à ses débuts une informatique « [illegible] », [illegible] de plus [illegible] plus « envahissante » dans [illegible] secteur. [illegible] ingénieur du groupe Bull, il est, au [illegible] de la [illegible], responsable [illegible] la communication scientifique. [illegible] qui [illegible] *« faire [illegible] travaux [illegible] du groupe » : « Je [illegible] partie [illegible] ingénieurs [illegible] durs,* reconnaît-il. *J'ai toujours [illegible] de l'importance de la [illegible] technique – [illegible] technologies [illegible] exemple, – laquelle émerge aujourd'hui [illegible] grands groupes. »*

[illegible] Bull se restructure. Jacques Fleuret [illegible] son « autonomie », [illegible] « JF-COM'TEC », [illegible] aujourd'hui [illegible] expérience [illegible] communication technique auprès d'entreprises publiques [illegible] privées. Avec notamment, comme [illegible] d'intérêts, [illegible] et [illegible] *« veille technologique active »*, qui [illegible] *« repérer [illegible] [illegible] par [illegible] monde, [illegible] les congrès [illegible] expositions »*.

**Jean Menanteau**

# Le poids des systèmes

*Avancées technologiques*

QUATRE novembre 1991 : les 2 500 salariés du département informatique de General Dynamics, *l'une des principales firmes* aéronautiques américaines et l'un des fournisseurs les plus prestigieux du Pentagone, plient bagage. Hommes et matériel ont en effet été cédés à une société de services, qui désormais gérera de l'extérieur les tâches jusqu'à *présent assumées* par l'entreprise.

Gros employeur d'informaticiens, à l'image [illegible] confrères de l'aéronautique, General Dynamics a estimé pouvoir désormais se passer de leurs services, pour mieux les acheter à l'extérieur. Comme pour ses tôles revêtues, boulons, bandes de papier adhésif. Kodak a procédé de même avec IBM.

Baptisée *outsourcing*, cette pratique devient ainsi monnaie courante outre-Atlantique... Au grand bénéfice des sociétés de services. Elle illustre, de façon extrêmement radicale, la révision du rôle accordé aux informaticiens en entreprise. Les grandes firmes escamotent ainsi des départements entiers, considérés il y a peu comme stratégiques et désormais perçus comme « sous-traitables ». Jadis parée de toutes les vertus, l'informatique est de plus en plus fréquemment perçue comme une simple « ligne de coût » dans les comptes d'exploitation. Plusieurs raisons expliquent ce changement de perspective.

Accélération prodigieuse de l'innovation technologique, standardisation des produits : la fonction informatique ne pouvait être épargnée par les mutations qui bouleversent depuis plusieurs années l'ensemble du secteur. La diffusion de la micro a créé la première brèche dans le pouvoir des informaticiens d'entreprise. Ces hommes de l'art, techniciens avant tout, grands prêtres bénéficiant de la confiance absolue de leur direction générale, *possédaient*, il y a dix ans à peine, un savoir neuf et ésotérique. Là était leur pouvoir. Le micro-ordinateur, utilisé pour des applications individuelles et relativement simples, a « démocratisé » une informatique jusque-là domaine réservé de spécialistes.

## De véritables cathédrales

L'évolution de l'industrie a fait le reste. Il y a cinq ans, un directeur de l'informatique devait sa compétence à la parfaite connaissance des matériels *présents sur le marché* : vitesses de calcul, capacités de stockage et systèmes d'exploitation dits propriétaires (le mode opératoire des ordinateurs, alors très différents d'un constructeur à un autre) étaient les paramètres-clés. Aujourd'hui, l'offre des constructeurs se standardise. On demande surtout à un responsable informatique d'être un [illegible]teur de systèmes, c'est-à-dire de [illegible] fonctionner ensemble [illegible] matériels de générations différentes, de trouver des compatibilités, *de faire cohabiter* dans un schéma d'ensemble une informatique légère axée sur la micro et une informatique lourde. En gros, de donner un semblant de cohérence aux véritables cathédrales qui ont pu se bâtir au fil des années. *Une prestation qu*'assurent précisément les sociétés de services informatiques et, de plus en plus, les constructeurs. Le responsable de l'informatique est donc dépossédé de la maîtrise d'œuvre. Il intervient désormais comme conseiller auprès de la direction générale dans ses discussions avec des intervenants extérieurs.

Par ailleurs, dans cette période de bouleversements, les savoirs se périment très vite. *« Quinze années d'expérience [illegible] aujourd'hui pour deux. Les deux dernières. Les treize précédentes ne comptent pas, tant ont changé les technologies et les besoins des utilisateurs »*, notait récemment le PDG d'une grande société informatique. Une cruelle remise [illegible] question!

**Caroline Monnot**

# Adapter la formation

*A la recherche d'une diversification*

*« QUAND on s'occupe d'une école comme l'ENSIMAG, on a l'impression de piloter un superpétrolier qui réagit très lentement. Tandis que lorsqu'on travaille dans une SSII, on a l'impression d'être sur un Tornado. Dès qu'on voit une crête [illegible], toc, on vire dessus »*, déclare Gérard Veillon, ancien directeur de l'Ecole nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées de Grenoble, parti travailler quelques années à la SOPRA avant de revenir, il y a quelques mois, sur le campus comme vice-président de l'Institut national polytechnique et comme professeur à l'ENSIMAG.

Difficile en effet pour les écoles, et les universités d'évoluer dans un monde aussi instable que celui de l'informatique. D'autant plus qu'il faut au moins trois ans pour roder un programme pédagogique. Que faire dans ces conditions? *« On s'appuie sur ce qui est structuré comme les bonnes formations de base, et on accentue progressivement le poids de tout ce qui est formation du comportement, de la communication, de l'ouverture,* explique Gérard Veillon. *Et puis, on fait des retouches, en général sur la dernière année par l'intermédiaire des options. »*

Le choix des options par les étudiants constitue d'ailleurs une sorte de mini-étude de marché. Il y a dix ans, alors que l'intelligence artificielle était l'option la plus appréciée, c'est aujourd'hui l'option banque qui a la cote. Avec l'évolution du marché, le passage d'une informatique « technologique » à une informatique « d'application », [illegible] centres de [illegible] ne peuvent plus se permettre de produire des techniciens [illegible] et durs mais des informaticiens capables de se rapprocher de la clientèle. *« Certes, la technique constituera encore longtemps un point d'entrée dans les entreprises,* estime Gérard Veillon, *mais il deviendra indispensable de s'en échapper au bout de cinq ou six ans pour se rapprocher du métier de l'utilisateur sous peine de [illegible] faire jeter [illegible] trente-cinq ou [illegible]rante ans. D'où la [illegible] de former des ingénieurs généralistes mobiles et ouverts. »*

Une analyse qui rejoint [illegible] SYNTEC-Informatique, qui, depuis 1983, préconise *« une formation initiale adaptée faisant une plus large place aux formations générales qui prédisposent mieux aux évolutions de carrière »*. Le message, qui a eu du mal à passer, semble aujourd'hui s'imposer. Ainsi, Pierre Dellis, délégué général du SYNTEC-Informatique, se félicite du rééquilibrage progressif des matières dans [illegible] cadre des formations : *« Autrefois, la formation aux techniques informatiques représentait environ 75 % du temps pédagogique [illegible] 25 %. En cinq ans, on est passé à 50-50. »* De son [illegible] Archambeaud, chargée de [illegible] au CIGREF (Club informatique des grandes entreprises françaises), observe que *« les formations [illegible] évoluent dans le sens d'un renforcement de la formation à la gestion de projets »*.

Reste que les choses ne [illegible] jamais tout à fait acquises, même lorsqu'elles figurent dans les textes. Un professeur de sociologie des organisations, qui opère dans le cadre d'une MIAGE (maîtrise d'informatique appliquée à la gestion), se plaint de ce que la part de la gestion diminue progressivement au profit de la matière dominante, l'informatique. Tandis que Pierre Dellis déplore, de son côté, que les industriels ne soient pas suffisamment présents dans les conseils scientifiques ou conseils de perfectionnement des centres de formation : *[illegible] faut des [illegible] d'entreprise qui connaissent bien le problème, qui s'impliqueront personnellement, connaîtront les élèves, les conditions matérielles de la formation et seront capables d'intervenir plus efficacement dans les commissions. »*

**Catherine Leroy**

INSTALLATIONS

# La victoire de Toulouse

*Les jeunes cadres préfèrent la Ville rose*

FACE [illegible] régions, [illegible] *jeunes* diplômés [illegible] grandes [illegible] [illegible] les [illegible] [illegible] poste pro[illegible] depuis au maximum cinq [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] largement stéréotypées où [illegible] mêlent [illegible] [illegible] *a priori*. [illegible] [illegible] *partagent* [illegible] [illegible] [illegible] grands [illegible]. Ceux qui, [illegible] parisiens ou l'étant devenus, veulent vivre [illegible] *la capitale*. [illegible] *qui, provin*ciaux, [illegible] plus souvent universitaires, ont [illegible] le [illegible] [illegible] [illegible] vie [illegible] région, [illegible] [illegible] [illegible] pas. Pour [illegible] [illegible] comme pour [illegible] autres, Toulouse apparaît [illegible] l'équation parfaite et Clermont-Ferrand *catalyse* [illegible] [illegible] *rejets*.

[illegible] jugements, parfois [illegible] l'emporte-pièce, proviennent d'une enquête réalisée par EVS pour le compte de Média-PA et du *Monde* auprès d'un échantillon de jeunes diplômés issus de grandes écoles et d'universités (1). Elle révèle que les images ont la vie dure ou que les mythes [illegible] toujours [illegible] plein. Par exemple, Rhône-Alpes demeure [illegible] région-phare quand il s'agit [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] professionnels et personnels, [illegible] [illegible] *bipolarisation* [illegible] *Lyon* [illegible] Grenoble. Ailleurs, la région [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] une [illegible] – comme Toulouse [illegible] Montpellier – qui attire tous les suffrages. Appréciée pour la qualité de vie et le soleil, et pas du tout pour ses performances économiques, Provence-Alpes-Côte d'Azur subit un discrédit lié à sa situation politique, à la montée du racisme et à la présence du Front national. Quant à la Corse, jugée peu sûre et en état de sous-développement économique, elle figure au dernier rang et l'on estime que ses chances se sont détériorées.

## Rhône-Alpes, toujours

Avec une première [illegible] de questions, un premier [illegible] s'impose. Quand on [illegible] demande quelles [illegible] [illegible] régions [illegible] plus attractives, [illegible] jeunes diplômés ignorent tout l'ouest et tout l'est de la France, au-dessus d'une ligne qui irait de Strasbourg à Bordeaux, l'Ile-de-France exceptée. Majoritairement (de 52 % pour les universitaires à 64 % pour les grandes écoles), ils classent d'abord Rhône-Alpes, suivie de l'Ile-de-France puis, selon les cas, de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Midi-Pyrénées, de Languedoc-Roussillon et de l'Aquitaine. Mais [illegible] [illegible] [illegible] placent l'Ile-de-France en tête (à 71 %), les pro[illegible] ne [illegible] mettent qu'au [illegible] [illegible] rang (à 27 %). [illegible] choix [illegible] motivés par [illegible] [illegible] de critères qui [illegible] [illegible] chaque [illegible]. Pour Rhône-Alpes, *on* [illegible] *en* [illegible] le dynamisme économique, *la qualité des infrastructures* amplifiée par «l'effet TGV», [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de vie, [illegible] [illegible] la proximité [illegible] [illegible] [illegible]. [illegible] l'Ile-de-France, il [illegible] [illegible] question [illegible] qualité [illegible] vie, malgré Paris, et [illegible] [illegible] davantage porté sur [illegible] opportunités professionnelles ou [illegible] [illegible] offertes par un [illegible] [illegible] d'emploi. Socialement, [illegible] souligne [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] et que [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] importantes. Pour Provence-Alpes-Côte d'Azur, [illegible] [illegible] [illegible] indiques, géographiques [illegible] climatiques, seule Sophia-Antipolis apporte [illegible] [illegible] [illegible] économique. Pour Midi-Pyrénées, l'équilibre [illegible] [illegible] [illegible] le développement économique [illegible] l'agrément, *conforté* [illegible] [illegible].

## PACA : climat politique « malsain »

Au [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] années, [illegible] questionnés [illegible] que [illegible] régions [illegible] [illegible], à commencer par Rhône-Alpes, [illegible] amé[illegible] leur image. De [illegible] régions apparaissent : l'Alsace, [illegible] *tous* ; les Pays [illegible] [illegible] Loire, pour [illegible] grandes écoles ; [illegible] Nord-Pas-de-Calais, pour les universitaires. [illegible] l'Ile-de-France [illegible] figure [illegible] [illegible] ce classement, y compris pour les «Parisiens». Quant [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] évolution *positive*, [illegible] [illegible] [illegible] à grands traits : l'influence [illegible] [illegible] olympiques et [illegible] personnalité [illegible] Michel Noir pour Rhône-Alpes, [illegible] carrefour économique européen et [illegible] développement de Strasbourg pour l'Alsace, le dynamisme [illegible] l'aéronautique [illegible] de Toulouse, doublé d'une bonne communication pour Midi-Pyrénées, [illegible] et *le pari de Montpellier, dotée d'un* pôle universitaire, pour le Languedoc-Roussillon.

Inversement, et pendant [illegible] [illegible] *période*, l'image de [illegible] Corse, d'abord, puis de l'Ile-de-France, de Provence-Alpes-Côte d'Azur, [illegible] la Lorraine, du Nord-Pas-de-Calais et de l'Auvergne [illegible] [illegible]. Avec une nuance significative : les provinciaux, à 48 %, placent l'Ile-de-France devant la Corse, à cause de la dégradation de la qualité de vie [illegible] des [illegible] de transport. A l'insécurité [illegible] [illegible] par les attentats, répond [illegible] climat politi[illegible] [illegible] «*malsain*» [illegible] la Provence. Le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] au déclin économique et au chômage.

Pour l'avenir, et à cinq ans, les jeunes diplômés en exercice voient [illegible] (de 85 % [illegible] 88 [illegible]) Rhône-Alpes caracoler en tête de la croissance. Avec des scores plus faibles, ils [illegible] [illegible] [illegible] pronostic [illegible] l'Alsace, l'Ile-de-France, le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais ils envisagent une récession pour l'Auvergne, la Corse, le Limousin et la Lorraine. Sans doute aidée par sa position géographique, et favorisée par l'arrivée du TGV-Nord, la région Nord-Pas-de-Calais devrait, à les croire, profiter d'un petit regain.

*Par villes*, le classement des préférences donne l'avantage à Toulouse, on l'a déjà dit, qui offre la meilleure adéquation entre le travail, la situation géographique et le cadre de vie. Seuls les «Parisiens» et les célibataires, [illegible] tables passionnés de la [illegible] lumière, font supplanter la Ville rose par Paris au nom de la *diversité des activités extra-professionnelles*, notamment culturelles, mais aussi, cas unique dans les réponses, pour les possibilités de carrière. Lyon, qui vient juste derrière, apparaît comme le choix raisonnable et sérieux, un compromis entre les potentialités économiques et la métropole à taille humaine. Pratiquement au même niveau, Grenoble conserve l'image de l'ancienne équation parfaite, grâce à son cadre de vie – la montagne – et à la qualité de son tissu industriel de ville jeune et universitaire. Clairement, ensuite, Montpellier séduit ceux qui adhèrent à un projet *ambitieux et qui croient aux* perspectives futures telles qu'elles ont été imaginées par Georges Frêche, le maire d'une ville jeune grâce à la présence des étudiants. Sont également mentionnées, mais à un degré moindre, des villes telles que *Strasbourg*, Nantes, Nice, Bordeaux ou Lille.

## Clermont-Ferrand, la mal-aimée

A l'opposé, les villes qui souffrent d'une mauvaise réputation présentent des caractéristiques *communes*, à l'exception de Paris, encore une fois rejetée en premier par 37 % des provinciaux à cause de conditions de vie jugées déplorables et de la surpopulation. Au hit-parade, Clermont-Ferrand l'emporte en raison de son isolement géographique et *d'un déclin économique*, malgré ou à cause de Michelin. Saint-Etienne, estimée *«peu attirante»*, avoisine Amiens, coincée entre Lille et Paris. Limoges, avec le groupe Legrand pourtant, est condamnée par son *immobilisme* et s'en tire à peine mieux que Le Havre, *«ville triste, laide»*, qui n'est même pas sauvée de l'infamie par la présence de la mer, ou que Metz, Nancy, Brest [illegible] Besançon.

Toutes ces appréciations doivent toutefois être relativisées car, quand on demande à cet échantillon quels sont ses comportements en matière [illegible] mobilité, on [illegible] que [illegible] [illegible] [illegible] soit peu liés [illegible] [illegible] [illegible] *géographique du poste proposé*, soit, [illegible] le [illegible] [illegible] provinciaux, fortement marqués par leur arbi[illegible] irréversible, semble-*t-il*, en faveur de la qualité de vie.

Pour le choix d'une entreprise, le premier critère retenu est celui [illegible] [illegible] [illegible] travail (*de* 77 % à [illegible] %), loin devant les perspectives de carrière. Ce [illegible] [illegible] provinciaux, à [illegible] % contre [illegible] % pour les «Parisiens», qui évoquent le plus la localisation géographique, avec les universitaires. D'ailleurs, on peut observer que *le lieu des* études, et donc le déplacement vers Paris, influe sur le comportement. En outre, si nombre de jeunes diplômés envisagent de revenir au pays dans les cinq ans, la moitié d'entre eux ne le feront pas en prétextant la mauvaise santé économique de la région en question, bien avant la perte d'un réseau social ou familial.

## Le poids des clichés

[illegible] plus, 53 % des provinciaux contre [illegible] [illegible] des *«Parisiens» ont* déjà renoncé à un poste en raison de sa position géographique, et l'on voit bien que l'attirance pour Paris, à son summum pour le deuxième emploi, tend ensuite à diminuer. Les réticences à la *mobilité sont alors très person*nelles, en fonction de l'image que l'on [illegible] [illegible] d'une région. Les «Parisiens» invoquent ensuite la perte de l'emploi pour le conjoint ou se réfèrent à la mauvaise infra[illegible] socioculturelle supposée, [illegible] que les provinciaux, eux, [illegible] des rejets puissants ou trouvent l'excuse de difficultés pour se loger. La qualité de [illegible]tation, la question des transports et l'appréciation sur le cadre de vie sont de toute manière décisives, sachant que, pour un tiers des questionnés, un déménagement interviendra dans l'année pour disposer de plus de confort. Mais ils sont aussi en début de carrière et s'apprêtent à fonder une famille.

Il n'empêche : l'enquête met bien en évidence le poids des clichés. Pour les élus et les décideurs économiques, il y a un considérable effort de communication à entreprendre. A Paris comme en province.

**A. Le.**

(1) Questionnaire adressé en deux vagues, fin février 1992, à 4 200 jeunes diplômés, issus de grandes écoles et d'universités, ayant obtenu leur diplôme depuis 1986. 752 réponses ont été recueillies, dont 666 ont été exploitées.

DIPLÔME

# La ville animée

*Un nouveau mode d'insertion*

AU cœur de la ville nouvelle de Cergy (Val-d'Oise), près d'une base nautique et d'un terrain de jeux, de vastes [illegible] modernes abritent le centre de loisirs Les Ter[illegible], un établissement d'accueil périscolaire.

C'est ici que Carole, dix-neuf ans, a retrouvé *l'envie de vivre après* le *«trou noir»* de l'été 1991 qui l'a conduite sur un lit d'hôpital. Ici aussi Greg, vingt ans, en rupture de tout, a *«réappris à parler, à écrire, à [se] comporter avec les gens»*. Après la galère, les voilà aujourd'hui collègues et complices.

En contrat de qualification de dix-huit mois dans ce centre, tous deux partagent le même but, avec une vingtaine d'autres stagiaires aux vies aussi fracturées, répartis dans diverses structures du département du Val-d'Oise : décrocher en décembre 1992 le tout nouveau diplôme d'assistant technicien de l'animation (ATA) de niveau V, *qui* leur ouvrira les portes de la filière animation.

Partenaires de ce projet : la mission Nouvelles Qualifications, la ville de Cergy, la Mission locale, le ministère de la jeunesse et des sports et le Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA). Six jours par mois, les jeunes suivent une formation théorique. Le reste du temps ils sont sur le terrain.

Environ vingt-cinq dispositifs expérimentaux de ce type sont actuellement en place dans l'Hexagone. En janvier 1993, après l'évaluation des résultats, les pouvoirs publics décideront de la suite à donner à cette nouvelle formation.

## Un métier à part entière

Carole, Greg et leurs camarades se retrouvent ainsi au centre d'un enjeu à facettes multiples. D'une part, la *reconnaissance* de ce diplôme d'ATA, qui repose sur la réussite de leur stage, donnera enfin à l'animation ses lettres de noblesse. En effet, jusqu'à présent, cette activité était assurée par des non-professionnels vacataires (étudiants, demandeurs d'emploi, etc.), généralement titulaires du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animation), obtenu après un mois de formation seulement. *«C'est le niveau minimum pour s'occuper d'enfants de manière occasionnelle*, estime Abdelaziz Argaz, directeur du centre Les Terrasses. *C'est insuffisant pour le faire de manière permanente et professionnelle.»*

Aujourd'hui, ce système a atteint ses limites, soutiennent les partenaires du projet, qui espèrent déclencher une évolution des mentalités, où l'animation sera enfin considérée comme un métier à part entière. Les parents sont concernés, qui assimilent trop souvent le centre de loisirs à une simple garderie, sans trop se préoccuper des activités proposées à leur progéniture.

Les employeurs d'animateurs, eux aussi, sont interpellés, qui doivent réfléchir à la mission et à l'éthique de leur personnel. *«Pour beaucoup de vacataires qui restent ici en* [illegible]*ne un mois, l'animation n'est qu'un moyen de gagner un peu d'argent*, souligne le directeur des Terrasses. *Ils n'ont pas de démarche* [illegible] *à l'esprit.»* Or *«tout acte auprès de l'enfant aura une incidence sur son futur*, insiste Zahra Boujemai, coordinatrice des formations du CEMEA-Val-d'Oise. *L'éducateur, l'enseignant ont un statut social. Pourquoi n'a-t-on pas de souci professionnel, pédagogique, dans l'accueil des petits?»*

La reconnaisance du diplôme modifiera aussi la place de l'animateur dans la société. Car plus aucun obstacle n'interdira d'intégrer ce nouveau professionnel à l'équipe éducative qui entoure l'enfant dans la ville. *«La vie des enfants est saucissonnée*, déplore Abdelaziz Argaz. *Ils sont ballotés d'un adulte à l'autre, entre l'école, la garderie, la maison, etc. Il faut que tous ces intervenants travaillent ensemble. Le message commence à passer.»*

La municipalité de Cergy n'a pas manqué de voir son intérêt dans une telle expérience qui entre dans le cadre d'une réorganisation des services à l'enfance. *«Sur le terrain, nous nous sommes aperçus que l'école ne peut pas assumer toute seule tous les problèmes éducatifs»*, reconnaît Pascal Duchesne, chef du service périscolaire de la mairie. Mais soutenir ces contrats de qualification signifiait aussi trouver des tuteurs pouvant encadrer des jeunes se préparant à un diplôme qu'eux-mêmes n'ont pas. *«Il y a eu une remise en cause du personnel en place*, constate Pascal Duchesne. *Nous avons dû former les tuteurs et évaluer leurs compétences.»* Au bout du compte, les relations entre les deux parties se sont équilibrées, chacun ayant quelque chose à apprendre de l'autre. *«Nous sommes à égalité avec eux»*, affirme Greg.

## « Des baffles dans la cour »

Tout aussi importante, l'insertion par l'animation de jeunes en rupture du système scolaire a motivé l'implication de la mairie. A Cergy comme dans d'autres banlieues, des jeunes, sans travail, sans repères, se désespèrent. L'animation, a-t-on pensé, peut les réconcilier avec la société. *«Nous espérons amener ces jeunes à leur réelle insertion professionnelle en leur permettant de mener une réflexion sur leur propre personne*, souligne Nourdine Djoulaït, formateur du CEMEA. *Le projet devait les séduire. Parce qu'il ne s'agit pas d'un travail en bureau, qu'ils rejettent. Parce que le métier correspond à leurs besoins de contacts humains.» «Mais pas avec des clients, où* [illegible] *y a toujours l'idée d'argent, de tromper»*, précise Greg. Mais aussi, et peut-être surtout, parce qu'on les responsabilise enfin. *«A la maison, mes parents sont toujours sur mon dos*, explique Carole. *A l'école, j'étudiais sans but. Maintenant, au centre de loisirs, je sais pourquoi je suis là. Les parents* [illegible] *laissent leurs enfants toute la journée, c'est une forme de confiance envers nous.» «J'ai quitté l'école en terminale*, indique Greg. *Le lycée, c'est un moule. On ne pouvait pas prendre d'initiatives.»*

Au centre de loisirs, on lui demande au contraire de trouver des idées et de les appliquer. Ensemble, Carole et Greg ont mis au point un projet de radio interne au centre *«avec des baffles dans la cour»*. Autour des micros, des gamins de six à sept ans. *«Ce qui nous intéressait*, détaille Carole, *c'était de permettre aux enfants d'apprendre à bien communiquer avec les autres groupes du centre de loisirs, de faire des reportages et de laisser travailler leur imaginaire. Peut-être que l'un d'eux, plus tard, aura envie de faire de la radio.»* Le projet a été présenté aux parents. Le matériel existe déjà. *«Pour nous aussi, la radio c'est l'aventure»*, estiment les jeunes.

Carole et Greg sont bien conscients des enjeux qui reposent sur leurs épaules. Ils parlent aussi de *«la chance»* qu'ils ont eue d'entrer dans ce projet, sans lequel ils ne savent pas où ils en seraient aujourd'hui. Leur caractère a changé, disent-ils. *«Je suis devenue plus patiente, moins agressive»*, affirme Carole. Leurs parents, jusque-là inquiets pour leur avenir, respirent enfin. Entre tous les stagiaires, c'est *«la complicité et la solidarité»* qui règnent, lance Carole. *«On parle de nos anciens problèmes, mais maintenant on en rigole.»*

**F. A.**

AMERICAN EXECUTIVE MBA

STEP UP YOUR [illegible]

*[illegible]*

Vous avez [illegible] d'adapter [illegible] *C.V. à la nouvelle* perspective [illegible] sans interrompre [illegible] carrière. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à [illegible] des horaires [illegible] soir et le samedi. L'enseignement est dispensé en anglais *par* [illegible] *professionnels* [illegible] affaires. Reconnu mondialement The [illegible] [illegible] [illegible] apporte aujourd'hui *les* [illegible] [illegible] *pour atteindre la* sphère des décideurs de demain. Trois sessions : Septembre, Janvier et Avril.

Pour plus d'informations ou pour un rendez-vous, appelez 42.93.13.87

THE GRAHAM SCHOOL OF MANAGEMENT
SAINT XAVIER UNIVERSITY
PARIS • CHICAGO • MILAN

[illegible]
29, rue de Saint-Pétersbourg - 75008 Paris

D.E.S.S. « BANQUES ET FINANCES »

**Gestion Bancaire et Prospective des Institutions Financières**
(Université René-Descartes - Paris V)
Professeur Responsable : Eugène SCHAEFFER

Ce diplôme d'études supérieures spécialisées est destiné aux :
1. – Etudiants titulaires d'une maîtrise en droit, économie ou gestion voulant faire carrière dans la banque ou préparer un concours d'entrée à la Banque de France, au C.F.F., [illegible]
2. – Cadres [illegible] désirant améliorer [illegible] [illegible] générale par un diplôme universitaire de 3e cycle.

Sa préparation est assurée par un corps professoral composé de praticiens de haut niveau et de professeurs d'université.

L'[illegible] de trois cents heures environ, de novembre à juin, est dispensé en fin de journée, 45, rue des Saints-Pères, 75006 Paris.

Le diplôme permet de demander l'inscription en thèse, sur [illegible] individuelle, en vue de l'obtention du [illegible] [illegible] « [illegible] [illegible] Banques [illegible] Finances ».

[illegible] des [illegible] d'inscription 1992/93
du 22 juin au 10 juillet 1992
Dépôt des dossiers du 29 juin au 17 juillet 1992

FACULTÉ DE DROIT - Secrétariat du 3e cycle
10, avenue Pierre-Larousse - 92241 MALAKOFF [illegible]
*(Aucun renseignement ne sera donné par téléphone)*

CADRES DEMANDEURS D'EMPLOI OU EN CONGE INDIVIDUEL DE FORMATION JEUNES DIPLÔMES (BAC + 4) AVEC PREMIERE EXPERIENCE

FORMATIONS REMUNEREES EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
proposées par l'INSTITUT DE GESTION SOCIALE à temps plein (8 mois dont 2 en entreprise).

• Direction du personnel et formation à la gestion sociale
• Management européen des ressources humaines
• Management et développement des ressources humaines
• Informatique et gestion du personnel (Bac + 3 ou Bac + 4)

Ouverture : sept/oct 1992
recrutement immédiat

Envoyer lettre de motivation + CV - photo à :
IGS - Mme FLOIRAC
120 rue Danton
92300 LEVALLOIS
Tél. 47 57 31 41

GROUPE IGS

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde ARTS et SPECTACLES

## ÉCHOS

### « Le social demain, un problème d'aujourd'hui »

■ L'Association nationale des communautés éducatives (ANCE) tient, [illegible] de la culture [illegible] Saint-Etienne, du 3 au 5 juin, [illegible] 41ᵉ congrès et ses journées d'étude nationales. Le thème retenu est intitulé « Le social demain, un problème d'aujourd'hui ».

▶ **ANCE, 145, boulevard de Magenta, 75010 Paris. Tél. : 48-78-13-30.**

### Reprise ou récession ?

■ Sciences-Po Formation, de l'Institut d'études politiques de Paris, organise à Paris, les 29 et 30 juin, à l'Hôtel Intercontinental, un séminaire de reflexion consacré à la politique économique française et intitulé : « Reprise ou récession ? Le contexte mondial, les choix de 1992, les conséquences pour les entreprises ». Ces deux journées de travaux s'adressent aux membres des directions générales. Elles sont placées sous la direction de Michel Pebereau, président du CCF, avec le concours de Jean Lemierre, directeur général des impôts, Jean-Luc Pain, sous-directeur à la direction du budget, Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor et Bernard Viel, secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne.

▶ **Sciences-Po Formation, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 45-49-51-36.**

### Orientation et insertion

■ Les 4ᵉˢ Rencontres de l'orientation et de l'insertion professionnelle se dérouleront à Niort (Deux-Sèvres) les 2, 3 et 4 juin. Le thème choisi est celui de « La motivation ». Quatre axes ont été délimités : les jeunes à l'école, les demandeurs d'emploi, l'entreprise, la sélection et le recrutement. Chercheurs, psychologues, consultants et responsables d'entreprise interviendront dans ces débats auxquels assisteront des intervenants étrangers, canadien, suisse, américain et tunisien notamment.

▶ **Orient'Action : (16) 49-32-46-30.**

## TRIBUNE

# *Repenser le droit de grève*

par Roger Cayzelle

La grève des services publics allemands est aujourd'hui [illegible]. Il est maintenant possible de livrer quelques réflexions sur cet événement. [illegible] le faire ici très rapidement à la lecture [illegible] qui viennent d'être communiqués par la direction régionale du travail au sujet des conflits du travail en Lorraine en 1991.

La première grève des services publics en RFA depuis dix-huit ans est l'occasion de réfléchir à ce qu'est aujourd'hui la grève en France. Il s'agit moins de se livrer à des comparaisons détaillées, nécessairement artificielles entre les deux pays, *que de dégager quelques lignes forces susceptibles de redynamiser et de réactualiser* le droit de grève dans notre pays.

La première réflexion est d'évidence. Alors qu'en Allemagne les grèves sont rares mais massives et relativement efficaces, elles sont en France beaucoup plus dispersées, limitées à quelques secteurs et elles connaissent, à quelques exceptions près, une participation plus réduite. Quitte à briser une idée reçue, on rappellera que, quoi qu'en pense l'opinion publique, la grève est devenue dans notre pays un phénomène marginal.

La Lorraine n'échappe pas à la règle. En 1991, selon les chiffres qui viennent d'être communiqués par la direction régionale du travail, une centaine d'entreprises lorraines seulement ont été affectées par un conflit localisé du travail (qui s'est traduit dans seulement 19 d'entre elles par un arrêt total de l'activité, les autres cas étant *constitués de débrayages). Elles regroupent* environ 73 000 salariés, et seuls 14 000 d'entre eux ont effectivement cessé le travail (soit 8 % de l'effectif). Ainsi donc l'an dernier seuls 14 000 des 700 000 salariés lorrains (soit 2 %) ont manifesté leur mécontentement par une grève et un débrayage. Certes, ces chiffres ne tiennent pas compte des conflits nationaux, mais ils intègrent les mouvements du dernier trimestre dans la sidérurgie qui fournissent un tiers des journées non travaillées en [illegible].

Les grèves à répétition qui affecteraient *notre* pays relèvent bien évidemment *du* mythe. Cette illusion est créée essentiellement par les grèves dans les transports, qui restent un des rares secteurs où une [illegible] demeure très visible [illegible] gênante pour les usagers. De ce point de vue, les conflits de la RATP constituent « la cerise sur le gâteau » (ils sont de plus parisiens et chacun sait que lorsque Paris tousse c'est toute la France *qui s'enrhume*). Quelques conflits spectaculaires, tels que celui des dockers actuellement, complètent l'illusion. Ils occupent pour un temps la « une » de l'actualité et retournent par la suite au magasin des accessoires.

On peut se demander quelle sombre tendance masochiste pousse un responsable syndical à porter un regard lucide sur la réalité de la grève aujourd'hui. Ne vaudrait-il pas mieux après tout se taire plutôt que de risquer d'apparaître défaitiste ou résigné ? C'est parce que nous pensons au contraire qu'une redynamisation de la fonction de la grève est indispensable que nous voulons faire ici quelques propositions.

En France, contrairement à une célèbre pile électrique, le droit de grève est en train se s'user parce qu'on ne s'en sert pas. La grève a perdu ses vertus pédagogiques pour n'être le plus souvent que l'expression d'un mécontentement ou [illegible] moyen d'action désespéré quand tout [illegible] perdu (60 % des conflits lorrains en 1991 étaient liés à des suppressions d'emplois).

Or il faut dire avec force [illegible] la grève décidée majoritairement par [illegible] salariés, construite en vue de l'établissement d'un rapport de force et de l'obtention [illegible] résultat [illegible] une fonction indispensable dans une société moderne. Elle est même, paradoxalement, une [illegible] d'un dialogue social de qualité. La grève qui vient d'avoir lieu en Allemagne n'a pas été une partie de plaisir. Le conflit a été *dur et tendu. Mais il a aussi été l'occasion* d'un débat public approfondi sur la place des salariés dans l'économie nationale ou sur l'avenir du pays, et un acte conscient de mobilisation des salariés. Autant de vertus qu'on ne retrouve plus dans la grève en France depuis, il faut bien le dire, la fin de la politisation de l'action syndicale, intervenue il y a maintenant *plus de dix ans.*

Osons [illegible] qu'il [illegible] aujourd'hui ouvrir un débat sur les conditions de l'exercice du droit de grève. Il ne s'agit pas d'aller vers une restriction de ce droit. Il s'agit au contraire de redonner à la grève [illegible] son sens, [illegible] faire, répétons-le, un véritable outil d'expression, de revendications élaborées collectivement, et cela dans tous les secteurs de l'économie, y compris [illegible] PME, où travaillent [illegible] des salariés du secteur privé.

Sans entrer dans le détail des mesures susceptibles de redynamiser le droit de grève, on peut avancer ici quelques suggestions :

■ Ne faut-il pas réfléchir à un processus [illegible] consultation plus [illegible] riés [illegible] un [illegible] sous le contrôle d'une instance indépendante ? Les [illegible] pédagogiques d'une consultation *a priori* [illegible] elle responsabilise davantage [illegible] oblige [illegible] syndicats à préparer avec minutie un véritable rapport de force. Dans [illegible] cadre, il faut se poser aussi la question [illegible] niveau de la consultation (l'entreprise ? la branche ? le [illegible] d'emploi ? la région, etc.).

■ N'est-il pas temps d'imaginer enfin [illegible] nouveaux [illegible] de médiation avant les conflits ? La France est [illegible] championne du monde du préavis de grève [illegible] un certain nombre [illegible], mais il est clair que celui-ci ne joue plus son [illegible]. Il [illegible] en [illegible] servir, en théorie, à ouvrir une période de négociation. Dans la pratique, ce [illegible] pour ainsi dire jamais [illegible] cas, de nombreux employeurs – à commencer par l'Etat [illegible] locales – négligeant ouvertement [illegible] prévue par le législateur.

● La question [illegible] rythmes [illegible] enfin posée. On sait qu'en Allemagne il y a des temps [illegible] partenaires négocient [illegible] où par conséquent [illegible] d'entrer en conflit. Il [illegible] d'autres [illegible] où l'expression par la grève [illegible] possible. [illegible] *pratique* [illegible] *déroutante*, [illegible] l'immense [illegible] chacun [illegible] responsabilités [illegible] rapports de [illegible].

Chacun voit bien que ces questions sont à tiroirs et qu'elles appellent des [illegible] pas toujours [illegible]. On peut toutefois se demander si ce n'est pas le maintien du *statu quo* qui fait aujourd'hui l'affaire des conservateurs de tout poil. Le lent dépérissement de la grève, [illegible] larmes [illegible] crocodile traditionnellement versées, arrange bien du monde.

Il faut aujourd'hui repenser le droit de grève, car la grande majorité des salariés ne l'utilise plus. Dans la plupart des cas, ils ne s'en servent que quand il est trop tard ou pour exprimer une [illegible] de ras-le-bol. Or la grève [illegible] autre [illegible] qu'une simple [illegible]. Il est en tout [illegible] plus que temps d'ouvrir ce débat.

▶ **Roger Cayzelle est secrétaire général CFDT Lorraine.**

## STAGES

**Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE.**

**Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD, (12, avenue Raspail, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-95-99.**

**Les entreprises désireuses de passer des offres sont *priées de consulter directement* cette association au 45-46-16-20.**

### GESTION

Lieu : Paris. Date : [illegible]. Durée : [illegible] mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4/5, école de commerce ou université. Mission : participer à la mise en *œuvre d'un outil informatique de gestion d'une banque.* 01043.

Lieu : Maurepas. Date : juin. Durée : 3 mois. Ind. : 2 000 F/mois. Profil : bac + 1/2, DUT transport et logistique. Mission : collaborer aux [illegible] opérations du service transport et logistique. [illegible]

Lieu : Bobigny. [illegible] Durée : 2 mois. Ind. : 5 700 F/mois. *Profil : bac + 4/5. Ecole* [illegible] Mission : dans le cadre de [illegible] place d'un nouveau centre de distribution, définir les grandes fonctions [illegible] missions de ce centre. 01363.

Lieu : Levallois-Perret. Date : septembre. Durée : 3 mois. Ind : à définir. Profil : bac + 2/4, logistique. Mission : opérations diverses [illegible] à la logistique ou au transport. 01336.

### COMPTABILITÉ

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. [illegible] : 1 mois. Ind : à définir. Profil : bac professionnel mini. Mission : suivi de comptabilité générale. 01323.

Lieu : Paris. Date : [illegible]. Durée : 2 mois mini. Ind : à définir. Profil : bac + 2/3, bases informatiques. Mission : collaborer aux différentes opérations liées à l'élaboration d'un document et au développement d'un logiciel de comptabilité. 00673.

### PERSONNEL

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind : 1 500 F/mois. Profil : bac + 4/5, G.R.H. ou formation plus générale. Mission : faire la synthèse de descriptions de fonction, participer à l'élaboration d'études synthétiques et à la mise en place de procédures d'organisation. 01048.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 [illegible]. Ind : à définir. Profil : bac + 4, [illegible] école de commerce, micro-informatique, anglais. Mission : assistance de consultants en recrutement, missions de prospection, d'approche directe de cadres. 01364.

Lieu : Vincennes. Date : juillet. Durée : 3 mois. Ind : SMIC. Profil : bac + 2. Mission : assistance en gestion du personnel, études spécifiques (expatriation, salaires). 00781.

Lieu : Clichy. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind : fixe mensuel + repas + déplacement. Profil : bac + 2, ressources humaines, connaissances en rédaction/Macintosh. Mission : assister un responsable de projet en ressources humaines. 00405.

### MARKETING

Lieu : Gennevilliers et R.P. Date : immédiat. Durée : 1 mois mini. Ind : à définir. Profil : [illegible] + 1, école de commerce, connaissance en étude de marché. Mission : étude de marché d'un produit, participation à l'élaboration de la stratégie. 00994.

Lieu : Charenton. Date : juin. Durée : 3 mois. Ind : SMIC environ. Profil : bac + 1/2, BTS. Action commerciale, familiarisé à l'informatique. Mission : marketing téléphonique, prospect, prise de rendez-vous, mailing et suivi. 01343.

### COMMERCE INTERNATIONAL

Lieu : Paris. Date : septembre. Durée : 3 mois. Ind : à définir. Profil : bac + 2, commerce international, communication, allemand. Mission : effectuer du trading, aider à la mise en place de missions économiques vers les pays de l'Est, synthèse d'articles économiques internationaux destinés à l'Europe, l'Afrique, l'Asie pour le compte d'un journal français. 01342.

### VENTE

Lieu : Boulogne. Date : immédiat : Durée : 1 mois mini. Ind : 48 F/heure. [illegible] bac + 1/2. Mission : vente par téléphone auprès de professionnels (cadres supérieurs) et réabonnements. 01224.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3/6 mois. Ind : 1 610 F + %. [illegible] bac + 2, BTS [illegible], Macintosh. Mission : [illegible] (mailings, phonings, présentation salons) vente et suivi client.

01274.

Lieu : Asnières. Date : juin. Durée : 2/3 mois. Ind : 2 500 F/mois. [illegible] : bac + 2, BTS/DUT. Action co[illegible] de vente. Mission : vente [illegible] de terminaux de paiements [illegible] ques [illegible] des clients ciblés. 01385.

Lieu : Proche du [illegible]. Date : [illegible]. Durée : 4/8 [illegible]. Ind : fixe + prime + F.D. Profil : bac + 2/3, [illegible] commercial, [illegible]. [illegible] : dans le cadre [illegible] nationale, développer les ventes [illegible] votre région d'un [illegible] médiatisé. 01098.

Lieu : *Montreuil.* Date : [illegible]. Durée : 3 mois. Ind : à définir. Profil : bac + 2, [illegible] souhaitée. Mission : prise de co[illegible] et rendez-vous par téléphone pour [illegible] en informatique, télémarketing. 01088.

Lieu : Toute la France. Date : immédiat. Durée : 3 *mois*. Ind : 6 000 F + 2 000 F prime. Profil : bac, communication, [illegible] et [illegible] apprécié[illegible], femme [illegible]. [illegible] : animation et vente de produits *minceur* aux clients des pharmacies. 00492.

Lieu : Ile-de-France. Date : immédiat. Durée : 1/2 mois. Ind : à définir. Profil : bac + 2, école [illegible] commerce, permis de conduire. [illegible] : suivi de la revente de la [illegible] de boîtes FA [illegible] hypermarché. [illegible]

### INFORMATIQUE

Lieu : Créteil. Date : juin. Durée : 3 mois. Ind : à définir. Profil : bac + 2 mini, BTS/IUT, langage C, environnement Windows. Mission : Informatique : possibilité de développement ou de recherches. 01358.

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind : à définir. Profil : bac + 2, informatique de gestion. Mission : développer des programmes en gestion sur Lotus 1, 2, 3. 01322.

Lieu : Neuilly. [illegible] immédiat. Durée : 2 mois. Ind : à [illegible]. Profil : bac + 4, informatique de gestion, connaissances en comptabilité et en gestion. Mission : assurer la mise en place et l'interface avec la paie d'un logiciel des ressources [illegible] 00535.

### COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : septembre. Durée : 3 mois. Ind : 1 [illegible] F/mois. Profil : bac + 2, communication. Mission : assistante attachée de presse. 01324.

Lieu : Versailles. Date : juillet. Durée : 2/3 mois. Ind : 3 000 F net/mois. Profil : bac + 4, communication ou [illegible] humaines. Mission : mener à terme un projet de restructuration complète de l'information professionnelle dans une [illegible] en réseau. 01042.

### TECHNOLOGIE

Lieu : Versailles région. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind : à définir. Profil : bac + 2, BTS, absorbtion chimique. *Mission : technicien chimiste pour analyse métallurgique.* [illegible]

### SECRÉTARIAT

Lieu : Rueil-Malmaison. Date : juin. Durée : 3 mois. Ind. : 8 500 F-10 000 F/mois. Profil : bac + 2, TTX, Word 5 et/ou Word windows, notions anglais et comptabilité. *Mission : effectuer des tâches liées au secrétariat.* 01058.


MASTERES SPECIALISES EN FINANCE

**Avec le soutien de la communauté financière internationale, le CERAM vous propose deux mastères préparant aux nouveaux métiers de la finance.**

**Mastère Spécialisé en back-office**

Explosion des volumes, complexité croissante des opérations financières, automatisation poussée du fonctionnement des marchés ... Face à ces mutations la fonction back-office est devenue un élément clé de la gestion des institutions de marchés requérant des spécialistes maîtrisant [illegible] la [illegible] les techniques financières, comptables et informatiques. C'est à cette triple compétence que forme le MS back-office.

CONTENU
- Techniques financières et information comptable.
- Audit et contrôle des opérations de marché.
- Organisation du back-office et systèmes d'information.
- Stage en entreprise de 5 mois.
- Projet de recherche.
- Travaux pratiques en salle de marchés-école.

**Mastère Spécialisé en [illegible] et [illegible] de patrimoine**

Profusion des instruments de placement, multiplicité des intervenants, mise en place de la directive européenne sur [illegible] entreprises de service d'investissement, [illegible] concourt [illegible] une profonde mutation [illegible] de la gestion de patrimoine. Pour répondre [illegible] ces nouvelles exigences, [illegible] gestionnaire de patrimoine devra être à [illegible] financier, juriste et fiscaliste. [illegible] compétences feront [illegible] lui un professionnel complet et très recherché.

CONTENU
- Analyse patrimoniale.
- Techniques et Ingénierie patrimoniales.
- Organisation et stratégie patrimoniales.
- Marketing et management de la fonction patrimoniale.
- Stage en entreprise de 6 mois.

ADMISSION
- Profil : jeunes diplômés et cadres (Bac + 5).
- Sélection sur dossier, tests, entretiens.

CERAM MS FINANCE

RENSEIGNEMENTS
Chantal Charréron - CERAM - MS Finance -
B.P. 085 - 06902 Sophia Antipolis - France - Tél. (16) 92 94 22 90.

A.T.B Sophia Antipolis



MASTERE SPECIALISE
MANAGEMENT DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

[illegible] *DEVELOPPEUR* ou Manager en développement territorial en intégrant le programme [illegible] formation du Groupe ESC Normandie organisé en collaboration [illegible] milieux professionnels les plus qualifiés : OCDE, DATAR, B.S.N., [illegible] DE FRANCE, C.L.F., E.D.F., S.C.E.T., THOMSON, USINOR-SACILOR.

**Recrutement** : Bac + 5 (Grande Ecole, Université)
**Durée** : 1 an à partir du 15 octobre 1992
**Dépôt du dossier** : 12 juin (1ʳᵉ session) – 14 sept. (2ᵉ session)

Groupe ESC Normandie Le Havre-Caen

هكذا من الأصل



Le Monde
des
Collectivités territoriales

REPRODUCTION INTERDITE

OPÉRATION SPÉCIALE

Le Conseil Général
SEINE & MARNE

RECHERCHE [redacted]

Vous [redacted] la responsabilité [redacted] la Direction [redacted] Ressources Humaines [redacted] ce titre [redacted] recrutement, [redacted] formation, la gestion des carrières et la paie du personnel (1650 agents), l'action sociale, la communication interne.

Vous serez [redacted] conduit [redacted] poursuivre la [redacted] en place d'une gestion prévisionnelle, la politique de formation, la réforme [redacted] l'outil informatique de la Direction, et la politique sociale en faveur du personnel.

Homme ou femme de dialogue et d'écoute, ayant le sens aigu des relations humaines, disposant d'aptitudes à la négociation avec les partenaires institutionnels et à la conduite de projets innovants, vous mettrez votre expérience et votre rigueur dans un poste de direction, au service d'une collectivité dynamique.

Membre de l'équipe de Direction, vous bénéficierez de la compétence de [redacted] collaborateurs dont 2 cadres A.

*Conditions de recrutement* : Mutation dans le cadre d'emplois des administrateurs ou des directeurs territoriaux ou détachement selon conditions statutaires.

Adressez C.V. + photo + candidature manuscrite à :
M. le Président du Conseil [redacted] - Direction Générale -
Hôtel du Département - 77010 MELUN cedex.

safari

---

IMPORTANT ORGANISME SOCIO-ÉCONOMIQUE
DE LA RÉGION D'ILE DE FRANCE

recherche

## DIRECTEUR-ADJOINT DE CABINET

En collaboration avec le Directeur du cabinet vous serez amené à participer à l'organisation,
— à la gestion et au suivi des travaux.
Votre formation [redacted] généraliste (diplôme [redacted] l'enseignement supérieur ou grande école : DEA, IEP, ESCP, etc.), [redacted] permettra de vous intéresser à l'ensemble des problèmes sociaux, économiques, éducatifs, se posant dans un cadre de dimension régionale, et de suivre les travaux des commissions.
Par ailleurs, vous serez amené à prendre part à des groupes de travail et à représenter [redacted] Président à l'extérieur.
Vous avez entre 30 et 35 ans. [redacted] qualité de [redacted] expression écrite, nécessaire à la rédaction des notes d'analyse et [redacted] synthèse, s'ajoute à votre sens de [redacted] communication, [redacted] esprit d'initiative et votre disponibilité.
Vous pouvez justifier d'une expérience confirmée de cabinet.

Poste basé [redacted] Paris

Adressez votre lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un CV + photo, sous Référence DAC 2, [redacted] :
— SAFARI - 17, Bd. [redacted] - 75082 Paris cedex 02.

safari

---

PIERRE BENITE

Ville de PIERRE BENITE - Rhône
9800 habitants
recrute par voie de mutation et détachement sur emploi fonctionnel

## Secrétaire Général

Votre expérience indispensable [redacted] [redacted] fonction [redacted] permettra d'assurer la direction générale des services. Votre sens des responsabilités, [redacted] disponibilité seront appréciés.

Nous vous offrons un 13ème mois, un régime indemnitaire [redacted] un logement de fonction.

Pour ce poste [redacted] pourvoir immédiatement,

*merci d'adresser lettre + CV + photo* à Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - BP 8 69491 PIERRE BENITE CEDEX

---

VILLE DE BREST (FINISTERE)
[redacted] habitants

recrute [redacted]

## DIRECTEUR ÉDUCATION ENFANCE

Cette direction est organisée autour de trois grandes orientations :
- *Favoriser la réussite scolaire*
- *Consolider l'accueil périscolaire*
- *Coordonner et développer l'accueil* [redacted] *0-3 ans*

– Aptitude [redacted] l'innovation, [redacted] [redacted] concertation, capacités à [redacted] [redacted] motiver, expérience, seront [redacted] [redacted] de choix déterminants.

– Recrutement par voie [redacted] (directeur territorial) ou par voie de détachement.

Les candidatures [redacted] adresser [redacted] Monsieur [redacted] Maire de Brest – Direction des ressources humaines, [redacted] 868, 29279 BREST CEDEX pour le 12 juin 1992.

Renseignements : Monsieur Yves TANGUY, adjoint [redacted] général. Tél. : 98-00-82-16.

---

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU CALVADOS
[redacted]

par voie de mutation, de détachement ou contractuelle

## LE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DÉPARTEMENTAUX

*PROFIL :*
- Ingénieur des Ponts et Chaussées
- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Sens des relations avec les élus
- [redacted] d'animer une [redacted] pluridisciplinaire composée d'environ soixante agents
- Capacité d'articuler le service départemental avec les subdivisions, la commission départementale des espaces sensibles et le parc de l'équipement ainsi qu'avec la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt pour ce qui concerne le remembrement

*Adresser lettre de candidature avec CV + photo à :*
Madame le président du conseil général, service des recrutements, rue Saint-Laurent, boîte postale 12, 14035 CAEN Cedex, avant le 15 juin 1992 minuit (cachet de la poste faisant foi).
*Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 31-84-81-70 postes 1152, 1364 ou 3500.*

---

## VILLE DE BRON (Rhône)

*Développement social des quartiers*

(BRON TERRAILLON :
[redacted] habitants, *1 500 logements en copropriété*)

RECRUTE UN

## CHEF DE PROJET

Sous l'autorité du Maire, en étroite liaison avec la COURLY et les services de l'Etat, vous assurerez la mise en œuvre de la politique de DSU sur le quartier.

Vous coordonnerez et animerez les dispositifs locaux de développement social et participerez à la démarche de requalification du quartier.

*Ce poste nécessite :*
— *des qualités d'animation, de synthèse, d'anticipation, de dialogue ;*
— *une véritable motivation pour la régulation sociale et la prévention de la délinquance ;*
— *une expérience du montage d'opérations et des problèmes d'aménagement de l'espace urbain ;*
— *une connaissance des procédures du DSU et des orientations générales en matière d'habitat et de logement social.*

Candidatures [redacted] adresser à :
**M. le Député-Maire – Hôtel de Ville**
**Square de Weingarten – 69671 BRON Cedex**
**Tél. : 72-36-13-13**

---

# Dans un an, vous risquez fort d'avoir l'embarras du choix !

*l'éducation, la justice, la culture, les finances, la santé, la mer, l'agriculture ...*

INSCRIVEZ-VOUS AU CONCOURS DES IRA

Diplômé Bac+3 minimum (licence ou équivalent), âgé [redacted] moins [redacted] ans, vous [redacted] par une carrière de [redacted] niveau [redacted] la [redacted] publique. Les Instituts Régionaux d'Administration vous offrent une [redacted] d'un an, aux métiers d'encadrement [redacted] l'administration.

A l'issue de ces 12 mois, vous vous orienterez [redacted] l'une des carrières nombreuses [redacted] variées proposées en ministère ou en région...
[redacted] clôture [redacted] inscriptions : 3 juillet
Pour informations, composez [redacted] Fonctionnaire. [redacted] en savoir plus [redacted] obtenir [redacted] dossier, téléphonez...

notre numéro (1) 42 27 40 27

**Instituts Régionaux d'Administration**

---

Pôle de dév[redacted] du Nord-Ouest [redacted]
A[redacted]
Un Proj[redacted]lle (E[redacted]mique, [redacted] Urba[redacted]
D[redacted] potentia[redacted]s (Am[redacted]ent, Urb[redacted]ne)
[redacted] recrute

ARGENTEUIL

## Se[redacted]étaire [redacted]énéral Adjoint

(Administ[redacted]ur Territorial)

Ch[redacted] du département So[redacted]rité et Développement Social

D[redacted]ment rattaché au Secré[redacted] Général, en vous appuyant sur l'[redacted]poire récemment mis en pla[redacted] vous prendrez [redacted] charge l'innovation [redacted] développement social de notre [redacted]. La mutation des centres de santé [redacted] *aux vous sera également confi[redacted]*

[redacted] cadre de vos missions, vous se[redacted] amené à dynamiser et à animer des [redacted]s qui comprennent 350 pers[redacted]s. Vous travaillerez en étroite [redacted]boration avec votre collègue, plu[redacted]cialement chargé de l'animation [redacted]-culturelle notamment pour l'élabo[redacted] et la mise en place de projets [redacted]mant l'emploi, la formation, les rel[redacted] avec les partenaires sociaux...

[redacted]-50 ans, de formation supérieure, [redacted] fibre, votre sensibilité sociale, [redacted] expérience du management et vos [redacted]tences financières (100 MF à [redacted]er), sont reconnues.

[redacted]tre ouverture d'esprit; votre autono[redacted] vos capacités d'écoute et [redacted]adaptation, votre implication feront de vo[redacted] projets [redacted]umains de notre cité.

[redacted]sier de candidature (CV, [redacted]us la réf. 1757/M à notre [redacted] VOST. 5/7 rue Jeanne [redacted]connier 92366 ME[redacted]N LA FORET cedex.

---

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

هكذا من الإصل

REPRODUCTION INTERDITE



Le Monde des Dirigeants

POSTES ▲ PLUS DE 400 KF

Filiale française d'un important groupe international, nous fabriquons et commercialisons des engrais solubles substrats terreux et des semences. Situés dans le midi de la France, nous réalisons un chiffre d'affaires de 100 millions de francs. Nous recherchons aujourd'hui notre

## DIRECTEUR GENERAL

Responsable de la gestion générale de cette société. Vous aurez pour mission principale d'assurer le développement commercial et marketing dans le cadre de la politique internationale mise en place par le Groupe.

[illegible] ans environ, bilingue Anglais, vous [illegible] de formation supérieure type Agro. Vous justifiez déjà d'une expérience [illegible] Direction Générale [illegible] Commerciale dans le domaine agricole et si possible le "maraîchage".

[illegible]erci d'adresser votre dossier sous réf. 1166/6/LM à notre Conseil **SODERHU** - 36, rue de Lisbonne - 75008 Paris, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

SODERHU
MEMBRE DE SYNTEC

**20 ans de challenge !**
**20 a[illegible] de succès !**

- [illegible] MF de CA, [illegible] performance d'aujourd'hui... et une [illegible] d'être la [illegible] à l'origine d'un [illegible] industriel en pleine évolution- [illegible] majeur de 250 MF de CA avec 420 personnes, présent dans [illegible] Europe.
- Un marché bien précis, celui de l'emballage plastique alimentaire destiné aux [illegible] de la GMS.
- Un outil de production [illegible] équipements haut de gamme.
- Des équipes de valeur [illegible] industriel, administratif, commercial.

... et la volonté farouche que les 20 années à venir soient d'autres années de challenge [illegible] années de succès. Tel est le cadre d'action de [illegible]

## Directeur Général

Dans la ligne de stratégie [illegible] le PDG du Groupe avec lequel vous travaillerez [illegible] étroite collaboration, vos responsabilités couvrent [illegible] les fonctions de la Société. Garant des ressources [illegible] matérielles et humaines mises en œuvre, vous en [illegible] et surtout l'animateur. Vous êtes responsable des [illegible] sensible au marché, à la clientèle, à la concurrence. [illegible] capacités de recul personnelles sont grandes, vos temps de réaction courts vis à vis de ces données essentielles. [illegible] de formation Grande Ecole Supérieure de Commerce [illegible] ingénieur avec une forte composante marketing [illegible] vous avez une réelle expérience de Direction [illegible] ambitionnez un poste de très bon niveau en homme [illegible] efficace et pragmatique.
*La Société est située en Franche-Comté.*

Envoyez votre candidature [illegible] manuscrite + photo sous référence 9254 à notre Conseil

BESANCON
PARIS
LYON

CSBN
Chantal CACHOT
BP 1488
25008 BESANCON cx

DESSEIN QRC

PIERRE BENITE

Secrétaire Général

VILLE DE BRON

CHEF DE PROJE

Le Monde des OPÉRATION SPÉCIALE
Collectivités territoriales

Le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur emploie 600 personnes [illegible] gère un budget de 3,3 milliards de francs. Il a pour vocation le développement de l'économie de la région [illegible] large (industrie, éducation, aménagement du territoire, équipement, développement économique...). Il renforce sa structure et crée les postes suivants :

### DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Sous l'autorité du directeur général, il prendra en charge l'ensemble des missions classiques de la fonction : préparation, suivi et contrôle [illegible] budgets, gestion de la trésorerie, des emprunts et des dépenses, prise en charge des questions juridiques et fiscales. Son action sera tout particulièrement axée sur la modernisation des procédures et l'optimisation de l'utilisation de l'outil informatique. Il [illegible]tra en place un véritable contrôle de gestion. Il sera aidé par une équipe d'environ 40 personnes. Ce poste intéresse un candidat âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, ayant une expérience de direction financière acquise [illegible] une collectivité locale. Cela [illegible] également un [illegible] du ministère des finances ou [illegible] l'administration centrale, sensibilisé aux problèmes de [illegible] et des procédures financières. Réf. A/X5258M

### DIRECTEUR DE LA FORMATION ET DE L'APPRENTISSAGE

Sous l'autorité de la direction générale, il prendra en charge la préparation, la gestion et le suivi des programmes de formation professionnelle. Il gèrera la politique de sélection [illegible] organismes de formation, dans le but [illegible] développer [illegible] formations plus qualifiantes. Il participera de manière étroite [illegible] la mise en place d'une politique [illegible] création d'emploi, par des mesures d'aide appropriées. Pour la partie apprentissage, il interviendra [illegible] fonctionnement des centres [illegible] formation (budget, suivi, contrôle). Ce poste intéresse un spécialiste de la formation, âgé [illegible] moins [illegible] ans et de formation supérieure. Il aura acquis une expérience similaire dans une collectivité territoriale, chambre de commerce ou union patronale, etc. Réf. A/X5259M

Pour ces deux postes, le statut sera soit contractuel (3 ans renouvelables) soit d'agent public par détachement. Ecrire à Henri MICHERON, en précisant la référence [illegible] - **PA Consulting Group - 11, cours Gambetta - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. : 42.21.12.72.**

Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur

PA Consulting Group
*Creating Business Advantage*

La [illegible] qui appartient à [illegible] industriel très important assure 80 % [illegible] son CA à l'étranger. Depuis deux [illegible], elle [illegible] un développement [illegible] rapide dans [illegible] nouvelles technologies et [illegible] nouveaux marchés. La moitié de [illegible] est composée d'ingénieurs et de techniciens. Elle recherche son

## RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES
### ingénierie internationale

Il doit élaborer et mettre en [illegible] la politique des Ressources Humaines correspondant [illegible] la stratégie générale de l'entreprise (France [illegible] étranger). Il fait partie des cinq membres du Comité de Direction.

Ce poste particulièrement évolutif s'adresse à un ingénieur Grandes Ecoles qui présente obligatoirement deux expériences réussies dans l'industrie. L'une dans l'ingénierie de terrain, l'autre dans la gestion des Ressources Humaines. La maîtrise de l'anglais [illegible] indispensable.

Vous [illegible] un réel manager de 35 [illegible] 45 ans, [illegible] vous aimeriez vivre [illegible] travailler dans la région [illegible] Alpes.

Merci d'adresser votre dossier à notre conseil :

**Georges ICARD / Conseils** - 10, Boulevard Suchet - 75016 Paris - Confidentialité assurée

PUBLIPANEL

### *Vrai challenge pour vrai patron*

L'Association pour le Développement de la Chirurgie Réparatrice [illegible] Orthopédique (ADCRO), Association de loi 1901 recherche pour [illegible] 2 établissements hospitaliers (180 lits, 250 salariés) qu'elle gère son

## DIRECTEUR

[illegible] Responsable de la gestion [illegible] de l'animation de [illegible] deux *établissements, [illegible] première mission [illegible] [illegible] bonne fin [illegible]* projet général de rénovation immobilière [illegible] de veiller [illegible] la mise en place des nouvelles organisations [illegible] découlant.

[illegible] Agé d'environ [illegible] [illegible] de formation supérieure (Bac + 4, ENSP,...), *vous possédez une solide expérience [illegible] gestionnaire, acquise [illegible] partie* en milieu hospitalier. Vos talents d'organisateur et [illegible] négociateur font de vous un interlocuteur apprécié sur le terrain [illegible] [illegible] travailler en équipe.

[illegible] *Nous [illegible] proposons pour [illegible] poste, basé [illegible] proche banlieue sud,* [illegible] rémunération d'environ [illegible] KF.

[illegible] Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV [illegible] rémunération actuelle sous référence P 330 M à ERNST & YOUNG CONSEIL, 51 rue Louis Blanc, Cedex 75, 92037 Paris [illegible] Défense 1.

ERNST & YOUNG
CONSEIL

QRC DESSEIN

هكذا من الأصل



REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de la
# Gestion et des Finances


UCABAIL CA

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

AU SEIN DU CRÉDIT AGRICOLE, PREMIER [illegible] EUROPÉEN [illegible] SOCIÉTÉ HOLDING REGROUPANT 7 SOCIÉTÉS DE CRÉDIT-BAIL MOBILIER ET IMMOBILIER, RECHERCHE :

**CHARGE D'AFFAIRES DIRECTION INTERNATIONALE**

YVELINES

Diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieurs grandes [illegible] de commerce, formation complétée si possible par un MBA-finances), vous avez acquis une première expérience du crédit bail dans les fonctions suivantes :
■ gestion et développement d'un portefeuille de grandes entreprises françaises et étrangères,
■ mise en place et suivi des accords avec des fournisseurs de biens d'équipements.

Pour ce poste, il est indispensable d'avoir la pratique courante de l'anglais et si possible d'une autre langue (allemand ou espagnole) et de posséder la maîtrise d'outils informatiques d'analyse et de simulation financière.

Merci d'adresser lettre manuscrite CV et prétentions sous réf. LAM/05.05 à : CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE - Direction des Ressources Humaines - B.P. 48 - 78051 GUYANCOURT

NG Communication

Pour donner des ailes à votre carrière… vivez la gestion version Microsoft

Le métier de Microsoft, entreprise de dimension mondiale, est d'éditer des logiciels pour micro-ordinateurs. La vocation de Microsoft France : [illegible] logiciels et apporter le meilleur service aux clients. Avec un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs et un effectif de 320 personnes, Microsoft France connaît une croissance forte et un développement constant qui l'amènent à rechercher un :

**CONTRÔLEUR DE GESTION**

Vous participez à l'élaboration du budget annuel et au suivi mensuel du contrôle budgétaire. Chargé d'assurer la fiabilité des informations financières, vous menez des missions d'audit interne auprès des différents départements opérationnels.
De formation Ecole de Commerce ou équivalent, idéalement complétée par un DESCF, vous justifiez d'une expérience de deux ans minimum soit au sein d'un cabinet d'audit international; soit au contrôle de gestion en entreprise.
Aujourd'hui vous souhaitez valoriser votre expertise au sein d'une entreprise qui saura apprécier votre rigueur autant que votre créativité. Motivé par la perspective d'intégrer un groupe international, vous pratiquez un anglais courant. Doté d'un bon esprit d'analyse et de synthèse, vous vous caractérisez par votre aisance relationnelle et votre dynamisme.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 157 à Microsoft France – Direction des Ressources Humaines – 18, avenue du Québec – 91957 Les Ulis Cedex.

Microsoft

LES LOGICIELS QUI DONNENT DES AILES.

Dupleix



BANDAI

**Trésorier**
Europe, Hong Kong

BANDAI S.A, filiale française du N°1 japonais du jouet et distributeur des jeux NINTENDO.

Basé à Paris et rattaché au Directeur Général, vos responsabilités s'étendront à nos filiales en Europe et à Hong Kong.
- En Europe, vous gérerez et ferez évoluer notre [illegible] (C.A plusieurs milliards de francs).
- A Hong Kong, vous dirigerez notre bureau de liaison en cours de création. Votre mission sur place sera d'optimiser les relations avec nos partenaires banquiers et commerciaux et de mettre en place tout montage et opération financiers.

A 35 ans environ, de formation Grande Ecole spécialisation Finances et impérativement bilingue anglais, vous avez une expérience confirmée et réussie de Trésorerie à l'international.
Votre sens de l'autonomie et de l'initiative ainsi que votre goût de l'imprévu feront votre réussite dans cette création de poste.
Nous vous offrons un salaire et des conditions de travail motivants.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 61.04 à notre Conseil Véronique Cognée-Dupas - KPMG Cofror - 18 bis, rue de Villiers 92300 Levallois-Perret.

KPMG Cofror

CONFIDENTIEL



*Filiales du groupe britannique Legal & General, l'un des leaders européens dans la diffusion et la gestion de produits financiers, de fonds de retraite et d'assurance vie, nous avons des objectifs de croissance ambitieux et disposons de moyens importants pour les atteindre. Pour accompagner notre fort développement (CA x 4 en 4 ans), nous souhaitons renforcer nos équipes et recherchons :*

**ADJOINT AU DIRECTEUR COMPTABLE**

Au sein d'un Département qui a en charge la comptabilité de sept sociétés dont une banque et deux compagnies d'assurance, il lui sera confié des responsabilités variées et notamment l'organisation et les méthodes comptables. Il sera associé à l'ensemble des fonctions du Département. De formation supérieure et titulaire du DECS au minimum, âgé de 30 à 35 ans, il a au moins 5 ans d'expérience dans notre secteur d'activité (réf. CPTA)

**ORGANISATEUR**

Il participe activement à la conception des systèmes d'information, rédige les cahiers des charges destinés à l'informatique, assure la recette des applications, mène des études d'organisation, conçoit des procédures et met en pratique ses recommandations. De formation supérieure, il a une expérience de 3 à 5 ans dans l'assurance ou la finance. (réf. ORGA)

**CHARGE D'ETUDES ACTUARIELLES**

Il assure des missions très variées au sein de notre Département Technique : tarification des contrats collectifs et individuels, validation des provisions mathématiques, observation de la concurrence, création de produits (assurance et finance), support technique à nos équipes de ventes, études diverses (adossement actif/passif). Ce poste conviendrait à un jeune diplômé actuaire débutant ou d'école d'ingénieurs justifiant d'une première expérience (réf. ACTA)

Legal & General

Legal & General Bank (France)

*Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant la référence du poste à :*
Legal & General (France)
Direction du Personnel
58, rue de la Victoire - 75009 Paris
(la plus haute confidentialité est garantie à toutes les candidatures).



*Directeur Financier*

Filiale française d'un groupe multinational nous sommes en croissance sur un marché à fort potentiel et nous offrons une gamme de services logistiques à nos clients sur le territoire Français et Européen.
Nous recherchons notre Directeur Financier qui aura la responsibilité complète de toutes les activités de gestion financière de la société, avec l'animation d'une quarantaine de personnes. En tant que membre du conseil d'administration et du comité de direction, ses recommandations et son input sur les questions stratégiques, opérationelles et commerciales auront une influence importante sur la rentabilité et le profit de la Société exigé par nos actionnaires.
Expert financier, âgé de 35-45 ans et parfaitement bilingue (anglais), vous exercez des fonctions au sein d'une société de services compétitive dans un environnement en évolution constante, de préférence aux dimensions internationales. Vous avez une expérience opérationnelle solide et Complète étayée par des compétences stratégiques commerciales et financières ainsi que des qualités de leadership très développées.
Poste base en region Parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + prétentions en anglais) à N. SABA – 12 *rue Alasseur* – *Boite* 17 – **75015 PARIS** *sous référence* W12167/LM *ou par Télécopie* 1.42.73.28.80.

**Hoggett Bowers**

BIRMINGHAM, BRISTOL, CAMBRIDGE, CARDIFF, EDINBURGH, LEEDS, LONDON, MANCHESTER, NEWCASTLE, WINDSOR and representation throughout EUROPE


RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE



## NOUVEAUX ESPACES, NOUVEAUX METIERS...

*Filiale commune de la Caisse des Dépôts et Consignations et des Caisses d'Epargne et de Prévoyance, investie de responsabilités de Caisse Centrale, la Société Centrale de Trésorerie se définit aussi comme une plateforme de services à destination du réseau des Caisses d'Epargne.*

*Ses ambitions d'efficacité et de performance la conduisent aujourd'hui à renforcer ses équipes.*

### RESPONSABLE DU SERVICE FINANCIER

Unité fonctionnelle à taille humaine, rattaché à la Direction Générale, le service financier est chargé de l'ensemble des problèmes financiers et du contrôle interne de la société.

A la tête du service, vous prenez en charge les contraintes d'équilibre financier et assurez le suivi des ratios réglementaires tels qu'ils sont définis par la commission bancaire.

Responsable de la trésorerie de l'établissement, vous veillez à la bonne exécution des opérations de transferts de fonds et supervisez l'ensemble des comptes bancaires détenus par notre société auprès de ses correspondants.

Votre mission s'élargit à la gestion consolidée des réserves obligatoires de l'ensemble des organismes de [illegible] du Réseau ainsi qu'à la définition des conditions financières des emplois et ressources de la société.

De formation supérieure bancaire et/ou financière vous avez une expérience de quelques années dans un poste d'organisateur, de contrôleur, d'audit ou d'opérationnel.

Basé à Paris, ce poste particulièrement important nécessite de l'autonomie, une grande aisance relationnelle et l'esprit de synthèse.

**SOCIETE CENTRALE DE TRESORERIE**
**CAISSE D'EPARGNE**

*Merci d'adresser votre candidature (lettre CV et photo) sous la référence FIN à notre conseil : AGAPE - 10, rue Guillaume Tell - 75017 PARIS.*

## NOUVEAUX ESPACES, NOUVEAUX METIERS...

*Filiale commune de la Caisse des Dépôts et Consignations et des Caisses d'Epargne et de Prévoyance, investie de responsabilités de Caisse Centrale, la Société Centrale de Trésorerie se définit aussi comme une plateforme de services à destination du réseau des Caisses d'Epargne.*

*Ses ambitions d'efficacité et de performance la conduisent aujourd'hui à renforcer ses équipes.*

### CHARGE DE CLIENTELE

Au sein de la Direction des Opérations Internationales, vous êtes responsable des relations avec les donneurs d'ordres en vue de coordonner les activités entre notre société, les Caisses d'Epargne et les correspondants.

En relation avec le service Etudes de cette Direction, vous élargissez votre mission à la mise en place d'un système de traitement spécifique des opérations étranger. Vous participez à la définition des nouveaux produits de paiement internationaux dans le cadre de groupes de travail interbancaires et en relation avec les banques étrangères.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez de solides compétences bancaires dans le domaine des opérations étranger.

Votre maîtrise de l'anglais se complète par une grande aisance relationnelle.

Une expérience d'encadrement serait un plus.

**Ce poste est basé à Paris.**

**SOCIETE CENTRALE DE TRESORERIE**
**CAISSE D'EPARGNE**

*Merci d'adresser votre candidature (lettre CV et photo) sous la référence TEL à notre conseil : AGAPE - 10, rue Guillaume Tell - 75017 PARIS.*

## Pour vivre la gestion dans un environnement international

Présent en Europe, en Amérique et en Asie, MATRA TRANSPORT est aujourd'hui leader mondial dans le domaine des métros automatiques. A Lille, Chicago, Orly, Jacksonville, Toulouse, Taïpeh... le VAL a révolutionné les transports urbains.

Du VAL aux [illegible] ferroviaires, MATRA TRANSPORT innove sur un marché aux enjeux financiers importants. Nous recherchons un

### CONTROLEUR DE GESTION

Au sein de notre Direction Financière, vous êtes chargé de la préparation des appels d'offre, en particulier à l'export. Dans ce cadre, vous contrôlez leur cohérence avec les autres projets, vous analysez les données financières et les pièces administratives ainsi que les informations économiques et locales et vous procédez à l'analyse de risque.

Votre mission vous conduit également à assurer une fonction ponctuelle d'audit auprès des Directions fonctionnelles et opérationnelles.

De formation supérieure en gestion (ESCP, ESSEC, Dauphine...), vous possédez une première expérience significative (3/5 ans) dans les secteurs du BTP ou de l'Audit, de préférence orientée export et vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Outre vos qualités de rigueur et d'autonomie ce poste requiert une grande adaptabilité et une certaine mobilité.

Pour ce poste basé à Montrouge, merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Direction des Ressources Humaines

MATRA TRANSPORT
48/56 rue Barbès - BP 531
92542 Montrouge Cedex

MATRA TRANSPORT

IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

## Analyste Financier

**ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN**

Au sein de la direction des marchés Actions et Produits Dérivés, vous rejoignez le bureau d'analyse financière : une équipe jeune et très professionnelle (12 personnes) qui couvre l'ensemble des secteurs économiques).

Responsable d'un portefeuille d'activité, vous prenez en charge l'ensemble des études (de valeurs et de secteur) nécessaires aux décisions d'investissement (publications, comités d'investissement, recommandations aux "gestions" via les commerciaux de la table). Vous bénéficiez d'outils informatiques très performants.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un analyste SFAF avec 2/3 ans d'expérience ou bien un auditeur souhaitant, après une première expérience dans un grand cabinet, évoluer vers un poste financier à coloration boursière.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + photo + prétentions) sous référence 758 à **MEDIA FA** - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui [illegible]

## CONTRÔLE DE GESTION ET STRATÉGIES COMMERCIALES

Sopalin®

KIMBERLY CLARK SOPALIN, filiale française du Groupe international KIMBERLY CLARK Corporation souhaite intégrer un Analyste Financier / Contrôleur de Gestion pour son SECTEUR VENTE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (France).

En étroite relation avec les Contrôleurs de Gestion Marketing, les Directions des Ventes France et Europe ainsi que les Directions Financières Europe et Corporate, un contexte de développement rapide de nos marchés, vous serez responsable de l'analyse et du contrôle des ventes pour la France. Vous établissez à ce titre les prévisions, analysez et suivez les résultats.

Freedom®

Diplômé d'une grande école de Commerce, votre expérience du Contrôle de Gestion dans le secteur de la Grande Distribution (3 ans minimum) vous a permis d'aborder l'ensemble des aspects de la fonction financière d'une entreprise et notamment ceux liés aux stratégies de prix. Outre de réelles qualités de contact, vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Ce poste basé à St Cloud suppose quelques déplacements à l'étranger.

Il vous ouvrira de réelles perspectives d'évolution dans notre groupe.

Kleenex®

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, en précisant la référence CGI.M0205 à Monsieur François ROBERT

Kimberly-Clark Sopalin

Bureaux de la Colline
92213 Saint-Cloud Cedex

CEPME

**Le Crédit d'Equipement des PME renforce sa Direction Financière en intégrant au sein de son Département Marchés un**

## Opérateur

Après avoir acquis la maîtrise des outils et techniques de marchés utilisés par l'Etablissement, vous participerez à l'élaboration des stratégies de refinancement, au suivi des positions et à la mise en oeuvre des différentes de [illegible] en Franc français et en Devises.

Issu(e) d'une grande Ecole de Commerce ou justifiant d'une double formation (Ingénieur + Mastère en Finance), vous êtes bilingue anglais votre trilingue anglais/allemand.
Vous avez confirmé vos motivations pour ce métier par une expérience de 6 mois à 1 an en Salle des Marchés, où vous avez pu [illegible] avec des investisseurs ou des gestionnaires obligataires.

Votre esprit de synthèse et vos capacités d'intégration seront déterminants pour votre réussite à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) sous référence CEPME au CEPME - Service Recrutement - 14, rue du 4 Septembre, 75002 PARIS.

L.B.W.

CONSEILLER POUR MIEUX FINANCER.

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

هكذا من الأصل



REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de la

# Gestion et des Finances

*Jeune Ingénieur*

## CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIEL

Groupe européen (3000 personnes), [redacted] sont centrées [redacted] métiers [redacted] métallurgie et de la [redacted]. Notre division estampage (2 usines) [redacted] dans le cadre de ses [redacted] performance et de développement, un contrôleur [redacted] gestion industriel.

Directement [redacted] au directeur général de la division, vous [redacted] garant de [redacted] mise en place des systèmes de [redacted] production : procédures, [redacted] de bord, [redacted] sement [redacted] prix de revient, contrôle [redacted] coûts, plans d'investissements, [redacted].

Vous assistez les responsables de centres [redacted] profits et de [redacted] l'analyse critique [redacted] l'anticipation [redacted]. Vous [redacted] un [redacted] pédagogique [redacted] particulièrement important, afin [redacted] la bonne intégration du [redacted] système à tous les niveaux de la [redacted].

Ingénieur avec un [redacted] cycle [redacted] gestion, [redacted] possédez une première expérience [redacted] un environnement similaire. Nous [redacted] opportunité [redacted] un [redacted].

Le [redacted] l'Eure.

Merci [redacted] candidature, CV complet, photo [redacted] rémunération actuelle sous la référence M 72/4104 B à :

**EGOR GESTION ET FINANCE**
8, rue de Berri - [redacted]

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

---

*Un nouvel élan pour votre carrière*

*Le Havre*

Important établissement [redacted] à [redacted] de notoriété nationale, recherche pour le Havre et sa région son

## DIRECTEUR DE GROUPE

En professionnel de haut niveau et confirmé de la banque, vous prendrez en charge le développement de notre banque sur [redacted] région havraise. Reconnu comme un vrai manager vous saurez [redacted] partager [redacted] projet d'entreprise à l'ensemble de vos collaborateurs.

Responsable d'un groupe de 17 agences et 240 agents, vous saurez associer les fonctions de production et d'exploitation pour la réalisation de prestations de qualité et d'objectifs dynamiques.

De formation supérieure (Ecole de Commerce - DESS banque...) vous avez déjà 3 à 5 ans d'expérience dans des fonctions similaires [redacted] sein d'une banque de réseau.

Merci d'adresser votre dossier complet sous référence 5B08 (CV + lettre manuscrite + prétentions + photo) à notre conseil CAPFOR NORMANDIE - Pascal DECARY [redacted] de la Marne - [redacted]

CAPFOR

PARIS - AIX / MARSEILLE - ANGERS - BESANÇON - BORDEAUX - LILLE - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS - VERSAILLES.

PLURIAL

---

## APPOR S.A.

*CONSEIL EN MANAGEMENT BANCAIRE*

recherche

## CONSULTANT BANQUE (27-32 ans)

Diplômé grandes écoles commerciales ayant acquis une expérience de 3 [redacted] 6 ans dans une banque généraliste à réseau, dans l'audit ou le conseil.

*Vous souhaitez valoriser votre goût du travail bien fait et du produit fini. Vos qualités d'écoute et de synthèse, votre rigueur vous permettront de pro-[redacted] rapidement au sein d'une équipe [redacted] motivée par un métier exigeant et passionnant.*

*Vous participerez à nos missions dans tous les domaines clés du management bancaire :*

- RÉORGANISATION DE L'ACTIVITÉ CRÉDIT
- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- MANAGEMENT ET ORGANISATION DES AGENCES
- CONTROLE DE LA RENTABILITÉ

*Vous ne craignez pas les déplacements dans l'hexagone.*

*Communiquez votre candidature à :*

**Eva RAYNAL, APPOR S.A.**
73 *bis*, rue du Maréchal-Foch - 78000 VERSAILLES

---

Important organisme du tertiaire, [redacted] sommes leader sur nos marchés : la [redacted] Prévoyance.

Aujourd'hui [redacted] recherchons pour notre département Statistiques-Actuariat-Etudes, un :

## ACTUAIRE H/F

De formation supérieure (**Statistiques, ISFA** [redacted] **Institut** [redacted] **Actuaires Français**), [redacted] avez acquis une première expérience de [redacted] fonction [redacted] Techniques, ou débutant, vous justifiez de [redacted] significatifs [redacted] ce domaine.

Au sein du département Statistiques-Actuariat-Etudes votre mission intégrera trois domaines d'activités :

**Etudes et Tarification**
**Analyse et [redacted] des résultats**
**Inventaire Technique et Réassurance**

La variété de votre mission implique de votre part, un esprit d'initiative, d'organisation [redacted] un [redacted] contacts qui [redacted] des qualités indispensables pour [redacted] permettre de réussir dans [redacted] fonction évolutive.

Merci d'adresser [redacted] dossier de candidature (CV, lettre manuscrite [redacted] photo) sous référence 5123 à SOURCES - [redacted] rue Saint Honoré, 75001 PARIS.

---

*Le [redacted] Local de France, [redacted] financière spécialisée [redacted] le financement des collectivités locales, recherche pour sa Direction de la Production bancaire [redacted]*

CREDIT LOCAL DE FRANCE

## ORGANISATEURS

Dans les [redacted] :

- de la gestion des comptes de la clientèle (réf. GCC)
- des flux financiers avec le monde bancaire (réf. FF)

Vous serez responsables des analyses de besoins, de l'élaboration de cahiers des charges, du contrôle des réalisations techniques, de [redacted] mise en place opérationnelle (tests, assistance et formation des utilisateurs) ainsi [redacted] suivi économique des projets.

De formation supérieure (gestion des entreprises, économie, finances), vous avez acquis une expérience réussie de plusieurs années dans la conduite de projets en milieu bancaire.

Vous avez d'autre part de réelles qualités pédagogiques et une bonne pratique de l'informatique en tant qu'utilisateur.

Des déplacements courts et fréquents en province sont [redacted] prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), en indiquant la référence du poste vous intéressant à l'adresse suivante :

CREDIT LOCAL DE FRANCE - Direction des Ressources Humaines/Carrières - 7/11, quai André Citroën - B.P. 1002 75901 PARIS CEDEX 15.

MEDIAPA

---

## [redacted]que Internationale

recherche pour sa succursale à Paris son

## DIRECTEUR DES ENGAGEMENTS

De formation BAC + 4, [redacted] orientation financière [redacted] fiscale, vous avez exercé [redacted] succès un poste dans l'exploitation.

De plus, vous possédez une expérience probante [redacted] 5 ans) [redacted] un poste de direction des Engagements pour PME/PMI et particuliers.

Rattaché au Directeur Général, vous étudierez les dossiers de crédits [redacted] les présenterez en comité.

Vous serez en relation avec les dirigeants d'entreprises, Directeurs Généraux et Directeurs financiers.

Vous possédez une bonne culture générale, une forte capacité d'analyse et de synthèse, un [redacted] relationnel développé et le goût des initiatives.

Merci d'adresser lettre de motivation et CV sous référence MON 206 [redacted] rue St Lazare - 75009 PARIS.

[redacted] services

*Vous assiste dans le recrutement bancaire*

---

## Chef comptable

**DE LA CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA GUADELOUPE**

*Notre département financier recherche le Chef Comptable qui [redacted] pour la Caisse régionale, les Caisses locales [redacted] filiales la [redacted] de la comptabilité, les comptes sociaux et consolidés ainsi que les situations périodiques [redacted] ratios. Il [redacted] en œuvre [redacted] contrôle comptable, suivra [redacted] gestion fiscale [redacted] la base de données MSA. Nous souhaitons rencontrer des professionnels [redacted] comptabilité [redacted] une expérience confirmée [redacted] milieu bancaire, si possible de même type, possédant [redacted] formation supérieure (Ecole de gestion, de commerce, [redacted] CF, DESCF) [redacted] rompus [redacted] micro-informatique. Connaissance du fonctionnement de l'entreprise, esprit d'analyse et [redacted] synthèse, capacité d'animation [redacted] sens des responsabilités, [redacted] d'atouts exigés pour réussir [redacted] poste.*

*Merci d'adresser votre lettre de motivation + C.V. + prétentions [redacted] référence 129/M à [redacted] conseil FINANSEARCH - 11, [redacted] Jean Mermoz - [redacted]*

TAILLANDIER CONSEIL
FINANSEARCH
ÉTHIQUE ET RECRUTEMENTS
PARIS BORDEAUX TOULOUSE ORLEANS RENNES CAPAISES

---

**La compagnie BTP**, *important groupe financier* [redacted] bancaire [redacted] personnes, 24 milliards d'engagement [redacted] 2 milliards de fonds propres). [redacted] une position de leader dans [redacted] financement [redacted] investissements des entreprises [redacted] et maîtres d'ouvrages de la profession et recherche, pour son département immobilier, un :

## RESPONSABLE CREDITS PROMOTION IMMOBILIERE/REGIONS

Dans le cadre d'une large mission de développement :

- il a la responsabilité de l'animation commerciale des délégués régionaux ainsi qu'un rôle de conseil et [redacted] support auprès des Directions Régionales
- il supervise l'analyse et le suivi des risques.

[redacted] poste nécessite, d'une part une [redacted] montages juridiques et fiscaux, d'autre part une expérience [redacted] l'animation d'une équipe commerciale couvrant plusieurs régions.

Ce [redacted] concerne un [redacted] de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP, DESS, ...), disposant d'une expérience de 5 ans minimum, acquise dans le secteur immobilier d'une Banque ou d'un établissement financier.

Merci d'adresser votre candidature motivée avec photo, prétentions sous référence RPI/M à Jean RICHET [redacted] Ressources Humaines - COMPAGNIE BTP 99, avenue François Arago - 92017 NANTERRE CEDEX.

COMPAGNIE BTP

---

## Le siège de l'UNESCO, à Paris

*Recherche candidats, ressortissants de ses États membres, pour le poste de Chef, Division du contrôle des dépenses au Bureau du Contrôleur financier.*

***Principales responsabilités :***

Contrôle des dépenses de l'Organisation ; gestion de la [redacted], des contrats et ordonnancement des paiements et des voyages ; négociation et administration des couvertures d'assurances. Sous l'autorité directe du contrôleur financier.

***Qualifications :***

Titre universitaire dans un domaine approprié ou diplôme supérieur en comptabilité reconnu. Au moins cinq ans d'expérience en administration financière dans des fonctions de direction. Maîtrise des systèmes financiers infor-[redacted] connaissance du français ou [redacted] l'anglais et bonne connaissance de l'autre langue.

***Rémunération annuelle initiale nette d'impôt :***

70 000 dollars environ par an pour une personne seule plus indemnités diverses pour personnes à charge ; couverture sociale et plan de retraite.

Adresser un CV détaillé avec photographie au :

**Directeur [redacted] Bureau du Personnel**
**UNESCO**
**7, place de Fontenoy - 75700 Paris - FRANCE**
***avant le 30 JUIN 1992*** (Réf. BOC-010)

Seuls les candidats sélectionnés recevront une réponse.

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE



APPOR S.A.

CONSULTANT BANQUE

Banque Internationale

Le siège de l'UNESCO à Paris

## Juriste d'entreprise chez Microsoft... ou comment être extrêmement soft et extrêmement rigoureux à la fois !

Leader mondial du logiciel pour micro-ordinateurs, Microsoft représente un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards de dollars et connaît une croissance soutenue.
La vocation de Microsoft France: commercialiser ces logiciels et apporter le meilleur service aux clients.

Notre développement nous amène à créer aujourd'hui un poste de Juriste d'entreprise.

Direction juridique de Microsoft France, vos responsabilités s'étendent des contrats commerciaux au domaine juridique et social en passant par la constitution d'actions anti-piratage.
Au coeur de notre dispositif juridique, vous assurez les relations avec nos conseils externes. Vous effectuez un double reporting auprès des directions européenne et française.

Agé d'environ 30 ans, doté d'une formation juridique supérieure (DEA, DESS à dominante commerciale, vous avez acquis au cours de vos 3 à 5 ans d'expérience professionnelle une bonne connaissance des contrats commerciaux en milieu industriel, de préférence informatique. Vous maîtrisez impérativement l'anglais.
Rigoureux et diplomate, vous souhaitez exprimer tout votre savoir-faire en entreprise...

Adressez votre lettre de candidature sous la référence 147 à MICROSOFT France - Direction des Ressources Humaines - 18 avenue du Québec - 91957 les Ulis Cedex.

Microsoft

LES LOGICIELS QUI DONNENT DES AILES.

Dipring

## JURISTE DROIT DU TRAVAIL

COGEMA

LE GROUPE COGEMA

SEULE SOCIETE MONDIALE A MAITRISER L'ENSEMBLE DU CYCLE NUCLEAIRE

16 000 PERSONNES

21,4 MILLIARDS DE C.A DONT 31 % A L'ETRANGER

Au sein d'une équipe de juristes placée sous la responsabilité du chef du service Relations du Travail, (rattaché à la Direction des Relations Sociales), vous interviendrez pour la Direction, les établissements et filiales du Groupe dans tous les domaines du droit social : droit du travail et de la sécurité sociale, contentieux prud'homal, conflits collectifs, accords et relations avec les partenaires sociaux, hygiène et sécurité...
Agé de 27/29 ans, après un diplôme de 3ème cycle en droit du travail, vous avez acquis au moins 3 ans d'expérience de la fonction juridique sociale en entreprise, de préférence en milieu industriel. Vos capacités d'écoute, d'analyse et de pédagogie ainsi que votre aisance rédactionnelle constituent vos meilleurs atouts. Le poste est basé à Velizy. A terme, vous pourrez évoluer au sein d'un groupe performant.
Contactez Antoine Goldschmidt au (1) 45.53.26.26 ou adressez CV + photo + lettre manuscrite + n°tél + prétentions à Michael Page Tax & Legal, 30 bis rue Spontini, 75116 Paris sous réf AG8176MO

Michael Page Tax & Legal
*Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal*

L.B.W.

## Chef de service recouvrement-contentieux

**CREDIT BAIL MOBILIER**

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT BAIL MOBILIER D'UN DES PREMIERS GROUPES BANCAIRES EUROPÉENS

*Nous recherchons un professionnel confirmé, qui assurera la responsabilité du recouvrement des dossiers Précontentieux et Contentieux. Il gérera ces opérations (coûts et délais de procédure), veillera à leur bonne fin, en liaison le cas échéant, avec les intervenants extérieurs, et notamment avec les huissiers. La capacité d'animation d'une équipe de 10 personnes, et des qualités de négociateur sont des atouts indispensables pour réussir dans ce poste.*
*Nous souhaitons rencontrer des Diplômés d'Etudes Supérieures Juridiques, possédant quelques années d'expérience réussie dans un Etablissement de Crédit Bail de préférence.*
*Merci d'adresser votre lettre de motivation + C.V. + prétentions sous la référence 130/M à notre conseil FINANSEARCH - 11, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS.*

TAILLANDIER CONSEIL FINANSEARCH
ÉTHIQUE ET RECRUTEMENTS
PARIS BORDEAUX TOULOUSE ORLEANS RENNES CANNES

## BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

***Avocats***

*recherche pour renforcer l'équipe chargée de ses bureaux de Paris et de Moscou de conseiller les entreprises investissant en Russie et dans les autres Etats de la CEI*

## JURISTES

- *2 à 4 ans d'expérience dans le domaine du droit des affaires,*
- *Maîtrise de la langue russe impérative,*
- *Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.*

*Adresser lettre manuscrite, CV et photo au :*
*3, villa Emile Bergerat*
*92522 NEUILLY-SUR- SEINE CEDEX*

Coopers & Lybrand
CLC juridique et fiscal

Un des 5 grands cabinets d'avocats d'affaires international. Nous recherchons une équipe en formation de plus de 130 personnes, nous disposons d'un savoir-faire et d'une expertise reconnue auprès de grands groupes, ce qui nous assure un développement constant.

## Juriste en droit social

Vous participerez au développement de notre activité de conseil dans ce domaine. En relation directe avec nos clients, vous disposerez d'autonomie dans le suivi de vos dossiers et vous interviendrez comme un "expert en la matière".
Diplômé en Droit (3ème cycle), vous avez acquis au moins 4 ans d'expérience dans un Cabinet que vous souhaitez rejoindre dans un réseau international.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre + CV) sous référence M/50/M à COOPERS & LYBRAND CLC JURIDIQUE & FISCAL - 177, rue Garibaldi 69003 LYON.

C&L

PSA PEUGEOT CITROËN

...e pour ...rtement ...e Droit ...t un

Diplômé de 3e cycle (DEA, DESS, DJCE, Doctorat), Sciences Po apprécié, vous êtes débutant ou possédez une 1re expérience de 1 à 2 ans en entreprise ou en cabinet.

La connaissance de l'espagnol ou de l'allemand sera appréciée.

Si vous souhaitez donner un élan qualitatif à votre carrière, appelez les collaboratrices d'Allo-Carrières au (1) 09 09 49 du lundi au vendredi de 9h à 17h (précisez la réf. A 597) ou écrivez à ALLO-CARRIERES sous la référence A 597 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

(1)
ALLO CARRIERES

MEDIAPA

## FISCALISTE

Filiale de GTM-ENTREPOSE (Groupe Lyonnaise des Eaux - Dumez) ETPM, réalise un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs.

En étroite collaboration avec les équipes opérationnelles et fonctionnelles du siège, des filiales et établissements à l'étranger, vous assurerez le suivi fiscal de nos activités.

Celui-ci s'effectuera en phase d'appels d'offres jusqu'à la réalisation finale des travaux. De formation supérieure, droit ou gestion, vous avez opté pour une spécialisation fiscale.
Disposant d'une expérience de l'ordre de 3 à 5 ans, vous êtes issu de l'entreprise et/ou d'un cabinet conseil réputé. Les secteurs d'activité dans lesquels vous êtes intervenu sont de préférence industriels idéalement fortement internationalisés.

Votre pratique de l'anglais est courante.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. sous référence 8297 à EUROMESSAGES - BP 80 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

ETPM
LA MER A SES ARCHITECTES

ORC

Grand Groupe prestigieux
international

## Fiscaliste

**Paris**

Rattaché au Responsable fiscal, au sein de la Direction financière, vous interviendrez pour la Holding aussi que pour les filiales françaises et étrangères sur des dossiers fiscaux très variés : gestion fiscale des filiales, intégration, optimisation, TVA, T.P, optimisation des flux....

Agé de 27/30 ans, de formation supérieure (DEA, DESS, DJCE), bon niveau comptable et DESCF souhaité, vous parlez couramment anglais, justifiez d'au moins 3 ans d'expérience acquise au sein d'un cabinet français ou international ou en entreprise et avez travaillé aussi bien en matière de fiscalité que de bilan.
Votre preuve de maturité et de vivacité, vos qualités de rigueur et de créativité alliées à une approche pragmatique des problèmes vous permettront de réussir dans un environnement très opérationnel.

Contactez Antoine Goldschmidt au (1) 45.53.26.26 ou envoyez CV + photo + lettre manuscrite + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 30 bis rue Spontini 75116 Paris sous réf. AG7927MO.

Michael Page Tax & Legal
*Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal*

L.B.W.

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

هكذا من الأصل



REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des

# Ressources Humaines

## SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

### Communication et Ressources Humaines

**Rouen - 370 KF +**

WITCO SA est la filiale française de WITCO CORPORATION. Groupe chimique réalisant 10 MM Frs de CA, 400 M de bénéfices 8000 personnes. Depuis son site d'Elbeuf près de Rouen, elle conçoit, fabrique et distribue ses propres spécialités et réalise 400 MF de CA dont 50% à l'export. Ce succès, WITCO SA le doit à la compétitivité de sa production, à la souplesse de ses réactions industrielles et à la qualité de son écoute commerciale. Le poste de Secrétaire Général a été créé pour marier ces trois impératifs stratégiques en développant la Communication Interne et Externe, la rapidité des Services Administratifs et la dynamique des Ressources Humaines.

A ce titre, sous l'autorité du Président et après une *période d'intégration* sur le Site (180 personnes) et au Siège à Paris (20 personnes), il fait partie du CE, des DP et conseille la hiérarchie pour initier une démarche participative et des *performances* et *stimule* les *efforts* de formation ; d'une part il contrôle la paye, les contrats de travail, les [illegible]

sociales, les services généraux, le développement micro-informatique, d'autre part il représente l'entreprise dans les instances légales ou locales, tient les Assemblées et tisse des relations positives et durables avec les partenaires sociaux et régionaux. Il devient le carrefour de toutes les initiatives parce qu'il sait comment faciliter leurs applications et créer les interconnexions utiles ; chaque jour et à chaque occasion il trouve les moyens d'enrichir la culture de l'entreprise.

A 30 ans, avec votre formation supérieure complétée par une spécialisation dans la fonction Personnel, votre expérience du management industriel, du droit, votre esprit de conseil, d'arbitrage, votre force de conviction apte à bâtir des cathédrales, votre maîtrise de l'anglais, vous avez tous les atouts : pour en parler René CASIMIR, Directeur AWV Ressources Humaines, est votre contact personnel et confidentiel ; appelez-le *maintenant* au (1) 47 20 06 50 ou écrivez-lui (lettre, CV, photo) : 1, rue Auguste Vacquerie - 75116 PARIS.

Witco

AWV Ressources Humaines

FASTRAL

Le Monde des

# Cadres

## NOUVEAUX ESPACES, NOUVEAUX METIERS...

***Filiale commune de la Caisse des Dépôts et Consignations et des Caisses d'Epargne et de Prévoyance, investie de responsabilités de Caisse Centrale, la Société Centrale de Trésorerie s'affirme aussi comme une plate-forme de services à destination du réseau des Caisses d'Epargne.***

***Ses ambitions d'efficacité et de performance la conduisent aujourd'hui à renforcer ses équipes.***

### CHEF DE PROJET UTILISATEUR

Au sein de la Direction des Opérations Internationales, vous mettez en place un système de traitement des opérations internationales pour le compte des Caisses d'Epargne selon des logiciels préconisés par les éditeurs. Pour mener à bien cette mission absolument déterminante pour l'entreprise, vous vous appuyez sur une équipe d'organisateurs et de concepteurs et vous coordonnez les actions des réalisateurs.

De formation supérieure, (Ecole de Commerce, Ingénieur ou Miage) vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans un environnement bancaire lié à l'international.

Votre indéniable professionnalisme dans ce secteur particulier vous permet de maîtriser parfaitement les mouvements bancaires liés à notre activité (opérations de transfert, de rapatriement, tenue de gestion des positions de change...) et assurez le suivi d'un budget et le respect des plannings.

Les multiples contacts que requiert la fonction exigent de grandes qualités relationnelles. Fin diplomate, vous savez écouter et convaincre.

La réussite à ce poste clé vous fera évoluer vers une responsabilité opérationnelle ou une fonction de management de projet.

La pratique courante de l'anglais est impérative.

**Lieu de travail : Paris.**

**SOCIETE CENTRALE DE TRESORERIE**
**CAISSE D'EPARGNE**

***Merci d'adresser votre candidature (lettre CV et photo) sous la référence PRO à notre conseil : AGAPE - 10, rue Guillaume Tell - 75017 PARIS.***

NG Communication

## Paris

### RECHERCHE ET SÉLECTION DE CADRES

Notre Société, forte de 10 ans d'activité, fait aujourd'hui partie des organisations françaises spécialisées dans le domaine du recrutement, à la notoriété reconnue. Affiliée aux organisations professionnelles les plus importantes de notre secteur d'activité, nous avons toujours été, en toute discrétion, en pointe dans l'évolution du métier, de ses méthodes, de ses relations avec nos partenaires clients et candidats, dans le respect des règles déontologiques les plus strictes. Notre développement nous conduit aujourd'hui à accueillir un *Consultant Senior*, en pleine maîtrise professionnelle.

***CONSULTANT —SENIOR—***

Autonome dans ses missions, il s'appuiera sur notre back-office, notre activité étant centrée sur la recherche dans le domaine du middle management (industrie, high-tech, banque, services...).

Vous désirez aujourd'hui rejoindre une équipe motivée, une entreprise solide et innovatrice. Rencontrons-nous ! Naturellement, les conditions offertes pour un professionnel confirmé sont attractivement liées au degré d'autonomie réel.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence LM à l'agence AFFLUENTS - 43, rue du Chemin-Vert 75011 PARIS - qui transmettra.

DET NORSKE VERITAS

## CONSULTANTS EN MANAGEMENT DU RISQUE INDUSTRIEL

*L'International Loss Control Institute (ILCI), filiale du Det Norske Veritas, est mondialement reconnu pour l'excellence de ses services en contrôle/prévention pertes et accidents auprès des grands industriels du pétrole, de la chimie, pharmacie, agroalimentaire, papier, etc...*

*Pour participer à la mise en place en France de nos nouveaux systèmes d'évaluation/Management du risque industriel, nous recherchons plusieurs professionnels formés par la formation, l'audit et le conseil en Management, dans la perspective de mieux contrôler les pertes et la santé/sécurité du travail.*

*A 30/40 ans, vous avez une formation supérieure et une expérience industrielle confirmée. Votre maîtrise de l'anglais est excellente. Vous êtes habitué à travailler et communiquer à tous les niveaux de l'Entreprise.*

*Pour vous, nous mettrons en place un plan de formation complet aux USA et en Europe. Vous prendrez ensuite vos fonctions en banlieue ouest de Paris, avec de fréquents déplacements dans toute la France. Vous apprécierez l'autonomie de travail et la flexibilité de nos structures.*

*Merci d'adresser CV, photo, lettre en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 41, avenue Victor Hugo, 92183 Rueil-Malmaison Cedex en la référence 51.5477/LM.*

Mercuri Urval

## 36 15 LM

**LA PERTINENCE**

Pendant un mois, grâce à la télématique du *Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. Les CV peuvent comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, expérience, langue...), complétés par les coordonnées et une lettre de motivation des candidats.

**LE RENDEMENT**

Du jeune diplômé au profil le plus pointu, *le Monde*, en couplage avec son service télématique expert de l'emploi cadre, vous propose le système le plus performant pour vos recrutements.

**L'EXPERTISE**

Chaque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM, soit par une recherche précise de poste, soit par une sélection réalisée par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae.

## 36 17 LM CV

**L'INTERACTIVITÉ**

Offrez-leur la possibilité de postuler directement dans votre boîte aux lettres et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV.

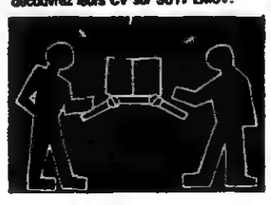

**LA CONVIVIALITÉ**

Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en temps réel, pour joindre une lettre si nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche.

## « MANAGEMENT CONSULTANT »

**Kepner-Tregoe est autorité internationalement dans le conseil et la formation pour améliorer l'efficacité des organisations tant dans les domaines stratégique qu'opérationnel.**

**En expansion, nous sommes à la recherche d'un consultant pour participer au développement de nos activités.**

**Les méthodes Kepner-Tregoe requièrent des consultants des capacités analytiques et conceptuelles, ainsi que des qualités relationnelles leur permettant d'être crédibles à tous niveaux dans les entreprises.**

**Agés de 28 à 35 ans, les candidats auront acquis une formation initiale (grande école ou université), complétée par une expérience professionnelle d'un minimum de 2 à 3 années (si celle-ci a été acquise dans un cabinet de conseil, une expérience en audit opérationnel serait un avantage).**

***Les candidats devront également avoir impérativement :***

- **une aptitude à voyager de façon fréquente**
- **la maîtrise du français et de l'anglais, ainsi que, éventuellement, d'autres langues européennes**

**Nous offrons des opportunités de développement attractives dans une ambiance internationale.**

**Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, rémunération actuelle) à :**

**91, rue du Faubourg-St-Honoré 75370 Paris Cedex 08.**

**KEPNER TREGOE**

هكذا من الجهل

REPRODUCTION INTERDITE



# NOUVEAUX ESPACES, NOUVEAUX METIERS...

*Filiale commune de la Caisse des Dépôts et Consignations et des Caisses d'Epargne et de Prévoyance, investie de responsabilités de Caisse Centrale, la Société Centrale de Trésorerie se définit aussi comme une plateforme de services à destination du réseau des Caisses d'Epargne.*

*Ses ambitions d'efficacité et de performance la conduisent aujourd'hui à renforcer ses équipes.*

Réf. MO/60

## MAITRE D'OUVRAGE

Au sein de la Direction Monétique, sous l'autorité du Responsable Service Etudes "Activité Paiement", vous intervenez comme maître d'ouvrage, dans la conception de projets informatiques et dans la mise en oeuvre des solutions logicielles retenues.

A ce titre, vous définissez les besoins du système, supervisez et validez les travaux d'ordre fonctionnel. Vous assurez le suivi général et la cohérence, êtes responsable de la recette et de la mise en oeuvre et veillez au respect de la méthodologie adoptée.

Vous représentez également le Réseau des Caisses d'Epargne dans les groupes interbancaires (Carte Bleue, Carte Bancaire) touchant à l'activité du service.

Ces missions diversifiées nécessitent un bon esprit d'analyse et de synthèse, des qualités rédactionnelles affirmées.

De formation supérieure (Ingénieur ou Ecole de Commerce) vous connaissez l'activité monétique et vous maîtrisez la méthodologie MERISE/SDMS à travers une expérience réussie de maître d'ouvrage de projets informatiques

Réf. OC/61

## ORGANISATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Au sein de la Direction Monétique, sous l'autorité du Responsable Service Etudes "Activité paiement", vous prenez en charge la conduite d'études et la rédaction de procédures liées au paiement par carte.

Vous participez à l'élaboration de l'offre monétique Commerçant et assurez le suivi des évolutions technologiques, des normes applicatives de la réglementation relatives au paiement électronique : étude technique de l'offre des constructeurs, diffusion auprès des Caisses d'Epargne, mise en oeuvre des évolutions sur le parc de terminaux du Réseau, suivi des coûts.

Vous représentez le Réseau dans des groupes de travail interbancaires (Carte Bleue, Carte Bancaire) et êtes l'interlocuteur privilégié des Caisses d'Epargne sur ces sujets.

De formation supérieure, vous associez à l'esprit d'analyse et de synthèse une forte capacité de rédaction. La connaissance du paiement électronique ou de l'activité monétique est indispensable.

NG Communication

**SOCIETE CENTRALE DE TRESORERIE**
**CAISSE D'EPARGNE**

*Merci d'adresser votre candidature (lettre CV et photo) sous la référence choisie à : Société Centrale de Trésorerie - Service Ressources Humaines - 254 Bd Saint-Germain - 75007 Paris.*

---

**FEDERATION REGIONALE BOURGOGNE**

# SECRETAIRE GENERAL

A 35/45 ans, de formation supérieure juridique ou économique, vous disposez d'une solide expérience acquise dans des fonctions polyvalentes, si possible dans une organisation professionnelle.

Vous aurez pour mission de coordonner et d'animer un certain nombre d'actions menées en concertation avec les Fédérations Départementales, ce qui implique une bonne maîtrise de l'animation de groupes. Vous serez à l'écoute des entreprises, suivrez l'évolution économique de votre région et saurez, par votre dynamisme et votre esprit d'initiative, être une force de proposition pour répondre à leurs attentes.

Dans le domaine social, vous serez chargé de préparer et d'animer les négociations paritaires. Vous aurez, par ailleurs, à suivre les problèmes de formation professionnelle initiale et continue, ce qui nécessite une bonne maîtrise des circuits de la formation professionnelle, ou, du moins, un intérêt certain pour ce type de problèmes.

Responsable de la gestion financière et budgétaire, du personnel et du traitement des affaires courantes, vous saurez, grâce à vos qualités de rigueur, votre sens de l'organisation et votre ouverture d'esprit, animer avec efficacité une petite équipe.

Homme de dialogue, vous avez le goût de la communication et une bonne aisance sociale. Vous seconderez le Président dans ses représentations et saurez assurer avec diplomatie les relations avec les instances régionales.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 300 à C.K 7, rue Robert Le Coin [illegible] Paris

Chantal Kenvyn

---

**KEARNEY**

# CONSULTANTS JUNIORS ET MANAGERS

- Vous avez une expérience réussie dans le conseil ou l'entreprise, et êtes diplômé d'une grande école (X, Mines, Centrale, Télécom, ENA, HEC,...).
- Vous avez démontré vos capacités d'analyse de synthèse, et vos talents de conviction auprès d'équipes dirigeantes.
- Merci de nous faire part de vos projets en *nous adressant votre candidature :*
A.T. KEARNEY - 48, rue Jacques Dulud
92200 Neuilly-sur-Seine.

---

# Dans un an, vous risquez fort d'avoir l'embarras du choix !

*l'éducation, la justice, la culture, les finances, la santé, la mer, l'agriculture ...*

INSCRIVEZ-VOUS AU CONCOURS DES IRA

Diplômé Bac+3 minimum (licence ou équivalent), âgé de moins de 30 ans, vous êtes intéressé par une carrière de haut niveau dans la fonction publique. Les Instituts Régionaux d'Administration vous offrent une formation rémunérée d'un an, aux métiers d'encadrement de l'administration.

A l'issue de ces 12 mois, vous vous orienterez vers l'une des carrières nombreuses et variées proposées en ministère ou en région...
Date de clôture des inscriptions : 3 juillet
Pour informations, composez le 3616 Code Fonctionnaire. Pour en savoir plus et obtenir un dossier, téléphonez...

notre numéro (1) 42 27 40 27

**Instituts Régionaux d'Administration**

MEDIA+SYSTEM

---

BERNARD KRIEF CONSULTING GROUP
recherche

# 2 Directeurs de Projet 6 Consultants Seniors

Expérimentés dans le conseil dans les domaines suivants :
- Audit de fonctionnement
- Réaménagements structurels
- Restructuration stratégique
- Marketing international
- Audit financier
- Privatisation

Il faut : • pouvoir travailler en anglais et en français (la connaissance d'autres langues, notamment le russe, est un atout) • une expérience [illegible] dans un cabinet de conseil de [illegible] international, grâce à des travaux conduits pour de grands groupes multinationaux.

Il vous offert : la possibilité de s'épanouir dans l'approche créative des problèmes [illegible] qu'elle se pratique chez Bernard Krief Consulting Group ; des déplacements couvrant différents pays intéressants (Europe, Afrique, Russie) ; de réelles possibilités d'autonomie et de développement personnel (N.B. : la prochaine mission [illegible] la Russie).

Merci d'adresser votre candidature, sous la réf. R 28 K, à Bernard Krief Consulting Group, 115 rue du Bac, 75007 Paris.
Fax : 42.84.10.72.

BERNARD KRIEF MANAGEMENT
WASHINGTON MOSCOU BRUXELLES PARIS
Un département de Bernard Krief Consulting Group

هكذا من الأصل



Le Monde des Cadres

REPRODUCTION INTERDITE

L.B.W. Illustration : Michel Tolmer


## Conseil en Marketing, UN MÉTIER D'ENVERGURE.

Price Waterhouse : une grande figure mondiale du conseil, 2 500 consultants pluridisciplinaires en Europe, 200 consultants en Marketing, une clientèle de qualité dans tous les domaines de l'économie.

# Directeur de Missions

Dans le conseil en marketing, le quotidien n'existe pas. Chaque mission exige une approche différente, porte sur des domaines variés : optimisation de la performance commerciale, organisation de la force de vente, stratégie de distribution, étude de positionnement, systèmes d'intelligence marketing...

La nature des missions que nous vous proposons va vous permettre d'apporter votre savoir-faire dans des contextes variés où chaque client et chacun de ses problèmes ont leurs propres spécificités. Vous avez une expérience du conseil en marketing et de la pratique en entreprise. Vous maîtrisez certaines techniques de recherche et savez quand les appliquer.

Vous avez une expérience pratique de gestion opérationnelle du marketing.
Chez PRICE WATERHOUSE, vous allez vous investir dans un environnement stimulant au sein d'équipes européennes pluridisciplinaires qui servent les plus grandes entreprises françaises et multinationales. Cette approche répond à un objectif ambitieux : assurer à nos clients le leadership sur leurs marchés.

Vous êtes diplômé(e) de l'une de nos meilleures Ecoles de Commerce ou d'une Université Nord Américaine : **HEC, ESSEC, SUP DE CO, MBA** option marketing.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature + photo sous réf. M951/16 à Carole LEPRETTE, PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS, 11 rue de Laborde, 75008 PARIS.

*Price Waterhouse Management Consultants*



Important [redacted] en

## Aménagement & Urbanisme

recherche pour **PARIS**

# ARCHITECTES-URBANISTES

Spécialisés en études de

## Grands Paysages

[redacted]

Architectes D.P.L.G. ou D.E.S.A., avec soit un diplôme d'études supérieures en urbanisme (I.U.U.P.-Créteil, [redacted] d'aménagement E.N.P.C., D.E.S.S. d'urbanisme de Sc. Po) soit un diplôme d'études supérieures en paysage (Versailles, ou école étrangère).

Vous serez chargés dans le cadre des travaux pour [redacted] locales :
- des études sur paysages régionaux, sur les plans locaux d'amélioration des paysages,
- de la prise en compte des aspects du paysage pour les projets locaux d'aménagement, les projets d'infrastructures, d'équipements...

Sérieuses références exigées. 5 ans minimum d'expérience dans le domaine.

Ces postes impliquent le sens du [redacted] et des relations à haut niveau.

Excellente expression graphique et [redacted] de l'outil informatique (matériel MAC, logiciels Illustrator, canevas).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 39631 à OPéA - 2, rue Marengo 75001 PARIS qui transmettra.



Optim*hom*

Partenaire d'INFRAPLAN, SEFOR et Chantal BAUDRON SA, OPTIM'HOM BC est, en France, le leader reconnu des Assesment Centers et de leurs applications (en bilans de carrière, systèmes d'appréciation, développement). Notre vocation : [redacted] et développer les potentiels individuels par l'observation en situation [redacted] terrain en exercices). [redacted] missions que nous conduisons concernent de grandes entreprises privées et publiques [redacted] aussi les P.M.E. Au [redacted] notre équipe, nous souhaitons vous confier le rôle de :

# Consultant-Formateur

A partir de votre pratique et de votre savoir-faire, nous concevrons avec vous des stages que vous animerez : "Recrutement", "Appréciation de la performance", "Management". Diplômé d'études supérieures (Sciences Humaines sans exclusive), vous avez été confronté aux enjeux de la détection des potentiels en entreprise et vous avez une première expérience réussie de Formateur. Vous avez la capacité de suivre et de développer une clientèle existante : vous avez la volonté de convaincre de nouveaux décideurs avec des produits porteurs. L'anglais est un plus (contexte européen).
Merci d'adresser votre CV + prétentions, sous la référence IN 1 M à INFRAPLAN - 83, boulevard Raspail - 75006 PARIS.

**INFRAPLAN** PARIS/BARCELONE



***Une solide implantation régionale, une clientèle diversifiée et une excellente image de marque permettent à notre PME (100 p., 45 MF CA) spécialisée dans le gros œuvre, d'occuper une position reconnue sur le marché de la construction immobilière***

# Directeur Général

Collaborateur direct du PDG, vous participerez à l'élaboration de notre stratégie et serez le garant des objectifs définis.

Votre action vous permettra de vous impliquer dans le management de l'ensemble des dimensions de l'entreprise : commerciale, financière, humaine, technique, et d'y représenter une force de proposition.

Ingénieur ESTP ou équivalent, une solide expérience du bâtiment vous a permis d'élargir vos compétences techniques à celles de la gestion, du commercial et de l'animation des hommes.

Vous souhaitez aujourd'hui vous investir dans une fonction de management à larges responsabilités.

Pour ce poste basé près de Rouen, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 101/DGM au COG Hébert Conseil 12, rue Berteaux Dumas - 92200 NEUILLY.

cog hébert conseil Ressources Humaines
membre du groupe CPCM



# CONSULTANTS EN STRATÉGIE

***Ingénieurs Grandes Écoles***
**(X, Mines, Centrale, Supélec, Télécoms...)**

Débutant ou après une première expérience, vous souhaitez [redacted] *dynamisme et* [redacted] *rigueur* intellectuelle au [redacted] dirigeants de grands groupes industriels [redacted] d'entreprises innovantes.

Vous avez une pratique [redacted] l'anglais, [redacted] possible de l'allemand.

Rejoignez notre équipe de professionnels issus de grands groupes de conseil en management, [redacted] réseau de cabinets associés en Europe, aux États-Unis [redacted] au Japon.

Vous [redacted] basé à Paris [redacted] effectuerez des déplacements fréquents, [redacted] courte durée, en France et à l'étranger.

Merci d'envoyer une [redacted] *manuscrite* accompagnée de [redacted] CV à Régine LE CHUITON

**NODAL CONSULTANTS**
Tour Paris - Lyon
209, rue de Bercy – 75012 PARIS



# CONSULTANTS INTERNATIONAUX

**TRANSPAC**, Opérateur de Réseaux et de Systèmes de Communication, leader mondial dans son domaine, recherche des Consultants Internationaux pour sa Direction Développement International à **PARIS**.

Vous serez chargé de la prospection, de la négociation et du "lancement" des acquisitions ou des "Joint venture".

De formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou de Commerce, vous devrez avoir acquis une expérience de 3 ans dans le domaine commercial ou financier au sein d'une société de télécommunications ou d'informatique.

Adresser CV, photo et prétentions, **sous réf. DDI/04.18** à : **TRANSPAC** - DPRH - Tour Maine Montparnasse - 33 avenue du Maine - 75755 PARIS CEDEX 15.

TRANSPAC est une filiale de COGECOM (Groupe FRANCE TELECOM).

**TRANSPAC**
un élan pour vos compétences


RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE



Le Monde de l'Informatique

## LA POSTE

Notre stratégie de développement en matière de services financiers (moyens de paiement, épargne, services mobilières, crédits) nous conduit à rechercher pour notre Direction de l'Organisation et de l'Informatique des Services Financiers basée à Paris-Centre :

### Organisateurs

**Traitement de Chèques et Echanges Interbancaires / Crédits**

Vous avez une formation BAC + 3 minimum et 5 ans d'expérience de la Banque et de l'Organisation dans ces domaines.
En relation avec les utilisateurs et les études, vous mettez en place les cahiers des charges, vous définissez les besoins d'information, les règles de gestion et les procédures d'organisation.
Vous devez analyser et faire évoluer dans le cadre des nouvelles stratégies l'existant vers un système cible.
Vous avez un rôle d'animateur, de coordinateur, de manager et de formateur. Vos capacités d'analyse et de synthèse alliées à votre dynamisme et votre sens de la communication vous permettront de réussir dans cette fonction. (Réf. ORGLM)

### Architecte de systèmes d'informations

De formation Ingénieur, Ecole de Commerce ou BAC + 4, vous possédez 5 ans minimum d'expérience en conception de systèmes d'information dans la banque et maîtrisez dans les domaines :
**Gestion Clients, Moyens de Paiement, Valeurs Mobilières.**
En relation avec les études, les utilisateurs et les organisateurs, vous concevez et bâtissez une architecture de systèmes cibles, vous contrôlez la mise en place et le suivi dans les différents projets établis sur un plan pluriannuel.
Rigoureux, organisé, vous avez le sens de la communication et un bon esprit de synthèse. (Réf. ASILM)

### Analystes concepteurs

**Valeurs Mobilières / Référentiels Clients - Contrats.**

De formation BAC + 2 minimum, vous possédez une expérience de 3 à 5 ans en conception d'applications dans ces domaines, que ce soit dans la Banque ou l'Assurance. Vous maîtrisez les environnements IBM, CICS, TSO, VSAM ou BULL GCOS8 TP8 ainsi que MERISE et PACBASE.
Vous participez à la rédaction de cahiers des charges, à la conception et à la recette des applications.
Vous avez le sens des responsabilités et du travail en équipe.
Nous misons sur votre potentiel pour évoluer vers des fonctions de Chef de Projet. (Réf. ACLM)

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo + prétentions), sous référence choisie, à notre Conseil Euroserv, 121 boulevard Diderot, 75012 Paris.

EuroServ

Jonction

## RESPONSABLE DE DOMAINE D'APPLICATIONS INFORMATIQUES

**Ensemble des applications commerciales**

Une société française renommée, qui étudie, réalise, commercialise et installe des biens d'équipement (CA supérieur à 1,5 milliards) renforce son département Informatique dans le cadre d'une nouvelle étape de développement et recherche un responsable de premier plan.

**VOTRE MISSION :** Avec l'aide d'une équipe de chefs de projet et éventuellement d'intervenants extérieurs, vous serez chargé : • de définir et proposer les applications adaptées à la stratégie et aux objectifs de l'entreprise, à son organisation et aux besoins des utilisateurs • d'effectuer les études de mise en place des nouvelles applications, en tenant compte de leurs conséquences sur l'organisation • d'en définir les méthodes, le planning, le coût, les critères de qualités • d'en assurer le bon déroulement jusqu'à leur complète implantation dans les services concernés.

**VOTRE PROFIL :** Ingénieur Grande Ecole, vous avez acquis un véritable professionnalisme (environ 10 ans d'expérience) et vous avez déjà managé des équipes et mené avec succès la conduite de projets informatiques importants.

*Vous êtes un manager capable de prendre des initiatives, de dialoguer, de décider et de concrétiser.*

Poste à PARIS. Rémunération : **400 000 F**

*Ecrire sous réf.* 2411 2M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil
75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

## COMPUTER ASSOCIATES

**PROGICIELS APPLICATIFS**

***Leader mondial de l'industrie du logiciel.***
***En France : près de 500 collaborateurs au service de 2000 clients.***
***Plus de 10000 clients applicatifs dans le monde.***

*Notre DIVISION PROGICIELS APPLICATIFS recherche, pour ses centres de compétence en :*
*- Comptabilité/finance,*
*- Achats/stocks/logistique,*
*- Paie et ressources humaines,*
*- Gestion de production,*
*- Gestion de la distribution,*
*sur IBM Grands Systèmes, AS400, Digital VAX et UNIX :*

### INGENIEURS CONSULTANTS EXPERIMENTES

*(Réf. 59.6064/LM)*

*Chargés du conseil avant-vente, de la formation et/ou de la mise en oeuvre de nos solutions applicatives.*
*Profil : • 28/38 ans • Formation Ingénieur ou Ecole de Gestion • Expérience acquise chez un Editeur de logiciels, au sein d'un Cabinet Conseil ou comme Chef de Projet chez un utilisateur.*

### INGENIEURS COMMERCIAUX EXPERIMENTES

*(Réf. 59.6071/LM)*

*En charge de la prospection et de la commercialisation de notre offre logicielle.*
*Profil : • 28/38 ans • Formation supérieure • Solide expérience de l'approche "grands comptes" en milieu informatique • Connaissances applicatives souhaitées.*

*Bon niveau d'Anglais souhaité. Postes basés à notre siège de NANTERRE. Déplacements ponctuels en Province.*

*Merci d'adresser CV, photo, lettre manuscrite précisant votre rémunération actuelle et la nature recherchée à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08.*

Mercuri Urval

CONTESSE

*Pour se réaliser, il faut de bons mobiles*

**TELECOM SYSTEMES MOBILES**

## Ingénieur informaticien H/F

Nous, TELECOM SYSTEMES MOBILES, avons de bons mobiles pour nous réaliser : Alphapage, Eurosignal et Euteltracs, trois services de radiomessagerie que nous gérons et développons avec succès. Nous nous réalisons à chaque instant au coeur des technologies, au coeur de la vie.
Rattaché au Département Développement, vous intervenez dans les études de conception, de lancement de systèmes ou réseaux nouveaux, ou dans les évolutions de systèmes existants pour les questions relatives aux logiciels. Vous apportez également votre expérience à l'Equipement pour la définition des règles d'ingénierie et à l'Exploitation pour la préparation des manuels. En cas de problèmes sur des réseaux en exploitation, il vous incombera des missions d'expertise.
Nous souhaitons Ingénieur avec une première expérience dans le domaine des télécommunications, si possible radiocommunications mobiles.
Nous attachons une grande importance à la qualité de vos contacts, votre sens de l'équipe. L'anglais est souhaité.

Si ce poste vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence A2 06 02, à notre Conseil, Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

FAVEREAU CONSULTANTS

L Y O N

**Organisation Internationale**
recrute

## Responsable informatique

Sous la responsabilité du Chef de la Division Supports Techniques, vous prendrez en charge la sous-division informatique de l'Organisation et animerez une équipe de techniciens de haut niveau (une dizaine de personnes).
Vous serez chargé :
• d'établir les budgets de fonctionnement et d'investissements et de suivre leur réalisation,
• d'assurer la conception, l'adaptation et la mise en oeuvre du plan informatique en fonction des besoins exprimés dans une vision prospective à moyen et long terme.
Vous serez également le conseil informatique des différents responsables.

De formation Ingénieur, MIAGE ou équivalent avec une connaissance des systèmes IBM, WANG et DIGITAL, vous possédez une expérience réussie de plusieurs années comme responsable d'un service informatique.
Une bonne connaissance du français et de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, CV détaillé, photo et appointements actuels, sous réf. 553, à Média-System, 55 place de la République, 69002 Lyon, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

*Ingénieurs Grandes Ecoles*

*SUP AERO - SUPELEC - E.N.S.E.E.I.H.T - ENSI...*

*Accompagnez notre développement...*

SSII de 250 personnes, à forte implantation régionale, nous sommes partenaire des leaders des Industries de Hautes Technologies.

Vous inscrivez votre parcours au sein de projets d'envergure en informatique technique réalisés pour de grands groupes français et européens, utilisateurs des technologies de demain :

AERONAUTIQUE ET SPATIAL, LOGICIELS TEMPS REEL EMBARQUES, TRAITEMENT DU SIGNAL, RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS.

Vous bénéficierez d'une formation permanente aux techniques nécessaires. A terme, vous pourrez évoluer vers des responsabilités techniques, humaines et commerciales.

Venez participer à nos activités en Région Parisienne.

INFORAMA
*la technologie par les hommes*

Ecrivez à
INFORAMA LOGICIEL
50, rue Marcel Dassault
92100 BOULOGNE en précisant la réf. JPL

ORC

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
des
# Secteurs de Pointe

## ■Ingénieurs Qualité Conception en Electronique

Valeo ELECTRONIQUE

*Groupe, présent sur les* automobiles mondiaux, participe au développement des techniques de demain. Le développement de l'électronique automobile s'accélère pour améliorer les performances, le confort, la sécurité, la fiabilité et le coût des véhicules.

**LA QUALITE EST NOTRE AXE STRATEGIQUE PRIORITAIRE.**

Dans ce but, nous avons créé une équipe de Qualité-Conception que nous vous proposons de rejoindre.

**Votre mission :** concevoir et mettre en place la démarche qualité *appropriée, former les Ingénieurs d'études à la méthodologie de* développement de nos produits, être le conseiller permanent de nos équipes projets.

**Ingénieur Electronicien** formation, première expérience de 5 années en R/D vous a permis de devenir un expert en **PROJETS HARDWARE (Réf. EM 219)** ou **SOFTWARE (Réf. EM 220).**

Aujourd'hui, vous partager plus largement votre passion pour l'électronique en devenant un homme clé d'une organisation en plein développement. Vous avez pour cela des qualités de créativité, de pouvoir un sens pédagogique. Vous disposez, en somme, des atouts pour réussir dans la fonction proposée et évoluer dans notre

Les postes sont basés à CRETEIL (94).

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la Réf. choisie, à E. MARTIN - SERIEL + - rue Massena - LYON.

*Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde.*

Valeo
L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

## Ingénieur Conception Equipements

*Exploiter les retombées de la haute technologie*

Ce Groupe Européen est un des grands de l'industrie automobile, d'où sa présence dans la recherche, la définition et la mise en œuvre des systèmes les plus sophistiqués et les plus performants sur le plan technique. Il en assure, naturellement, la mise en application au plan industriel. *C'est dans cette optique, que nous recherchons* un Ingénieur de définition d'équipements automobiles embarqués.

Sa mission : traduire des projets en produits industriels. Ce qui englobe la rédaction du cahier des charges des *systèmes et des composants, la relation avec les* constructeurs pour la meilleure définition des produits, la coordination et le suivi des fournisseurs et sous-traitants pour la mise au point et la réalisation. Enfin, les essais et la validation.

C'est une responsabilité variée en très autonome susceptible d'intéresser un ingénieur (AM, ESTACA...) doté d'une solide culture en mécanique et hydraulique accompagnée de bonnes connaissances en électronique. Son expérience antérieure lui a permis, si possible dans le contexte automobile, de traiter les problèmes d'industrialisation par le biais des méthodes, de la qualité...

Le contexte international exige la pratique de l'anglais. Le poste est basé à Paris mais suppose des déplacements.

Merci d'adresser votre référence M, votre candidature (CV + prétentions) à SEFOP, notre Conseil, qui vous connaissent bien vous parlera de nos projets.

SEFOP

11 rue des Pyramides, 75001 PARIS

*MEMBRE DE SYNTEC*

## INGENIEUR JUNIOR PROCEDES PETROLIERS

Vous êtes ingénieur diplômé en génie chimique. Une formation complémentaire type ENSPM a permis d'intégrer une pétrolière ou d'ingénierie. Après premières années d'expérience, souhaitez dynamiser votre carrière en rejoignant une société de *taille moyenne, dynamique et en plein essor qui* permettra de valoriser votre potentiel.

Notre société, filiale commune de quatre grands groupes pétroliers offre une telle opportunité. Leader mondial du stockage souterrain, tant en France *qu'à l'étranger, notre* technologie reconnue internationalement nous permet de concilier à la fois l'économie, la sécurité et le respect de l'environnement.

Au sein de notre Département Technologie Surface Ingénierie vous assurerez les études et calculs de dimensionnement d'ouvrages et d'équipements (moyens de conception (CAO), simulation) et *participerez à toutes les étapes de réalisation des* projets depuis les études préliminaires jusqu'à la mise en service, ainsi qu'à diverses études de Recherche et Développement.

Le poste nécessite une grande aptitude au travail en *équipe, la pratique d'au moins une langue étrangère* (dont l'anglais) et de mobilité pour des déplacements en France et à l'étranger.

Merci d'adresser CV, photo manuscrite 5171 à CARRIERES 19/21, Le Gambetta - 92137 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex.

Office de l'Exportateur français

PRODEL

*FLEXIBLE ASSEMBLY SYSTEM*

*des ateliers flexibles d'assemblage d'une technologie dans le cadre du développement de clé en main, nous recherchons un*

## RESPONSABLE MACHINES SPECIALES

*Vous êtes l'interlocuteur privilégié de nos clients pour le suivi technique des commandes clés en main.*

*Vous prenez le relais du service commercial pour gérer et coordonner la réalisation des projets : estimation de coûts et délais, planning des opérations, contrôle des approvisionnements, des coûts et de la qualité, réalisation et mise au point des machines spéciales.*

*Vous disposez pour cela d'une équipe d'une dizaine de professionnels que vous animez et encadrez efficacement.*

*Vous possédez une solide expérience industrielle et d'excellentes compétences tant techniques qu'en matière de ressources humaines. La maîtrise de l'Anglais et de l'Allemand serait un plus.*

*Concret, organisé, enthousiaste et tenace, vous saurez vous imposer à ce poste multi-facettes d'une rémunération attractive, dans le cadre agréable de la forêt de Compiègne.*

***Cette mission vous intéresse ? C'est avec plaisir que Bertrand Guimard étudiera votre dossier (réf. RMS/M1) PRODEL Automation rue Verdun 60170 Carlepont.***

MEMBRE DE SYNTEC

## CORNING FRANCE

**Corning est le premier fabricant mondial de verres spéciaux (fibres optiques, verres de lunetterie et d'optique, Pyrex, Vision...). Nous recherchons un**

### Chef du service central approvisionnements

Au sein d'un environnement international, vous serez l'interlocuteur des différentes structures du groupe en France. Vous les conseillerez et mettrez en œuvre les politiques d'achat et d'approvisionnements.

Animateur d'une équipe, vous managerez votre service en véritable centre de profit. Par des actions adaptées à la fois internes (reconsidération de notre fonctionnement et de nos procédures..) et externes (études de concurrence, négociations, politique de partenariat...), vous optimiserez le rapport qualité, coût, délais de votre service et participerez ainsi activement aux résultats de notre société.

A ans, ingénieur de formation, vous avez acquis une expérience de fonction approvisionnement dans le domaine industriel.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Localisation Nemours (77).

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo prétentions), réf. IM. 33006, Corning France, DRH, 44 de Valvins, 77210 Avon.

## UN REEL TEMPS D'AVANCE

## CHEF DE PROJET CONFIRME

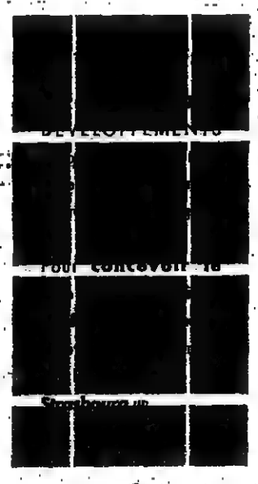

Sous l'autorité du Responsable des Etudes, vous serez chargé de la conception, de la mise en place et du suivi des **projets liés au Back-Office Titres.** Vous assurerez également la maintenance et l'évolution du système.

Une véritable expérience du management, ainsi que des *qualités relationnelles* sont indispensables pour réussir à ce poste.

Vos connaissances des grands systèmes IBM seront appréciées.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite + CV + photo et rémunération souhaitée) à Mademoiselle Dominique MONAURY - **EURO • INFORMATION DEVELOPPEMENTS** 34, rue du Wacken - 67000 STRASBOURG.

EUROINFORMATION

CONTESSE

EMPLOI

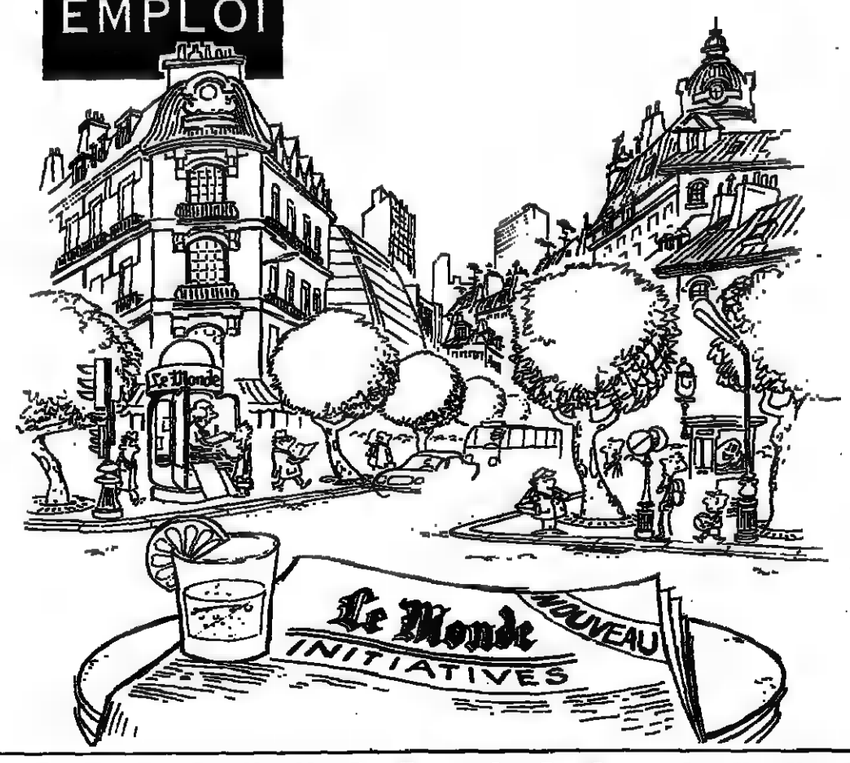


## Le mardi, c'est tout un Monde

AVEC 10 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI
DANS LE "SUPPLÉMENT" LE MONDE INITIATIVES (MARDI DATÉ MERCREDI)

Le Monde des Dirigeants
Le Monde du Premier Emploi
Le Monde de la Gestion et des Finances

Le Monde des Ressources Humaines
Le Monde des Juristes

Le Monde des Cadres
Le Monde des Collectivités Territoriales
Le Monde de l'Informatique
Le Monde des Secteurs de Pointe
Le Monde des Commerciaux

Le Monde INITIATIVES

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36•15 LM

هكذا من الإبل

REPRODUCTION INTERDITE



des

# Secteurs de Pointe

## DIRECTEUR TECHNIQUE ET DEVELOPPEMENT

ANGLAIS INDISPENSABLE

*Ingénieur Mécanique diplômé d'une grande école généraliste - A.M. - INSA - E.N.I... - vous possédez une expérience de 4/5 ans de management en B.E., de préférence dans un groupe international.*

*Rattaché au Directeur Général, vous êtes responsable des études produits, de l'amélioration des procédés et des équipements de fabrication.*

*Véritable manager, pragmatique, attentif aux besoins des clients, vous dirigez B.E., B.M. et Développement produits (env. 10 pers.), dans une optique de rapidité et d'efficacité dans le traitement des appels d'offre, des commandes et la résolution des problèmes techniques.*

*Vous élaborez les plans de développement des produits nouveaux et participerez avec nos unités américaines aux projets européens du groupe.*

*Une aptitude relationnelle, une capacité à la créativité technique et à la remise en cause des acquis dans un objectif de compétitivité internationale, associés à un sens réel du concret, feront votre REUSSITE et vous permettront de saisir les possibilités d'évolution offertes par notre Entreprise.*

*La pratique de l'anglais est indispensable, l'allemand serait un plus.*

*Le poste est basé dans l'Essonne (91).*

*Rejoignez un environnement valorisant où votre EXPERTISE fait REFERENCE !*

*Merci d'adresser CV, photo, lettre en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil-Malmaison sous la référence 48.5658/LM.*

Mercuri Urval

---

COGEMA

LE GROUPE COGEMA

16 000 PERSONNES

21,4 MILLIARDS DE C.A. DONT 31 % A L'ETRANGER

150 REACTEURS NUCLEAIRES ALIMENTES DANS LE MONDE

[redacted]

Dans le cadre de son développement, la Direction Technique de notre établissement de La Hague (3000 personnes), situé dans la presqu'île du Cotentin, crée au sein de ses services de maintenance :

**2 POSTES DE CORRESPONDANTS ASSURANCE QUALITÉ**

**Mission** : sous la responsabilité directe du Chef de Service et en liaison étroite avec les différents responsables maintenance et exploitation, vous mettez en place et développez les procédures, les outils et l'organisation appropriés, visant à l'optimisation de la maintenance (audits internes, analyse des relations avec les fournisseurs, suivi des interventions sur le terrain...).

**Profil** : généraliste, diplômé d'une Ecole d'Ingénieur, une spécialisation en maintenance est un plus.
Vous avez l'esprit terrain; rigueur, sens de l'organisation mais aussi pragmatisme, créativité et goût du travail en équipe sont vos meilleurs atouts.

**Nous vous proposons :**
- un travail passionnant au sein d'une équipe performante,
- une formation solide,
- un site moderne, en pleine évolution et à la pointe de la technique,
- de réelles perspectives d'évolution dans un groupe à dimension internationale.

Merci d'adresser lettre, cv + photo sous référence 736044 (portée sur lettre et enveloppe) à MERCURI URVAL 95 avenue Victor Hugo - 92563 RUEIL MALMAISON CEDEX.

Mercuri Urval

---

## Organiser et maîtriser le développement des logiciels de nos grands projets

**ALCATEL Radiotéléphone** (1500 personnes, 1,6 milliard de francs de CA), filiale du n°1 mondial des télécommunications est leader en France pour la conception et l'installation de réseaux et systèmes de radiotéléphonie publics et privés. Notre maîtrise est totale et notre croissance à la mesure de celle des communications mobiles. Dans un contexte fortement concurrentiel, nous renforçons notre équipe "Outils et Méthodes".

## Ingénieurs Génie Logiciel

Notre service **OML** a un rôle déterminant dans la réussite de nos projets par le choix des méthodes et des outils qui contribuent à la meilleure productivité de nos équipes.

### Gestion de configuration

Pour optimiser la qualité de notre production de logiciels, vous sélectionnez, adaptez les outils en fonction des projets. Vous participez à la définition de notre politique de gestion des configurations, dans un contexte européen.

### Outils de tests

Vous définissez pour nos équipes d'ingénieurs un guide méthodologique des tests. Vous choisissez et mettez en place les outils, réalisez si nécessaire leur spécification et leur conception.

Dans les deux cas, au sein du Département Etudes Logiciel, vous coordonnez votre action avec la Direction Qualité et la Direction Informatique. Vous assurez la formation et le support technique des groupes de développement dont vous accompagnez les réalisations.

Ingénieur de Grande Ecole ou Universitaire, une expérience (d'environ 3 ans) du développement de **logiciels embarqués** vous a fortement sensibilisé aux méthodes et outils du Génie Logiciel. Ces techniques vous passionnent et vous voulez y exprimer la rigueur, la créativité et le sens du concret qui vous animent. Nous évoluons dans un contexte international où la pratique de l'anglais est courante.

Votre progression de carrière est liée à notre croissance rapide.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La passion de communiquer

Ecrivez à notre conseil Marie-Jeanne CAPDEPUY
INFORAMA CARRIERES - 50, rue Marcel Dassault - 92100 Boulogne
sous la **Réf. M/92/309**.

---

## Le monde est un village

Ingénierie à l'export

**Notre métier : concevoir et réaliser les équipements des grands de la sidérurgie mondiale. Sur des process rapides, dans un contexte exigeant, nous allons chercher 85 % de notre CA à l'étranger. Rejoignez-nous pour vivre votre métier d'ingénieur.**

### Ingénieur généraliste

**Cergy-Pontoise ou région lyonnaise**

Intégré à la Direction de l'Ingénierie, vous intervenez dès la conception de projets puis en assurez la réalisation : pilotage des études, suivi des sous-traitants, relations avec les partenaires et fournisseurs. Vous intervenez vous-même sur site lors de la mise en service.

Vous élargissez rapidement vos compétences techniques et humaines, faites la preuve de votre aisance dans les contacts internationaux et affirmez vos capacités à encadrer. Vous êtes mobile et parlez couramment l'anglais. Nous vous confierons la responsabilité de projets ambitieux.

Ingénieur diplômé, à dominante, automatismes, hydraulique, génie des procédés ou électricité, débutant ou avec une première expérience, adressez votre dossier de candidature, sous réf. NAO 9217 à notre conseil, Ariane Search, 118 rue de Tocqueville, 75017 Paris.

CLECIM

*La performance tout naturellement*

---

**RESPONSABLE INDUSTRIALISATION**

Notre Groupe, **leader mondial sur un marché de biens de consommation semi-durables**, grâce à sa volonté permanente d'innovation et d'investissements technologiques, souhaite s'adjoindre son Responsable Industrialisation.

Bras droit du Directeur de l'Ingénierie Internationale et assisté d'une équipe d'environ 10 personnes, il assurera l'industrialisation des procédés de fabrication de nouveaux produits sur différents sites industriels implantés dans le monde entier. Il sera à même de résoudre des problèmes techniques pointus menant à l'automatisation de la production.

Diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs, fort d'une expérience d'environ 10 ans en méthodes, production et surtout industrialisation, vous avez de sérieuses compétences en automatisation de procédés (de préférence dans le Génie Chimique) et savez dialoguer avec des bureaux d'études internes et externes. Vous souhaitez faire évoluer votre carrière dans un environnement international. Nous vous en offrons l'opportunité.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la référence RI/LM à :
**EUROPA - 12, rue Desaix - 75015 PARIS qui transmettra.**

---

**36 15 LM**

3615 LM vous permet de consulter un mois d'offres d'emploi parues dans *Le Monde*.
Les annonces présentes sur 3615 LM sont mises à jour quotidiennement.

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 3615 LM

هكذا من الأصل



Le Monde
des
COMMERCIAUX

REPRODUCTION INTERDITE

## Participez à l'avenir du Monde

Vous êtes diplômé(e) d'une école supérieure de commerce, une première expérience professionnelle vous a fait découvrir les réalités du terrain, vous avez envie d'évoluer dans un environnement professionnel qui vous attire.

Le Monde recrute ses

# Délégués régionaux

- **Alsace**
- **Auvergne**
- **Languedoc**
- **Limousin**
- **Pays de Loire**
- **Nord**
- **Normandie**

Rejoignez l'équipe commerciale du Monde et développez dans la région de votre choix l'audience de notre quotidien et des autres publications du groupe.

Délégué commercial, vous assurerez dans un secteur géographique déterminé la réalisation des objectifs de diffusion du Monde et de ses publications (le Monde Diplomatique, le Monde de l'Education, Dossiers et Documents, le Monde des Philatélistes, etc).

Vous animerez le réseau de vente, développerez le portefeuille d'abonnés et optimiserez les autres modes de présence commerciale auprès des différents publics du Journal.

Adressez votre dossier de candidature, en précisant la région souhaitée, sous référence LM/DR, à la Direction du Personnel. Journal Le Monde, Gestion des Emplois, 1 place Hubert Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex.

---

500 KF/AN +

AUMFINANCE recrute son

## DirecteuR
—Commercial—

Agé de 35 ans, de formation supérieure, vous possédez une expérience réussie dans une fonction similaire ainsi que dans le management d'une équipe.

"Maître à Bord", vous prendrez en charge la gestion et le développement d'une filiale assurant le montage et la diffusion de produits financiers immobiliers. Exigeants nous le sommes, mais à court terme le poste est appelé à évoluer vers une fonction de Direction Générale.

Si vous vous êtes reconnu, merci d'adresser votre dossier de candidature par minitel 3616 EUROMES code 22433 ou par courrier à l'attention de Monsieur NICOLAY :

AUMFINANCE CONSEIL
72 BIS, RUE DE LOURMEL - 75015 PARIS

---

### L'EUROPE DU BTP

Société de commercialisation, filiale française de groupe allemand réputé dans le domaine du coffrage pour le BTP souhaite renforcer sa structure managériale parisienne.

## DIRECTEUR FRANCE

De formation Ingénieur BTP, capable de négocier à haut niveau, d'animer une équipe commerciale (terrain) et technique (devis, offres), maîtrisant idéalement la langue allemande pour lui faciliter les relations directes avec la maison-mère.

Faites-nous part de votre intérêt afin que nous puissions vous inviter à un premier entretien confidentiel en adressant votre dossier, sous réf. DFBTP/EXP/21.05, à notre Conseil, MOOG S.A., qui vous garantit une absolue discrétion.

Les entretiens pourront avoir lieu à Paris ou à Strasbourg.

| PARIS | STRASBOURG | FRANKFURT |
|---|---|---|
| 39 avenue des Champs-Elysées | International Airport Strasbourg "Le Plein Ciel" Allée de l'Europe | Frankfurt Airport Center P.O. Box 750423 |
| F-75008 PARIS | F 67960 ENTZHEIM | D 6000 FRANKFURT AM MAIN 75 |

Conseil en management franco-allemand
Die deutsch-französische Personalberatung

MOOG

---

### IMPORTANT GROUPE DU SECTEUR THERMIQUE

Filiale d'un groupe spécialisé dans le négoce des combustibles (C.A. 3 Milliards de Francs). Nous avons pour vocation :
- d'assurer le chauffage urbain à travers l'implantation et l'exploitation d'unités thermiques puissantes,
- d'apporter le service de maintenance et d'entretien d'équipements de chauffage et de climatisation.

Nous recherchons un

## CADRE COMMERCIAL

Notre objectif est précis : intégrer un Commercial de qualité susceptible d'évoluer par la suite vers des responsabilités d'animation d'équipe ou de gestion d'un centre de profit.
Ce poste s'adresse soit à un diplômé d'une école de commerce ayant la pratique de la prospection et de la négociation de produits ou de services à composante technique ; soit à un candidat de formation technique en génie climatique et ayant évolué vers le commercial.
Dans tous les cas, une expérience de deux à quatre ans dans la vente est nécessaire.
Auprès de notre clientèle (collectivités locales, sociétés de gestion immobilière, industriels ...) vous aurez pour mission de contribuer à la promotion de notre société et de négocier des marchés fondés avant tout sur notre capacité à analyser le besoin, à établir un plan technique et financier, à apporter un service de qualité.
C'est votre réussite, dans le respect de cette démarche, qui vous ouvrira des perspectives d'évolution intéressantes au sein de notre groupe.

Poste basé proche banlieue Nord-Ouest de PARIS.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) en indiquant sur l'enveloppe la réf. C.COM à LTA Saint-Lazare 4 rue du Fbg Poissonnière 75010 PARIS qui transmettra.

---

**844 000** CADRES DÉCOUVRENT
*les offres d'emploi*

## LE MONDE DES COMMERCIAUX

Source IPSOS Cadres actifs 1991

**1 575 000** LECTEURS DÉCOUVRENT chaque mardi dans ***INITIATIVES*** la nouvelle rubrique

## LE MONDE DES COMMERCIAUX

Source CESP 1991

## LE MONDE DES COMMERCIAUX

*les nouvelles offres d'emploi d'* ***INITIATIVES***

---

TOULOUSE

*NOUS COMMERCIALISONS LES DONNÉES DES SATELLITES SPOT ET DÉVELOPPONS LEURS APPLICATIONS. DANS UN CONTEXTE DE FORT DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL, NOUS RECHERCHONS UN*

## ■ *Responsable marketing*

*A partir d'une analyse permanente du marché, vous aurez à élaborer et mettre en œuvre un plan marketing proposant des choix stratégiques pour les quatre variables du mix.*
*Vous saurez par votre personnalité faire intégrer la dimension marketing dans toutes les activités de la société.*
*Parfaitement bilingue anglais, diplômé d'Etudes Supérieures avec spécialisation marketing, vous possédez une expérience de 5 ans minimum dans un poste similaire du secteur industriel. Une expérience en vente serait un plus.*
*Poste basé à Toulouse.*

*Merci d'adresser votre CV, lettre manuscrite, photo et rémunération actuelle à SPOT IMAGE, BP 4359 31030 TOULOUSE CEDEX, sous réf.SRH/RM.*

SPOT IMAGE
L'observation de la terre est notre métier

RETROUVEZ CES ANNONCES

CV°

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE



Dans le cadre de son développement
**LE CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONS DU TOURISME D'AFFAIRES**

## RECRUTE
## 1 CONSEILLER EN FORMATION

SA MISSION : • Développer les relations avec les clients (Palais des Congrès, Organisateurs de Salons, Agences...).
• Mettre en place les actions de formation inter et intra entreprises.

SON PROFIL : De formation universitaire et connaissance du secteur d'activité
– Fort potentiel commercial et sens pédagogique.

**POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE, envoyer CV + PHOTO + Lettre de motivation à : AFPERMEC : 19, Rue Erard – 75012 PARIS.**

---

PREVOIR

## Cadre Commercial

Assurances de personnes, PARIS 9e. Cadre Commercial Responsable du développement. Assurances Collectives. Auprès de la direction générale vous êtes chargé de développer le secteur Assurances Collectives du Groupe. Votre fonction comprend l'étude et la mise en place des produits avec l'aide de nos services techniques. Elle va de la conception à la commercialisation. Profil souhaité : cadre bancaire ayant une expérience des entreprises (connaissance pragmatique des bilans) de formation financière de type BAC + 3. Ecrire avec C.V. et prétentions : Service des Candidatures - Groupe PREVOIR n° 842 20, rue d'Anjou - 75009 Paris

---

Important groupe de **Messagerie** recherche pour assurer l'unité et la coordination de ses services en **Ile de France**, son

## *Directeur Commercial*

Ce poste constitue pour vous le couronnement d'une carrière ascendante et votre notoriété, acquise dans des sociétés de prestige, représente la caution morale qu'exige notre Mandant.

Par votre charisme, votre maturité et une totale *disponibilité, vous saurez faire rayonner* la politique nouvelle de ce grand Etablissement et promouvoir au sein du réseau le concept de qualité totale de son organisation commerciale.

Merci de bien vouloir adresser votre candidature manuscrite (+ CV en indiquant votre niveau de rémunération + photo) sous réf. 5360 au

*Cabinet* Sagem

Cabinet SAGEM
à l'attention de Bertrand BIZE,
60, avenue de la Bourdonnais
75007 PARIS

---

PARFRANCE ANNONCES

**Nous sommes spécialisés dans la publicité de recrutement - et recherchons (H/F)**

## CHEF DE PUBLICITE

Pour assister, prospecter et conseiller les directions du personnel des entreprises. Pour le conseil média, l'élaboration, la rédaction, la mise en forme et le suivi des annonces. Il est nécessaire de posséder une très bonne culture générale, des connaissances graphiques, une facilité de rédaction et le goût des contacts humains. Une expérience dans la profession est indispensable.

Adresser CV, photo et prét. sous réf. CP à PARFRANCE ANNONCES - Direction du Personnel - 13 rue Charles Lecocq 75015 PARIS.

---

## Directeur Commercial & Marketing

TELECOMMUNICATIONS - BASE A PARIS

*Filiale d'un grand groupe français, cette société, spécialisée dans la recherche et l'implantation de solutions hautement technologiques, réalise 50 % de son chiffre d'affaires à l'Export. Son plan de développement, ainsi que l'optimisation de son rôle conseil auprès de grands décideurs nationaux l'amène à rechercher son Directeur Commercial et Marketing.*

Rattaché au Président Directeur Général et membre du Comité de Direction, votre objectif sera double:
- Au plan international, vous aurez à développer notre CA et nos parts de marché.
- Au plan national, vous saurez organiser et maintenir une dynamique commerciale à la hauteur de nos ambitions.

Ingénieur de formation Télécom ou Informatique, vous avez évolué vers des fonctions plus commerciales dans de grands groupes internationaux. A 40 ans, vous êtes un professionnel reconnu possédant un sens aigu de l'organisation, du marketing et de la stratégie commerciale.
Vous êtes parfaitement bilingue français/anglais, et maîtrisez si possible une 3ème langue européenne.

*Merci d'adresser votre candidature (lettre + C.V.) à: SAGE S.A. - 11, rue du Temple - 1530 PAYERNE - SUISSE. Fax: (41) 37 61 43 94.*

---

ECI engineering
GROUPE MICHEL FERRIER

## ingénieurs commerciaux
### (INSA, ESTP, A&M)

LYON - ANNECY

*ECI engineering compte parmi les leaders dans la conception et la réalisation de bâtiments polyvalents clés en main. Votre premier objectif sera de développer nos ventes. Une expérience probante d'au moins 5 ans dans la vente, des connaissances techniques (TCE) et un bon relationnel local seront garants de vos résultats. Vos réalisations et votre fort potentiel vous amèneront ensuite à évoluer rapidement vers une fonction de Dirigeant. Toujours soucieux d'améliorer nos parts de marché, vous prendrez alors en charge la gestion, le suivi technique, le management et le développement des équipes de 12 personnes environ, et continuerez à mettre vos talents de négociateur à profit. De formation Supérieure Ingénieur (INSA, ESTP, A&M) ou autodidacte confirmé, vous êtes un homme de prospective et de décision prêt à vous investir. La connaissance de la région serait un plus. Salaire motivant + véhicule de fonction.*

*Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la ville choisie à notre Conseil ALBATROS CONSULTANT - Denis CORMONS - 39 Chemin du Vieux Chêne - 38240 MEYLAN ZIRST. © 76 41 01 51.*

ALBATROS CONSULTANT

---

GROUPE BOUTGUES

## Dès le début, Responsable, Créatif, Professionnel

AXTER, un des leaders de la fabrication industrielle de matériaux d'étanchéité et de produits de façade, recherche pour son service *marketing un (une)*

### CHEF DE PRODUIT MARKETING JUNIOR
Débutant(e)

*Rattaché au directeur marketing, vous avez la responsabilité de la gestion de produits industriels d'étanchéité et d'éclairement zénithal.* Après analyse des données (marchés et produits), vous concevez et réalisez les outils de vente et de promotion, coordonnez les lancements de nouveaux produits et participez à l'élaboration de leur marketing mix. Votre mission se situe en amont de la vente mais aussi en aval dans le suivi des résultats et l'analyse des performances.

Diplômé d'une Ecole de Commerce (Sup de Co, EAP, EBS,...), option marketing, communication, vous êtes attiré par le marketing industriel et les relations business to business. Organisé, créatif, vous avez le sens de l'initiative, êtes autonome et enthousiaste.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Qualité rédactionnelles, capacités d'écoute et aisance relationnelle sont vos meilleurs atouts pour réussir. Déplacements courts et fréquents à prévoir.
*Poste basé à Saint Maur (94).*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo) sous réf. SSO.11/03/92 à AXTER - Direction des Ressources Humaines - 8, parvis de *St Maur - 94106 St MAUR cedex.*

AXTER
L'ETANCHEITE QUI PROMET

---

## Nos performances vous parleront d'avenir

SUP de CO

La SODICAM, filiale commerciale du groupe RENAULT, est spécialisée dans la vente de produits de réparation et d'accessoires automobiles. Créée en 1975, elle compte aujourd'hui 900 personnes en France et en Europe et réalise plus d'1 *milliard de francs* de CA. Les clés de sa réussite ? Un savoir-faire, la vente, un marketing opérationnel, une stratégie européenne de développement, l'appui d'un grand groupe.

SODICAM

Jeunes débutant(e)s Sup de Co, vous suivrez une formation au sein de notre école de vente avant de faire vos premières armes sur le terrain. Ensuite, vous prendrez de nouvelles responsabilités au sein de l'une de nos directions (marketing, vente, finances, logistique) ou au sein du groupe.

Pour nous rencontrer lors de notre journée de recrutement du mois de juin, merci d'adresser dès aujourd'hui votre candidature, sous réf. LM/SUP, à Jacques Bort, SODICAM, 156 bureaux de la Colline, 92213 St-Cloud Cedex.

هكذا من الأصل



REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
des
COMMERCIAUX

# Chef de produits

**AMORA**

650 personnes,
1,2 Md de F de CA,
6 unités de production,
une gamme étendue de moutardes, sauces, légumes condimentaires, poivres, épices et herbes.

AMORA : n° 1 des produits condimentaires en France.

AMORA a créé les vinaigrettes toutes faites, a inventé la "tirette" pour les cornichons, a lancé la mayonnaise de Dijon, a changé la face du ketchup avec le packaging souple, a créé les épices liquides...

Dans ce contexte, vous aurez la charge de marchés importants, participerez à l'élaboration des stratégies et assurerez avec autonomie l'ensemble des responsabilités de la fonction.
*Diplômé d'une Ecole de Commerce, vous avez une expérience réussie de 2 ans minimum chez l'un des "grands" du marketing.* Rigueur, dynamisme et imagination vous permettront de participer au développement de produits majeurs pour l'entreprise.

Fonction évolutive vers des responsabilités élargies dans le Groupe BSN.
Poste basé à Dijon (1 h 30 TGV de Paris).

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. A2407/2, à notre Conseil ETAP, 71 rue d'Auteuil, 75016 Paris.

BSN GROUPE

# Ingénieurs Commerciaux

## Nantes-Strasbourg-Lyon-Marseille-Toulouse

Nous sommes l'un des principaux Constructeurs Mondiaux d'imprimantes matricielles et non-impact. Nous créons la filiale française de distribution et avons de très grandes ambitions.
Très autonome, rattaché au Directeur Commercial, vous aurez pour missions de : • visiter systématiquement les professionnels de la micro-informatique à valeur ajoutée • fidéliser la clientèle existante • développer de nouveaux marchés sur votre région.

A 30 ans environ, de formation commerciale type ESC ou équivalent, vous avez une expérience réussie de la vente pendant au moins 3 ans dans le secteur de l'informatique.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions, sous référence choisie : 1103/LM (Nantes), 1104/LM (Strasbourg), 1105/LM (Lyon), 1106/LM (Marseille), 1107/LM (Toulouse) à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
PARIS LILLE LYON SOPHIA-ANTIPOLIS
*Un département de Bernard Krief Consulting Group*

# Un ESC qui aime et qui sait vendre

Un groupe industriel performant et renommé, réalisant des produits haut de gamme destinés à l'industrie de la parfumerie et des cosmétiques, recherche un **responsable commercial** de valeur.

Interlocuteur de grands "Clients", il participera à l'élaboration de la politique commerciale (évaluation du potentiel des Clients, prévision de ventes,...) et il la mettra en oeuvre (négociation et suivi des contrats).

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une première expérience professionnelle réussie (dans la vente, le marketing ou les achats). La connaissance de l'industrie de la parfumerie, sans être indispensable, serait un atout supplémentaire.

Réelles perspectives d'évolution dans le Groupe.

Connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand appréciée.

Poste basé à PARIS.

Ecrire sous réf. 22A 2409 2M - Discrétion absolue.

Membre de Syntec etap 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

**HYPRED**
GROUPE ROULLIER

Filiale du
(2400 c
3 Mds de F
Hypred s'e
un leader d
l'hygiène e
professionnelle auprès d'une clientèle agricole, in
alimentaire. Dans le cadre du développement d
Europe, elle recherche son

# RESPONSABLE EX

**Votre mission :** En lien avec la Direction Commerciale, vous définissez et conduisez notre politique commerciale à l'étranger. Pour cela, vous dynamisez les structures et les équipes déjà en place. Vous développez les contacts nécessaires pour l'implantation et le lancement de nos activités dans les pays où nous ne sommes pas encore présents.

**Votre profil :** A 30 - 32 ans environ, de formation supérieure de type Ingénieur IAA, vous avez une première expérience export qui a confirmé vos aptitudes à analyser le marché et les canaux de distribution, et à proposer des stratégies de développement. Vous parlez l'anglais et l'espagnol ou l'allemand couramment.

Votre rigueur technique, votre aisance relationnelle garante de votre adaptabilité, votre potentiel et votre forte motivation vous aideront à relever avec succès ce challenge.

*La croissance maîtrisée*

Notre métier est l'agencement de magasins dans lequel nous sommes un des leaders de par la qualité et l'esthétique de nos équipements. Implantés en France depuis plus de 30 ans, notre dynamisme nous conduit à rechercher de nouveaux collaborateurs.

# RESPONSABLES SECTEURS

## CONSEILLERS - CONCEPTEURS

**PARIS - REGION PARISIENNE**
**LORRAINE - BRETAGNE - SUD OUEST**

En étroite collaboration avec notre chef des ventes, vous développerez, suivrez et fidéliserez une clientèle sur tous types de magasin dans un esprit de partenariat et de conseil.

Outre votre formation de type architecture d'intérieure, votre expérience en agencement d'espace, et vos éventuelles connaissances des circuits de la distribution, vos qualités commerciales sont nécessaires pour réussir dans ce poste.

Une rémunération motivante (fixe + commissions + frais) et de réelles perspectives d'évolution sauront vous convaincre.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à SIORBEST

Siorbest
4 rue de l'Atome
Zone Industrielle
67800
BISCHHEIM.

# JEUMONT SCHNEIDER INDUSTRIE

*GROUPE SCHNEIDER*

# CADRE COMMERCIAL EXPORT

Assisté par un ou deux collaborateurs, vous développerez les ventes à l'Exportation de produits dont vous serez responsable ■ En toute autonomie, vous assurerez une prospection, analyserez les demandes des clients, élaborerez et négocierez les offres ... ■ Ingénieur de formation ou diplômé d'une grande école de commerce, votre expérience de quelques années dans la vente, de biens d'équipements électromécaniques de préférence, votre dynamisme, votre parfaite maîtrise de l'anglais et votre connaissance de l'allemand vous permettront de réussir dans ce poste.

**Si vous êtes prêts à partager nos ambitions, merci de nous adresser votre candidature sous référence LM/05 à**

**JEUMONT SCHNEIDER INDUSTRIE**
**Direction des Ressources Humaines**
**70, avenue du Président Wilson - Cedex 59**
**92058 PARIS LA DEFENSE**

L'ELECTRICITE SANS FRONTIERES

PORTAKABIN est un groupe dynamique de taille internationale *présent notamment en Grande-Bretagne, France, R.F.A., Pays-Bas, Belgique, Suisse et Espagne.* Nous sommes le leader européen sur notre marché : la vente et la location de SYSTEMES DE CONSTRUCTIONS INSTANTANEES, avec une réputation de service, de qualité et d'innovation entretenue par des ressources technologiques, des capacités de production et des actions marketing d'un niveau inégalé dans notre profession. Nous vendons et louons une gamme étendue de constructions déplaçables pour tous les usages : bureaux, salles de classe, cliniques, magasins, laboratoires, salles informatiques, etc... pour l'industrie, le commerce, les administrations et tout autre secteur d'activité.
***Notre croissance sur le marché parisien nous conduit à recruter un :***

# Ingénieur d'Affaires Paris - (h/f)

Rares sont les opportunités où une personne ambitieuse et déterminée peut prouver son aptitude à exploiter un potentiel latent avec succès et voir ses efforts récompensés : ce poste offre cette opportunité. Avec un taux de progression spectaculaire, des capacités de production exceptionnelles et une solide implantation sur la région parisienne, le potentiel de croissance restant à mettre en valeur est considérable.

Nous recherchons donc une personne ambitieuse prête à jouer un rôle important dans l'exploitation de ce potentiel et bénéficier ainsi de réelles opportunités de carrière. Initiative, organisation, capacité de convaincre, excellente présentation, et, surtout, volonté d'atteindre ses objectifs, tels sont les atouts fondamentaux de la personne recherchée. La préférence sera toujours accordée au savoir-faire commercial par rapport aux critères de formation.

Nous offrons une rémunération fixe à laquelle s'ajoutent une partie variable substantielle et des remboursements de frais. Les personnes intéressées devront envoyer leur C.V. accompagné d'une photo récente et de leurs souhaits de rémunération, sous la réf. SF 92/05/LM à : PORTAKABIN SARL - Service du Personnel Zone Industrielle de Lille - Templemars - 59175 TEMPLEMARS.

Portakabin

***Groupe industriel de dimension européenne (1,5 Milliards de Francs, 1.800 personnes) recherche dans le cadre de son développement un***

# Ingénieur Technico-Commercial

Vous serez l'interlocuteur de nos clients actuels et potentiels pour leur proposer des solutions techniques novatrices et assurer ainsi le développement européen de cette division autonome, performante et de taille humaine (150 personnes).

Rattaché au directeur de Division, vous travaillerez en collaboration étroite avec l'équipe Recherche & Développement et bénéficierez de l'appui à long terme du marketing groupe.

A 30/35 ans, vous avez une formation d'ingénieur généraliste (type ENSAM), une première expérience réussie au commercial, après un passage aux études ou en production. Vous êtes autonome, curieux et bon négociateur. Vous pratiquez l'allemand/l'anglais.

Le poste est basé à Nancy.

Intéressé ? Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 2379/LM à PARFRANCE ANNONCES 13 rue Charles Lecocq - 75015 Paris qui transmettra.